

DELIBERATION N° 18/225 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE
DE CORSE

SEANCE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt neuf juin, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Véronique ARRIGHI à M. Hyacinthe VANNI
M. François BENEDETTI à Mme Vannina ANGELINI-BURESI
M. Jean-François CASALTA à M. Joseph PUCCI
Mme Isabelle FELICIAGGI à Mme Valérie BOZZI
Mme Laura FURIOLI à M. Pierre-José FILIPPETTI
Mme Julie GUISEPPI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Jean-Martin MONDOLONI à M. Xavier LACOMBE
Mme Laura Maria POLI à Mme Rosa PROSPERI
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Mattea CASALTA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Jean-Jacques LUCCHINI, Pascale SIMONI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2018-22 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 26 juin 2018,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à la majorité (41 voix POUR - 10 voix CONTRE - 4 ABSTENTIONS - 6 NON-PARTICIPATIONS),

ARTICLE PREMIER :

CONSTATE que le Compte Administratif de l'exercice 2017 de la Collectivité Territoriale de Corse, présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse, est en concordance avec le Compte de Gestion présenté par le Payeur de Corse.

Les mouvements en dépenses et en recettes s'établissent comme suit :

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	192 502 057,62	152 027 737,23	344 529 794,85	68 899 728,02	224 707 971,60	293 607 699,62
FONCTIONNEMENT	465 306 214,14	123 219 091,91	588 525 306,05	602 446 276,66	106 672 229,06	709 118 505,72
REALISATION TOTALE	657 808 271,76	275 246 829,14	933 055 100,90	671 346 004,68	331 380 200,66	1 002 726 205,34

Les résultats correspondants sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Investissement	344 529 794,85	293 607 699,62	-50 922 095,23	-56 133 371,52	-107 055 466,75
Dont 1068		56 133 371,52			
Fonctionnement	588 525 306,05	709 118 505,72	120 593 199,67	8 222 121,68	128 815 321,35
TOTAL DU BUDGET	933 055 100,90	1 002 726 205,34	69 671 104,44	-47 911 249,84	21 759 854,60

ARTICLE 2 :

CONSTATE qu'aucune majorité ne s'est prononcée contre le Compte Administratif de l'exercice 2017.

ARTICLE 3 :

APPROUVE en conséquence le Compte Administratif de l'exercice 2017 tel qu'il est présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse ;

ACTE que le résultat de la section de fonctionnement est de **128 815 321,35 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement de **- 107 055 466,75 €** ;

ACTE que le résultat des comptes de la Collectivité est un excédent de **21 759 854,60 €**.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 29 juin 2018 ,

Le Président de l'Assemblée de Corse

Jean-Guy TALAMONI



Cullettività Territoriale di Corsica
Collectivité Territoriale de Corse

CONTU AMMINISTRATIVU
COMPTE ADMINISTRATIF

Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE
CORSE

2017



Collectivité Territoriale de
CORSE
Cullettività Territoriale di
CORSICA

Table des matières

A. Des résultats budgétaires, fruits d'une gestion maîtrisée et assainie :	7
I. Les résultats de l'exercice 2017 :	9
II. L'évolution favorable des soldes intermédiaires de gestion :	11
III. Des ratios financiers s'inscrivant dans le respect du cadre prospectif annoncé :	15
B. Une augmentation des recettes réelles de fonctionnement qui contribue à l'évolution favorable de l'épargne brute :	15
I. Une baisse globale des recettes :	16
II. Les recettes réelles de fonctionnement :	24
III. Les recettes réelles d'investissement :	48
IV. Les restes à recouvrer sur pièces prises en charges au 31/12/2017 :	56
C. Une gestion maîtrisée des dépenses, un niveau d'investissement élevé malgré une clôture anticipée :	57
I. Les dépenses globales :	58
II. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement confortée, contribuant à l'augmentation de l'épargne brute :	63
III. Un volume d'investissement maintenu malgré une clôture anticipée nécessaire à la mise en place de la collectivité de Corse :	80
IV. Les dotations versées aux agences et offices	89
D. La gestion des stocks d'autorisation :	94
I. Les autorisations de programme :	94
II. Les autorisations d'engagement :	101
E. Présentation des volumes de crédits mandatés par politique publique :	108
I. Services généraux :	108
II. Formation professionnelle et apprentissage :	110
III. Enseignement :	112
IV. Culture, sports et loisirs :	114
V. Santé et action sociale :	117
VI. Aménagement des territoires :	119
VII. Gestion des fonds européens :	121
VIII. Environnement :	121
IX. Transports :	123
X. Action économique :	126
F. Les rattachements de charges et de produits opérés dans le cadre des opérations de fin d'exercice :	128
I. Les charges :	128
II. Les produits :	129
G. Les opérations d'ordre :	129
I. Opérations d'ordre budgétaire de section à section (chapitres 926 / 946) :	130
II. Opérations patrimoniales (chapitre 925) :	133

H. La dette :	134
I. Une gestion active de la dette :	134
II. L'encours :	136
III. Les ratios d'analyse :	143
IV. L'exécution des crédits en matière de dette :	145
I. Le bilan et la situation patrimoniale :	146
I. L'analyse de l'actif :	147
II. L'analyse du passif :	151
J. Conclusion :	154
ANNEXE I	155
ANNEXE II	177
ANNEXE III	188

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

PREAMBULE :

L'année 2017 a marqué une étape importante pour la Collectivité Territoriale de Corse qui a disparu le 31 décembre pour donner naissance à la nouvelle Collectivité de Corse. Cet évènement confère ainsi un caractère particulier à cet état des lieux financier dont a hérité la nouvelle collectivité.

Il contribue également au bilan d'une courte mandature de deux années, placée sous le signe du redressement budgétaire, de la rigueur et de la transparence. Il met en avant la concrétisation d'une volonté clairement annoncée par l'Exécutif en début de mandature, en matière d'effort soutenu de l'investissement et de préservation des marges de manœuvre financières.

Le compte administratif soumis à votre examen s'inscrit dans le cadre réglementaire prévu au titre des dispositions des articles L1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L4422-15 du code général des collectivités locales.

Il est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur et constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il retrace les mouvements annuels effectifs de dépenses et de recettes qu'il rapproche des prévisions. Dans le cadre de la gestion pluriannuelle, il établit une analyse et un bilan des autorisations ouvertes de même qu'il donne une photographie de la situation patrimoniale de la collectivité.

Il arrête les résultats comptables de l'exercice en section de fonctionnement et le besoin de financement de la section d'investissement et veille à la concordance des données avec celles présentées par le comptable public au niveau du compte de gestion.

Il est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Au-delà de ces points élémentaires précités, le rapport qui vous est présenté se veut exhaustif et le reflet de la démarche engagée par l'exécutif en terme de transparence et de communication.

L'enrichissement apporté à travers l'analyse des réalisations relatives à chaque politique publique votée par l'Assemblée, les évolutions et les éléments de contexte qui ont marqué l'année (textes législatifs, réglementaires, nouveaux plans ou dispositifs, validation de nouveaux règlements, réorganisation de la gestion), renforce l'exercice de la démocratie locale en donnant une vision éclairée de la situation aux élus.

Ainsi cette présentation détaillée se veut pédagogique malgré le caractère assez technique du contenu, pour assurer une meilleure lisibilité du document et nourrir au mieux le débat politique sur la base d'une réflexion portant sur les orientations futures.

L'analyse réalisée par le cabinet KLOPFER et présentée lors de l'examen des orientations budgétaires a démontré que la trajectoire financière fixée en 2016 par le nouvel Exécutif a été tenue. Ce redressement et cette gestion maîtrisée confèrent à la nouvelle collectivité de Corse l'essentiel des marges de manœuvre financières dont elle dispose pour construire son avenir.

A ce titre, il est donc important de rappeler quelques éléments de contexte qui alimentent la chronologie de la démarche menée par l'Exécutif ces deux dernières années.

➤ **D'une situation financière complexe :**

Le bilan hérité au 31 décembre 2015 fait état d'une situation financière défaillante, conséquence :

- D'un dérapage incontrôlé des dépenses, trois fois supérieures au taux de croissance des recettes.
- Des frais financiers en forte hausse, près de 26%, liés notamment à la sécurisation des emprunts toxiques.
- Une hausse substantielle des charges de personnels, passant de 40 à 62 M€.
- Une hausse des subventions d'investissement au détriment des opérations sous maîtrise d'ouvrage qui accusent une baisse de près de 6,5 % sur la période pour une augmentation de près de 15 % des aides aux tiers.
- Un déficit global de 20,9 M€ constaté au compte administratif 2015, du fait d'une part de l'insuffisance des recettes réalisées pour couvrir la totalité des dépenses inscrites et d'autre part de la non mobilisation de l'emprunt nécessaire au besoin en financement.
- Une dette latente non bancaire qui s'élève à près de 97 € après intégration du passif validé par la chambre régionale des comptes.
- Un encours de dette sous-estimé conduisant à des ratios de solvabilité erronés.
- La déconnexion totale des volumes d'autorisations de programme et d'engagement votés au regard des capacités financières de la collectivité à y faire face, ayant pour conséquence une accumulation des stocks.
- Un repli de l'épargne brute marquant un effet ciseau, les dépenses augmentant plus vite que les recettes.
- Des budgets insincères qui auraient inévitablement conduit l'institution dans une impasse financière.

Cette gestion passée continuera inévitablement de peser sur les équilibres financiers des futurs budgets.

➤ **Vers un redressement financier :**

L'année 2016 a marqué une rupture mais a également joué le rôle d'année de transition. Le budget voté a ainsi permis de payer le passif découvert fin 2015, tout en assurant le financement des projets en cours et le lancement d'investissements nouveaux.

Elle a également été marquée par la baisse des dépenses réelles de fonctionnement et ce malgré la comptabilisation de la ponction au titre du redressement des comptes publics à hauteur de 7,5 M€ et du surcoût lié aux charges financières induites par la renégociation des emprunts toxiques.

Les premières mesures de rationalisation des charges et d'optimisation des moyens ont eu pour conséquence :

- La maîtrise des dépenses de personnel (+0,72 % en 2016), alors que l'évolution moyenne sur la période 2010-2015 s'est établie à 4,6 %, soit +13 M€.
- La baisse des dépenses à caractère général (-14% par rapport à 2015 et -24% par rapport à la moyenne 2010-2015).

- Une diminution de 7.86 % des autres charges de gestion courante constituées des subventions, participations, dotations alors que ces dernières ont augmenté de 3,5 % en moyenne sur la période 2010/2015.
- Des dépenses d'investissement honorées à hauteur de 236M€.
- Une maîtrise des stocks d'autorisation de programme et de fonctionnement qui ont permis une nette amélioration des ratios de couverture des engagements.
- Une modification de la loi de finances pour rétablir à un plus juste niveau la ponction financière supportée par la Corse au titre du redressement des comptes publics.

Ainsi, l'année 2016 marque le redressement budgétaire avec une nette amélioration de l'épargne brute portée en fin de période à 113,9 M€.

Le volume des investissements injectés dans l'économie insulaire s'élève à 236 M€. Le schéma de financement de ces dépenses retrouve une structure plus normée : 26% emprunt, 21% recettes propres et 53% autofinancement.

La capacité de désendettement de la collectivité est maintenue à 5,34 années.

Enfin, signe d'une saine gestion, la tendance s'inverse et le résultat de clôture affiché à hauteur de 8,8 M€ marque une première étape vers la reconstitution d'un nécessaire fonds de roulement estimé à 20 M€ par la CRC dans son rapport rendu en février 2017.

L'année 2017, confirme le retour à une « gestion maîtrisée et assainie » qui s'inscrit dans un cadre normé et qui continue de garantir une trajectoire financière viable dont l'objectif était de préserver une situation solvable à la veille de la constitution de la nouvelle collectivité de Corse.

Elle fait l'objet du présent rapport.

A. Des résultats budgétaires, fruits d'une gestion maîtrisée et assainie :

SYNTHESE

Le volume réalisé en dépenses réelles au titre de 2017 s'élève à 657,808 M€, quasiment équivalent au volume enregistré en 2016 à périmètre constant (après retraitements des arriérés et des transferts de compétences).

Les recettes réelles s'établissent à 671,346 M€ et enregistrent une baisse essentiellement due à l'emprunt atypique contracté en 2016 pour honorer les arriérés découverts.

Le résultat de clôture arrêté à +21.760M€, est en augmentation de 164.66% par rapport à 2016 et atteint le seuil de 20M€ recommandé par la CRC, lors de son dernier contrôle en février 2017.

Malgré une clôture des comptes anticipée du fait de la fusion le niveau total des investissements s'élève à 192,502 M€.

Les dépenses d'investissement consacrées aux politiques publiques atteignent 174,1M€. Elles se sont élevées à 410 M€ sur la mandature, affichant ainsi une moyenne d'exécution de 205 M€ annuelle, soit 2% de plus que la moyenne constatée sur la période 2014-2015.

Les mesures prises pour réduire les charges de fonctionnement et la juste adéquation du volume d'emprunt aux investissements réalisés ont contribué à améliorer la trajectoire financière annoncée lors des orientations budgétaires avec un maintien des ratios de solvabilité conforme aux orientations prises.

Retraitements opérés permettant une analyse à périmètre constant :

- *Montant des arriérés intégrés à la gestion 2016, déduit et comptabilisé sur l'exercice 2015,*
- *Déduction en 2015 et 2016 des 10 M€ versés en fonctionnement au titre de l'IRA (Indemnité de remboursement anticipé) due dans le cadre de la renégociation des emprunts toxiques.*

Pour une comparaison à périmètre constant, certains retraitements seront également opérés au niveau des réalisations 2017 :

- *Nouvelle compétence transport (11.514 M€ en dépenses dont 10,973 M€ sur le chapitre 938 et 0,541 M€ sur le 930 et 14 M€ en recettes)*
- *Provision pour risque (11 M€)*

Les dépenses :

Le volume global des crédits réalisés s'établit à 933,055 M€, en baisse de près de 147 M€, soit -13,6% comparé à 2016 où il s'élevait à 1,080 Mds€.

La baisse ainsi constatée est liée à la prise en charge en 2016 des arriérés qui pour mémoire, présentaient un volume de 75,776 M€ répartis à hauteur de 45,437 M€ en section d'investissement et 30,339 M€ en fonctionnement.

	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	248.744	187.504	436.248	192.502	152.028	344.530
<i>Evolution en M€</i>	<i>26,329</i>	<i>-119,107</i>	<i>-92,778</i>	<i>-56,242</i>	<i>-35,476</i>	<i>-91,718</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>11,84%</i>	<i>-38,85%</i>	<i>-17,54%</i>	<i>-22,61%</i>	<i>-18,92%</i>	<i>-21,02%</i>
FONCTIONNEMENT	482.848	161.159	644.007	465.306	123.219	588.525
<i>Evolution en M€</i>	<i>42,332</i>	<i>-11,526</i>	<i>30,806</i>	<i>-17,542</i>	<i>-37,940</i>	<i>-55,482</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>9,61%</i>	<i>-6,67%</i>	<i>5,02%</i>	<i>-3,63%</i>	<i>-23,54%</i>	<i>-8,62%</i>
REALISATION TOTALE	731.592	348.663	1 080.255	657.808	275.247	933.055
<i>Evolution en M€</i>	<i>68,661</i>	<i>-130,633</i>	<i>-61,972</i>	<i>-73,784</i>	<i>-73,416</i>	<i>-147,200</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>10,36%</i>	<i>-27,26%</i>	<i>-5,43%</i>	<i>-10,09%</i>	<i>-21,06%</i>	<i>-13,63%</i>

Elles se répartissent à hauteur de 275,247 M€ en opérations d'ordre et 657,808 M€ en opérations réelles.

Après retraitement	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	203.307	187.504	390.811	192.502	152.028	344.530
<i>Evolution en M€</i>	<i>-64,545</i>	<i>-119,107</i>	<i>-183,652</i>	<i>-10,805</i>	<i>-35,476</i>	<i>-46,281</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>-24,10%</i>	<i>-38,85%</i>	<i>-31,97%</i>	<i>-5,31%</i>	<i>-18,92%</i>	<i>-11,84%</i>
FONCTIONNEMENT	442.509	161.159	603.668	442.792	123.219	566.011
<i>Evolution en M€</i>	<i>-18,346</i>	<i>-11,526</i>	<i>-29,872</i>	<i>0,283</i>	<i>-37,940</i>	<i>-37,657</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>-3,98%</i>	<i>-6,67%</i>	<i>-4,72%</i>	<i>0,06%</i>	<i>-23,54%</i>	<i>-6,24%</i>
REALISATION TOTALE	645.816	348.663	994.479	635.294	275.247	910.541
<i>Evolution en M€</i>	<i>-82,891</i>	<i>-130,633</i>	<i>-213,524</i>	<i>-10,522</i>	<i>-73,416</i>	<i>-83,938</i>
<i>Evolution en %</i>	<i>-11,38%</i>	<i>-27,26%</i>	<i>-17,68%</i>	<i>-1,63%</i>	<i>-21,06%</i>	<i>-8,44%</i>

Les opérations réelles enregistrent sans retraitement une baisse de 73,784 M€, soit -10 % par rapport à 2016. Les dépenses relevant de la section d'investissement s'élèvent à 192,502 M€ en baisse de près de 56 M€, soit -22,6 % comparés à 2016 qui comptabilisait le rattrapage des arriérés.

En fonctionnement les dépenses représentent un volume de 465,306 M€, également en baisse de 17 M€, soit -3,6 % par rapport à 2016.

Après retraitement, on constate une baisse de 10,522 M€ du montant total des dépenses soit -1,63% résultant d'une baisse des dépenses en investissement à hauteur de 10,808 M€ et une stabilisation des dépenses de fonctionnement de +0,283 M€.

Les opérations d'ordre sont comptabilisées à hauteur de 275,247 M€ et présentent une baisse de 73,4 M€, soit -21 % comparées à 2016 où elles s'établissaient à 348,663 M€. Elles sont réparties 152 M€ en section d'investissement et 123,22 M€ en fonctionnement.

En recettes, le montant réalisé s'élève à 1,003 Mds€, il est réparti à hauteur de 331,38 M€ au niveau des opérations d'ordre et 671,346 M€ au titre des opérations réelles.

	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	204,096	292,678	496,774	68,900	224,708	293,608
Evolution en M€	103,692	-115,799	-12,107	-135,196	-67,970	-203,166
Evolution en %	103,27%	-28,35%	-2,38%	-66,24%	-23,22%	-40,90%
Dont 1068		95,778			56,133	
FONCTIONNEMENT	556,599	151,763	708,362	602,446	106,672	709,119
Evolution en M€	18,232	-15,570	2,662	45,847	-45,091	0,757
Evolution en %	3,39%	-9,30%	0,38%	8,24%	-29,71%	0,11%
REALISATION TOTALE	760,695	444,441	1205,136	671,346	331,380	1002,726
Evolution en M€	121,924	-131,369	-9,445	-89,349	-113,061	-202,410
Evolution en %	19,09%	-22,81%	-0,78%	-11,75%	-25,44%	-16,80%

Elles enregistrent une baisse de 202,410 M€, soit -16,8 % par rapport à 2016. Cette baisse impacte les mouvements réels à hauteur de 89,349 M€ et les mouvements d'ordre à hauteur de 113,061 M€. Elle est la conséquence de la prise en charge sur 2016 des opérations comptabilisées au titre de la renégociation des emprunts toxiques.

Les mouvements réels représentent un volume de 671,346 M€ réparti à hauteur de 68,9 M€ en section d'investissement et 602,446 M€ en fonctionnement. Ces recettes s'affichent globalement à la baisse de 89,349 M€ par rapport à 2016 en lien direct avec l'important emprunt réalisé pour honorer les arriérés découverts.

La comparaison établie hors emprunt, met en évidence une légère hausse des recettes d'investissement en 2017, de 0,736 M€.

En fonctionnement, on note une augmentation de près de 46 M€ en volume, soit 8,24% dont une large partie est imputable à l'encaissement des 14 M€ supplémentaires de CVAE au titre du transfert à la CTC de la compétence transport, au 1^{er} janvier 2017.

Après retraitement	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	204,096	292,678	496,774	68,900	224,708	293,608
Evolution en M€	103,692	-115,799	-12,107	-135,196	-67,970	-203,166
Evolution en %	103,27%	-28,35%	-2,38%	-66,24%	-23,22%	-40,90%
Dont 1068		95,778			56,133	
FONCTIONNEMENT	556,599	151,763	708,362	588,446	106,672	695,119
Evolution en M€	18,232	-15,570	2,662	31,847	-45,091	-13,243
Evolution en %	3,39%	-9,30%	0,38%	5,72%	-29,71%	-1,87%
REALISATION TOTALE	760,695	444,441	1205,136	657,346	331,380	988,726
Evolution en M€	121,924	-131,369	-9,445	-103,349	-113,061	-216,410
Evolution en %	19,09%	-22,81%	-0,78%	-13,59%	-25,44%	-17,96%

I. Les résultats de l'exercice 2017 :

La balance du compte administratif 2017 s'établit conformément au tableau ci-dessous :

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	192 502 057,62	152 027 737,23	344 529 794,85	68 899 728,02	224 707 971,60	293 607 699,62
FONCTIONNEMENT	465 306 214,14	123 219 091,91	588 525 306,05	602 446 276,66	106 672 229,06	709 118 505,72
REALISATION TOTALE	657 808 271,76	275 246 829,14	933 055 100,90	671 346 004,68	331 380 200,66	1 002 726 205,34

Les résultats correspondants à ces réalisations sont consignés ci-dessous :

	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Investissement	344 529 794,85	293 607 699,62	-50 922 095,23	-56 133 371,52	-107 055 466,75
Dont 1068		56 133 371,52			
Fonctionnement	588 525 306,05	709 118 505,72	120 593 199,67	8 222 121,68	128 815 321,35
TOTAL DU BUDGET	933 055 100,90	1 002 726 205,34	69 671 104,44	-47 911 249,84	21 759 854,60

Le résultat de clôture se situe à 21.760 M€, en nette évolution par rapport à 2016, où il atteignait 8.222 M€. Le résultat affiché au 31 décembre 2015 était de -20.881 M€, sans prise en compte des arriérés découverts.

Il se décline en section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

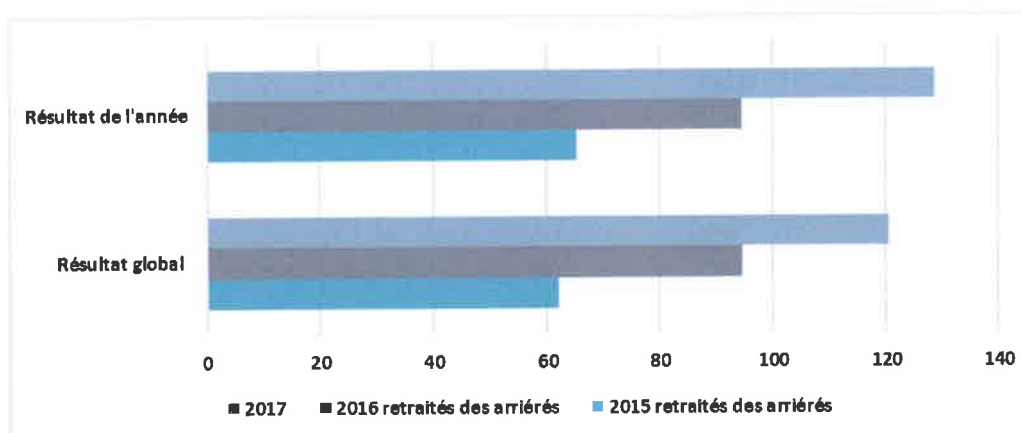
1) Le résultat de Fonctionnement :

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice, auquel vient s'ajouter le résultat de l'exercice précédent pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le résultat de l'exercice 2017 s'établit à 120.593 M€. Les résultats constatés faiblement les deux précédentes années s'établissaient à 64.355 M€ en 2016 et 92.498 M€ en 2015.

Après retraitements, les résultats des exercices 2015 et 2016 sont respectivement portés à 68.159 M€ et 94.694 M€.

On constate donc une progression substantielle du résultat de fonctionnement 2017 de l'ordre de 25.899 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit +27.35%.



2) Le résultat d'investissement :

Le solde de la section d'investissement résulte du calcul du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel se rajoute le besoin de financement ou l'excédent de la section de l'exercice précédent.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2017 est déficitaire et s'établit à -50.922 M€.

3) Résultat cumulé et affectation du résultat :

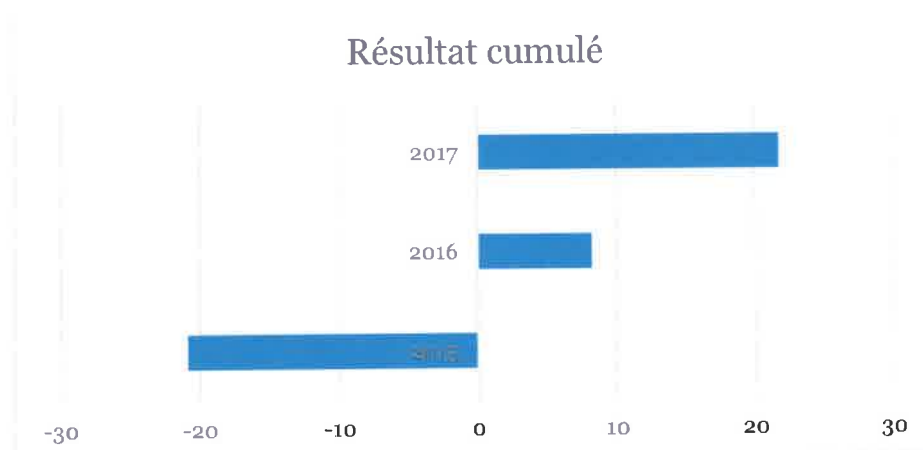
Résultat cumulé et affectation du résultat :

Le résultat cumulé 2017 est porté à +21.760M€, soit une augmentation de 164.66% par rapport à 2016 où il s'établissait à 8.222 M€.

La préconisation faite par la CRC, de reconstituer un fonds de roulement à hauteur de 20 M€ a été atteinte sur deux années écoulées.

En application de articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2017, soit 128.815 M€, lors du budget supplémentaire.

Il conviendra de couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 107.055 M€. Le solde de 21.760 M€ pourra être affecté en tout ou partie en section d'investissement pour financer de nouvelles dépenses, venir abonder la section de fonctionnement ou diminuer l'emprunt.



Ces résultats sont conformes à ceux arrêtés dans le compte de gestion par le comptable public.

II. L'évolution favorable des soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes de gestion sont calculés après retraitements opérés tant en dépenses qu'en recettes sur l'exercice 2017 pour établir un comparatif à périmètre constant et présentés dans le tableau ci-après.

Evolution de l'EBF et de la CAF au cours de la période 2015/2017 retraités des arriérés et des dépenses liées à la compétence transport et à la provision pour risques :

	2015 retraités des arriérés	2016 retraités des arriérés	Evolution n-1	2017 retraité du transfert de compétence et provision pour litige	Evolution n-1	Moyenne 2015/2017
Produits des services et du domaines (70)	0,869	0,694	-20,14%	1,245	79,39%	0,936
Impôts et taxes (73 et 731)	211,620	223,998	5,85%	233,356	4,18%	222,991
Dotations et participations (74)	305,540	305,211	-0,11%	304,915	-0,10%	305,222
Autres produits de gestion courante (75)	19,486	17,242	-11,52%	39,700	130,25%	25,476
Atténuation de charges (013)	0,283	0,208	5,30%	0,391	31,21%	0,324
Total recettes de gestion courante (1)	537,798	547,443	1,79%	579,607	5,88%	554,949
Charges à caractère général (011)	27,599	23,737	-13,99%	21,103	-11,10%	24,146
Charges de personnel (012)	61,847	62,293	0,72%	64,727	3,91%	62,956
Autres charges de gestion courante (65 et 6586)	359,098	330,890	-7,86%	333,105	0,67%	341,031
Atténuation de produits (014)	0,831	8,303	899,16%	5,007	-39,70%	4,714
Total dépenses de gestion courante (2)	449,375	425,223	-5,37%	423,942	-0,30%	432,847
Excédent brut de FONCTIONNEMENT = (1) - (2)	88,423	122,220	38,22%	155,665	27,36%	122,103
Produits financiers (76)	0,036	8,044	22244,44%	7,995	-0,61%	5,358
Charges financières (66 hors 6681 à 6688)	11,269	15,960	41,63%	18,477	15,77%	15,235
Charges financières (668)	92,397	65,100	-29,54%	2,356		53,284
Produits exceptionnels (77 hors 775,7761,7768,777)	0,436	0,967	121,79%	0,817	-15,51%	0,740
Produits des cessions d'immobilisations (775)	0,096	0,145	51,04%	0,027	-81,38%	0,089
Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat (7761)						0,000
Neutralisation des amortissements (7768)	73,237	84,947	15,99%	97,243	14,47%	85,142
Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat (777)	1,698	1,717	1,12%	0,429	449,16%	4,281
Charges exceptionnelles (67 hors 675 et 676) - Valeur comptable des immobilisations cédées (675) -	0,212	1,325	525,00%	0,373	-71,85%	0,637
Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement (676) -	0,035	0,078	122,86%	0,014	-82,05%	0,042
Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement (676) -	0,062	0,067	8,06%	0,012	-82,09%	0,047
Dotations aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions (68)	90,191	105,914	17,43%	120,837	14,09%	105,647
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations (78) +						
Transferts de charges (79) +	92,397	65,100	-29,54%	0,000		52,499
Résultat de FONCTIONNEMENT	62,157	94,696	52,35%	129,107	36,34%	95,320
CAF BRUTE	77,413	113,946	47,19%	143,272	25,74%	111,544
Taux d'épargne brute	14,39%	20,81%	44,60%	24,72%	18,76%	20,10%
Amortissement du capital de la dette -	6,063	9,442	55,73%	21,665	129,45%	12,390
CAF NETTE	71,350	104,504	46,47%	121,607	16,37%	99,154

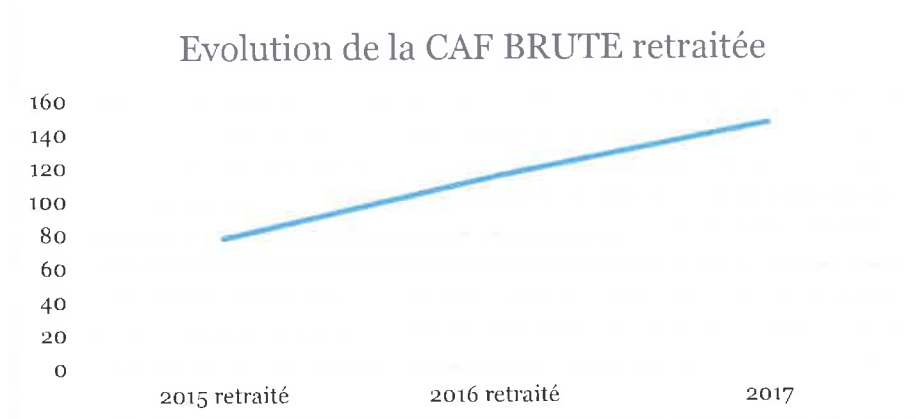
➤ L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) :

La tendance déjà inversée en 2016, avec une évolution favorable de 38 % se confirme. L'EBF connaît cette année encore une évolution positive de l'ordre de 27,36 % en s'établissant à 155,665 M€, contre 122,20 M€ en 2016. Cette hausse est directement liée à la maîtrise des dépenses de gestion et à la hausse des recettes de gestion courante. Elle représente un volume cumulé de près de 42 M€ sur les deux dernières années.

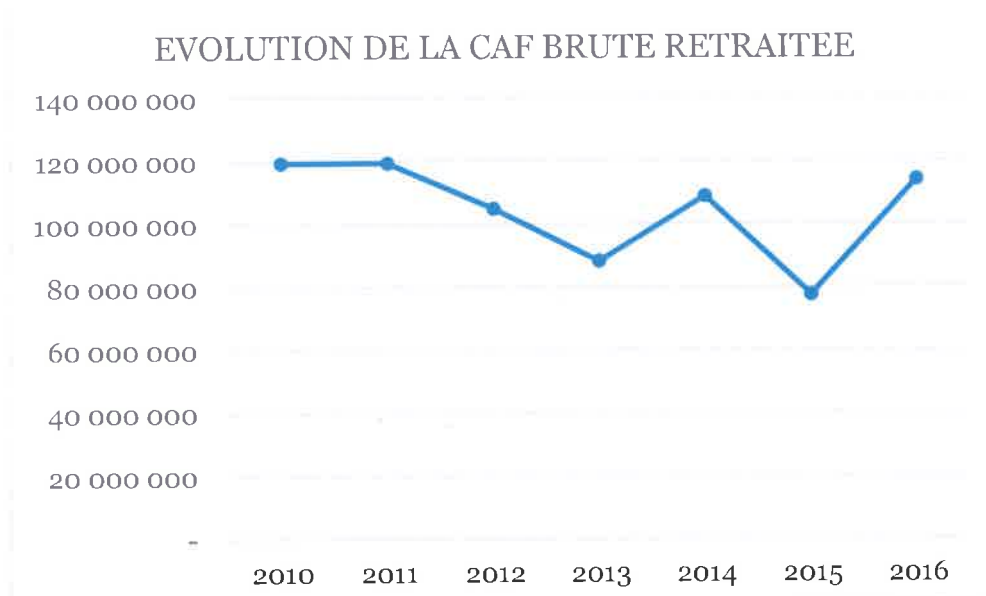
➤ La Capacité d'Autofinancement brute (CAF) ou épargne brute¹ :

Elle permet à la collectivité de financer ses opérations d'investissement par son fonctionnement courant. Elle s'établit à 143.272 M€, contre 113.946 M€ en 2016, soit une hausse de 25.74 % représentant un volume cumulé de près de 66 M€ sur deux ans.

La tendance s'est inversée. La baisse constatée sur les exercices antérieurs se transforme en une forte augmentation depuis deux années résultant de la baisse des dépenses de gestion courante et de l'augmentation des recettes correspondantes.



Pour mémoire, le graphe ci-dessous met en évidence la dégradation de l'épargne brute sur la période 2010/2015, et la forte hausse enregistrée en 2016 :



- Le taux d'épargne brute² rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de fonctionnement. Il est fixé à 24.72% en augmentation de +18.76 %. Il se situe très loin du seuil de vigilance ou moyenne des régions fixé 15%.

¹ l'épargne brute correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs, reprises sur provisions et éléments non récurrents) et dépenses réelles de fonctionnement hors dotations aux provisions et éléments non récurrents)

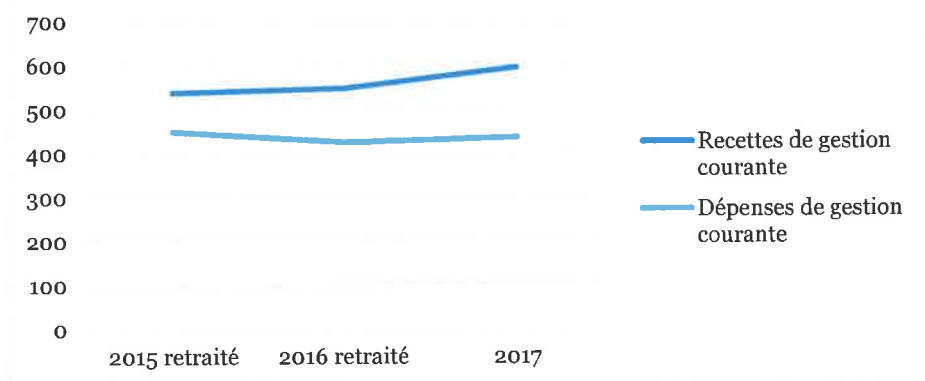
² le taux d'épargne brute est égal à l'épargne brute / recettes réelles de fonctionnement

³ L'épargne nette correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement, les dépenses réelles de fonctionnement et le remboursement de la dette.

- La Capacité d'Autofinancement nette³ (CAF), s'établit à 121.607 M€, en hausse de 16,37% par rapport à l'exercice précédent (104.504 M€).
- Le virement de section qui s'établit à 120.593 M€ est en augmentation de 56.238 M€, soit +87 %.

La chaîne de l'épargne évolue conformément aux graphiques ci-dessous :

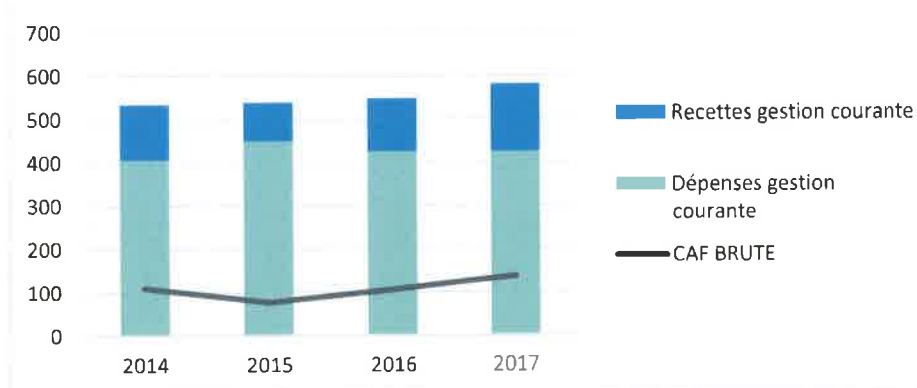
Evolution de la chaîne d'épargne



Evolution constatée sur la période 2014/2017 :

	2014	2015	2016	2017
Recettes gestion courante	533,742	537,799	547,443	579,607
<i>Evolution n-1</i>	-0,33%	0,76%	1,79%	5,88%
Dépenses gestion courante	405,965	449,375	425,223	423,942
<i>Evolution n-1</i>	-4,46%	10,69%	-5,37%	-0,30%
<i>Différence</i>	4,12%	-9,93%	7,17%	6,18%
Intérêts de la dette	16,855	11,269	15,96	18,477
Dépenses totales	422,82	460,644	441,183	442,419
<i>Evolution n-1</i>	-3,94%	8,95%	-4,22%	0,28%
<i>Différence</i>	3,61%	-8,19%	6,02%	5,60%

Evolution CAF BRUTE



L'exercice 2017 laisse apparaître une amélioration de la situation financière de la collectivité.

III. Des ratios financiers s'inscrivant dans le respect du cadre prospectif annoncé :

Les hypothèses retenues dans la prospective financière, cadre de référence aux OB 2017 :

- *taux d'épargne brute supérieure à 15%, taux prudentiel pour les régions,*
- *capacité de désendettement inférieure à 8 années, seuil prudentiel.*

La trajectoire financière annoncée prévoyait de plafonner la capacité de désendettement pour l'exercice 2017 à 6,5 années et de garantir un taux d'épargne brute de 17,8%, calculé à partir de l'exécution de la totalité du budget proposé.

Les mesures prises pour réduire les charges de fonctionnement et la juste adéquation du volume d'emprunt aux investissements réalisés ont contribué à améliorer le cadre prospectif proposé.

Ratios financiers	CA 2016 arriérés	BP 2017 pour mémoire	CA 2017	CA 2017 Retraité
Epargne	113.9 M€	100,749 M€	137,140 M€	143,272 M€
Stock de dette	608.9 M€		616 M€	616 M€
Capacité de désendettement	5.34	6,48	4,49	4,3
Taux d'épargne brute	20.5 %	17,8 %	22,76 %	24.72 %
Taux d'épargne brute retraité DCT	31.6 %		33 %	30,67 %

La capacité de désendettement représente 5 années pour une moyenne de 5,7 années constatée pour les régions de droit commun.

B. Une augmentation des recettes réelles de fonctionnement qui contribue à l'évolution favorable de l'épargne brute :

SYNTHESE

Le CA comptabilise globalement 1,003 Mds € de recettes. La baisse enregistrée à hauteur de 16,8% découle d'une diminution des recettes réelles de 11.75%, et des recettes d'ordre de 25.44%.

Les recettes réelles s'élèvent à 671,346 M€ réparties majoritairement au niveau de la section de fonctionnement à hauteur de 602,446 M€ et 68,9 M€ en investissement. Elles enregistrent une baisse au titre de la section d'investissement, principalement du fait de l'emprunt exceptionnel réalisé en 2016, et une hausse des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement arrêtées à 602.45 M€ connaissent une augmentation de 8.24 % (46 M€) répartie à hauteur de 14.7M€ sur la fiscalité directe (CVAE), 8.6 M€ sur la fiscalité indirecte (TICPE, taxe transports et formation professionnelle) et 22.6 M€ sur les recettes sectorielles.

Les dotations affichent une relative stabilité atténuée par la comptabilisation de la ponction supportée par la CTC établie à 4,3 M€ à la baisse par rapport à 2016 où pour mémoire il s'établissait à 7.5 M€ et comptabilisée en dépenses de fonctionnement.

I. Une baisse globale des recettes :

Le CA comptabilise globalement une baisse des recettes qui découle d'une diminution des recettes réelles de 11.75%, et des recettes d'ordre de 25.44%.

Concernant les recettes réelles, elles enregistrent une baisse au titre de la section de fonctionnement, principalement du fait de l'emprunt exceptionnel réalisé en 2016, et une hausse des recettes de fonctionnement.

	Voté	Réalisé	Taux de réalisation	Evolution des réalisations n-1
2012	1 523 964 101,15	1 311 905 011,33	86,09%	
2013	1 305 446 813,90	897 759 590,58	68,77%	-31,57%
2014	1 041 222 781,91	883 870 233,03	84,89%	-1,55%
2015	1 384 991 409,65	1 214 580 496,66	87,7 %	37,42 %
2016	1 295 023 134,52	1 205 136 504,87	93,06 %	-0,78 %
2017	1 294 078 080,80	1 002 726 205,34	77,49%	-16,80%

Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1.003 Mds€, en baisse de 16.80 % par rapport à 2016 (1.205 Mds€).

Il convient de remarquer le très bon taux de réalisation des recettes réelles, en augmentation de plus de 7 % par rapport à l'année dernière, se situe à 92 %.

La diminution des recettes réelles est répartie à hauteur de 135.20 M€ en investissement compensés par une augmentation en fonctionnement à hauteur de 45.85 M€. La diminution des recettes d'ordre de 113.06 M€ s'établit quant à elle à hauteur de 67.97 M€ en investissement et 45.09 M€ en fonctionnement par rapport à l'exercice 2016.

La baisse des recettes réelles concentrée en section d'investissement a été essentiellement alimentée par le redimensionnement à son juste niveau de l'emprunt nécessaire en 2016 pour couvrir la dette externalisée non comptabilisée fin 2015 dans les comptes de la collectivité.

L'évolution est répartie entre les sections en opérations réelles et opérations d'ordre comme détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	204,096	292,678	496,774	68,900	224,708	293,608
<i>Evolution en M€</i>				-135,196	-67,970	-203,166
<i>Evolution en %</i>				-66,24%	-23,22%	-40,90%
<i>Dont 1068</i>		95,778			56,133	
FONCTIONNEMENT	556,599	151,763	708,362	602,446	106,672	709,119
<i>Evolution en M€</i>				45,847	-45,091	0,757
<i>Evolution en %</i>				8,24%	-29,71%	0,11%
REALISATION TOTALE	760,695	444,441	1 205,136	671,346	331,380	1 002,726
<i>Evolution en M€</i>				-89,349	-113,061	-202,410
<i>Evolution en %</i>				-11,75%	-25,44%	-16,80%

La compétence « transports » transférée en 2017 des départements a généré une part de CVAE supplémentaire de l'ordre de 14 M€. La comparaison à périmètre constant nécessite donc un retraitement mis en évidence dans le tableau ci-dessous.

Retraité	2016			2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	204,096	292,678	496,774	68,900	224,708	293,608
<i>Evolution en M€</i>				-135,196	-67,970	-203,166
<i>Evolution en %</i>				-66,24%	-23,22%	-40,90%
<i>Dont 1068</i>		95,778			56,133	
FONCTIONNEMENT	556,599	151,763	708,362	588,446	106,672	695,119
<i>Evolution en M€</i>				31,847	-45,091	-13,243
<i>Evolution en %</i>				5,72%	-29,71%	-1,87%
REALISATION TOTALE	760,695	444,441	1 205,136	657,346	331,380	988,726
<i>Evolution en M€</i>				-103,349	-113,061	-216,410
<i>Evolution en %</i>				-13,59%	-25,44%	-17,96%

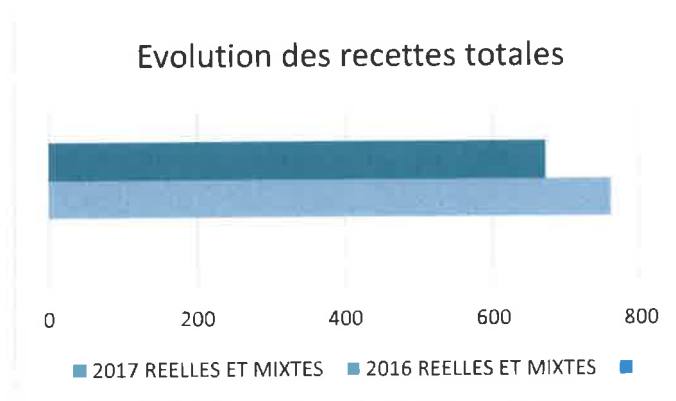
Après retraitement, le montant total des recettes réalisées s'établit à 988.726 Mds€, en baisse de 17.96 % par rapport à 2016 (1.205 Mds€).

La baisse supplémentaire constatée impacte les recettes réelles qui diminuent de 103,349 M€, soit -13.59 % et plus particulièrement la section de fonctionnement à hauteur de 31.847 M€.

Ainsi, et après retraitement l'augmentation des recettes de fonctionnement proviennent essentiellement de la hausse des produits de fiscalité indirecte (6M€), au titre de la TICPE, de la formation professionnelle, de la taxe transport et de l'excédent de DCT (16 M€).

1) Les recettes réelles :

Le montant des recettes réelles réalisées s'élève à 671.346 M€, en diminution de 89.35 M€, soit -11.75%, par rapport à 2016 où elles représentaient un volume de 760.696 M€. Le pourcentage de réalisation est de 91.59%, en augmentation par rapport à 2016 (85.47 %) et en diminution par rapport à 2015 (95.07%).

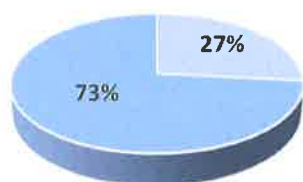


Hors emprunt, le montant des recettes réelles s'élève à 651.478 M€ contre 604.895 M€ en 2016, soit une augmentation de 46.58 M€ représentant 0,36 %.

Après retraitement, leur montant est ramené à 657.346 M€, soit une baisse de 13.59 % représentant un volume de - 103.349 M€.

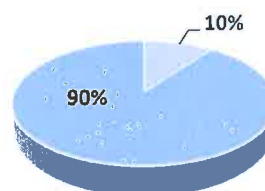
Elles se répartissent, conformément aux graphiques ci-dessous, à hauteur de 68.9 M€ en section d'investissement et 602.45 M€ en fonctionnement.

Répartition des recettes réelles par section en 2016



Investissement Fonctionnement

Répartition des recettes réelles par section en 2017



Investissement Fonctionnement

Les recettes d'investissement représentent un volume de 68,9 M€, soit 66%, en baisse par rapport à 2016. Elles sont composées essentiellement du FCTVA, de l'emprunt et des recettes sectorielles perçues au titre des fonds européens, du CPER et du PEI, lesquelles sont adossées aux réalisations des programmes d'investissement. Une faible augmentation de 0.52% est enregistrée au niveau des recettes sectorielles par rapport à l'année 2016.

	2016	2017
FCTVA	13,884	15,930
Recettes sectorielles	34,412	33,102
S/Total Hors emprunt	48,296	49,032
<i>Evolution en M€</i>	-16,068	0,736
<i>Evolution en %</i>	-24,96%	1,52%
Emprunt	155,800	19,868
Total	204,096	68,900
<i>Evolution en M€</i>	103,692	-135,196
<i>Evolution en %</i>	103,27%	-66,24%

En fonctionnement, elles représentent un montant de 602.446 M€ et marquent une augmentation de 45.847 M€, soit +8.24 %.

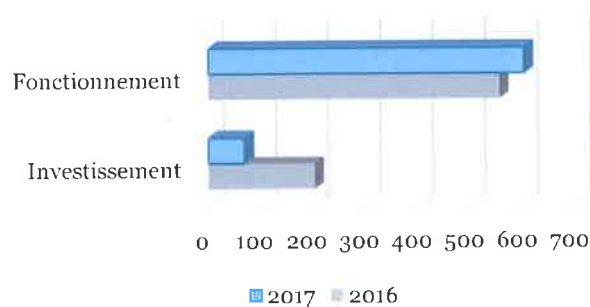
La réalisation atteint pour la seconde année un taux record de près de 100 %, soit de 99.72%, constante par rapport à 2016, où il représentait 99.91 %

Ces recettes intègrent 14 M€ de CVAE supplémentaire perçue au titre de la compétence transports. Ainsi, après retraitement de ce montant, la réalisation est portée à 588.446 M€ et l'augmentation ramenée à 31.847 M€, soit 5.72 %.

Elles sont composées des produits fiscaux provenant de la fiscalité directe et indirecte, des dotations de l'Etat et des recettes sectorielles.

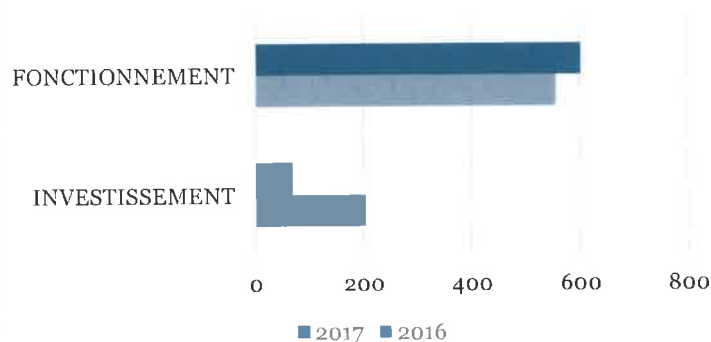
	2016	2017
Fiscalité et dotations	522,311	545,536
Opérations financières	8,044	7,995
Recettes sectorielles	26,244	48,915
Total	556,599	602,446
<i>Evolution en M€</i>		45,847
<i>Evolution en %</i>		8,24%

Evolution des recettes non retraitées par section

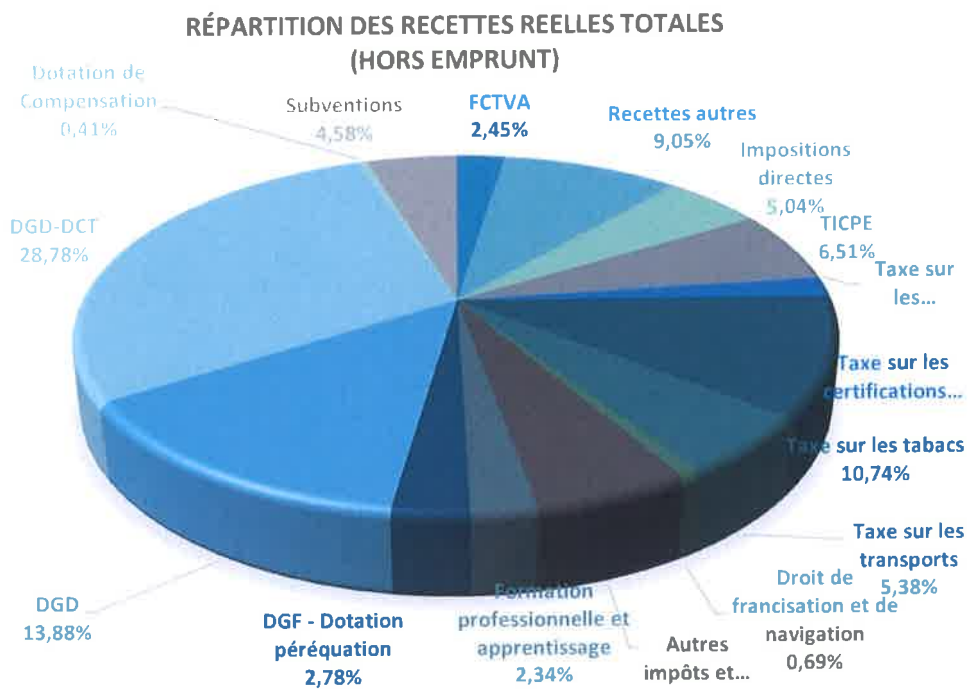


Après retraitement	2016	2017
Fiscalité et dotations	522,311	531,536
Opérations financières	8,044	7,995
Recettes sectorielles	26,244	48,915
Total	556,599	588,446
<i>Evolution en M€</i>	18,233	31,847
<i>Evolution en %</i>	3,39%	5,72%

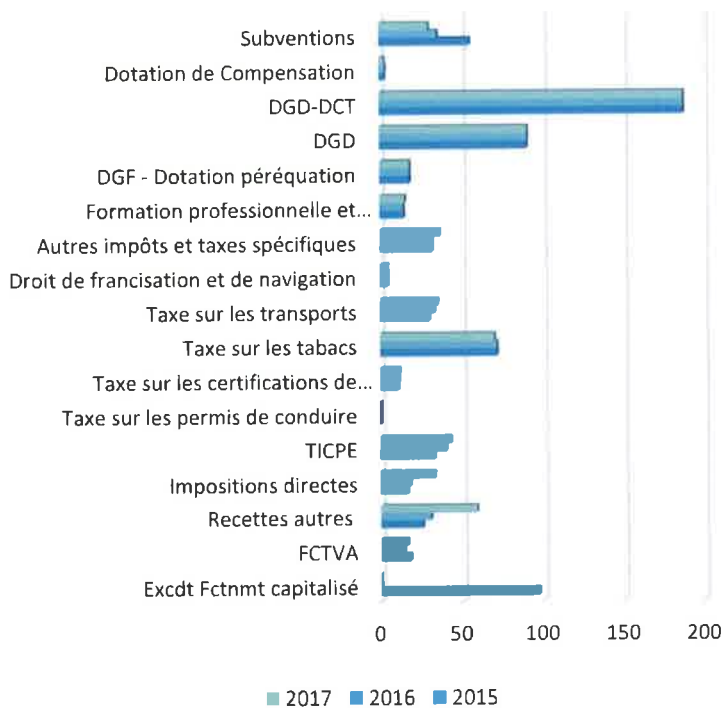
Evolution des recettes retraitées par section



La structure des recettes réelles totales hors emprunt est présentée dans le graphe ci-dessous :

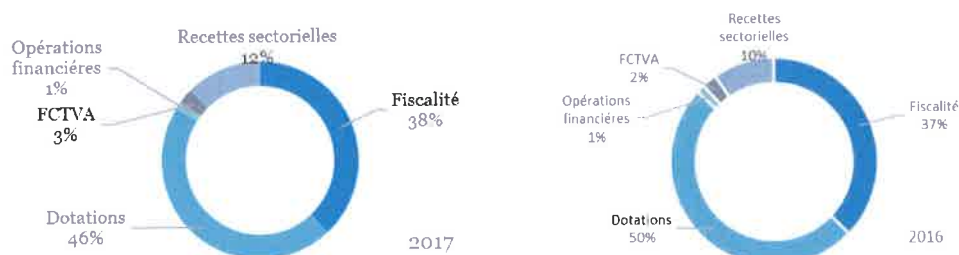


Répartition des recettes réelles totales (hors emprunt)
en M€



La structure est assez comparable à celle de 2016. On peut noter à la marge les modifications suivantes :

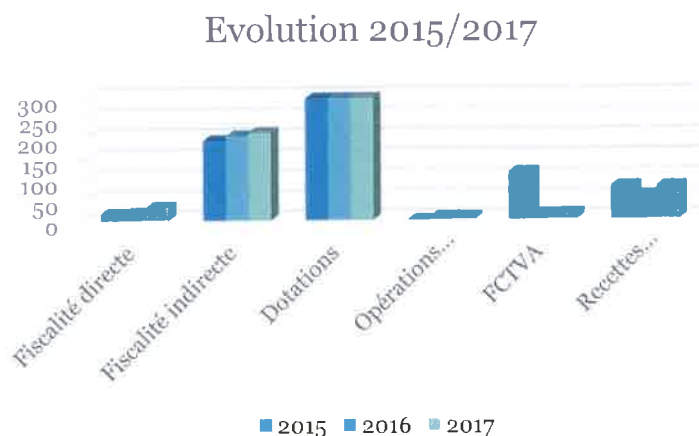
- La part des recettes sectorielles progresse de 2 points,
- Les impositions indirectes progressent de 1 point,
- La part des dotations baisse légèrement.



Par catégorie, le graphique met en évidence trois tendances :

- La stabilité des dotations de l'état, du FCTVA et des opérations financières ;
- L'augmentation des impositions indirectes;
- L'augmentation significative des recettes sectorielles chiffrée à hauteur de 23 M€.
- Sans retraitement, l'augmentation des impositions directes.

Ces points feront l'objet d'une analyse détaillée dans les chapitres qui suivent.



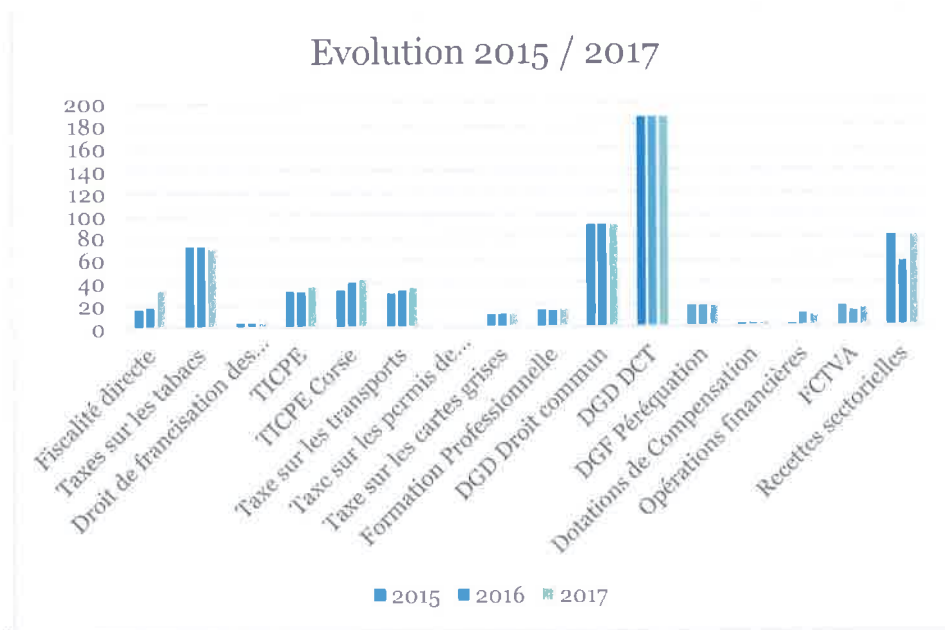
Produits	2015	2016	2017	Evolutio 2017/2016 en M€	Evolutio 2017/2016 en %
Fiscalité directe	16,223	18,019	32,720	14,701	81,59%
Taxes sur les tabacs	71,409	71,332	69,771	-1,561	-2,19%
Droit de francisation des navires	4,527	4,545	4,477	-0,068	-1,50%
TICPE	31,694	31,824	36,256	4,433	13,93%

TICPE Corse	32,590	39,742	42,297	2,555	6,43%
Taxe sur les transports	29,790	32,898	34,932	2,034	6,18%
Taxe sur les permis de conduire	0,205	0,221	0,212	-0,008	-4,07%
Taxe sur les cartes grises	10,760	11,229	11,476	0,247	2,20%
Formation Professionnelle	14,423	14,188	15,214	1,026	7,23%
DGD Droit commun	89,917	90,163	90,146	-0,016	-0,02%
DGD DCT	186,999	186,999	186,999	0,000	0,00%
DGF Péréquation	18,040	18,040	18,040	0,000	0,00%
Dotations de Compensation	2,781	3,110	2,994	-0,116	-3,73%
Opérations financières	2,215	11,311	9,792	-1,519	-13,43%
FCTVA	17,837	13,884	15,930	2,046	14,74%
Recettes sectorielles	80,361	57,389	80,220	22,832	39,78%
Total	609,771	604,894	651,476	46,582	7,70%

Globalement, on observe une augmentation des recettes, + 46,582 M€, soit +7,70 %, comparée à une quasi stabilité actée en 2016, posant la question d'une réforme en profondeur pour dégager de nouvelles marges de manœuvres.

Cependant, alors que la quasi-totalité des produits évoluent sensiblement, comme les dotations, les permis de conduire, la taxe de francisation des navires, on note des progressions significatives par produit ou par catégorie. La plus forte progression est enregistrée au niveau des recettes sectorielles qui accusent une hausse de près de 23 M€.

Plusieurs produits issus de la fiscalité directe et indirecte sont en hausse, il s'agit en particulier de la TICPE qui augmente de 7.3 M€, de la taxe sur les transports pour 3.1 M€, les autres produits restant stables. L'attribution du fonds de soutien contribue à l'augmentation substantielle des produits financiers. Enfin, le FCTVA augmente de 3 M€ en rapport avec les investissements réalisés en maîtrise d'ouvrage directe.



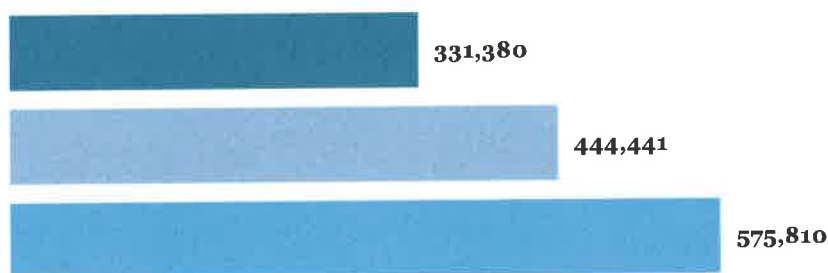
2) Les recettes d'ordre :

Elles sont réalisées à hauteur de 66,62 % pour un montant de 331,380 M€ en baisse de 113,061 M€, soit 25,44 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 444.441 M€.

Un chapitre est consacré à ces mouvements d'ordre (Voir chapitre I à la page 146).

Evolution des recettes d'ordre totales

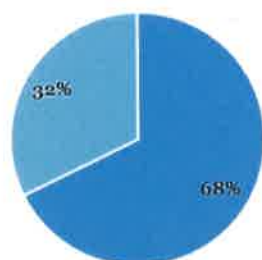
■ 2017 ■ 2016 ■ 2015



Elles se répartissent par section conformément au graphe ci-dessous, à hauteur de 224,708 M€ en section d'investissement soit 68 %, et 32 % en section de fonctionnement pour un montant de 106,672 M€. Elles intègrent, en investissement, au compte 1068 l'excédent de fonctionnement capitalisé, comptabilisé à hauteur de 56,133 M€.

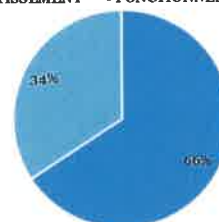
Répartition des recettes d'ordre 2017 par section

■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

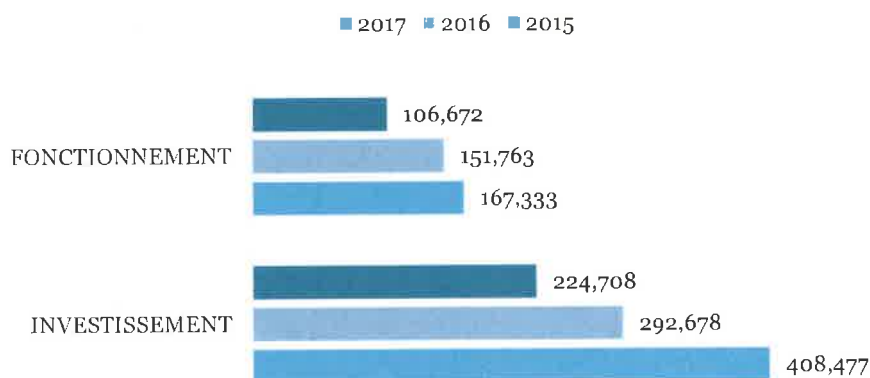


Répartition des recettes d'ordre 2016 par section

■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

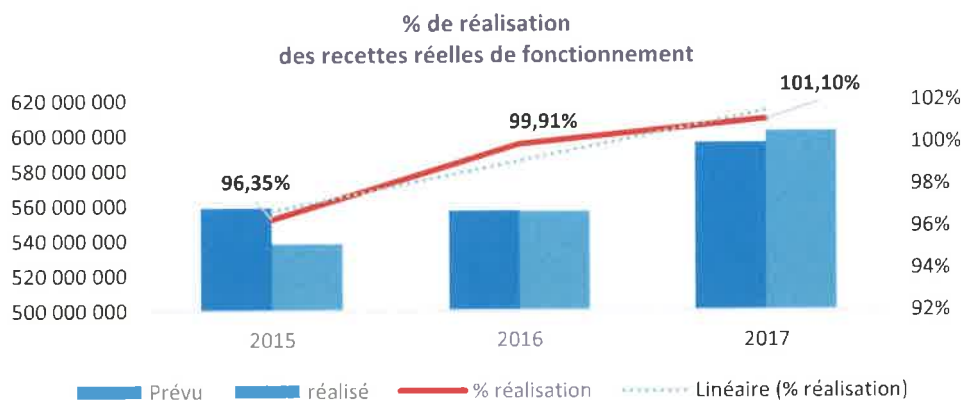


Evolution des recettes d'ordre par année et par section



II. Les recettes réelles de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 602,446 M€ et présentent une augmentation de 45,847 M€ soit 8,24 % comparées à 2017 comptabilisées à hauteur de 556.599 M€.



Elles intègrent une part de CVAE supplémentaire d'un montant de 14 M€, versée au titre de la compétence « transports » transférée en 2017 des départements.

Ainsi à périmètre constant, le montant des recettes réelles de fonctionnement est ramené à 588,446 M€ et l'augmentation corrigée à +31,847 M€, soit +5,72 %.

Sans retraitement, preuve de la sincérité des inscriptions de recettes prévues au budget 2016, la réalisation atteint pratiquement les 100 % pour s'établir à 99.91 % du montant prévu contre 96.35 % l'an dernier et 96.35 % en 2015.

Elles se répartissent de la façon suivante :

	2016			2017			Evol. 2017/2016	
	Prévu	Réalisé	% réel	Prévu	Réalisé	% réel	En M€	En %
Ventilées	32,30	26,24	81,24%	48,889	48,915	100,05%	22,67	86,38%
Non Ventilées	524,79	530,36	101,06%	546,996	553,531	101,19%	23,18	4,37%
Total	557,10	556,60	99,91%	595,886	602,446	101,10%	45,85	8,24%

Les opérations ventilées :

Elles intègrent les recettes sectorielles et enregistrent une forte évolution d'un montant de 22.67 M€, soit 86.38 %, pour s'établir à 48.915 M€.

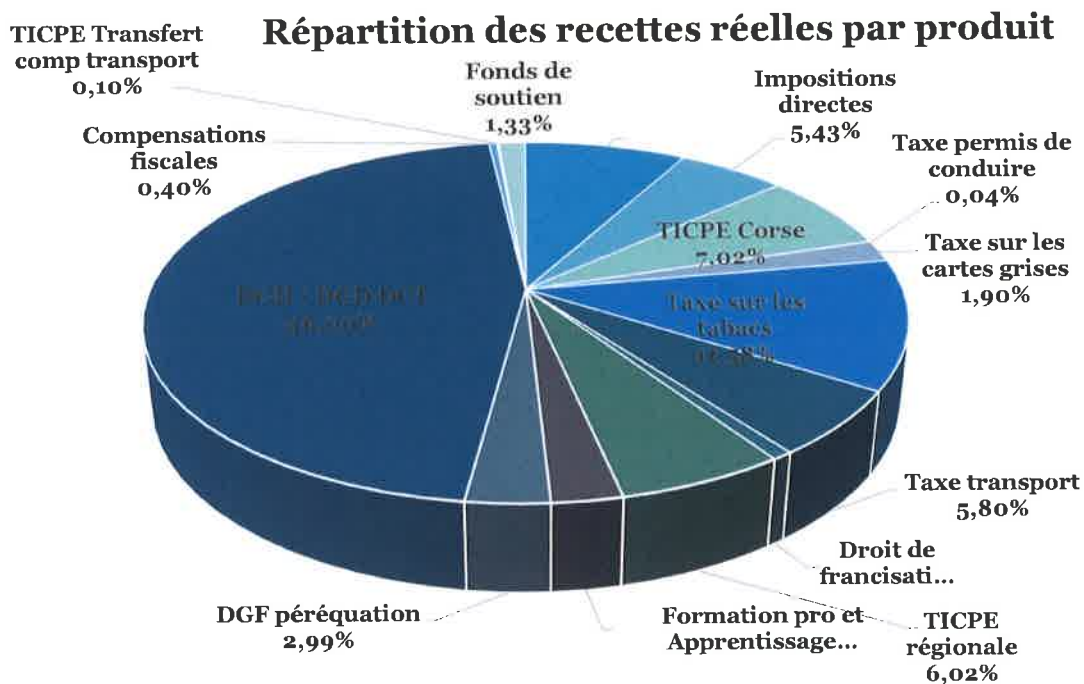
Le taux de réalisation enregistré à 100.05 %, témoigne de la sincérité budgétaire. Il est en nette amélioration et comptabilise 18.81 points de plus par rapport à 2016 (81.24 %) et près de 26 points par rapport à 2015.

Les opérations non ventilées :

Elles regroupent la fiscalité directe et indirecte et les dotations de l'Etat. Elles présentent une hausse significative évaluée à près de 23 M€, soit + 4.37 %, avec une réalisation qui s'élève à 553.531 M€. Le taux de réalisation enregistré dépasse les 101 %, ce qui représente un volume de + 6.535 M€ par rapport à la prévision établie sur une base prudentielle. Le niveau de recouvrement de certaines taxes perçues au titre de la fiscalité indirecte est à l'origine de cette évolution. Il s'agit en particulier des versements au titre de la formation professionnelle (+1.7 M€), la taxe sur les transports (+0.9 M€), la TICPE régionale (+2.7M€), la taxe sur les cartes grises (+0.5 M€) et la taxe sur les permis de conduire (0.06 M€).

1) La structure des recettes de fonctionnement :

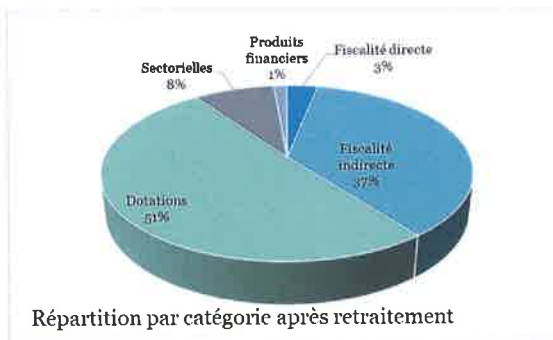
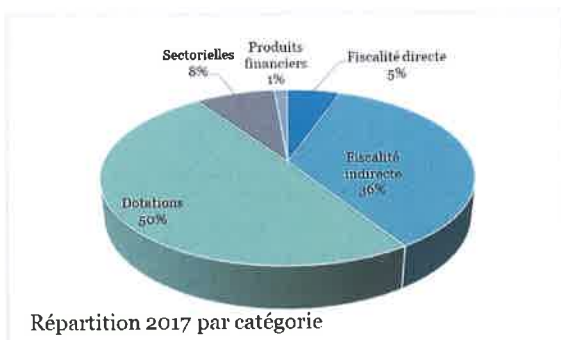
La ventilation de ces recettes par produit est consignée dans le graphique ci-après :

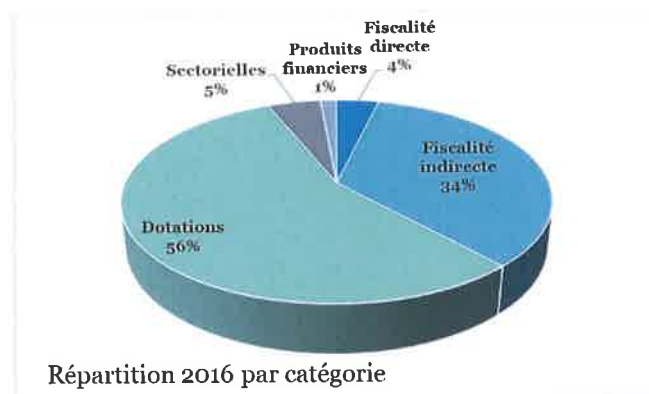


Elles se répartissent en 5 grandes catégories :

- La fiscalité directe
- La fiscalité indirecte
- Les dotations
- Les sectorielles
- Les produits financiers

	2016	2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 M€
Fiscalité directe	21,129	32,720	54,86%	11,591
Fiscalité indirecte	191,791	214,636	11,91%	22,845
Dotations	309,39	298,180	-3,62%	-11,21
Sectorielles	26,244	48,915	86,39%	22,671
Produits financiers	8,044	7,995	-0,61%	-0,049
TOTAL	556,598	602,446	8,24%	45,848





La structure des recettes réelles de fonctionnement établie par catégorie n'évolue qu'à la marge.

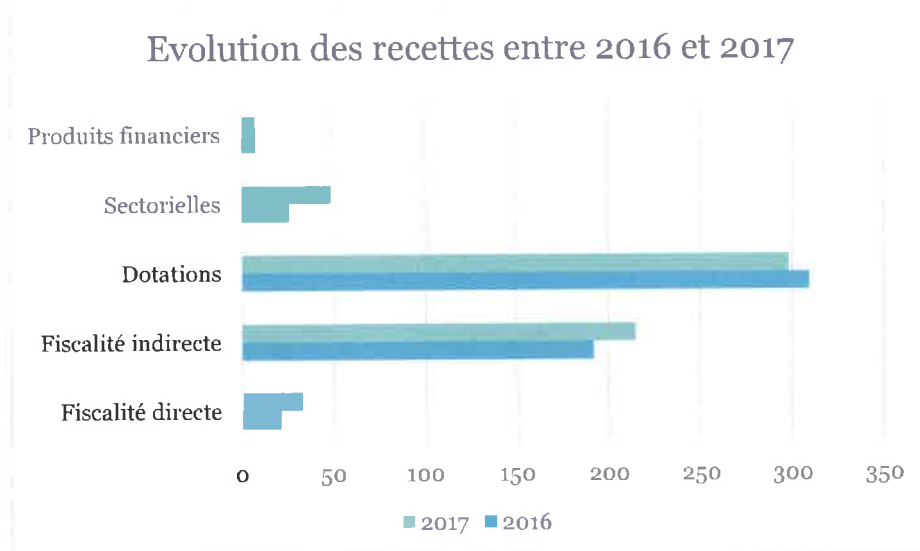
La part prépondérante des dotations de l'Etat est, à un point près, toujours aussi évidente se situant autour des 50 % mais perd 5 points par rapport à 2016, concomitamment à la baisse constatée qui représente un volume de 11 M€. Elles s'élèvent à 298,18 M€ et intègrent notamment les sommes perçues au titre de la formation professionnelle qui s'élèvent à 15,2 M€.

Les impositions indirectes constituent le deuxième poste de recettes représentant entre 36 et 37 % des recettes réelles totales de fonctionnement, pour un produit correspondant d'un montant de 214,636 M€, en augmentation de 22,845 M€ (+11,9%).

Les impositions directes en augmentation de 54,86 % (11,591 M€) s'établissent à 32,720 M€ et représentent 5 %. Cette augmentation est induite par la part de CVAE supplémentaire. Après retraitement, la fiscalité directe accuse une baisse de 2,4 M€, soit 11,4%.

La part des recettes sectorielles augmente de 3 points passant de 5 à 8%, de même que leur volume qui s'établit à 48.915 M€ contre 26.244 M€ en 2016, soit +22.671 M€.

La part des opérations financières constituées essentiellement du fonds de soutien aux emprunts toxiques, reste stable à 1% pour un volume de 7,995 M€.



2) Les recettes non ventilées :

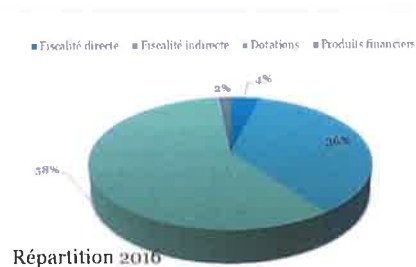
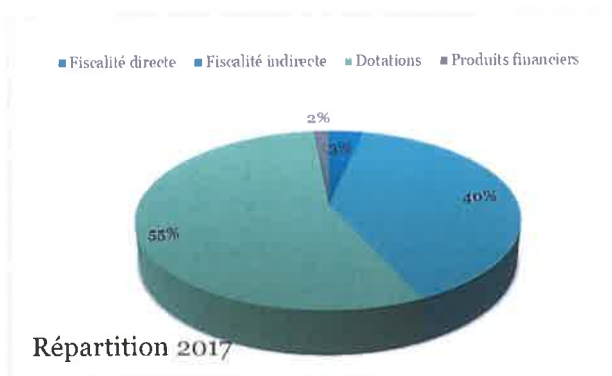
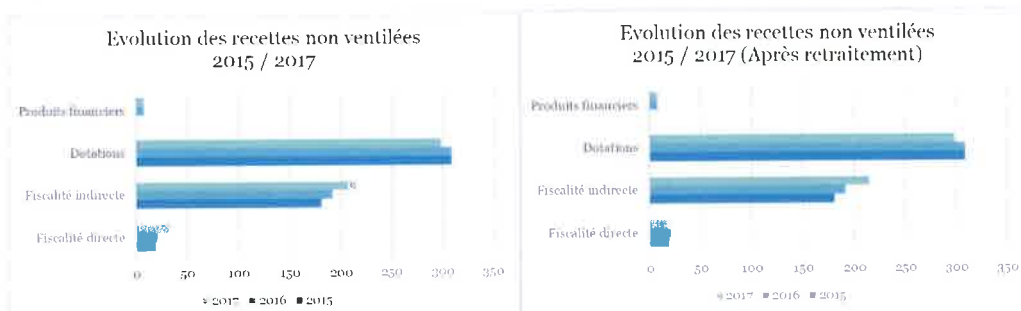
Elles représentent un volume de 553.531 M€, et sont à la hausse de 23.177 M€, soit 4,37 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 530.355 M€. Elles sont constituées par la fiscalité directe et indirecte, les dotations de l'Etat et les charges financières.

	2016	2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 M€
Fiscalité directe	21,129	32,720	54,86%	11,591
Fiscalité indirecte	191,791	214,636	11,91%	22,845
Dotations	309,390	298,180	-3,62%	-11,21
Produits financiers	8,044	7,995	-0,61%	-0,049
TOTAL	530,354	553,531	4,37%	23,177

Après retraitement du montant de la part de CVAE impactant la fiscalité directe, l'augmentation est ramenée à 9,177 M€, soit 1,73%.

Après retraitement	2016	2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 M€
Fiscalité directe	21,129	18,720	-11,40%	-2,409
Fiscalité indirecte	191,791	214,636	11,91%	22,845
Dotations	309,390	298,180	-3,62%	-11,21
Produits financiers	8,044	7,995	-0,61%	-0,049
TOTAL	530,354	539,531	1,73%	9,177

Leur répartition et leur évolution sont présentées dans les graphiques ci-dessous :



a) Fiscalité directe :

Elle représente 5.43 % des recettes totales (hors emprunt) et 5.89 % des recettes réelles de fonctionnement, part en augmentation par rapport à 2016 où elle représentait respectivement 3,49 et 3,80%. Cette ressource intègre les produits de fiscalité directe en augmentation de la part de CVAE supplémentaire, et la garantie des ressources liées à la réforme de la Taxe professionnelle.

Depuis 2012, suite à cette réforme, les recettes fiscales directes des régions regroupent :

- La Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
- Les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- La Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)

Concernant plus particulièrement le FNGIR, il est à noter que ce dernier constitue avec la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP), les deux dispositifs mis en œuvre pour compenser intégralement la suppression de la Taxe Professionnelle.

Comptablement la DCRTP est inscrite dans les dotations de compensation. Aussi et même si la recette issue de la DCRTP est liée à la fiscalité directe, elle fait partie intégrante des dotations de compensations versées par l'Etat aux collectivités.

Dans un souci de concordance entre la maquette budgétaire et le présent rapport, elle sera reprise dans la partie compensation.

Fiscalité directe	2016	2017	Evolution n-1 en M€	Evolution n-1 %
CVAE	13,810	28,520	14,710	106,52%
IFER	2,670	2,650	-0,020	-0,75%
FNGIR	1,550	1,550		0,00%
TOTAL	18,020	32,720	14,690	81,58%

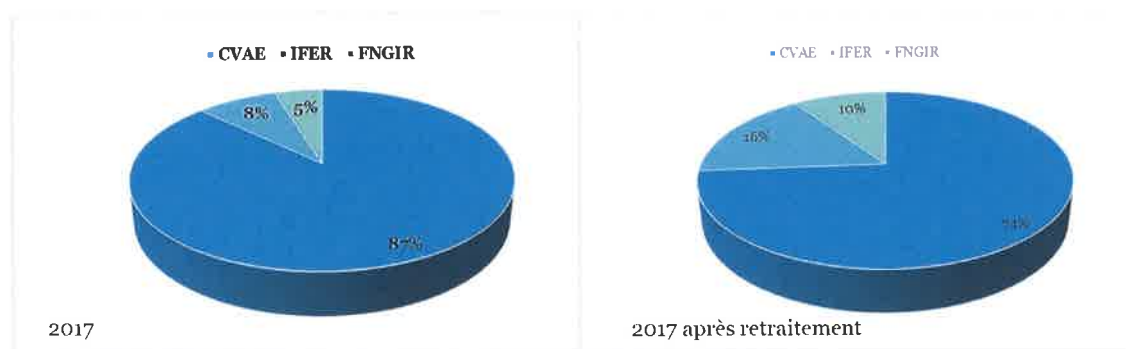
Le produit de la fiscalité directe s'élève donc à 32.72 M€ en augmentation de plus de 82 % par rapport à 2016 où il s'établissait à 18.02 M€. L'augmentation est concentrée sur la CVAE en lieu avec la part supplémentaire.

Le taux de réalisation est de 99.96 % témoignant d'une inscription sincère des recettes.

Fiscalité directe après retraitement	2016	2017	Evolution n-1 en M€	Evolution n-1 %
CVAE	13,810	14,520	0,710	5,14%
IFER	2,670	2,650	-0,020	-0,75%
FNGIR	1,550	1,550	0,000	0,00%
TOTAL	18,030	18,720	0,690	3,83%

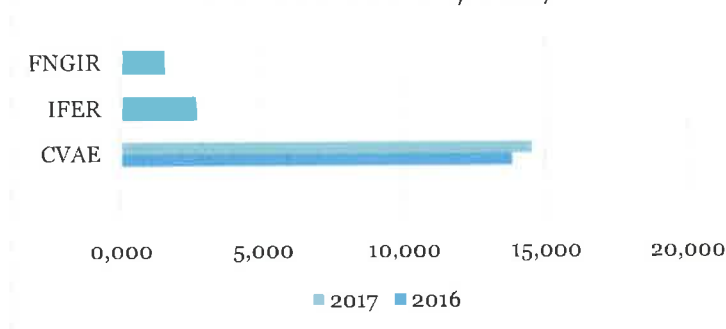
Après retraitement le produit de fiscalité directe présente une augmentation de 0,690 M€, soit 3,83 %.

La répartition des recettes fiscales directes énoncées précédemment s'établit conformément au tableau et graphe ci-dessous faisant apparaître la part prépondérante du produit de CVAE représentant entre 87 et 78 % après retraitement.



Les produits évoluent conformément au graphique ci-dessous :

Evolution 2016 / 2017



➤ La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : CVAE

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est un des deux volets, avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la contribution économique territoriale (CET) acquittée par les entreprises en remplacement de la taxe professionnelle. Alors que la CFE n'est perçue que par le bloc communal, la CVAE est perçue par les trois niveaux de collectivités suivant une répartition réformée par la loi de finances 2016.

Afin d'accompagner les transferts de compétences entre les départements et les régions résultant de la NOTRE, la part de CVAE revenant aux régions a été portée de 25 % en 2016 à 50 % en 2017, corrélativement la part revenant aux départements a été ramenée de 48.5% à 23.50%.

Cette taxe est acquittée par les entreprises non agricoles dont le chiffre d'affaire est supérieur à 152.500 €. Le montant brut de la cotisation est égal à 1.5% (taux unique national) de la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise, plafonnée selon les cas à 80 % ou 85 % du chiffre d'affaires.

La CTC a perçu en 2017 28.52 M€, soit une hausse de 14.71 M€ (+106.56 %). Le taux de réalisation de cette recette est de 100 %.

Ce produit a été ponctionné à hauteur de 5.01 M€ dont 3.47 M€ au titre du fonds de péréquation de la CVAE et 1.54 M€ au titre de la contribution au redressement des comptes publics. Pour mémoire en 2016, la ponction était supérieure et arrêtée à 8,303 M€ répartie à hauteur de 0,805 au titre du fonds et péréquation et 7.498 M€ au titre de la contribution au redressement des comptes publics. La DGF forfaitaire réduite à néant ne peut plus absorber la diminution.

➤ L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : IFER

Ce produit est quasi stable, compte tenu de la base peu évolutive, il est réalisé à hauteur de 2.65 M€ contre 2.67 M€ en 2016, avec un taux de réalisation de 99.53 %.

➤ La garantie individuelle de ressources : FNGIR

Produit figé depuis 2013, le montant encaissé au titre de 2017 s'élève à 1.5 M€ avec une réalisation de 100%.

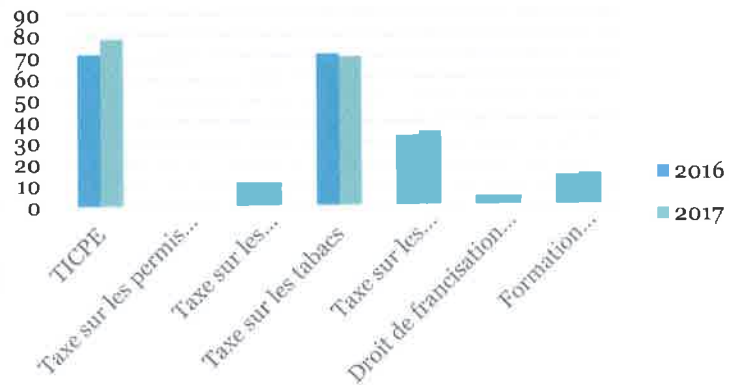
b) La fiscalité indirecte :

L'ensemble de ces produits représente 35.62 % des recettes totales hors emprunt et 38.65 % des recettes réelles de fonctionnement avec un volume de 214.636 M€. La réalisation dépasse de 5.586 M€ la prévision qui s'établit à 102.67 %, contre 102.58 % en 2016.

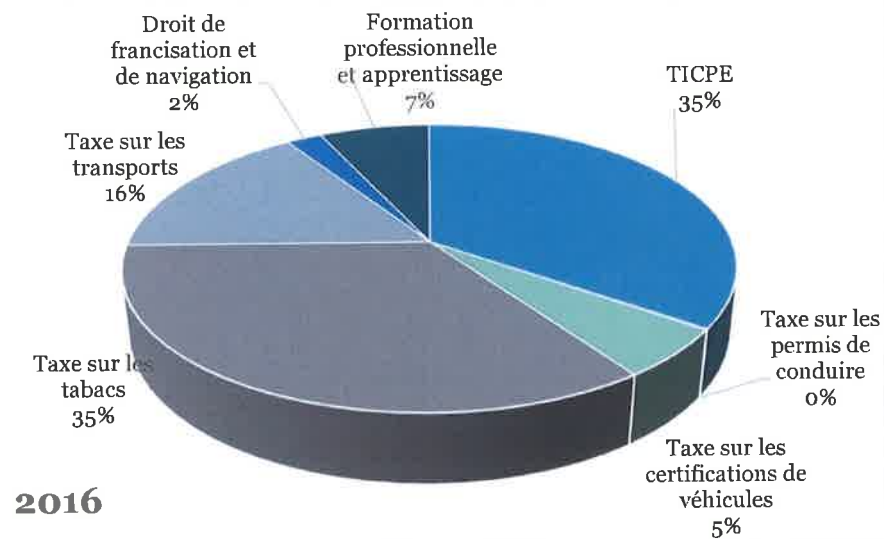
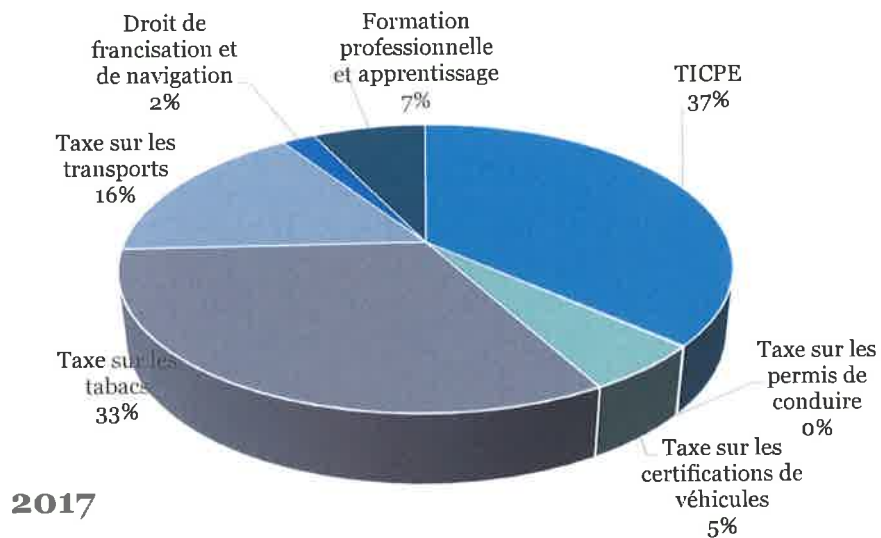
Le dynamisme de certaines taxes contribue, une année de plus, à l'augmentation du produit à hauteur de + 8.66 M€, soit près de 4.2%. Cette progression impactant essentiellement la TICPE et les transports est constante depuis 2015 comme l'atteste le tableau ci-dessous, avec une augmentation moyenne sur la période 2015/2017 de 9.85 %.

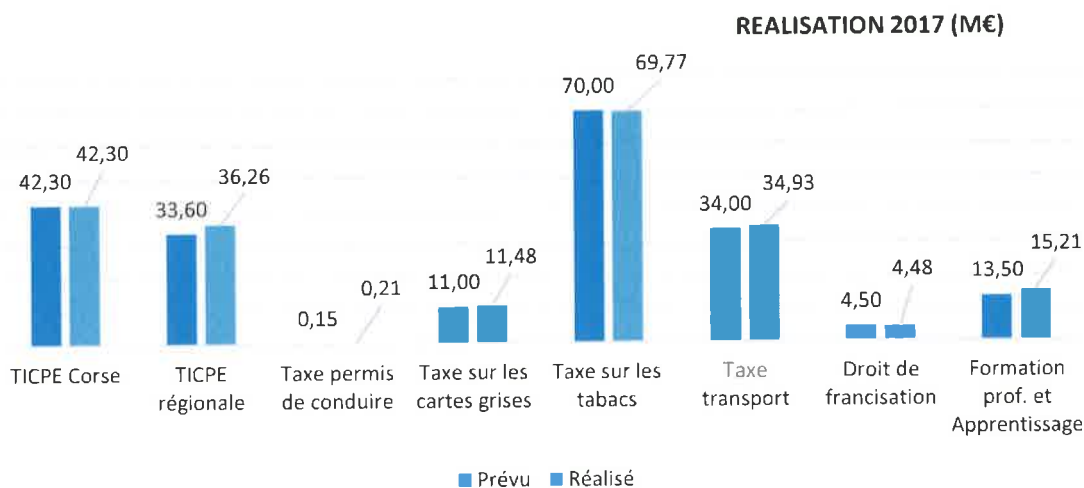
Fiscalité indirecte	2016	2017	Evolution 2017/2016 en M€	Evolution 2017/2016 en %
TICPE	71,570	78,553	6,983	9,76%
Taxe sur les permis de conduire	0,220	0,212	-0,008	-3,64%
Taxe sur les certifications de véhicules	11,230	11,476	0,246	2,19%
Taxe sur les tabacs	71,330	69,771	-1,559	-2,19%
Taxe sur les transports	32,900	34,932	2,032	6,18%
Droit de francisation et de navigation	4,550	4,477	-0,073	-1,60%
Formation professionnelle et apprentissage	14,190	15,215	1,025	7,22%
TOTAL Fiscalité Indirecte	205,990	214,636	8,646	4,20%

Evolution 2016 / 2017



Sept produits la composent, répartis conformément aux graphes ci-dessous :





➤ Les Tabacs :

	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016 M€	Evolution 2017/2016 %
Taxe sur les tabacs	71,41	71,33	69,77	-1,56	-2,19%
Evolution moyenne 2015/2017				-1,64	-2,29%

La taxe sur les tabacs enregistre un montant de 69.77 M€, en diminution par rapport à 2016. Elle représente 32.51 % de la fiscalité indirecte, 11.58 % des recettes réelles de fonctionnement et 12.56% des recettes totales hors emprunt.

L'alignement sur le taux national, qui devait intervenir en 2016, a été repoussé par un amendement à l'Assemblée Nationale. Le taux réduit (57%) est maintenu, pour le moment, jusqu'au 31/12/2020.

➤ La taxe sur les cartes grises :

	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016 M€	Evolution 2017/2016 %
Taxe sur les cartes grises	10,76	11,23	11,48	0,25	2,20%
Evolution moyenne 2015/2017				0,72	6,66%

Elle est exigible sur les certificats d'immatriculation des véhicules délivrés dans le ressort territorial de la Corse. Cette taxe, figée à 27 €/cheval fiscal avec une disposition particulière de gratuité pour les véhicules à énergie propre, conserve son aspect attractif vis-à-vis des régions continentales car son prix demeure le plus bas comparé au tarif moyen au plan français qui s'établit à 41.95€.

Une légère hausse est constatée pour 2017. Le produit s'élève à 11.48 M€ cette année contre 11.23 M€ l'an dernier, soit + 2.20 %. Elle est réalisée à 104.32 % contre 102.35 % l'an dernier.

Cette taxe est plutôt volatile et difficilement lisible car basée sur le marché des véhicules neufs et d'occasion. Il est difficile d'en prévoir le montant et de définir sa hausse ou sa baisse d'un exercice sur l'autre. Cependant, sur la période 2015/2017, on enregistre une évolution moyenne de +6.66 %.

Elle représente cependant un montant non négligeable qui pèse pour près de 2% sur les recettes réelles de fonctionnement.

➤ La taxe sur les permis de conduire :

	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016 M€	Evolution 2017/2016 %
Taxe sur les permis de conduire	0,20	0,22	0,21	-0,01	-3,77%
	Evolution moyenne 2015/2017			0,01	3,73%

Cette taxe est instaurée dans cinq collectivités (Corse, Réunion, Guyane, Martinique et Mayotte) avec des tarifs variant de 25 € (Mayotte) à 69 € (Réunion). Le tarif insulaire a été établi à 33 €.

En très légère baisse par rapport à 2016, son produit s'établit à 0.21 M€ et, atteint une réalisation de 141.5 % dépassant la prévision de 0.062 M€.

➤ La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers : TICPE

	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016 M€	Evolution 2017/2016 %
TICPE Corse	32,59	39,74	42,30	2,56	6,43%
TICPE LRL	31,69	31,82	36,26	4,43	13,93%
	Evolution moyenne 2015/2017			14,27	22,20%

La T.I.C.P.E. perçue se décompose actuellement en deux parts :

- La TICPE spécifique à la Corse, perçue au titre du droit à compensation des charges transférées, son produit correspond à un prélèvement annuel de 26% sur l'ensemble des recettes de l'Etat perçues sur le territoire insulaire au titre de la TICPE

Le produit constaté en 2017 qui s'élève à 42.30 M€ enregistre une forte augmentation de l'ordre de 2.56 M€, soit +6.43 %. Cette augmentation est liée à la contribution climat énergie qui a instauré une nouvelle taxation des carbones.

L'augmentation moyenne entre 2015 et 2017 se situe autour de 29 %.

- La part « modulation LRL » (Liberté et Responsabilité Locales) correspond à une fraction destinée à financer les transferts de compétences prévus par la loi LRL, les lois MAPTAM et NOTRe.

Depuis 2006, les régions reçoivent donc une fraction de tarif de la taxe acquittée sur les volumes de gazole et de supercarburants distribués sur leur territoire à des consommateurs finals.

Les régions disposaient depuis 2007 d'un pouvoir de modulation de la fraction régionale que la Corse n'a jamais actionné pour ne pas pénaliser les ménages, du fait du niveau du prix des carburants déjà élevé.

La loi de Finances pour 2016 (art.89) a mis fin à ce dispositif de modulation en généralisant à l'ensemble des régions la majoration du tarif (Corse comprise).

	Consommation hl	Fraction tarif €/hl	Modulation région €/hl	Fraction totale tarif région €/hl
Gazole	2 118 716	9,81	1,15	10,96
SP 95 & 98	871 630	13,88	1,77	15,65

Ainsi, le produit 2017 perçu au titre de la fraction totale de tarif s'est élevé à 36.26 M€ pour une consommation totale de 2 990 346 hl, en forte augmentation (+13.93 %) par rapport à 2016 où il s'établissait à 31.82 M€.

Considérée dans sa globalité, la TICPE représente le produit le plus dynamique de la fiscalité indirecte avec une évolution entre 2015 et 2017 de plus de 22% et un taux de réalisation sur l'année de près de 103.5%.

→ Le montant de la T.I.C.P.E. perçue au titre de la compensation d'un tiers de la DGD Formation Professionnelle s'est élevé à 3.554 M€, en baisse de 2.55% par rapport à 2016 où elle s'établissait à 3.648 M€.

	2015	2016	2017	Evol n-1 M€	Evol n-1 %
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage	0,71	0,72	0,69	-0,03	-4,21%
TICPE FPA	1,47	1,47	1,47	0,00	-0,18%
TICPE Prime employeur apprentis	1,99	1,46	1,40	-0,06	-4,13%
TICPE Formation pro et apprentissage	4,17	3,65	3,55	-0,09	-2,55%
Evolution 2015/2017				-0.61	-14.67%

L'addition des trois TICPE, représente cette année 14.79 % des recettes réelles de fonctionnement et 13.63% des recettes réelles totales hors emprunt.

➤ La taxe sur les transports :

	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016 M€	Evolution 2017/2016 %
Taxe sur les transports	29,79	32,90	34,93	2,03	6,18%
Evolution moyenne 2015/2017				5,14	17,26%

Le produit de cette taxe est en nette augmentation cette année. Elle s'établit à 34.93 M€ contre 32,90 M€ l'an dernier, soit +2.03M€ représentant + 6.18%, évolution comparable à celle de 2016. L'évolution moyenne sur la période 2015/2017 s'établit à 17.26 % résultat d'une fréquentation touristique en augmentation de + 9.20 % sur la même période.

	Nombre passagers hors croisiéristes		Trafic total	Evolution Nombre	Evolution
	Maritime	Aérien			
2015	4 025 144	3 456 814	7 481 958	+ 54 047	0,73%
2016	4 058 540	3 670 337	7 728 877	+ 246 919	3,30%
2017	4 144 614	4 025 727	8 170 341	+ 441 464	5,71%
	Evolution trafic 2015/2017			+ 688 383	9,20%

Cette taxe est indexée sur la conjoncture économique car elle est calculée en fonction du nombre de passagers sur les lignes maritimes et aériennes venant vers l'île.

Le tarif de cette taxe, inchangé depuis 1991, peut être modulé selon le mode de transport utilisé et la distance parcourue. Il est fixé par l'Assemblée de Corse dans la limite de 4.57€ par passager. Un changement de tarif impliquerait une modification législative. A titre indicatif, un plafonnement à 5 € rapporterait 3 M€ supplémentaires par an.

Le taux de réalisation est de 102.74 %. En effet la prévision a été établie sur la base de la fréquentation 2016 arrêtée par l'observatoire régional des transports.

A ce titre, il convient de noter qu'au regard des données diffusées par le même observatoire qui affiche un nombre total de voyageurs de 8 170 341 sur l'année 2017, le produit encaissé est inférieur de 2.407 M€ au produit attendu qui pourrait s'élever à 37,34 M€.

Le niveau de recouvrement constaté ces dernières années, consigné dans le tableau ci-dessous, interpelle.

	Trafic total <i>Hors croisiéristes</i>	Produit attendu	Produit perçu	Delta entre réalisation et attendu
2015	7 481 958	34 192 548,06	29 789 986,38	4 402 561,68
2016	7 728 877	35 320 967,89	32 898 096,12	2 422 871,77
2017	8 170 341	37 338 458,37	34 931 803,64	2 406 654,73

Aussi, en raison de la constatation du faible rendement de cette taxe au regard du trafic de passagers, un rapport rendu par le professeur CASTAGNEDE en 2014 a préconisé dans un premier temps, une modification du régime de recouvrement et des règles de constatation de la taxe par une intervention sur la base d'une proposition de loi ou d'un amendement à un projet de loi de Finances.

Dans un second temps, le Président du Conseil exécutif a adressé un courrier au préfet afin de l'alerter sur la situation préoccupante à laquelle est confrontée la Collectivité, fortement pénalisée par cette perte de recette, pour qu'il diligente des contrôles. Cette taxe est constatée et recouvrée par les services fiscaux qui assument également le contrôle et l'instruction de son contentieux.

Transports de voyageurs en Corse													
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
2013	200 928	192 537	235 676	441 239	671 150	838 764	1 331 880	1 802 985	857 052	437 698	224 753	250 518	7 485 180
2014	198 564	186 036	232 053	442 375	683 792	854 475	1 282 381	1 792 968	832 959	452 325	219 629	250 161	7 427 738
2015	202 274	184 758	216 547	441 675	712 437	798 754	1 317 221	1 780 536	874 233	500 431	202 075	251 881	7 482 822
2016	201 826	198 643	233 015	484 857	659 028	820 676	1 475 040	1 710 735	915 465	536 778	225 415	267 399	7 728 877
Evolution 2013/2014	-1,16%	-3,38%	-1,54%	0,26%	1,88%	1,87%	-3,72%	-0,56%	-2,81%	3,34%	-2,28%	-0,13%	-0,77%
Evolution 2014/2015	1,87%	-0,69%	-6,68%	-0,16%	4,19%	-6,52%	2,72%	-0,69%	4,56%	-10,64%	-7,99%	0,68%	0,74%
Evolution 2015/2016	-0,22%	7,52%	7,60%	9,78%	-7,50%	2,74%	11,98%	-3,92%	4,72%	7,26%	11,55%	6,16%	3,29%

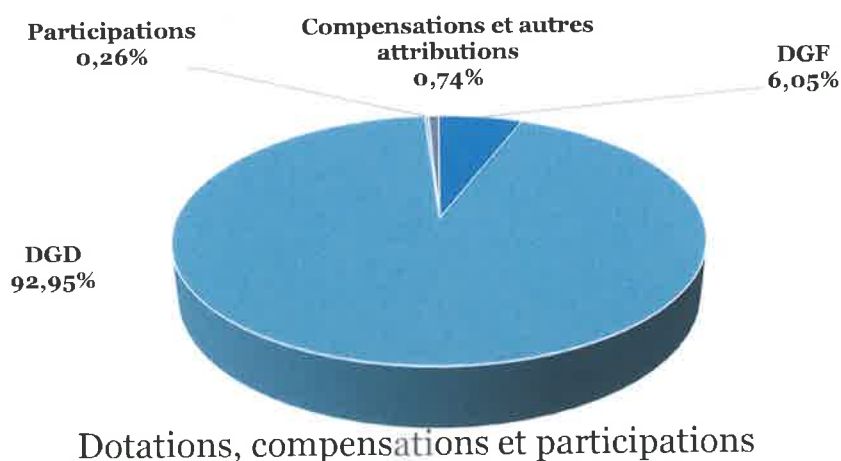
Source observatoire régional des transports de la Corse

c) Les dotations, compensations et autres participations :

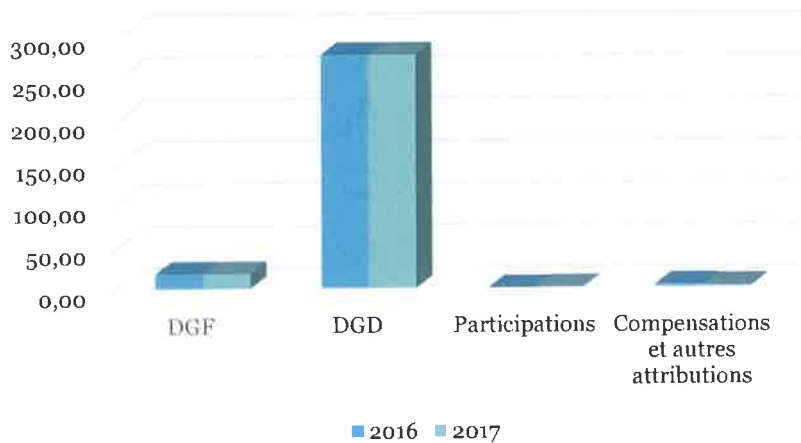
La part importante occupée par ces produits tant au niveau des recettes totales (49,5 %,) que des recettes réelles de fonctionnement (53,7%), rend la Collectivité d'autant plus vulnérable.

Le bloc « dotations, compensations et autres participations », ventilé conformément au tableau ci-dessous, est réalisé à 100% du montant prévu à hauteur de 298 M€, stable par rapport à 2016.

	2016	2017	Evolution n-1 en montant	Evolution n-1 en %
DGF	18,04	18,04	0,00	0,00%
DGD	277,16	277,15	-0,02	-0,01%
Participations	0,00	0,79	0,79	
Compensations et autres attributions	3,11	2,21	-0,90	-28,99%
Total bloc	298,31	298,18	-0,13	-0,04%



Evolution

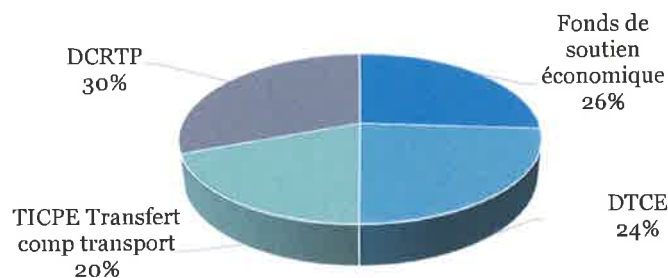


➤ Les participations, compensations et autres attributions :

Les participations, compensations et autres attributions représentent 1% du bloc « dotations, compensations et autres participations » pour volume financier de 2.99 M€ en 2017 contre 3.11 M€ en 2016.

En diminution de -0.04% par rapport à 2016, l'architecture est présentée ci-après :

Architecture des Participations, Compensations et Autres Attributions



La Dotation Carrée « Dotation pour transfert de Compensations d'exonérations »

Jusqu'en 2010, les régions profitaient d'allocations compensatrices qui étaient là pour compenser les exonérations de fiscalité directe locale décidées par l'Etat (Plusieurs taxes étaient concernées : la taxe d'habitation, la taxe professionnelle, les taxes foncières).

En 2011, avec la réforme de la taxe professionnelle, l'Etat a créé la dotation « DTCE » remplaçant les diverses allocations compensatrices.

Cette dotation est soumise depuis 2011 au rôle de variable d'ajustement, et baisse d'exercice en exercice. Pour 2017 le produit perçu s'élève à 0.72 M€ en diminution de 0.5 M€ par rapport à 2016.

	2016	2017	Evol n-1 En M€	Evol n-1 En %
DTCE	1,21	0,72	-0,50	-41,09%

La Dotation de Compensation Réforme de la Taxe Professionnelle DC RTP

Cette dotation est attribuée aux collectivités perdantes de la réforme, elle permet de compenser les pertes de recettes subies globalement par chaque niveau de collectivités au même titre que le FNGIR comptabilisé en fiscalité directe.

Lors de sa mise en place, il était prévu que cette dotation soit figée à sa valeur initiale, mais la loi de finances pour 2017 a intégré cette dotation dans le champ des variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat.

En 2017, le produit perçu s'est élevé à 0.91 M€ en diminution de 0.63 M€ par rapport à 2016.

	2016	2017	Evol n-1 En M€	Evol n-1 En %
DC RTP	1,54	0,91	-0,63	-41,09%

Le Fonds de Soutien Economique

Un fonds de soutien exceptionnel pour renforcer les actions en matière économique a été attribué aux régions par la LF2017 pour une durée de deux ans. Un premier acompte de 0,785 M€ a été perçu en 2017 sur un montant alloué de 1,767 M€.

Le versement du solde devant intervenir en 2018 est conditionné à l'augmentation des dépenses de développement économique entre 2016 et 2017.

➤ La Dotation Globale de décentralisation : DGD

La Dotation Globale de Décentralisation représente, de par son volume financier, une des principales ressources de la collectivité est gelée depuis 2009 et s'établit (hors dotation de formation professionnelle) à 277.146 M€. Elle compense les transferts de compétences de l'Etat et contribue à la continuité territoriale entre la Corse et le Continent. Elle intègre à hauteur de 186.999 M€, au titre de la Dotation de Continuité Territoriale de Corse, une recette qui est affectée à l'Office des transports

La LF2017 prévoyait la prise en compte dans la fraction de TVA de la part de DGD Corse (DCT). Cependant la LF 2018 est revenue sur cette mesure en précisant que seule la DGD de droit commun sera incluse dans cette disposition faisant perdre une dynamique annuelle de l'ordre de 5.6 M€ à la Collectivité de Corse.

Elle représente 46 % des recettes totales, 50 % des recettes réelles de fonctionnement et 94 % des dotations.

➤ La dotation globale de fonctionnement :

Stable depuis 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement s'établit à 18.040 M€. La part de la DGF au sein des recettes totales et des recettes de fonctionnement représente 3 %.

La DGF a deux composantes :

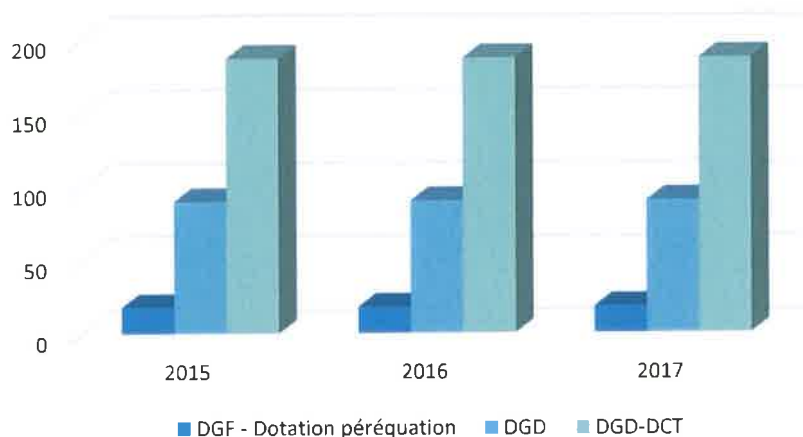
La DGF Forfaitaire :

Intégralement ponctionnée par la Contribution au Redressement des Comptes Publics, son montant est nul.

La DGF péréquation :

Depuis 2012, cette part de la DGF était en constante diminution, à raison de 2 M€ par exercice. En 2016, son montant a été maintenu au niveau de 2015, soit 18.040 M€.

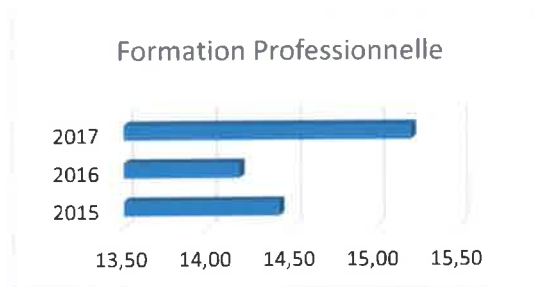
Evolution des Dotations



➤ La contribution au développement de l'apprentissage :

Cette contribution qui s'inscrit en substitution de la dotation générale de décentralisation relative à la formation professionnelle est analysée hors dotation car s'inscrivant comptablement au chapitre 941 de la fiscalité indirecte.

	2015	2016	2017	Evolution n-1 en montant	Evolution n-1 en %
Formation Professionnelle	14,42	14,19	15,21	1,03	7,23%



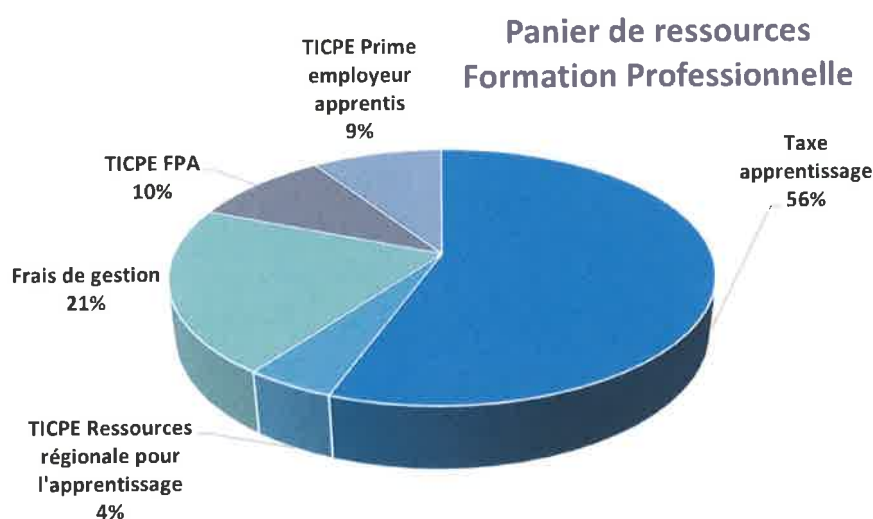
La réforme du financement de l'apprentissage a été initiée par la LF pour 2014, la LFR pour 2013, la loi du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et à la 1ere LFR pour 2014.

Suite à ces différents textes, la Taxe d'apprentissage (0.5% de la masse salariale) et la contribution au développement de l'apprentissage (0.18%) ont fusionné en une unique taxe de 0.68% de la masse salariale. 51 % du produit de cette taxe est affectée aux régions.

De nouvelles recettes issues du pacte de confiance et de responsabilité le 16 juillet 2013 entre l'Etat et les collectivités, sont venues compléter le panier des ressources relatif à la Formation Professionnelle :

- Initialement, la fraction de taxe d'apprentissage attribuée était de 56%. Pour compenser la perte (56% à 51%), une fraction de TICPE appelée TICPE ressources régionale apprentissage a été attribuée aux Régions.
- En 2014, une seconde part de TICPE a été attribuée afin de compenser la formation professionnelle en complément des frais de gestion,
- Et enfin, la loi de finances pour 2014 ayant organisé la suppression de l'indemnité Compensatrice Forfaitaire et son remplacement par une prime à l'apprentissage au périmètre modifié car réservé aux seuls employeurs de moins de 10 salariés.

Elles sont donc composées à hauteur des 2/3 de recettes dynamiques (Frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et le 1/3 restant du transfert d'une fraction de la TICPE



Réalisée à hauteur de 112.7 %, elle s'établit à 15.21 M€, soit une augmentation de 7.23 % représentant un volume de 1.03 M€ réparti comme suit :

	Prévu	Réalisé	% réal.
Taxe Apprentissage	6 720 000,00	8 473 990,00	126,10%
TICPE Apprentissage	593 000,00	691 085,77	116,54%
Frais de gestion	3 105 623,30	3 185 866,90	102,58%
TICPE Formation Pro Apprentis	1 465 616,12	1 465 616,12	100,00%
TICPE Prime Employeur Apprentis	1 619 000,00	1 397 742,00	86,33%
Total	13 503 239,42	15 214 300,79	112,67%

d) Les produits financiers :

Avec un volume de 7.995 M€, ils sont stables par rapport à 2016.

Ils sont comptabilisés au chapitre 943 et sont essentiellement constitués par le second versement de la participation de l'Etat au titre du fonds de soutien institué par la Loi de finances pour aider les collectivités ayant contracté des emprunts structurés à risque.

Pour mémoire, la désensibilisation des deux emprunts toxiques contractés en 2007, a été opérée en 2015 et 2016. Elle a généré un coût de sortie d'un montant de 157 M€, versé au titre de l'indemnité de remboursement anticipé.

Le fonds de soutien est venu financer à hauteur de 104 M€ une partie de ce surcoût, soit 66%, les 34 % restant à la charge de la collectivité.

3) Les recettes ventilées :

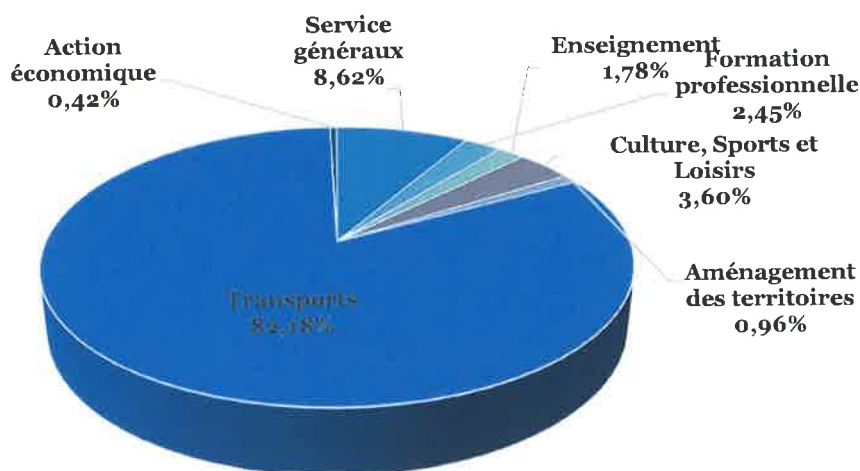
Ces recettes ventilées sur les chapitres fonctionnels correspondent aux recettes perçues dans les différents secteurs et sont aussi appelées « recettes sectorielles ».

Elles s'élèvent à 48.92 M€, en forte hausse par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 26.24 M€, soit 86.38% correspondant à +22.67 M€.

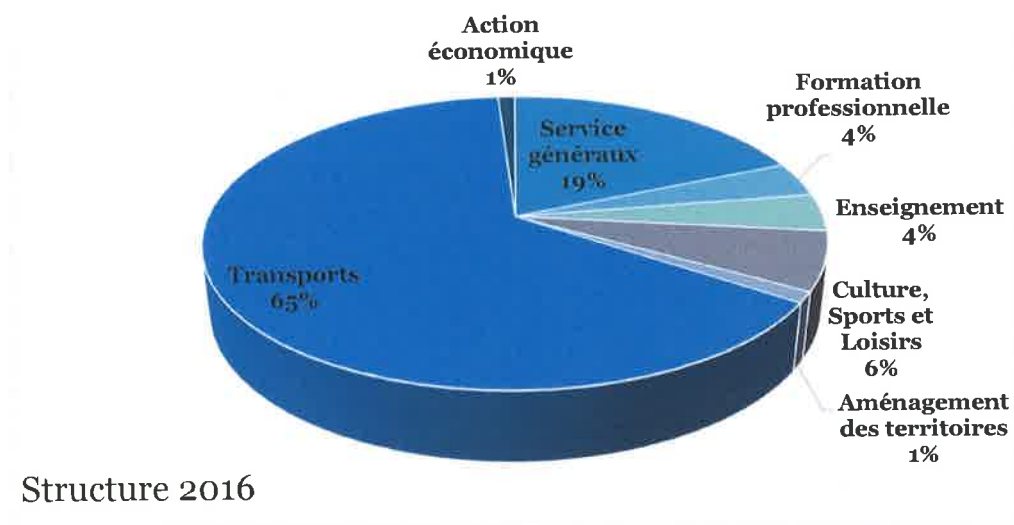
		2016	2017	Evol n-1 M€	Evol n-1 en %
930	Service généraux	4,98	4,22	-0,77	-15,41%
931	Formation professionnelle	1,00	1,20	0,19	19,23%
932	Enseignement	1,07	0,87	-0,20	-18,65%
933	Culture, Sports et Loisirs	1,68	1,76	0,08	4,57%
935	Aménagement des territoires	0,31	0,47	0,15	49,27%
938	Transports	16,91	40,20	23,28	137,66%
939	Action économique	0,27	0,20	-0,07	-25,75%
	Total	26,24	48,92	22,67	86,38%

Le pourcentage de réalisation est de 100.05 %, en nette amélioration par rapport à 2016 où il se situait à hauteur de 81.24%.

		Prévu	Réalisé	Réalisation	Répartition
930	Service généraux	3,46	4,22	121,79%	8,62%
931	Formation professionnelle	0,92	1,20	129,61%	2,45%
932	Enseignement	1,16	0,87	75,32%	1,78%
933	Culture, Sports et Loisirs	1,63	1,76	108,03%	3,60%
935	Aménagement des territoires	0,33	0,47	143,46%	0,96%
938	Transports	40,76	40,20	98,62%	82,18%
939	Action économique	0,23	0,20	88,76%	0,42%
	Total	48,89	48,92	100,05%	100,00%



Structure des recettes ventilées 2017



Les recettes par chapitre sont détaillées ci-après :

→ La part la plus importante est consacrée à la **compétence transports** qui représente 82 % des recettes ventilées, à la hausse de près de 18 points par rapport à 2016 et près de 7% des recettes réelles de fonctionnement.

938 - Transports	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Produits des services du domaines et ventes diverses	92 737,67	640 787,91	548 050,24	85,53%
Compensations	0,00	462 275,00	462 275,00	100,00%
Autres produits de gestion courantes	16 532 660,43	39 004 025,16	37 347 136,73	57,61%
Produits exceptionnels	288 596,23	101 611,75	-186 984,48	-184,02%
Total	16 913 994,33	40 208 699,82	23 294 705,49	137,72%

La fonction « transports » affiche un montant de recettes de 40,2 M€ qui correspond à une hausse conséquente de près de 23 M€ comparé à la réalisation 2016 établie à 16,910 M€. Le taux de réalisation atteint près de 99 % sur la base d'une prévision à hauteur de 40,760 M€.

Ces recettes sont constituées :

- Du reversement au titre de la Délégation de Service Public ferroviaire comptabilisé à hauteur de 0.96 M€ en 2017, contre 1.49 M€ en 2016, soit une diminution de 35.47%.
- Des produits relatifs à l'occupation du domaine public routier comptabilisés à hauteur de 0.13 M€, soit une hausse de 0.04 M€ par rapport à 2016.
- De l'excédent prévisionnel reversé par l'OTC au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 38 M€ en augmentation de 23 M€ par rapport à 2016. Cette prise en charge a fait l'objet d'un rattachement.

Et de nouvelles recettes telles que :

- Le montant fixé à 0.46 M€ par la CLERCT des charges transférées par le département de Corse du Sud relatives aux ports départementaux de commerce.
 - L'encaissement d'un montant de 0.5 M€ via la régie transport routier de voyageur.
- Le deuxième poste de recettes revient à **la fonction « Services généraux »** qui, avec près de 9 % des recettes sectorielles, enregistre une baisse de 10 points par rapport à 2016.

930 Service généraux	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Charges de personnel	297 750,75	390 928,30	93 177,55	23,83%
Produits des services du domaines et ventes diverses	0,00	29 729,95	29 729,95	100,00%
Participations	3 371 184,81	2 692 686,85	-678 497,96	-25,20%
Autres produits de gestion courantes	587 425,58	512 006,79	-75 418,79	-14,73%
Produits exceptionnels	767 813,39	589 799,15	-178 014,24	-30,18%
Total	5 024 174,53	4 215 151,04	-809 023,49	-16.10%

Ce chapitre enregistre un fort taux de réalisation de 121.79 % qui témoigne de la prudence par rapport à la prévision budgétaire 2016 (70.18%).

2.3 M€ attendu au titre du Programme opérationnel de Coopération territoriale Transfrontalier Italie-France Maritime « Région Toscane » contribuent largement à la progression du taux de réalisation.

- Le **chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs »** occupe le troisième poste avec 3.60% des recettes sectorielles de fonctionnement, contre 6% en 2016.

933 Culture, Sports et Loisirs	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Produits des services du domaines et ventes diverses	332 477,56	380 858,04	48 380,48	12,70%
Participations	1 317 813,72	1 335 768,38	17 954,66	1,34%
Autres produits de gestion courantes	9 498,99	29 213,48	19 714,49	67,48%
Produits exceptionnels	25 000,00	16 000,00	-9 000,00	-56,25%
Total	1 684 790,27	1 761 839,90	77 049,63	4,57 %

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 108.03% supérieur à la prévision.

Les produits de ce secteur proviennent de :

- La subvention de fonctionnement destinée aux groupements sportifs de Corse qui représente 75.82% des recettes de ce chapitre avec un versement de 1 207 404 € au titre de la part territoriale 2017 du CNDS.

Votés en Conseil d'Administration du CNDS, les financements territorialisés du C.N.D.S s'inscrivent dans les priorités définies par l'État en matière de sport. L'attribution de ces subventions donne lieu à une concertation entre les représentants de l'État, du mouvement sportif et des collectivités territoriales, qui représentent les acteurs du développement du sport, réunis au sein de la commission territoriale du CNDS.

Ce soutien permet, en complément de l'action des autres acteurs publics, de soutenir la professionnalisation et la pratique régulière en club pour tous les publics au travers des moyens alloués au mouvement sportif et de faire émerger des projets innovants de la part des associations sportives en direction des publics et territoires prioritaires dans un cadre adapté et sécurisé.

- la candidature du projet « Soluzioni Sostenibili Innovative Transfrontaliere Musicali di Mare e Per mare Sonata di Mare » sur des thèmes spécifiques du Programme de Coopération transfrontalière Italie-France « Maritime » 2007-2013 pour un montant de 82 761 €.
- La convention tripartite de coopération cinématographique et audiovisuelle entre l'Etat, le CNC et la CTC pour la période 2014/2016 dans le cadre du soutien à la création et à la production, et des actions d'éducation artistique pour un montant de 45 603 €.
- Le montant total encaissé au titre des régies qui s'élève à un total de 0.41M€ en progression de 19.91% par rapport à 2016.

	2016	2017	Evolution 2016/2017 montant	Evolution 2016/2017 %
<i>Cinémathèque de Corse</i>	1 138 €	34 950 €	33 812 €	
<i>Sites Archéologiques</i>	105 377 €	98 782 €	-6 595 €	-6.26%
<i>Musée de la Corse</i>	225 962 €	246 866 €	20 904 €	9.25%
<i>Outil technique</i>	9 499 €	29 213 €	19 714 €	207.54%
Total	341 977 €	410 071 €	68 094 €	19.91%

→ Le quatrième poste de recette revient à la **formation professionnelle** qui comptabilise 1.2M€ et représente 2.45% des recettes sectorielles de fonctionnement.

931 Formation professionnelle	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Participations	988 166,10	1 197 600,00	209 433,90	17,49%
Autres produits de gestion courantes	0,00	0,00	0,00	
Produits exceptionnels	16 251,29	0,00	-16 251,29	
Total	1 004 417,39	1 197 600,00	193 182,61	19,23%

Le chapitre 931 « Formation professionnelle » enregistre au titre du programme « un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi » 1.2 M€ soit 0.28 M€ de plus que le montant prévu. La réalisation atteint un taux de 129,6 %, largement supérieur à la prévision.

→ **Le chapitre 932 « Enseignement »** occupe le cinquième poste de recettes avec un produit total encaissé de 0.87 M€ en diminution de 0.2 M€ par rapport à 2016. Il enregistre un taux de réalisation de 75,3 % calculé sur la base d'une prévision s'élevant à 1,160 M€.

932 Enseignement	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Compensations	1 061 115,98	861 188,24	-199 927,74	-23,22%
Autres produits de gestion courantes	0,00	0,00	0,00	
Produits exceptionnels	8 255,31	8 718,94	463,63	5,32%
Total	1 069 371,29	869 907,18	-199 464,11	-18,65%

Les recettes encaissées proviennent essentiellement (98.99%) de la participation des familles au service restauration et d'hébergement des lycées (FARPI).

Les fonds académiques des rémunérations des personnels d'internat (FARPI) :

Dans le cadre du transfert aux régions et aux départements de la mission d'accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique dans les collèges et les lycées (article 82-III de la loi LRL), ont été transférés la gestion et le recrutement des personnels Techniques Ouvriers et de Service (TOS).

Ce transfert a, *de facto*, supprimé le cadre juridique de financement de la rémunération des personnels techniques des établissements affectés au service de restauration et d'hébergement, par l'intermédiaire des FARPI.

Ces fonds alimentés, d'une part, par le budget de l'État et, d'autre part, par la participation apportée par les familles, étaient dédiés à financer une partie de la rémunération des TOS affectés aux services de restauration et d'internat ou demi-pension.

Depuis le transfert de la gestion et du recrutement des TOS, cette participation des familles pour chaque élève interne et demi-pensionnaire, antérieurement versée aux FARPI, est directement perçue par la région depuis le 1er janvier 2006.

	2016	2017	Evolution 2017/2016 Montant	Evolution 2017/2016 %
Collèges	590 658 €	451 281 €	-139 377 €	-23.6%
Lycées	470 458 €	490 907 €	60 551 €	-12.87%
Total	1 061 116 €	861 188 €	-199 928 €	-18.84%

→ **Le chapitre 935 « Aménagement des Territoires »** occupe le sixième poste de recettes avec un produit total encaissé de 0.47 M€ en hausse de 0.15 M€ par rapport à 2016. Il enregistre un taux de réalisation de 143.46 % et une stabilité au niveau du montant réalisé

935 - Aménagement des territoires	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Participations	160 000,00	185 059,20	25 059,20	13,54%
Autres produits de gestion courantes	153 590,41	155 114,54	1 524,13	0,98%
Produits exceptionnels	0,00	127 937,41	127 937,41	100,00%
Total	313 590,41	468 111,15	154 520,74	49.27 %

Les principales recettes de ce chapitre représentent 0.96% des recettes sectorielles. Elles se décomposent comme suit :

- Projet Homer débuté le 01/04/2012 et clôturé le 31/03/2015 avec un taux de consommation total de 89.90% : versement du solde de 35 059.20 € en 2017
- Sur les crédits relatifs à la montagne inscrits à la section locale du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du territoire (FNADT), il a été alloué pour l'exercice 2017, une subvention de 150 000 € montant identique à celui de 2016.
- Au titre du respect de l'article 40 de la Convention de Concession pour l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit, le compte rendu annuel fait apparaître que le concessionnaire était redevable en l'absence d'affectation à un plan d'investissement complémentaire d'une contribution s'élevant à 127 937.41 €, montant comptabilisé en 2017

→ **Le chapitre « action économique »**, septième poste en terme d'encaissement comptabilise un montant total de 0.2 M€. Le taux de réalisation est de 88,76 % pour une part de recettes égale à 0,42 %.

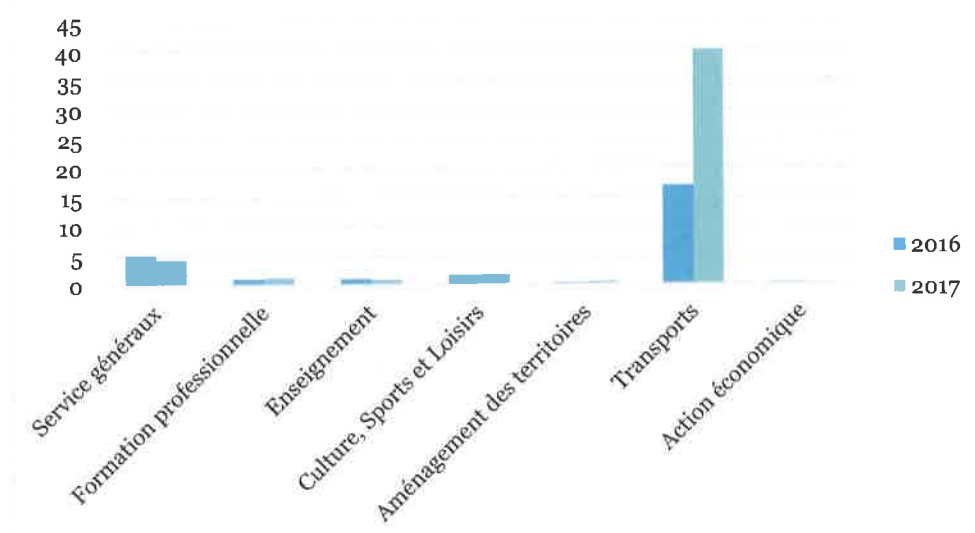
939 - Action économique	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Produits des services du domaines et ventes diverses	268 967,51	204 139,70	-64 827,81	-31,76%
Autres produits de gestion courantes	0,00	0,00	0,00	
Produits exceptionnels	6 000,00	16,00	-5 984,00	
Total	274 967,51	204 155,70	-70 811,81	-25.75 %

Il intègre les produits de vente de bois, permis de chasse et concessions qui sont en baisse pour s'établir à 0,194 M€ contre 0,260 M€ en 2016. Une faible augmentation de 16.24% apparaît en matière de vente de plants, comme détaillé dans le tableau ci-après :

	2016	2017	Evolution montant	Evolution %
Concessions	118 595 €	86 838 €	-31 757 €	-26.78%
Coupe de bois	132 890 €	102 648 €	-30 242 €	-22.76%
Licence de chasse	8 708 €	4 419 €	-4 289 €	-49.25%
Vente de plants	8 775 €	10 235 €	1 460 €	16.64%
Total	268 968 €	204 140 €	-64 828 €	-24.10%

La réalisation de ces produits évolue par chapitre conformément au graphique suivant :

Evolution des recettes sectorielles 2016 / 2017



III. Les recettes réelles d'investissement :

	2016	2017
INVESTISSEMENT	204,096	68,900
<i>Evolution en M€</i>		-135,196
<i>Evolution en %</i>		-66,24%

Elles s'élèvent globalement à 66.900 M€ et accusent une baisse de 66.24 % correspondant à un volume de 135.196 M€ par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 204.096 M€.

La baisse constatée est principalement due au montant de l'emprunt contracté en 2016 à hauteur de 155.8M€ pour couvrir le passif.

Elles sont réparties comme suit :

- Opérations ventilées ou recettes sectorielles : 31.305 M€ stable par rapport à 2016 comptabilisées à hauteur de 31.144 M€.

- Opérations non ventilées : 37.595 M€ constatées à la baisse par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 172.952 M€ dont 155.8 M€ d'emprunt. La baisse provient essentiellement de la mobilisation de l'emprunt atypique de 155.8 M€ contracté cette année-là pour couvrir la dette externalisée. Pour mémoire, en 2015, les recettes non ventilées s'établissaient à 49.016 M€.

<u>Après retraitement du montant de l'emprunt</u>	2016	2017
INVESTISSEMENT	48,296	49,032

Ainsi l'augmentation constatée des recettes réelles d'investissement impacte essentiellement les recettes non ventilées. Après neutralisation du montant de l'emprunt, on constate une légère augmentation de 1.52 % imputable aux recettes sectorielles. Pour mémoire en 2016, la baisse constatée était principalement liée à la fin de la programmation européenne 2007-2013.

En termes de réalisation, le taux établi à 53.47 % est en baisse par rapport à 2016 où il s'établissait à 89 %. Les recettes hors emprunt sont réalisées à hauteur de 64.19 % contre 75.48 % l'an dernier.

L'emprunt, quant à lui, a été réalisé cette année à hauteur de 37.86 % en fonction des réalisations constatées en dépenses.

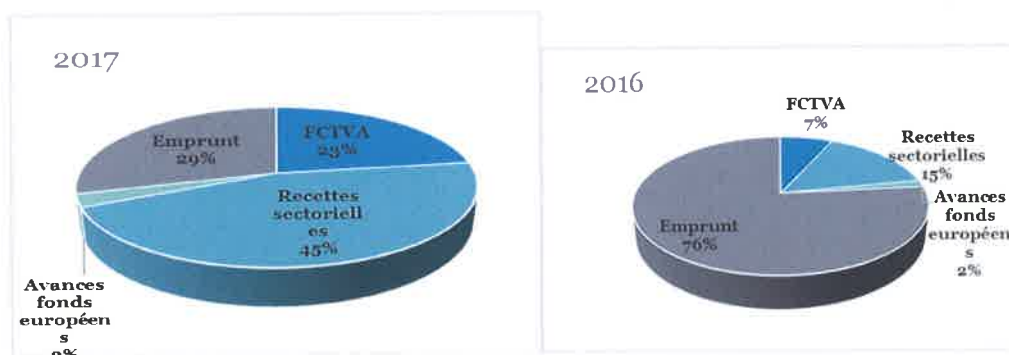
	Prévision	Réalisation	% Réalisation
FCTVA	16,000	15,930	99,56%
Recettes sectorielles (dont fonds européens et avances et dépôts et cautionnement)	60,380	31,306	51,85%
Budget communautaire (avance)		1,796	
<i>S/Total hors emprunt</i>	<i>76,380</i>	<i>49,032</i>	<i>64,19%</i>
Emprunt	52,472	19,868	37,86%
<i>S/Total emprunt</i>	<i>52,472</i>	<i>19,868</i>	<i>37,86%</i>
TOTAL Recettes réelles d'investissement	128,852	68,900	53,47%

Type de recettes	2016	2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 en % M€
FCTVA	13,884	15,930	14,74%	2,046
Recettes sectorielles <u>dont fonds européens</u>	31,144	31,306	0,52%	0,162
Budget communautaire <u>(avance)</u>	3,267	1,796	-45,03%	-1,471
<i>Total hors emprunt</i>	<i>48,295</i>	<i>49,032</i>	<i>1,53%</i>	<i>0,737</i>
Emprunt	155,800	19,868	-87,25%	-135,932
FCTVA préfinancement				0,000
<i>S/Total emprunt</i>	<i>155,800</i>	<i>19,868</i>	<i>-87,25%</i>	<i>-135,932</i>
TOTAL Recettes réelles d'investissement	204,095	68,900	-66,24%	-135,195

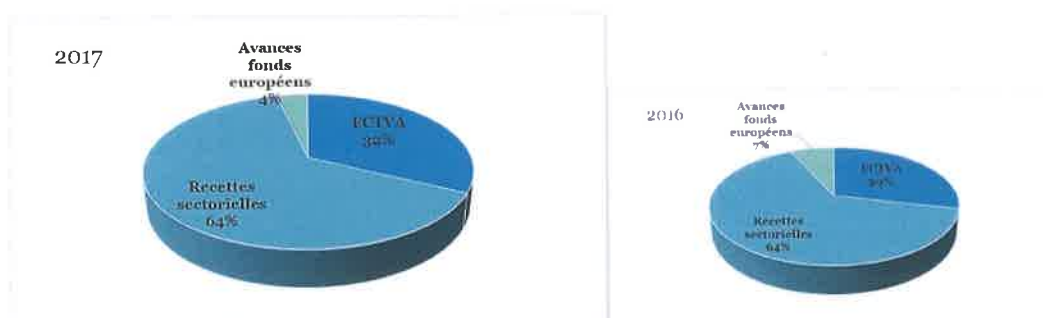
Elles sont réparties comme suit :

- Les recettes sectorielles dites ventilées s'élèvent à 31.306 M€ et présentent une légère augmentation de 0.162 M€, soit 0.52 % comparées à 2016 établies à 31.144 M€. Leur taux de réalisation évolue également défavorablement de 10 points passant de 62 à 52 % alors même que la prévision a été revue considérablement à la baisse. Ce décalage provient essentiellement des remboursements d'avance sur fonds européens comptabilisées au chapitre 906 qui évoluent au rythme des décaissements sollicités par les porteurs de projets cofinancés.
 - Les recettes non ventilées (hors emprunt) composées du FCTVA et des avances reçues au titre de la gestion des fonds européens, représentent 17.726 M€ et affichent une légère augmentation par rapport à 2016 où elles ont été arrêtées à 17.151 M€. Cette augmentation résulte de l'évolution du FCTVA qui progresse de 2 M€, soit 14.74 % en lien avec l'augmentation des dépenses de maîtrise d'ouvrage directe et de la baisse des avances perçues au titre des fonds européens représentant un volume de 1.471 M€, soit 45 %.
- Il convient de rappeler qu'en 2015, malgré le rattachement de certaines dépenses en fin d'exercice, le FCTVA avait accusé une baisse de 3.4 M€, conséquence de la baisse constatée des opérations de maîtrise d'ouvrage sur les exercices passés.

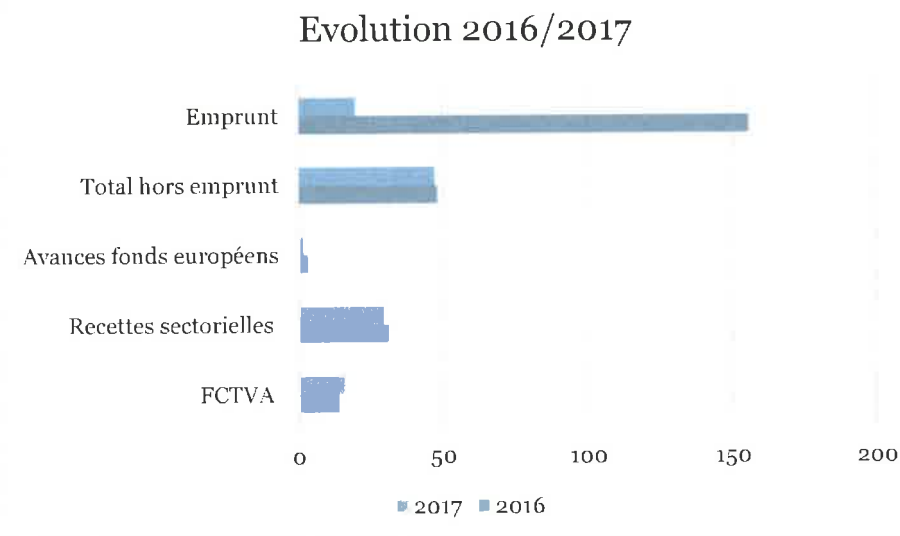
La structure de ces recettes évolue de manière considérable avec une part réservée à l'emprunt qui augmente de 40 points comme indiqué dans les graphes qui suivent.



Après neutralisation de l'emprunt, on peut remarquer que la part du FCTVA augmente au détriment des avances perçues au titre des fonds européens augmentent, alors que la part des recettes sectorielles reste stable.



Leur évolution est mise en évidence dans le graphe suivant :



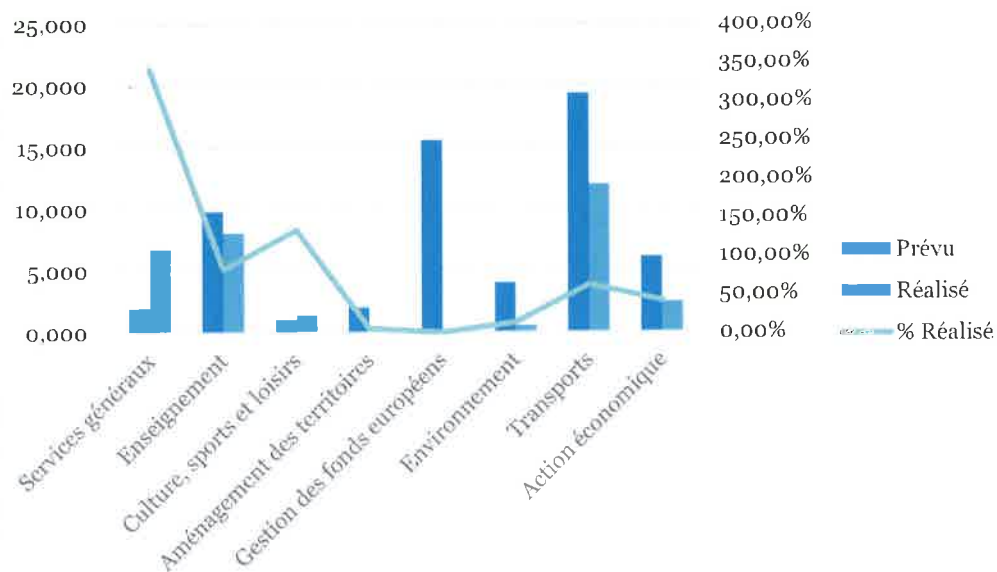
1) Les recettes sectorielles :

Les recettes sectorielles réalisées sur les chapitres ventilés dédiées aux politiques publiques proviennent essentiellement des subventions versées par l'Etat au titre des programmes contractualisés, par l'Europe, ainsi que du remboursement des avances remboursables réalisé dans le cadre des outils financiers comme la CADEC.

Elles sont réalisées à hauteur de 52.24 % contre 62.31 % l'an dernier, et 76.4 % en 2015. La majorité des chapitres à l'exception du 905, 906 et 907 enregistrent des taux de réalisation supérieur à 40%. Ces chapitres comptabilisent principalement les aides de l'Etat ou de l'Europe au financement des opérations de maîtrise d'ouvrage directe (transports, enseignement ...). Il est à noter que ces financements sont nécessairement en lien avec les dépenses réalisées.

Chap	Libellé	Prévu	Réalisé	% Réalisé	Part
900	Services généraux	1,975	6,753	341,90%	21,57%
902	Enseignement	9,824	8,074	82,19%	25,79%
903	Culture, sports et loisirs	1,052	1,400	133,08%	4,47%
905	Aménagement des territoires	2,028	0,109	5,38%	0,35%
906	Gestion des fonds européens	15,582		0,00%	0,00%
907	Environnement	4,010	0,515	12,84%	1,64%
908	Transports	19,346	11,982	61,93%	38,27%
909	Action économique	6,104	2,473	40,51%	7,90%
	Total chapitres ventilés	59,921	31,305	52,24%	100,00%

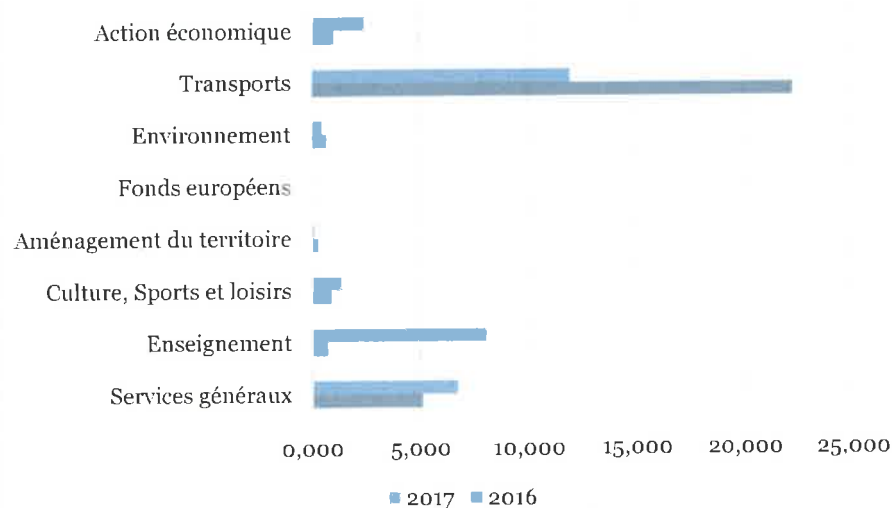
Recettes sectorielles 2017



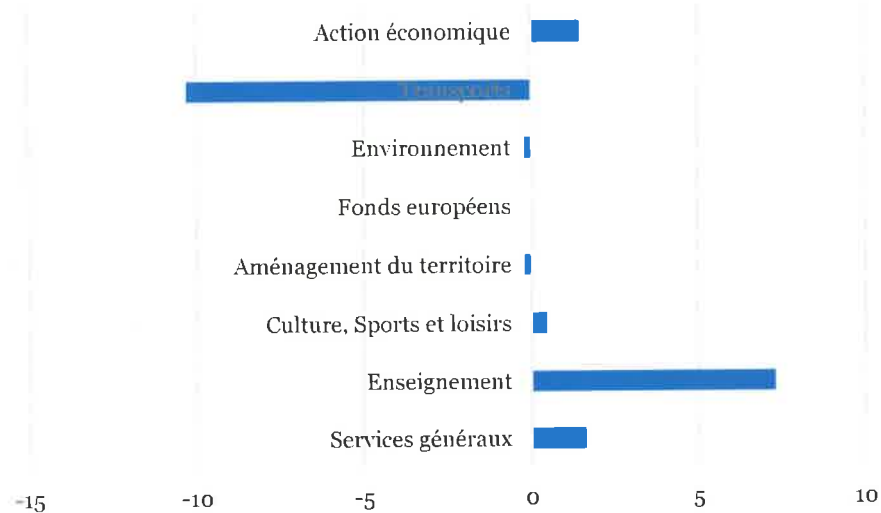
L'évolution des recettes est constatée à la baisse comme le met en évidence le graphe suivant :

Chap.	Libellé	2016	2017	Evolution 2017/2016 en M€	Evolution 2017/2016 en %
900	Services généraux	5,126	6,753	1,627	31,73%
902	Enseignement	0,755	8,074	7,319	969,43%
903	Culture, Sports et loisirs	0,927	1,400	0,473	51,03%
905	Aménagement du territoire	0,318	0,109	-0,209	-65,71%
906	Fonds européens				
907	Environnement	0,723	0,515	-0,208	-28,79%
908	Transports	22,276	11,982	-10,294	-46,21%
909	Action économique	1,019	2,473	1,454	142,67%
	TOTAL	31,144	31,305	0,161	0,52%
	<i>Evolution N-1 en M€</i>		<i>0,161</i>		
	<i>Evolution N-1 en %</i>		<i>0,52%</i>		

Evolution des recettes sectorielles 2013/2017

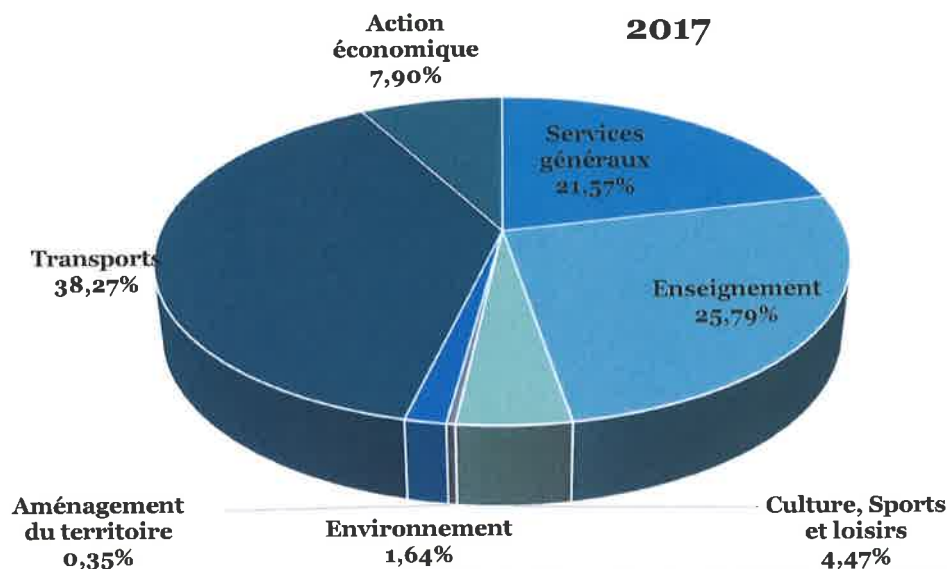


Après une baisse de près de 20 M€, soit 39 % enregistrée en 2016, on note, cette année, une légère augmentation des recettes sectorielles de 0.161 M€, soit 0.52 %.



Comme en atteste le graphique ci-dessus, l'évolution légèrement à la hausse est la combinaison de baisses enregistrées sur le chapitre « transports » présentant l'évolution la plus conséquente en volume soit 10 M€. Les baisses enregistrées sur les chapitres « aménagement du territoire » et « environnement » (0.209 M€) sont moins significatives.

Des augmentations ont été enregistrées sur les secteurs de l'enseignement (7.319 M€) de l'action économique (1.454 M€), des services généraux (1.627 M€) et de la culture, sport (0.473 M€).



S'agissant des transports, les recettes de ce secteur qui proviennent essentiellement des cofinancements Etat Europe, constituent la part la plus importante, soit 38 % des recettes sectorielles avec un montant réalisé à hauteur de 11.982 M€. La partie la plus importante concerne les opérations routières, soit 8.637 M€; les infrastructures portuaires et aéroportuaires étant financées à hauteur de 2.759 M€ et le réseau ferré pour 0.585 M€. Le versement de ces subventions attendues au titre du PEI, FEDER ou CPER, est soumis à la transmission de pièces justificatives préalablement certifiées par le Payeur de Corse. La clôture anticipée qui a impacté l'exercice 2017 a une double répercussion sur les recettes. Ainsi, la baisse des dépenses réalisées comme mentionnée dans l'analyse des dépenses d'investissement a contribué, de fait, à la réduction des certifications transmises et donc des titres émis. Certains titres portant sur des recettes réalisées et justifiées sur l'exercice 2017 n'ont pu être émis en raison de la clôture anticipée. Ainsi concernant le chapitre « transports », le montant des titres dont l'émission a été décalée sur l'exercice 2018 s'élève à 4.2 M€.

La part des recettes encaissées au titre de la compétence enseignement représente avec 25.79 % des recettes totales le second poste, pour un volume de 8.074 M€ qui présente une augmentation substantielle de 7.319 M€. Elles ont contribué au financement de l'opération de construction de la « Bibliothèque universitaire » à hauteur de 1.459 M€ et de l'opération de construction du collège du Stiletto pour 6.230 M€.

Les recettes relevant des services généraux sont comptabilisées à hauteur de 6.753 M€ et représentent 21.57 % des recettes totales. Elles présentent une augmentation de près de 32 %, soit 1.627 M€. Elles sont essentiellement constituées par les versements attendus au titre de la fin du programme FEDER FSE 2007/2013 dont 3.150 M€ au titre de remboursement d'avances

L'action économique représente 7.9 % des recettes d'investissement avec un volume de 2.473 M€ constaté à la hausse de +1.454 M€. Sont enregistrés les reversements effectués par l'ODARC au titre de leurs programmes d'investissement à hauteur de 1.803 M€ en nette augmentation par rapport à 2016 où ils ont été enregistrés à hauteur de 0.923 M€. Les remboursements d'avance remboursable BPI France et Femu Qui sont également prises en charge sur ce chapitre à concurrence de 0.645 M€.

Le chapitre 903 comptabilise un montant de recettes qui s'élève à 1.4 M€ et représente 4.47 % des recettes d'investissement. Ce montant ventilé à hauteur de 0.057 M€ sur le secteur sport,

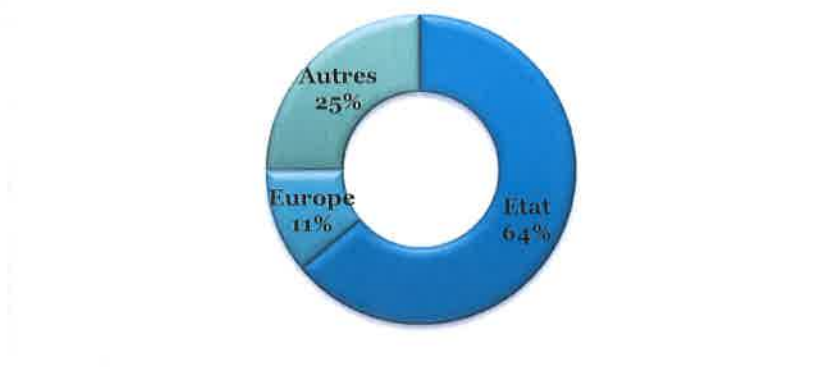
0.887 M€ culture et 0.456 M€ patrimoine, est constaté globalement à la hausse de 51 %, soit +0.473 M€.

En matière de culture, elles proviennent des versements effectués par Centre National du Cinéma et dans le domaine du patrimoine, il s'agit du financement de l'Etat au titre des opérations chapelle de Bunifaziu et de Favalellu.

La baisse constatée au chapitre 907 « environnement » impacte les financements attendus au titre des opérations dans le domaine de l'hydraulique en lien avec les dépenses effectuées. En effet, en 2017, 0.515 M€ contre 0.723 M€ en 2016.

Enfin la part de recettes relevant de la compétence « aménagement du territoire » représente 0.35 % avec un montant de 0.109 M€ correspondant à des reversements de subventions.

La majorité de ces recettes provient de l'Etat, comme l'atteste le graphique ci-dessous qui procède à la ventilation du montant des recettes sectorielles.



La mobilisation des financements doit demeurer une priorité pour la CTC dans la mesure où elle permet de maintenir un niveau de dépenses d'investissement indispensable au soutien de l'économie de la Corse et diminuer le recours à l'emprunt. Pour 2017, l'emprunt s'est établi à 19.868 M€.

2) Le FCTVA :

La collectivité bénéficie depuis 2009 d'un remboursement anticipé du FCTVA instauré par le dispositif prévu dans le cadre du plan de relance FCTVA.

En 2017, la région a perçu comme compensation, à un taux forfaitaire (16.404 %), de la TVA dont elles s'acquittent pour les dépenses d'investissement réalisées en 2016 une recette de 15.930 €, en augmentation de près de 14.74 %, soit +2.046 M€ par rapport à 2016 (13.884 M€). Il est à noter que la tendance à la baisse observée ces dernières années est inversée et ce, en lien avec la volonté d'accorder une place prépondérante aux dépenses de maîtrise d'ouvrage directe qui génèrent du FCTVA et qui sont également co-financées.

IV. Les restes à recouvrer sur pièces prises en charges au 31/12/2017 :

Ils sont constitués des titres émis par la collectivité, donc intégrés au résultat, pris en charge par la paierie mais non recouverts au 31/12/2017 comme détaillés dans le tableau ci-dessous :

Année	2015	2016	Evol 2016/2015	2017	Evol 2017/2016
2013	4 381 223,44	1 830 067,68	-2 551 155,76	2 486 098,00	656 030,32
2014	2 222 020,07	738 295,65	-1 483 724,42	700 475,00	-37 820,65
2015	10 220 832,37	2 685 010,63	-7 535 821,74	2 024 644,00	-660 366,63
2016	-	23 139 455,86	23 139 455,86	8 611 508,00	-14 527 947,86
2017	-	-	-	10 910 346,00	10 910 346,00
Total	17 629 730,86	28 997 898,49	11 368 167,63	24 842 546,00	-4 155 352,49

Ils sont arrêtés à 24.843M€, en baisse par rapport à 2016 où ils s'établissaient à 28.998 M€, soit - 4.155 M€.

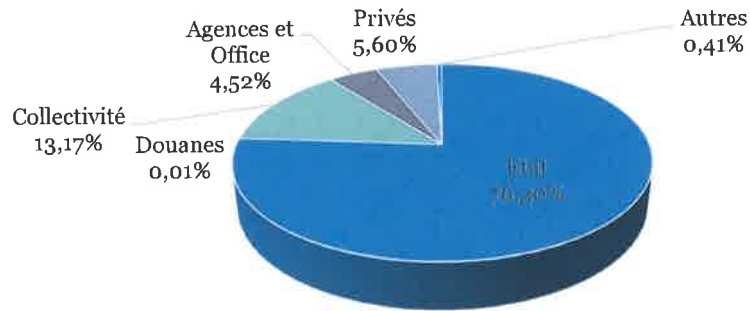
L'écart provient essentiellement des titres émis et non recouverts sur l'exercice en cours, pour un montant de 10.910 M€ à comparer avec 8.612 M€ émis et restant à recouvrer à 2016. Le taux de recouvrement se situe aux alentours de 11% pour les deux derniers exercices sur un volume moyen de titres ordinaires émis de 89.44 M€.

1) Par famille de tiers :

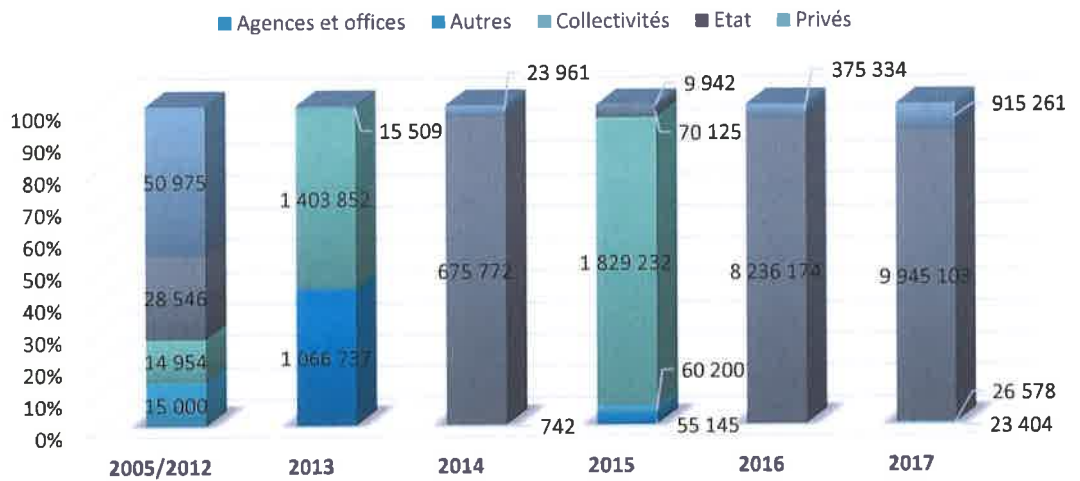
Les 3/4 de ces sommes proviennent des participations de l'Etat au titre des programmes d'investissement éligibles au PEI/CPER ou fonds FEDER (18.954 M€ restant à recouvrer sur la période 2012 à 2017) comme détaillées dans le tableau ci-dessous.

	RAR cumulé 31/12/2017	Part
Etat	18 954 199	76,30%
Douanes	1 521	0,01%
Collectivités	3 272 184	13,17%
Agences et Office	1 121 882	4,52%
Privés	1 390 982	5,60%
Autres	101 778	0,41%
	24 842 546	100,00%

Répartition des restes à recouvrer



Répartition des restes à recouvrer par année et par tiers



C. Une gestion maîtrisée des dépenses, un niveau d'investissement élevé malgré une clôture anticipée :

SYNTHÈSE

Après retraitement du montant des arriérés 2016, le volume total des dépenses constatées est porté à 635,294 M€ et affiche à périmètre constant (hors compétence transports et provision pour risque), une légère baisse de 10,522 M€, soit 1,63%.

Elle est le fait d'une part la baisse des dépenses d'investissement à hauteur de 10,808 M€ principalement due à la clôture comptable anticipée du fait de la fusion, et d'autre part de la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui évolue à hauteur de 0,283 M€, malgré la comptabilisation de la ponction au titre du redressement des comptes publics à hauteur de 4,3 M€ et le surcoût des charges financières (renégociation des emprunts toxiques et le coût des nouveaux emprunts contractés en 2016 pour apurer le passif).

Le cap fixé en matière de réduction des charges est maintenu. La baisse des charges à caractère général portant sur un volume de 2,634 M€, soit 11 % vient conforter la diminution déjà constatée en 2016, qui s'élevait à -3,862 M€ (-14 %).

Ces mesures permettent de reconstituer une épargne suffisante contribuant à hauteur de 60 % au financement des dépenses d'investissements des politiques publiques. Le niveau atteint 174.1M€ malgré la clôture comptable anticipée d'un mois, nécessaire à la mise en place de la nouvelle collectivité et porte la moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les deux exercices à 205M€.

Le compte administratif 2016 intégrait un volume d'arriérés d'un montant de 75,776 M€ correspondant à une partie du passif validé à hauteur de 94,7 M€ par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport rendu le 21/02/2017. L'autre partie, soit 17,2 M€ ayant pu être rattachée à l'exercice 2015 dans la limite des crédits ouverts.

Les arriérés comptabilisés sur l'exercice 2016 représentent 10 % des dépenses réelles totales et sont ventilés à hauteur de 30,339 M€ en section de fonctionnement et de 45,437 M€ en section d'investissement.

Ainsi, compte tenu de la problématique de la prise en compte des arriérés et de la part importante de ces dépenses sur l'exécution 2016, il vous est donc proposé d'opérer des retraitements de données comme suit :

- *Les dépenses 2016 seront réduites du montant des arriérés qui sera réintégré à l'exercice de rattachement ; la soule de négociation des emprunts toxiques à hauteur de 10 M€ sera également neutralisée.*
- *Les crédits 2017 seront retraités tant en dépense qu'en recette, des montants dédiés à la nouvelle compétence transport (11,514 M€ en dépenses et 14 M€ en recettes) et de la provision pour risque (11M€).*

I. Les dépenses globales :

Les dépenses totales s'établissent à 933,055 M€ et évoluent conformément aux tableaux et graphes ci-dessous :

	DEPENSES 2016			DEPENSES 2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	248,744	187,504	436,248	192,502	152,028	344,530
<i>Evolution en M€</i>				-56,242	-35,476	-91,718
<i>Evolution en %</i>				-22,61%	-18,92%	-21,02%
FONCTIONNEMENT	482,848	161,159	644,007	465,306	123,219	588,525
<i>Evolution en M€</i>				-17,542	-37,940	-55,482
<i>Evolution en %</i>				-3,63%	-23,54%	-8,62%
REALISATION TOTALE	731,592	348,663	1 080,255	657,808	275,247	933,055
<i>Evolution en M€</i>				-73,784	-73,416	-147,200
<i>Evolution en %</i>				-10,09%	-21,06%	-13,63%

Elles accusent une baisse de 147.2 M€, soit -13,63 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 1,080 Mds€ principalement due aux opérations d'ordre.

<i>Après retraitement</i>	DEPENSES 2016			DEPENSES 2017		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	203,307	187,504	390,811	192,502	152,028	344,530
<i>Evolution en M€</i>				-10,805	-35,476	-46,281
<i>Evolution en %</i>				-5,31%	-18,92%	-11,84%
FONCTIONNEMENT	442,509	161,159	603,668	442,792	123,219	566,011
<i>Evolution en M€</i>				0,283	-37,940	-37,657
<i>Evolution en %</i>				0,06%	-23,54%	-6,24%
REALISATION TOTALE	645,816	348,663	994,479	635,294	275,247	910,541
<i>Evolution en M€</i>				-10,522	-73,416	-83,938
<i>Evolution en %</i>				-1,63%	-21,06%	-8,44%

Après retraitement, l'évolution laisse apparaître une baisse globale des dépenses de 83,938 M€, soit -8,44 % impactant principalement les mouvements d'ordre à hauteur de 73,418 M€ (-21%), en lien avec les opérations de renégociation des emprunts toxiques.

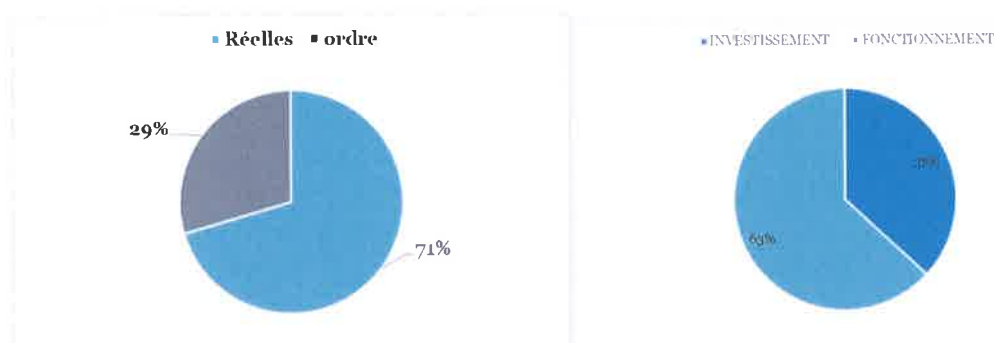
Les mouvements réels laissent apparaître une légère diminution d'un montant de 10,522 M€, soit -1,6%.

Cette évolution est la combinaison :

- D'une baisse de la section d'investissement établie à -5,3 %, soit 10,8 M€. La clôture anticipée des comptes effectuée début novembre, dans le cadre de la mise en place de la collectivité de Corse, explique essentiellement cette légère évolution.

- D'une stabilisation de la section de fonctionnement (+0,06 %), dénotant une maîtrise des charges de fonctionnement. Notons, que cette évolution s'inscrit dans le cadre prospectif des orientations budgétaires et va bien au-delà de l'objectif d'évolution de la dépense locale (ODEDEL), établie dans le cadre de la loi de finances 2017, à +1.1 %.

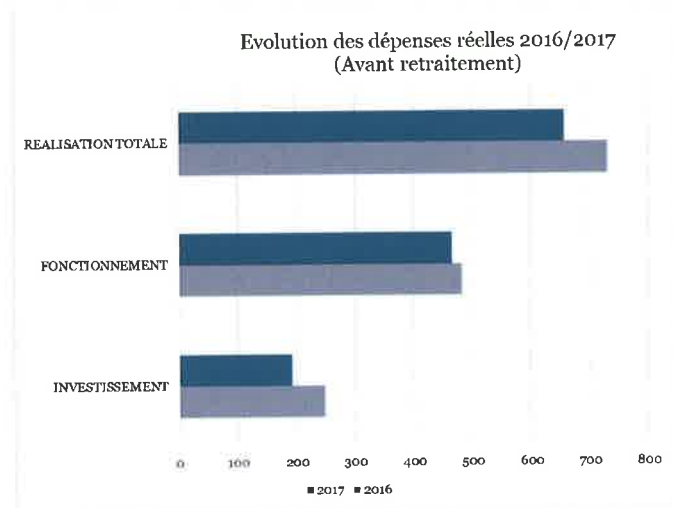
Les dépenses se répartissent à hauteur de 657,808 M€, soit 71 %, au titre des mouvements réels et 275,247 M€ au titre des opérations d'ordre, soit 29%.



La section de fonctionnement représente 63% de la structure budgétaire pour un volume de 588.525M€.

- **Les dépenses réelles** s'élèvent facialement à 657,808 M€ et présentent une baisse de près de 74 M€, soit -10 %, comparées à 2016 où elles s'établissaient à 731.592 M€.

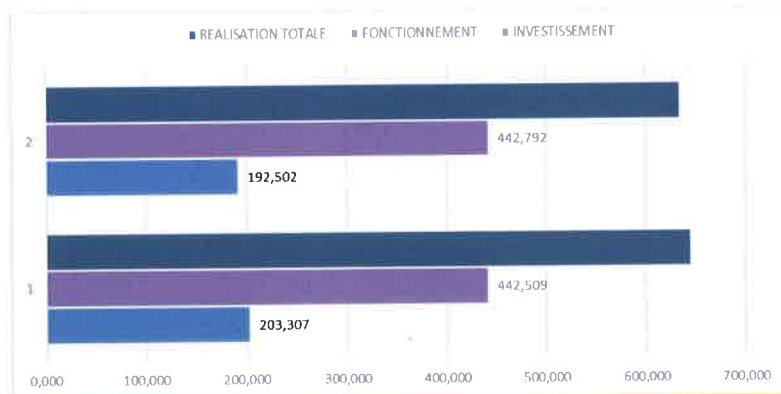
	2016	2017
INVESTISSEMENT	248,744	192,502
<i>Evolution en M€</i>		-56,242
<i>Evolution en %</i>		-22,61%
FONCTIONNEMENT	482,848	465,306
<i>Evolution en M€</i>		-17,542
<i>Evolution en %</i>		-3,63%
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE	731,592	657,808
<i>Evolution en M€</i>		-73,784
<i>Evolution en %</i>		-10,09%



Cette baisse, répartie à hauteur de 56 M€ en section d'investissement (-22,6%) et 17,54 M€ en fonctionnement (-3,63 %), est essentiellement liée à la prise en compte des arriérés sur l'exercice 2016 mais également la conséquence de rationalisation des charges de fonctionnement.

Ainsi, après retraitement des arriérés, des dépenses exceptionnelles impactant l'exercice 2016 au titre de l'IRA (10 M€), des charges liées au transfert de la compétence transports en 2017 (11,514 M€) et de la provision pour risque (11 M€), le montant des dépenses réelles 2017 est ramené à 635,294 M€ et la comparaison effectuée sur la base des dépenses 2016 corrigées à hauteur de 645,816 M€.

Après retraitement	2016	2017
INVESTISSEMENT	203,307	192,502
<i>Evolution en M€</i>		-10,805
<i>Evolution en %</i>		-5,31%
FONCTIONNEMENT	442,509	442,792
<i>Evolution en M€</i>		0,283
<i>Evolution en %</i>		0,06%
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE	645,816	635,294
<i>Evolution en M€</i>		-10,522
<i>Evolution en %</i>		-1,63%



Le ratio investissement/fonctionnement s'établit à 30 / 70 en faveur de la section de fonctionnement, légèrement dégradé par rapport à 2016 où il s'établissait à 34 / 66.

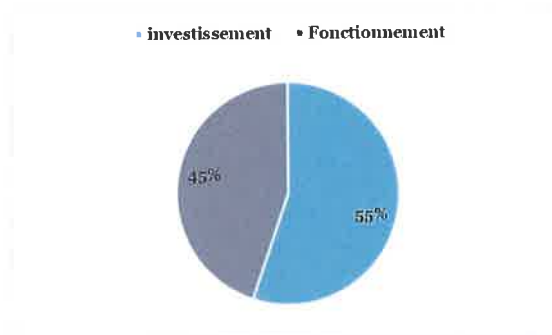
Retraité globalement de la DCT, il évolue en faveur de l'investissement.

- **Les dépenses d'ordre** s'élèvent à 275,247 M€, accusant une baisse de 73,416 M€, soit -21 % par rapport à 2016 (348,663 M€).

Cette évolution est essentiellement liée aux écritures générées en 2016, pour la dernière année, par la renégociation des deux emprunts toxiques comptabilisés en 2015.

Elles sont ventilées à hauteur de 152 M€, soit 55%, en investissement et de 123,219 M€ en fonctionnement, soit 45 %.

La baisse constatée globalement de 73,416 M€ est répartie équitablement entre les deux sections (-35,476 M€ en investissement / -37,940 M€ en fonctionnement).



1) Les dépenses réelles et mixtes :

Après une forte augmentation de ces dépenses entre 2015 et 2016 (10%), en lien avec la volonté de l'Exécutif d'honorer les arriérés, l'exécution 2017 est marquée par une baisse qui après retraitement s'élève en volume à 10,522M€, soit 1,63 %, comparés aux dépenses réelles et mixtes 2016 retraitées et arrêtées à 645,816 M€.

Le taux de réalisation des dépenses comparé aux prévisions, qui s'établissent à 732,959 M€, est de 90%.

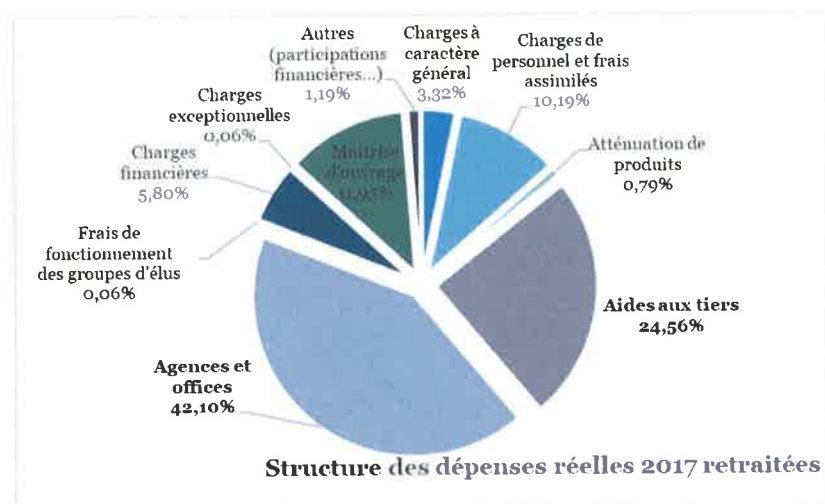
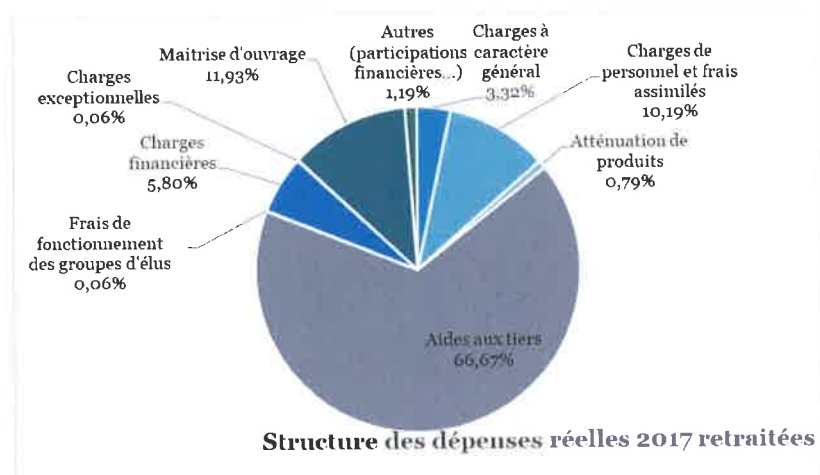
La structure des dépenses 2017 retraitées reste quasi stable comparée à la structure hors arriérés 2016.

Les participations versées aux agences et offices qui intègrent le reversement de la DCT représentent 42% des dépenses. Les aides aux tiers représentent 24,5 % des dépenses réalisées.

Le poids des nouvelles charges financières, générées par les emprunts nouveaux contractés en 2016 pour couvrir les arriérés, évolue et représente 5,8 % pour 4,5 % l'an dernier.

La part des dépenses « charge à caractère général » est en baisse à 3.32% et celle liée aux charges de personnel est maîtrisée et représente 10,19 % des dépenses totales.

Le poids des opérations de maîtrise d'ouvrage directe est quasi stable et représente près de 12 %.



II. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement confortée, contribuant à l'augmentation de l'épargne brute :

Pour mémoire, les évolutions, telles qu'elles apparaissent dans les comptes administratifs votés sur les exercices 2013, 2014 et 2015, montrent une augmentation des dépenses sur l'exercice 2013. Une baisse est relevée sur l'année 2014 (- 5.1 % par rapport à l'année précédente), principalement dues à un glissement de certaines créances sur l'exercice 2015, comme cela a été mis en avant par la CRC dans son dernier rapport publié. L'année 2015 enregistre une hausse significative de ces dépenses de 3.49 %, soit un volume de près de 15 M€.

En 2016, la tendance a été inversée, mettant en évidence, après retraitement, une baisse de 3,9 % pour un volume dédié de 18,346 M€.

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 465,306 M€ contre 482,848 M€ en 2016, affichant une baisse faciale de 3,63 % pour un volume de 17,542 M€.

	2016	2017
FONCTIONNEMENT	482,848	465,306
<i>Evolution en M€</i>		-17,542
<i>Evolution en %</i>		-3,63%

Après déduction du montant des arriérés, qui s'élèvent à 30.339 M€ sur l'exercice 2016, et retraitement des dépenses, le montant des dépenses réelles de fonctionnement s'établit en 2017 à 442,792 M€, comme suit :

Après retraitement	2016	2017
FONCTIONNEMENT	442,509	442,792
<i>Evolution en M€</i>		0,283
<i>Evolution en %</i>		0,06%

On peut ainsi noter la maîtrise des dépenses de fonctionnement, dont la variation quasi nulle, +0,06 %, représente un volume insignifiant de 0,283 M€ de dépenses nouvelles.

1) Les dépenses réelles de fonctionnement :

Compte tenu de la prévision établie à 485,467 M€, le taux de réalisation des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement s'établit en 2017 à 95,85 %, en baisse de 1,37 point par rapport à l'année précédente.

La dotation de continuité territoriale, comptabilisée à hauteur de 186.999 M€, est neutralisée pour une analyse plus fine. Ainsi, le montant des dépenses considérées passe à 278,307 M€ contre 295.850 M€ en 2016, soit une baisse de 17,543 M€, représentant 3.63%.

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors DCT, se répartissent et évoluent par nature conformément aux tableaux et graphes ci-dessous.

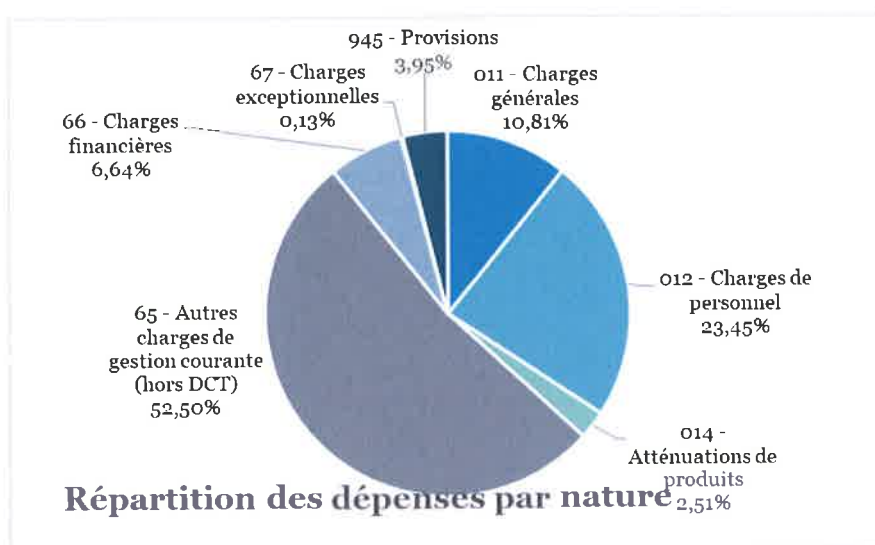
	2015 Retraité	2016 retraité	2017	Retraitements 2017	2017 Retraité
011 - Charges générales	27,599	23,737	30,089	8,986	21,103
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,462	-3,862	6,352		-2,634
<i>Evolution n-1 en %</i>	9,79%	-13,99%	26,76%		-11,10%
012 - Charges de personnel	61,847	62,293	65,268	0,541	64,727
<i>Evolution n-1 en M€</i>	0,758	0,446	2,975		2,434
<i>Evolution n-1 en %</i>	1,24%	0,72%	4,78%		3,91%
S/Total charges générales personnel	89,446	86,030	95,357	9,527	85,830
<i>Evolution n-1 en M€</i>	3,220	-3,416	9,327		-0,200
<i>Evolution n-1 en %</i>	3,73%	-3,82%	10,84%		-0,23%
014 - Atténuations de produits	0,831	8,303	6,994	1,987	5,007
<i>Evolution n-1 en M€</i>	0,831	7,472	-1,309		-3,296
<i>Evolution n-1 en %</i>		899,16%	-15,77%		-39,70%
65 - Autres charges de gestion courante (hors DCT)	172,099	143,891	146,106		146,106
<i>Evolution n-1 en M€</i>	39,359	-28,208	2,215		2,215
<i>Evolution n-1 en %</i>	29,65%	-16,39%	1,54%		1,54%
66 - Charges financières	11,269	15,960	18,477		18,477
<i>Evolution n-1 en M€</i>	-5,586	4,691	2,517		2,517
<i>Evolution n-1 en %</i>	-33,14%	41,63%	15,77%		15,77%
67 - Charges exceptionnelles	0,212	1,325	0,373		0,373
<i>Evolution n-1 en M€</i>	-2,648	1,113	-0,952		-0,952
<i>Evolution n-1 en %</i>	-92,59%	525,00%	-71,85%		-71,85%
945 - Provisions			11,000	11,000	0,000
<i>Evolution n-1 en M€</i>	0,000	0,000	11,000		0,000
<i>Evolution n-1 en %</i>					
Total hors DCT	273,857	255,509	278,307	22,514	255,793
<i>Evolution n-1 en M€</i>	35,176	-18,348	22,798		0,284
<i>Evolution n-1 en %</i>	14,74%	-6,70%	8,92%		0,11%

On constate sur l'exercice 2017 :

- une augmentation des charges financières, relatives aux remboursements des intérêts des emprunts, dont la hausse de 2,517 M€, soit 15,77 %, résulte de la négociation de sortie des emprunts toxiques et de la mobilisation des emprunts contractés en 2016 pour apurer le passif.
- une hausse contenue de 1.56% des autres charges de gestion courante (2.239 M€), comptabilisées à hauteur de 145,735 M€ et intégrant un volume de 54.223 M€ réservé aux dotations versées aux agences et offices, caractéristique de la contribution des satellites à l'effort engagé par la CTC pour maîtriser ses charges de fonctionnement.
- une baisse des charges à caractère général de 2,634 M€ (-11%), des dépenses des groupes d'élus de 0,024 M€ (-6 %), des atténuations de produits, en lien avec la baisse de la contribution de la CTC au redressement des comptes publics, de 3,296 M€ (39,7 %) et des charges exceptionnelles de 0.952 M€ (-71,85) ;
- une maîtrise des dépenses de personnel, avec une augmentation de 3,9 % pour un volume correspondant de 2,434 M€.

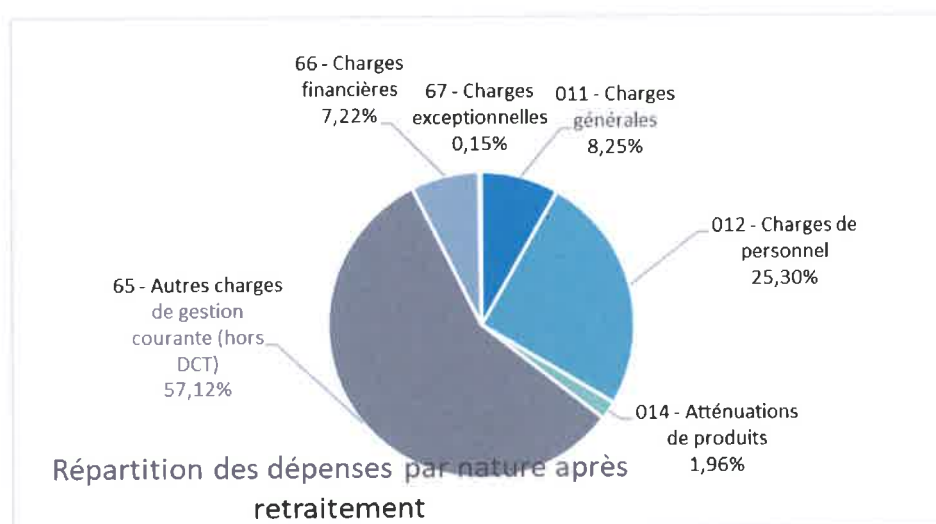
2) Présentation par nature des dépenses :

La photographie des charges de fonctionnement, avant retraitement, se présente comme suit :



La variation en volume des charges constatées sur la période 2017 / 2016 avant retraitement est de +22,798 M€.

Après retraitement, le montant total des dépenses, qui s'établit à 255,793 M€, laisse apparaître une légère augmentation de 0,283 M€, soit +0,11 %.

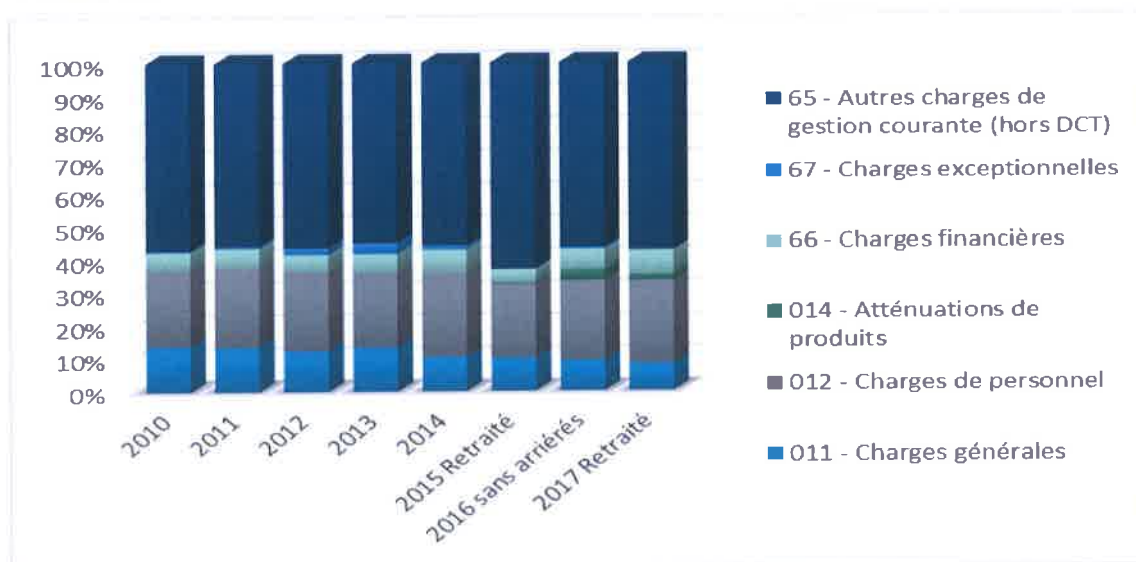


La structure des dépenses réelles de fonctionnement ne connaît pas de modification significative par rapport à 2016.

Les volumes enregistrés par nature de dépenses connaissent quant à eux des fluctuations. Les écarts les plus significatifs portent sur les charges à caractère général dont la baisse de 2,634

M€, soit -11,10 %, confirme la volonté de l'exécutif de poursuivre les économies et de dégager ainsi de nouvelles marges de manœuvre. Les atténuations de produits, en lien avec la négociation menée avec l'Etat pour diminuer la ponction au titre du redressement des comptes publics, accusent également une baisse de 3,296 M€, soit 39,7 %.

Les charges de personnel sont maîtrisées avec une hausse de +3,9% correspondant à un volume de 2,434 M€.



a) Les charges à caractère général :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Retraité	Moyenne réalisée 2010/2015	2016 retraits	2017 Retraité	Moyenne 2016/2017
011 - Charges générales	29,466	29,690	28,873	35,287	25,137	27,599	29,342	23,737	21,103	22,420
Evolution n-1 en M€		0,224	-0,817	6,414	-10,150	2,462		-3,862	-2,634	-6,022
Evolution n-1 en %		0,76%	-2,75%	22,21%	-28,76%	9,79%		-13,99%	-11,10%	-23,59%

Le taux de réalisation pour 2017 est de 72,7 %, calculé sur la base d'une prévision établie à 41,407 M€. Pour comparaison, le taux de réalisation 2016 était de 75,4 %.

Ces dépenses représentent une part de 10,81 %. Cependant sont comptabilisées au niveau de ces charges, une partie des dépenses relevant de la compétence « transports » transférées des départements en 2017 qui ont impacté à hauteur de 8,986 M€ ce poste. Ainsi après retraitement, le montant réalisé est ramené à 21,103 M€ représentant une part de 8,25 % niveau jamais atteint car oscillant entre 10 et 13 % sur les exercices antérieurs avec des volumes compris entre 28 et 35 M€. Il est important de remarquer que la moyenne réalisée 2016 / 2017 est de 22 M€, soit -7 M€ par rapport à celle correspondant à la période 2010 / 2015 arrêtée à 29 M€, soit 2,5 % des dépenses totales de fonctionnement non retraitées.

Cette baisse s'inscrit dans la durée, et marque une année de plus, la volonté de l'exécutif de respecter les engagements pris en mettant en œuvre un vaste plan d'économies au sein des services de la collectivité.

Pour mémoire, la politique de rationalisation des dépenses déjà engagées en 2016 avait généré des économies substantielles sur les postes suivants :

- Locations immobilières : -0.3 M€ correspondant à la résiliation des contrats relatifs aux locaux de l'immeuble Spinosi en mars 2015 (76 999,68€ TTC/an), du 2 avenue du 1^{er} Consul en juin 2016 (44 828,52€ TTC/an) et de l'appartement de fonction du Directeur Général des Services en mai 2016 (10.255 €).
 - Location Matériel roulant : -0.130 M€ correspondant à la diminution du parc automobile locatif (39 véhicules soit 412 128€ TTC/an) à 27 véhicules (228 960€ TTC/an).
 - Entretien matériel roulant : - 0.017 M€ : diminution des frais de réparation des véhicules liée à la réduction du parc locatif.
 - Frais de relations publiques : -0.272 M€
 - Alimentation : -0.031 M€
 - Réceptions : - 0.012 M€
- } Réduction du nombre de réceptions et rationalisation des dépenses avec l'internalisation de certaines prestations réalisées en régie générant des économies sur les achats de boissons et autres ...
- Fournitures administratives : - 0.017 M€ : réduction des dotations en articles de papèterie et papier
 - Documentation : - 0.017 M€ mutualisation de plusieurs abonnements.
 - Frais de gardiennage : - 0.3 M€
 - Frais d'insertion : -0.229 M€
 - Transports biens, personnel et autres : -0.3 M€
 - Prestations de services, études : - 0.885 M€
 - Affranchissement : -0.048 M€

En 2017, les postes de dépenses impactés par une baisse sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compte	Intitulé du Compte	Réalisé au 31 décembre 2014	Réalisé au 31 décembre 2015	Réalisé au 31 décembre 2016	Réalisé au 31 décembre 2017	Evolution 2016/2017 en €
611	Sous-traitance générale	7 117 241,29	7 053 714,66	9 653 908,59	7 048 191,70	-2 605 716,89
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 271,62	28 635,00	639 377,51	9 776,03	-629 601,48
6262	Frais de télécommunications	848 502,70	810 827,33	988 572,62	680 584,85	-307 987,77
6042	Achats de prestations de services	3 493 353,15	4 240 739,46	3 416 634,12	3 143 140,70	-273 493,42
6161	Multirisques			862 825,90	623 774,61	-239 051,29
6283	Frais de nettoyage des locaux	886 959,74	904 824,36	974 887,59	800 857,43	-174 030,16
60612	Energie - Electricité	492 340,87	666 515,24	754 739,43	594 431,53	-160 307,90
6231	Annonces et insertions	490 162,48	627 553,54	399 051,73	240 049,73	-159 002,00
60622	Carburants	405 439,51	347 304,70	422 971,00	286 000,88	-136 970,12
61351	Matériel roulant	483 239,14	477 147,12	346 666,79	215 675,85	-130 990,94
6156	Maintenance	647 906,73	388 085,80	313 737,06	194 900,62	-118 836,44
6233	Foires et expositions	448 512,60	382 314,75	122 312,86	18 112,40	-104 200,46
60636	Habillement et Vêtements de travail	174 389,30	133 432,04	130 499,46	37 716,65	-92 782,81
6226	Honoraires	234 275,01	427 950,07	363 926,62	299 301,34	-64 625,28
6184	Frais de formation	143 515,74	129 204,97	112 962,11	49 272,54	-63 689,57
6232	Fêtes et cérémonies	256 914,83	224 288,54	218 570,99	154 908,04	-63 662,95
6261	Frais d'affranchissement	172 848,34	241 875,53	193 621,22	131 697,96	-61 923,26
61558	Entretien autres biens mobiliers	148 595,36	223 333,91	146 743,35	95 955,61	-50 787,74
63512	Taxes foncières	951 706,00	1 243 051,51	571 719,11	521 586,00	-50 133,11
615232	Réseaux			44 664,00		-44 664,00
627	Services bancaires et assimilés.	281 613,90	183 890,45	188 388,88	148 803,36	-39 585,52
6241	Transports de biens	147 973,60	242 551,79	158 487,71	129 148,92	-29 338,79
60621	Combustibles	111 246,09	122 144,88	124 163,25	99 680,51	-24 482,74
60611	Eau et assainissement	46 783,35	63 615,85	68 811,73	44 982,39	-23 829,34
61551	Matériel roulant	29 893,25	62 870,93	43 941,21	27 874,27	-16 066,94
6065	Livres, disques, cassettes	91 670,40	83 055,60	116 295,20	100 761,55	-15 533,65

Les économies réalisées concernent principalement les postes suivants :

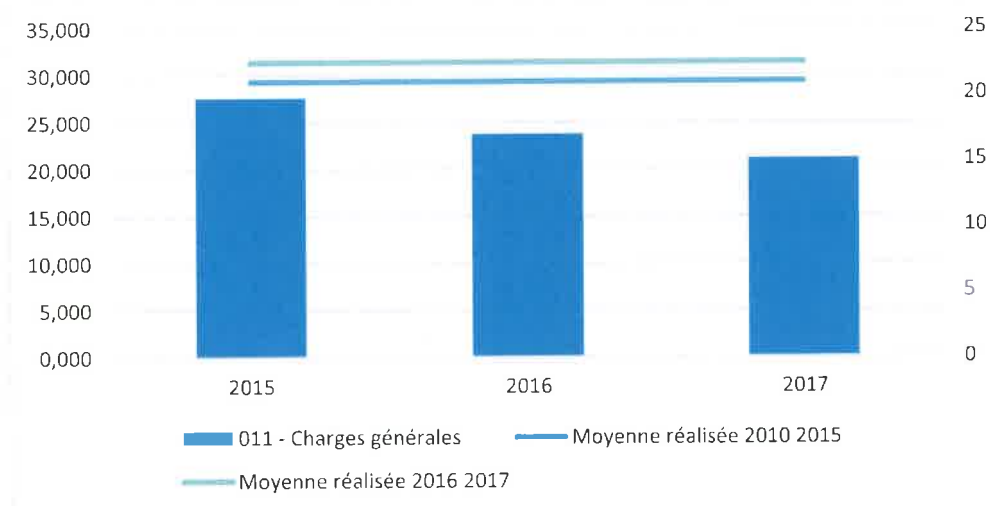
- Locations Matériels roulants : -0.131 M€
- Entretien matériel roulant : - 0.016 M€
- Carburants : -0.136 M€.

- Eau et assainissement : -0.024 M€
- Energie – Electricité : 0.137 M€
- Frais d'affranchissement : -0.062 M€
- Frais de télécommunication : -0.308 M€
- Frais de nettoyage des locaux : -0.174 M€
- Multirisques : -0.239 M€

- Prestations de services : -2.879 M€
- Frais d'actes et de contentieux, honoraires : - 0.694 M€
- Annonces et insertions : -0.159M€.

Diminution des dépenses due à la réduction du parc automobile engagée en 2016

Rationalisation des frais de structure



b) Les charges de personnel :

Elles sont constituées des rémunérations et charges ainsi que des dépenses d'action sociale (chèques déjeuner, mutuelle).

Elles présentent un taux de réalisation de 97,3 %, sur la base d'une prévision établie à 66,715 M€. Elles sont réalisées à hauteur de 65,268 M€, soit une augmentation faciale de 4,78 % représentant un volume de 2,975 M€ comparée à 2016 où elles s'établissaient à 62.293 M€.

Ces dépenses intègrent les salaires et charges en lien avec les compétences transférées ainsi que les atténuations de charges constituées des versements de salaires effectués au titre des mises à disposition, des remboursements de chèques déjeuner.

Après neutralisation de ces montants, le volume net des dépenses est porté à 64,186 M€ et l'augmentation ramenée à 2,3 M€, soit 3,9 %.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Retraité	Moyenne réalisée 2010/2015	2016 retraité	2017 Retraité	Moyenne 2016/2017
012 - Charges de personnel	49,335	53,126	56,547	59,427	61,089	61,847	56,895	62,293	64,727	63,510
Evolution n-1 en M€		3,791	3,421	2,880	1,662	0,758		0,446	2,434	6,615
Evolution n-1 en %		7,68%	6,44%	5,09%	2,80%	1,24%		0,72%	3,91%	11,63%

L'évolution en 2016 avait été de 0,72%, ainsi l'évolution moyenne constatée sur les deux exercices se situe à 2,3%.

Les dépenses d'action sociale au bénéfice des agents :

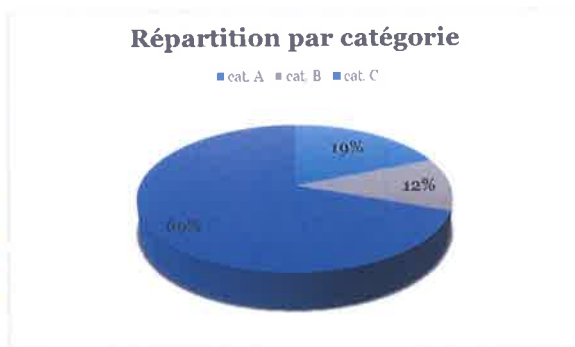
Le versement des chèques déjeuners représente une dépense de l'ordre de 1,398 M€ (1.2 M€ en 2016). La participation des agents qui s'élève à 0,56M€ (40%), vient atténuer cette charge.

En 2017, les dépenses d'action sociale au bénéfice du personnel représentent 0.4M€ qui correspondent au versement de la participation à la protection sociale des agents, les aides du fond d'intervention social ainsi que les gratifications versées à l'occasion d'évènements de la carrière des agents (gratifications liées à la remise de médailles d'honneur, départs en retraites et réussite au baccalauréat des enfants).

Analyse quantitative de l'état du personnel :

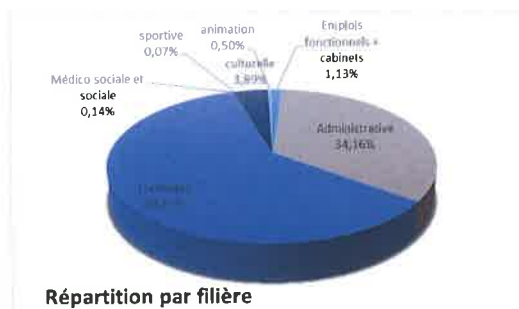
Le tableau des effectifs arrêté au 31 décembre 2017 fait apparaître un nombre de postes budgétés de 1414 contre 1411 en 2016, répartis comme suit au sein des différentes catégories :

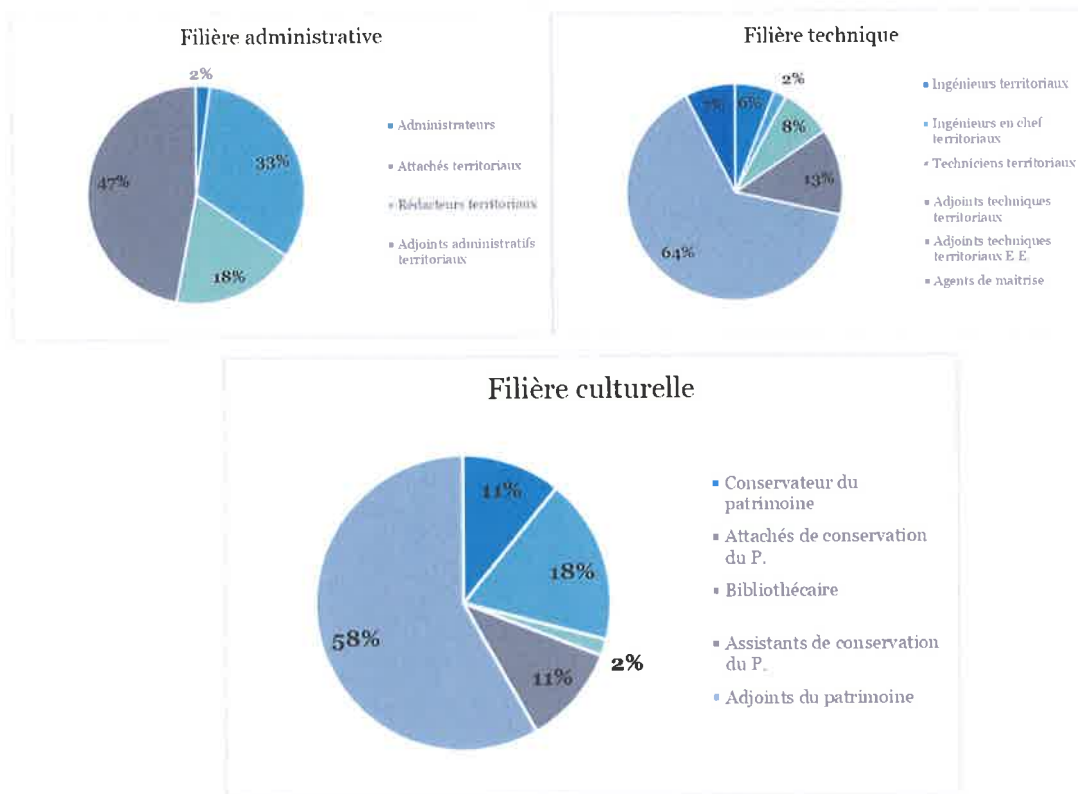
cat. A	269
cat. B	164
cat. C	981
Total	1 414



Répartition des emplois budgétaires par catégories pour les principales filières

Emplois fonctionnels + cabinets	16
Administrative	483
Technique	850
Médico sociale et sociale	2
sportive	1
culturelle	55
animation	7
Total	1 414





Le tableau des effectifs arrêté au 31 décembre 2017, comparé à celui de l'exercice précédent confirme une faible augmentation des recrutements.

Celle-ci résulte d'une gestion maîtrisée de la masse salariale, les départs en retraite ayant compensé les arrivées intervenues dans le courant de l'année 2017.

La mobilité interne a été favorisée dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation des services de la Collectivité territoriale de Corse.

Toutefois, le coût des recrutements nouveaux est estimé à 0.3 M€ justifié par le renfort en personnels pour des postes d'encadrement qui n'ont pu être pourvu en interne, par le remplacement d'agents absents, notamment au sein des établissements scolaires pour 0.2M€,

Dans la continuité des orientations affichées dans le rapport budgétaire présentant le Budget Primitif 2017, certains projets menés au cours de l'année ont eu une incidence financière pour la collectivité, et notamment :

- Les réformes statutaires imposées aux collectivités locales :

La principale réforme dans ce domaine a été l'application du Parcours Professionnel Carrières et Rémunération, qui a conduit à modifier une grande partie des grilles indiciaires des cadres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale, et dont le coût est estimé à 0.2 M€ pour la Collectivité Territoriale de Corse.

De plus, la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) a généré une dépense de 0.5M€, Complément Indemnitaire Annuel compris. Il convient de noter, que ce nouveau dispositif a été encadré par la mise en place de critères, ainsi que par un bornage précis des seuils maximum pouvant être versés aux agents, sans jamais atteindre les plafonds prévus par les décrets d'application.

➤ La gestion des carrières et des avancements des agents :

Dans ce domaine, il convient de noter que l'impact de la Commission Administrative Paritaire de 2016, qui s'est tenue à la fin du mois de novembre, est répercuté en année pleine sur l'exercice 2017 à hauteur de 0.2M€.

Doivent y être ajoutés les avancements intervenus au titre de l'année 2017, ainsi que l'augmentation du point d'indice de la Fonction Publique qui a pris effet au 1er février 2017, pour un coût de 0.8 M€.

Les mises à disposition de personnels, suite au transfert de compétences vers la Collectivité Territoriale de Corse.

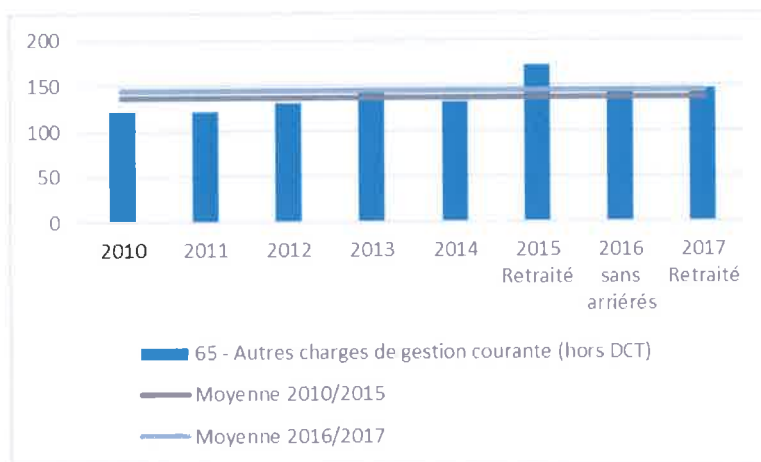
Le transfert de la compétence « transport scolaire », du Département de la Corse du Sud vers la Collectivité de Corse ainsi que celui du laboratoire départemental ont impacté les dépenses de personnel de 0.4M€ sur l'exercice 2017.

c) Les autres charges de gestion courante :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Arriérés	2015 Retraité	Moyenne réalisée 2010/2015	2016 sans arriérés	2017	Moyenne 2016/2017
65 - Autres charges de gestion courante (hors DCT)	121,189	122,550	131,213	143,187	132,740	143,877	28,222	172,099	137,163	143,891	146,106	144,999
Evolution n-1 en M€		1,361	8,663	11,974	-10,447	11,137		39,359		-28,208	2,215	7,836
Evolution n-1 en %		1,12%	7,07%	9,13%	-7,30%	8,39%		29,65%		-16,39%	1,54%	5,71%
Part	57,00%	55,69%	56,16%	54,68%	55,61%	56,75%		62,84%		56,32%	52,50%	

Les dépenses de gestion courante s'établissent à 333,105 M€. Leur taux de réalisation est de 97,3 % calculé sur la base d'une prévision établie à 342,259 M€. Il était de 99 % l'an dernier. Elles représentent 71,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Hors DCT, le montant réalisé est ramené à 146,106 M€, soit une augmentation de 1,54 % représentant un volume de 2,215 M€ par rapport à 2016 où le montant réalisé s'élevait à 143,91 M€. La part de ces dépenses par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 52,50 %, en baisse de près de 4 points par rapport à 2016 où elle représentait 56,32 %.



L'évolution moyenne sur la période 2010/2015 s'est établie à +3.5 % ; deux pics sont enregistrés en 2013 et 2015, bien que ces dépenses au titre de 2015 ne prennent pas en compte les arriérés. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation du poste dédié aux « subventions » (+11 M€).

L'évolution 2016 / 2017 est de 1,54 %, soit deux points de moins que l'évolution moyenne 2010 / 2015.

Comparé à la moyenne constatée sur la période 2010/2015, arrêtée à 137.163 M€, la moyenne réalisée 2016/2017 présente une augmentation de 7,8 M€, soit 5,71 %.

Le chapitre 65 se décline comme suit :

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 en M€	Evolution moyenne 2015-2017
651 - Aides à la personne	461 114	2 073 964	2 449 099	18,09%	375 135	130%
652 - Indemnités de présence - CESC	433 299	453 784	412 947	-9,00%	- 40 837	-2%
653 - Indemnités et frais de formation des élus régionaux	1 589 996	1 747 382	1 693 581	-3,08%	- 53 801	3%
654 - Pertes sur créances irrécouvrables		6 398	488 312	7532,26%	481 914	7532%
655 - Contributions obligatoires	7 052 240	6 948 244	6 643 434	-4,39%	- 304 810	-3%
656 - Participations	78 438 225	75 936 427	80 811 274	6,42%	4 874 847	2%
657 - Subventions	55 483 892	84 502 142	53 171 871	-37,08%	- 31 330 271	-2%
658 - Charges diverses de gestion courante	7 381	50 219	64 422	28,28%	14 203	195%
Total "Autres charges de gestion courante (65)"	143 466 147	171 718 560	145 734 940	-15,13%	- 25 083 620	1%

Les arriérés de paiement sur ce chapitre étaient ventilés de la façon suivante :

	Arriérés
651 - Aides à la personne	325 000
656 - Participations	110 000
657 - Subventions	27 785 000
Total "Autres charges de gestion courante (65)"	28 220 000

✓ Les aides à la personne

Elles s'élèvent à 2.449 M€, contre 2.074 M€ en 2016. Elles sont mobilisées à hauteur de 64 % pour la mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, ce qui inclue la rémunération des stagiaires (1.5 M€) et les bourses sanitaires et sociales (0.075 M€).

D'autres bourses sont distribuées dans les domaines suivant :

- Enseignement supérieur (0.607 M€) au titre des parcours d'excellence,
- Culture (0.098 M€) avec les aides aux jeunes talents insulaires,
- Langue Corse (0.055 M€) au titre du dispositif Maestranza,
- Actions européennes (0.034 M€) avec la mise en place du programme Eurodyssée.
- Sport (0.051 M€) pour les athlètes de haut niveau,

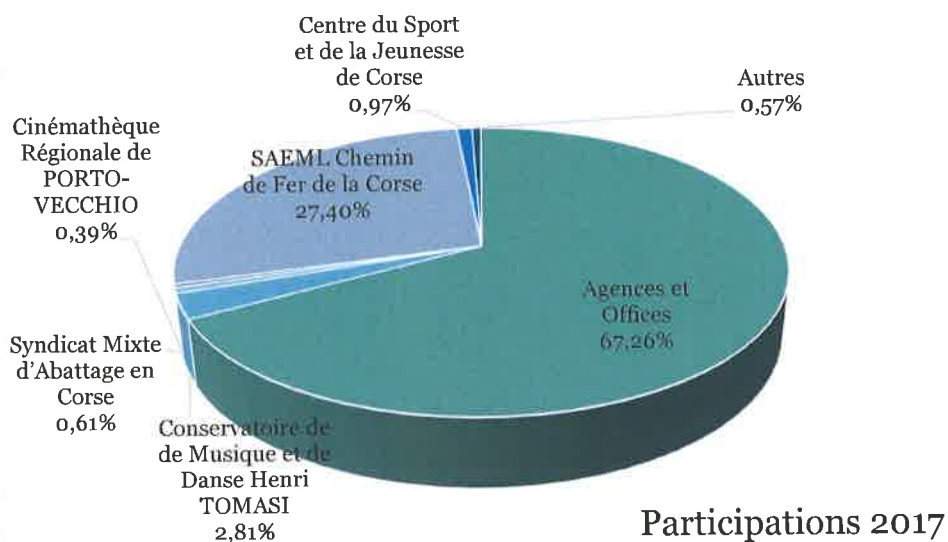
Des aides à caractère social sont également versées à des agents en difficulté et dans le domaine de la santé au titre de la mesure « accompagnement enfants malades ».

✓ **Les contributions obligatoires :**

Elles s'établissent à 6.643 M€ et sont consacrées au fonctionnement des collèges et lycées d'enseignement général et professionnel.

➤ **Les participations :**

Elles s'élèvent hors DCT à 80.811 M€ et enregistrent une hausse par rapport à 2016 de 6.27%.



Les participations sont scindées en deux catégories :

- Les participations aux organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes) qui représentent en 2017 une charge de 3.215 M€ et dont les principaux bénéficiaires sont le Conservatoire de Musique et de Danse Henri TOMASI (2.274 M€), le Syndicat Mixte d'Abattage en Corse (0.490 M€) et la Cinémathèque Régionale de Porti-Vechju (0.316 M€).
- Les autres participations dont le montant global versé en 2017 hors DCT s'établit à 77.597 M€. Ces aides profitent majoritairement aux Offices et Agences, satellites de la collectivité (54.223 M€), à la SAEML Chemin de Fer de la Corse pour la gestion du réseau ferroviaire (22.140 M€) et au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse, acteur éducatif de dimension régional, (0.780 M€).

Ainsi, la part la plus importante de ces dotations est consacrée, à hauteur de 67 %, aux participations versées aux offices et agences au titre de leur fonctionnement qui s'élèvent à 54.223 M€.

Focus sur les participations versées aux Offices et Agences :

Ces dernières servent majoritairement, à hauteur de 88%, à couvrir les frais de personnel et de structure de ces établissements. Les 22% restant sont versés à certaines structures, sur présentation de justificatifs, pour la conduite d'actions de fonctionnement dans le cadre des politiques dédiées.

La répartition est la suivante :

Offices et Agences	Dotations de Fonctionnement propre	Dotations sur actions
Agence de Développement Economique de la Corse	4 700 000,00	
Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse	4 355 000,00	479 187,30
Office d'Environnement de la Corse	12 834 000,00	2 562 820,50
Office d'Environnement de la Corse - PNRC	4 479 090,00	
Office de Développement Agricole et Rural de la Corse	8 979 000,00	550 000,00
Agence du Tourisme de la Corse	5 150 000,00	2 596 478,11
Office d'Equipement Hydraulique de Corse	7 537 000,00	
Total	48 034 090,00	6 188 485,91
Total général	54 222 575,91	

Les participations versées aux offices et agences augmentent globalement de 10.9% par rapport à l'exercice 2016 où elles s'établissaient à 48.916 M€ (+5.307 M€). Cette hausse impacte à hauteur de 1.350 M€ le fonctionnement propre et de 3.956 M€ les actions menées au titre des politiques publiques sur le territoire.

✓ Les subventions :

Ces dernières sont subdivisées en fonction de la nature des bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous présente les subventions allouées sur les trois derniers exercices par type d'attributaire.

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 en M€	Evolution moyenne 2015-2017
65732 - Régions	10 716				-	-100%
65733 - Départements	204 860	378 655	226 318	-40,23%	- 152 337	5%
65734 - Communes et structures intercommunales	1 606 227	1 836 955	1 869 182	1,75%	32 227	8%
65735 - Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EPL	2 205 873	2 083 998	2 141 583	2,76%	57 585	-1%
65738 - Organismes publics divers	22 881 834	41 146 700	19 137 293	-53,49%	- 22 009 407	-9%
6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	28 574 382	39 055 835	29 797 496	-23,71%	- 9 258 339	2%
Total "Subventions"	55 483 892	84 502 143	53 171 872	-37,08%	- 31 330 271	-2%

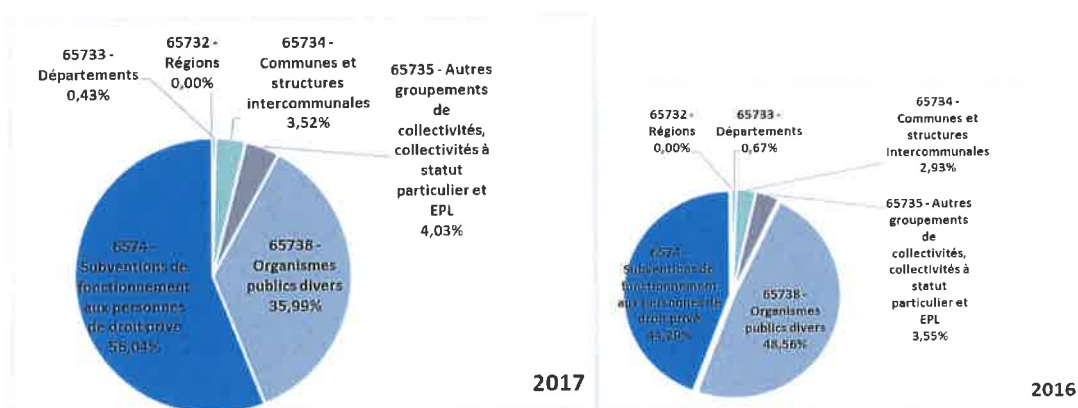
Les arriérés de paiement sur les comptes de subventions étaient ventilés de la façon suivante :

	Arriérés
65734 - Communes et structures intercommunales	175 000
65735 - Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EPL	70 000
65738 - Organismes publics divers	13 605 000
6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	13 935 000
Total "Subventions"	27 785 000

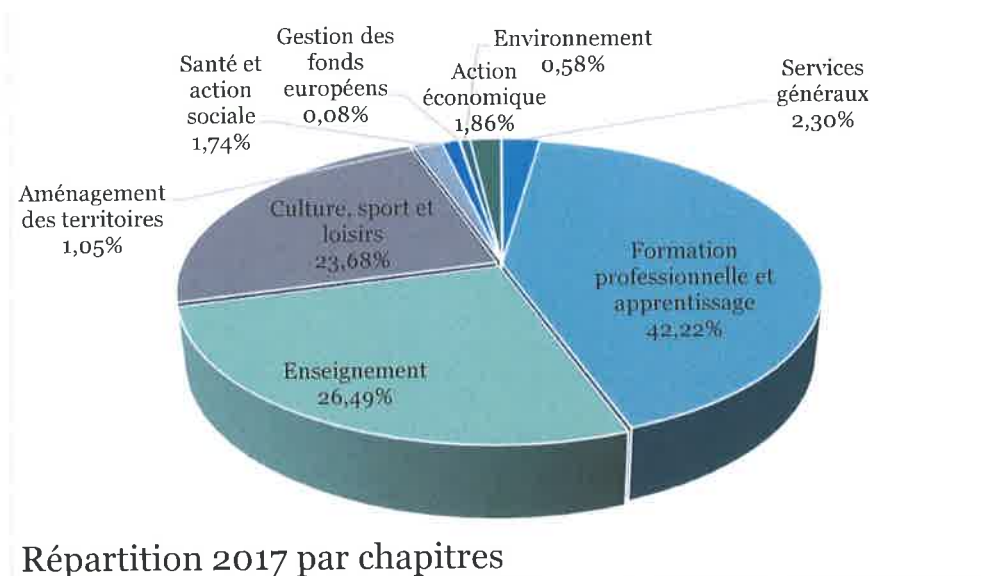
En rattachant les arriérés sur la période qu'ils auraient dû impacter, le détail des comptes de subvention est le suivant :

	CA 2015 arriérés intégrés	CA 2016 arriérés retraités	CA 2017	Evolution n-1 en %	Evolution n-1 en M€	Evolution moyenne 2015-2017
65732 - Régions	10 716	-	-		-	-100%
65733 - Départements	204 860	378 655	226 318	-40,23%	- 152 337	5%
65734 - Communes et structures intercommunales	1 781 227	1 661 955	1 869 182	12,47%	207 227	2%
65735 - Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EPL	2 275 873	2 013 998	2 141 583	6,33%	127 585	-3%
65738 - Organismes publics divers	36 486 834	27 541 700	19 137 293	-30,52%	- 8 404 407	-28%
6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	42 509 382	25 120 835	29 797 496	18,62%	4 676 661	-16%
Total "Subventions"	83 268 892	56 717 143	53 171 872	-6,25%	- 3 545 271	-20%

Ainsi, les subventions versées en 2017 diminuent de 6.25% comparativement à l'exercice précédent et s'établissent à 53.172 M€.

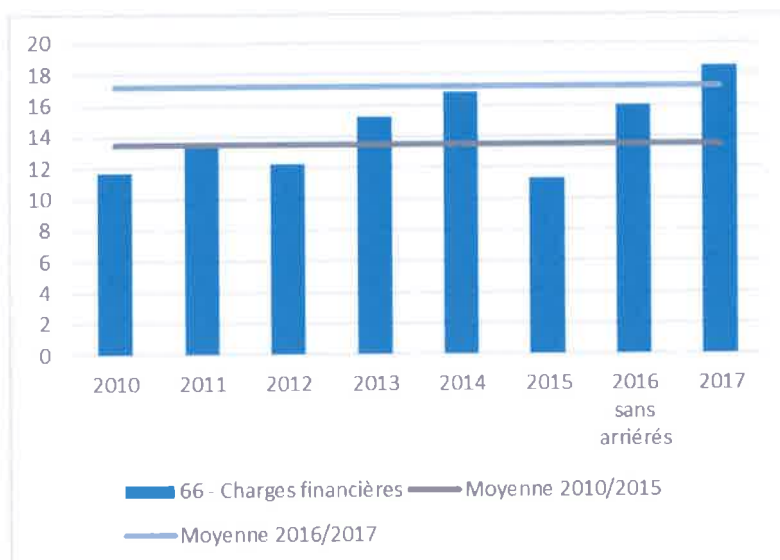


Il est à noter que la formation, l'enseignement et le bloc culture, sport, et loisirs représentent 92% des subventions de fonctionnement versées en 2017.



d) Les charges financières (voir Chapitre H page 134) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne réalisée 2010/2015	2016 sans arriérés	2017	Moyenne 2016/2017
66 - Charges financières	11,733	13,439	12,236	15,265	16,855	11,269	13,466	15,960	18,477	17,219
<i>Evolution n-1 en M€</i>		1,706	-1,203	3,029	1,590	-5,586		4,691	2,517	3,752
<i>Evolution n-1 en %</i>		14,54%	-8,95%	24,75%	10,42%	-33,14%		41,63%	15,77%	27,86%
Part	5,52%	6,11%	5,24%	5,83%	7,06%	4,63%		6,25%	6,64%	



Les charges financières représentent 6,64 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'établissent à 18,477 M€. Elles présentent facialement une baisse de 7,5 M€, comparé au montant réalisé en 2016 à hauteur de 25,960 M€ qu'il convient de retraiter. En effet, ce montant intègre une somme de 10 M€ versée dans le cadre de la renégociation des emprunts toxiques au titre du remboursement d'une partie de l'IRA, également comptabilisée en 2015.

Ainsi après retraitement, les charges financières présentent une augmentation de 2,517 M€, soit 15,77 % correspondant aux intérêts générés par les nouveaux emprunts contractés en 2016 dont la majeure partie a servi à couvrir les arriérés.

L'évolution moyenne constatée entre 2009 et 2015 est de +9.13 %. Cette augmentation est ramenée à 3,91 sur la période 2016 / 2017.

Il est important de souligner que l'augmentation concentrée essentiellement entre 2013 et 2016, établie à hauteur de près de 11 M€, est liée à l'augmentation des charges payées au titre des emprunts toxiques.

Ces dépenses sont réalisées en totalité, 99,94 %, calculé sur la base d'une prévision de 18,488 M€.

L'analyse de l'évolution de ces charges est effectuée au chapitre dédié à la dette.

e) Les charges à caractère exceptionnel :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Retraité	Moyenne réalisée 2010/2015	2016 retraité	2017 Retraité	Moyenne 2016/2017
67 - Charges exceptionnelles	0,883	1,253	4,759	8,710	2,860	0,212	3,113	1,325	0,373	0,849
Evolution n-1 en M€		0,370	3,506	3,951	-5,850	-2,648		1,113	-0,952	-2,264
Evolution n-1 en %		41,90%	270,81%	83,02%	-67,16%	-92,59%		525,00%	-71,85%	-72,73%

Ces dépenses marginales présentent une réalisation de 81 % pour un volume de 0,373 M€, soit 0,08 % des dépenses réelles de fonctionnement totales. Elles sont en baisse par rapport à 2016. Elles sont principalement constituées d'indemnités versées suite à des contentieux perdus par la collectivité.

3) Taux d'emploi des crédits par chapitres fonctionnels :

Le taux de réalisation enregistré sur l'ensemble des chapitres ventilés supportant les dépenses dédiées aux politiques publiques est de 95,58 %, sensiblement égal au taux constaté en 2016 soit 97 %.

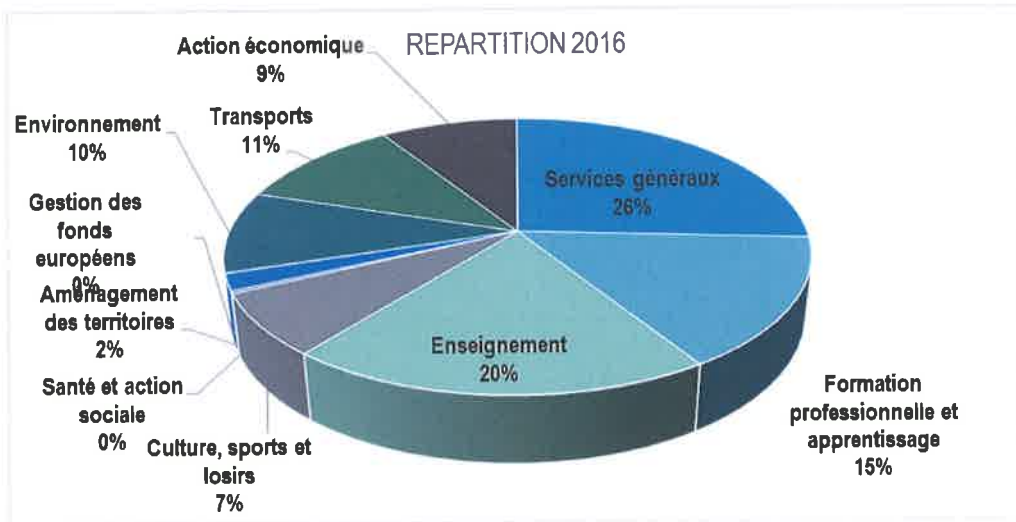
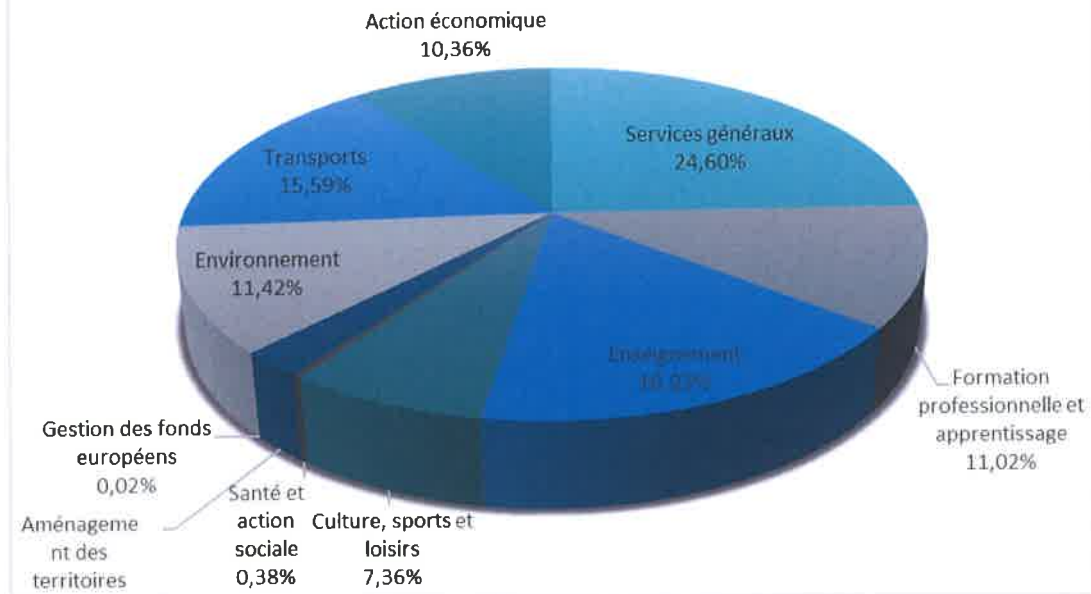
Il est détaillé par chapitre dans le tableau qui suit :

Chapitre fonctionnel	Libellé	2017		
		Voté*	Réalisé*	% Réal
930	Services généraux	65,684	59,725	90,93%
931	Formation professionnelle apprentissage	28,200	26,753	94,87%
932	Enseignement	43,707	41,120	94,08%
933	Culture, sports et loisirs	19,812	17,869	90,19%
934	Santé et action sociale	1,100	0,927	84,27%
935	Aménagement des territoires	6,625	5,645	85,21%
936	Gestion des fonds européens	0,560	0,041	7,32%
937	Environnement	28,091	27,721	98,68%
938	Transports	229,353	224,862	98,04%
939	Action économique	26,559	25,151	94,70%
S/Total ventilées		449,691	429,814	95,58%

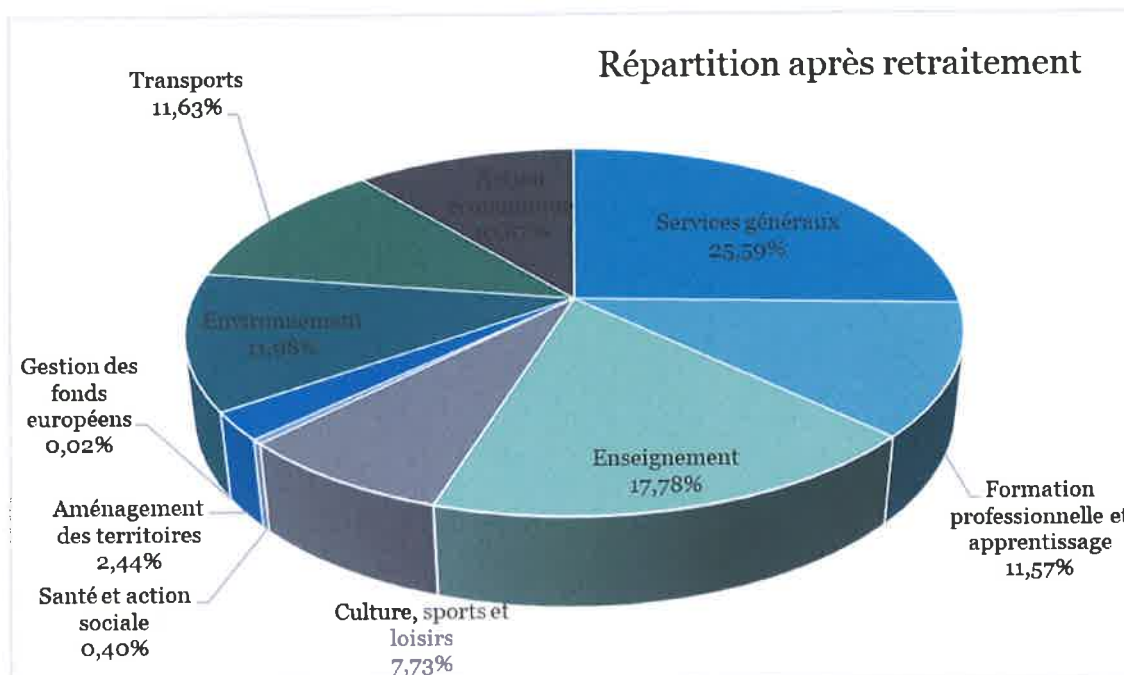
La quasi-totalité des chapitres affichent un taux de réalisation supérieur à 85 % excepté le chapitre 936 qui enregistre un montant marginal de 0,5M€ au titre de crédits essentiellement techniques d'accompagnement aux missions de l'autorité de gestion.

Répartition des crédits de paiement par chapitre (DCT neutralisée) :

Répartition des dépenses par chapitre



Les modifications constatées dans la structure par rapport à 2016 sont étroitement liées à la nouvelle compétence transports.



Après neutralisation de ces montants, la structure ne présente pas de modification substantielle. La part la plus importante est consacrée au chapitre « services généraux » lequel supporte les dépenses d'administration générale de la collectivité mais également les crédits relevant des fonds européens.

III. Un volume d'investissement maintenu malgré une clôture anticipée nécessaire à la mise en place de la collectivité de Corse :

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'élève à 192,502 M€ en baisse de 22,6% par rapport à l'exercice 2016. Après retraitement, la baisse s'établit à 10,808 M€, soit 5,3 %.

La clôture anticipée des comptes, nécessaire à la mise en place de la nouvelle collectivité de Corse qui s'est traduite par la non comptabilisation des dépenses de décembre reportées sur l'exercice 2018, explique en partie cette baisse.

En effet, la baisse résulte de la combinaison d'une baisse de 16,585 M€ impactant les opérations ventilées et d'une augmentation de 5,777 M€ portant sur les non ventilées en lien avec les charges financières comptabilisées au titre des nouveaux emprunts contractés en 2016 pour financer le passif.

La baisse de 16,585 M€ enregistrée sur les chapitres ventilés qui atteignent 174.1m€, correspond environ à un mois d'exécution de la moyenne des dépenses exécutées sur les précédents exercices.

	2016	2017
	REELLES ET MIXTES	REELLES ET MIXTES
INVESTISSEMENT	248,744	192,502
<i>Evolution en M€</i>		<i>-56,242</i>
<i>Evolution en %</i>		<i>-22,61%</i>

1) L'évolution des dépenses :

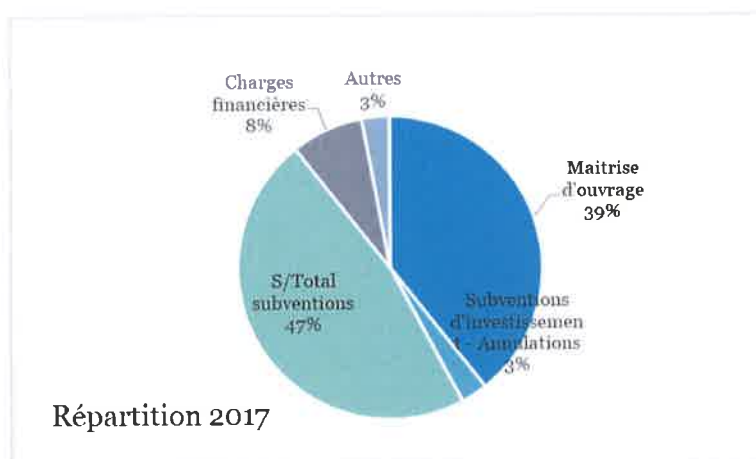
La part des dépenses d'investissement sur les dépenses totales est de 28,79 %. Hors DCT, la répartition s'établit à 42 / 58 en faveur de la section de fonctionnement.

2) Présentation par nature des dépenses d'investissement :

La structure 2017 présente quelques changements par rapport à 2016 et une évolution favorable par rapport à 2015.

Elle reflète une gestion plus équilibrée avec une part de subventions passant sous la barre des 50 % contrairement aux exercices 2016 (52 %) et 2015 (65 %).

	2015	Arriérés	2016	2017
Maitrise d'ouvrage	77,838	2,870	80,837	75,786
<i>Evolution n-1 en M€</i>	11,002		0,129	-5,051
<i>Evolution n-1 en %</i>	16,46%		0,16%	-6,25%
Subventions d'investissement - Annulations	1,595		3,571	5,444
<i>Evolution n-1 en M€</i>	1,311		1,976	1,873
<i>Evolution n-1 en %</i>	461,62%		123,89%	52,45%
Subventions d'équipement autres	84,796	33,405	64,071	61,076
<i>Evolution n-1 en M€</i>	14,009		-54,130	-2,995
<i>Evolution n-1 en %</i>			-45,79%	-4,67%
Subventions globale	20,772		9,053	7,347
<i>Evolution n-1 en M€</i>	11,932		-11,719	-1,706
<i>Evolution n-1 en %</i>	134,98%		-56,42%	-18,84%
Participations agences et offices	27,000	8,896	32,231	22,371
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,437		-3,665	-9,860
<i>Evolution n-1 en %</i>	9,92%		-10,21%	-30,59%
Total Subventions d'équipement	132,568	42,301	105,355	90,794
<i>Evolution n-1 en M€</i>	28,378		-69,514	-14,561
<i>Evolution n-1 en %</i>	27,24%		-39,75%	-13,82%
Charges financières	6,063		12,962	14,844
<i>Evolution n-1 en M€</i>	0,338		6,899	1,882
<i>Evolution n-1 en %</i>	5,90%		113,79%	14,52%
Autres	4,350	0,266	0,583	5,634
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,280		-4,033	5,051
<i>Evolution n-1 en %</i>	110,14%			866,38%
Total	222,414	45,437	203,308	192,502
<i>Evolution n-1 en M€</i>	43,309		-64,543	-10,806
<i>Evolution n-1 en %</i>	24,18%		-24,10%	-5,32%



Les dépenses ventilées :

	2015	Arriérés	2016	2017
Maitrise d'ouvrage	77,838	2,870	80,837	75,786
<i>Evolution n-1 en M€</i>	11,002		0,129	-5,051
<i>Evolution n-1 en %</i>	16,46%		0,16%	-6,25%
Subventions d'investissement - Annulations	1,595		3,571	5,444
<i>Evolution n-1 en M€</i>	1,311		1,976	1,873
<i>Evolution n-1 en %</i>	461,62%		123,89%	52,45%
Subventions d'équipement autres	84,796	33,405	64,071	61,076
<i>Evolution n-1 en M€</i>	14,009		-54,130	-2,995
<i>Evolution n-1 en %</i>			-45,79%	-4,67%
Subventions globale	20,772		9,053	7,347
<i>Evolution n-1 en M€</i>	11,932		-11,719	-1,706
<i>Evolution n-1 en %</i>	134,98%		-56,42%	-18,84%
Participations agences et offices	27,000	8,896	32,231	22,371
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,437		-3,665	-9,860
<i>Evolution n-1 en %</i>	9,92%		-10,21%	-30,59%
Total Subventions d'équipement	132,568	42,301	105,355	90,794
<i>Evolution n-1 en M€</i>	28,378		-69,514	-14,561
<i>Evolution n-1 en %</i>	27,24%		-39,75%	-13,82%
Autres	4,350	0,266	0,583	2,114
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,280		-4,033	1,531
<i>Evolution n-1 en %</i>	110,14%			262,61%

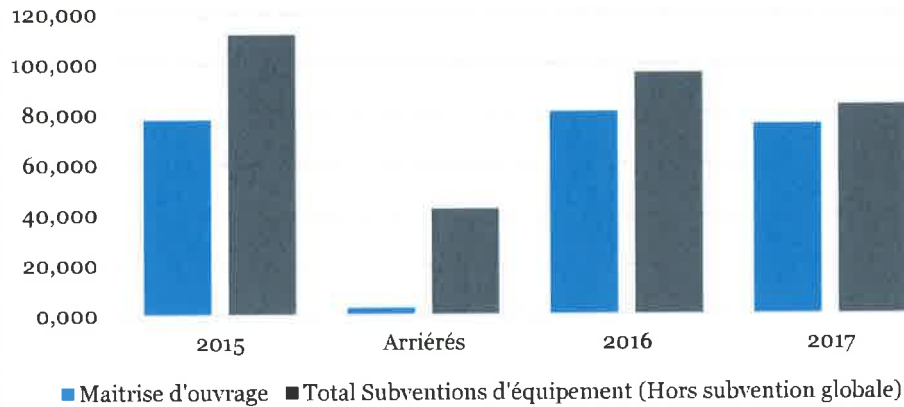
	2015	Arriérés	2016 sans arriérés	2017
Subventions d'équipement	84,796	33,405	64,071	61,076
<i>Evolution n-1 en M€</i>	14,009		-54,130	-2,995
<i>Evolution n-1 en %</i>			-45,79%	-4,67%
Participations agences et offices	27,000	8,896	32,231	22,371
<i>Evolution n-1 en M€</i>	2,437		-3,665	-9,860
<i>Evolution n-1 en %</i>	9,92%		-10,21%	-30,59%
Total Subventions d'équipement (Hors subvention globale)	111,796	42,301	96,302	83,447
<i>Evolution n-1 en M€</i>	16,446		-57,795	-12,855
<i>Evolution n-1 en %</i>	17,25%		-37,51%	-13,35%

Elles s'établissent à 174.1 M€.

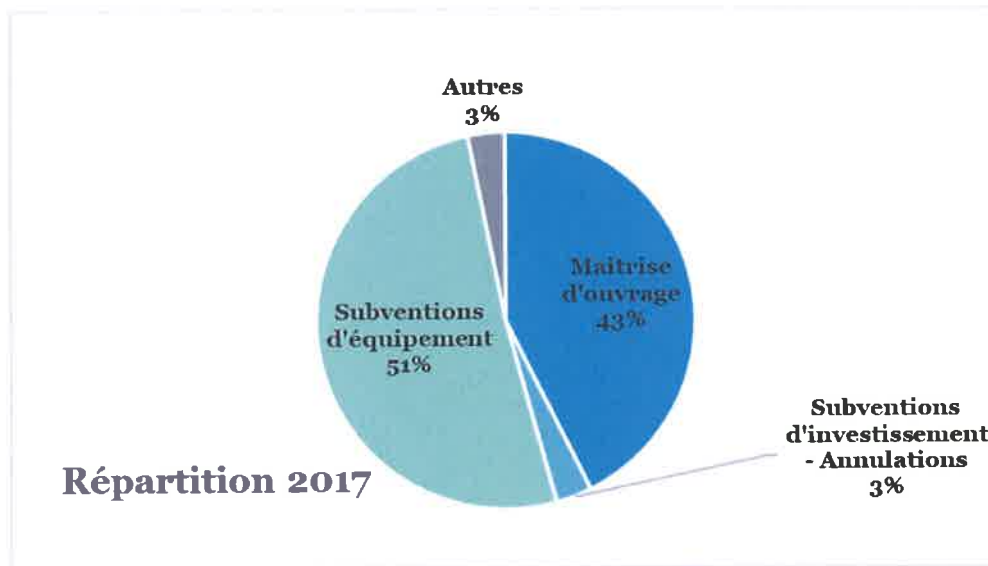
Le montant dédié aux subventions d'équipement (hors annulations de titres et subventions globales) s'établit en 2017 à 83,447 M€ contre 96,302 M€ en 2016 et 154 M€ en 2015. Après une augmentation en 2016, on constate une baisse à hauteur de 5 M€ (-6,25 %) des dépenses sous maîtrise d'ouvrage, correspondant vraisemblablement au mois d'exécution manquant en lien avec la clôture anticipée des comptes. Cependant, la part de ces dernières sur les dépenses ventilées est maintenue à 40%.

La baisse enregistrée sur la subvention globale provient du démarrage de la nouvelle programmation. Le niveau de ces dépenses qui sont des avances réalisées sur les fonds FEDER et FSE par la collectivité en tant qu'autorité de gestion, sont mécaniquement liées aux opérations portées par les porteurs de projets cofinancés.

Part subventions (Hors subvention globale) et maîtrise d'ouvrage



Répartition des dépenses d'investissement :



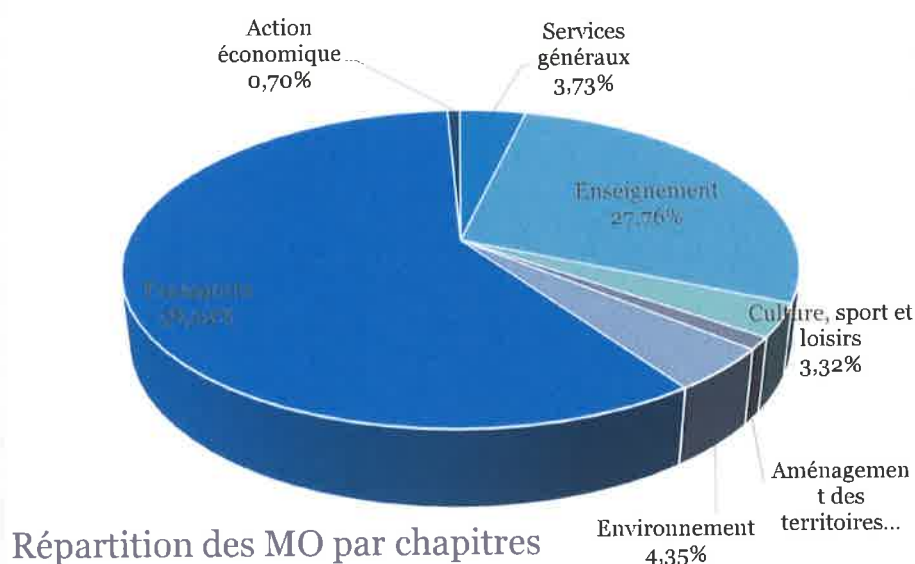
a) Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage :

	2015	Arriérés	2016	2017
Maitrise d'ouvrage	77,838	2,870	80,837	75,786
<i>Evolution n-1 en M€</i>			0,129	-5,051
<i>Evolution n-1 en %</i>			0,16%	-6,25%

Elles s'établissent à 75,786 M€ et représentent 39 % des dépenses totales d'investissement. Leur taux de réalisation est de 81,79 % calculé sur la base d'une prévision établie à 92,656 M€. La baisse constatée d'un montant de 5 M€, soit 6,25 %, par rapport aux réalisations 2016 hors arriérés établies à 80,837 M€, est liée à la clôture anticipée. En effet, le rythme de paiement mensuel sur 2016 s'est établie à 6,8 M€ sur la base des 80,837 M€ mandatés.

Tout comme en 2016, la répartition par chapitre fonctionnel des dépenses sous maîtrise d'ouvrage met en évidence la part importante de ces dernières mobilisées au titre de la compétence transport, à savoir 44.652 M€, soit 59 %. Le second secteur, pour lequel les dépenses sont significatives, s'avère être l'enseignement avec 21.036 M€ injectés dans l'économie.

Au sein des autres chapitres fonctionnels, ce type de dépense est beaucoup moins important, en témoigne le graphique ci-dessous.



b) Les subventions d'équipement :

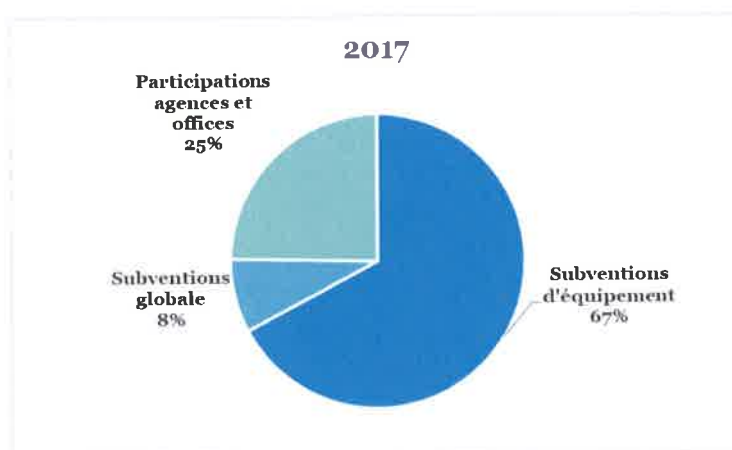
	2015	Arriérés	2016	2017
Subventions d'équipement autres	84,796	33,405	64,071	61,076
<i>Evolution n-1 en M€</i>			-54,130	-2,995
<i>Evolution n-1 en %</i>			-45,79%	-4,67%
Subventions globale	20,772		9,053	7,347
<i>Evolution n-1 en M€</i>			-11,719	-1,706
<i>Evolution n-1 en %</i>			-56,42%	-18,84%
Participations agences et offices	27,000	8,896	32,231	22,371
<i>Evolution n-1 en M€</i>			-3,665	-9,860
<i>Evolution n-1 en %</i>			-10,21%	-30,59%
Total Subventions d'équipement	132,568	42,301	105,355	90,794
<i>Evolution n-1 en M€</i>			-69,514	-14,561
<i>Evolution n-1 en %</i>			-39,75%	-13,82%

Globalement, elles représentent un montant de 90,794 M€ avec un taux de réalisation de 72 % calculé sur la base d'une prévision à 125,836 M€. Pour mémoire ce taux s'établissait à 87,6 % l'année dernière. Elles accusent une baisse de 13,82 %, représentant un volume de 14,561 M€, comparé à 2016 où leur réalisation atteignait 105,355 M€. Pour le financement de ces opérations indirectes, la CTC est tributaire des pièces justificatives attendues de la part des bénéficiaires. Ces dépenses évoluent au rythme des réalisations menées par les porteurs de projets.

La part de ces dépenses sur les dépenses réelles d'investissement est de 47,17 %, en baisse de 4,6 points par rapport à 2016 (51,82 %).

Elles sont ventilées conformément au graphe ci-dessous :

Globalement le volume est en baisse sur l'ensemble des postes excepté pour le volume versé au titre de la subvention globale qui affiche une relative stabilité.

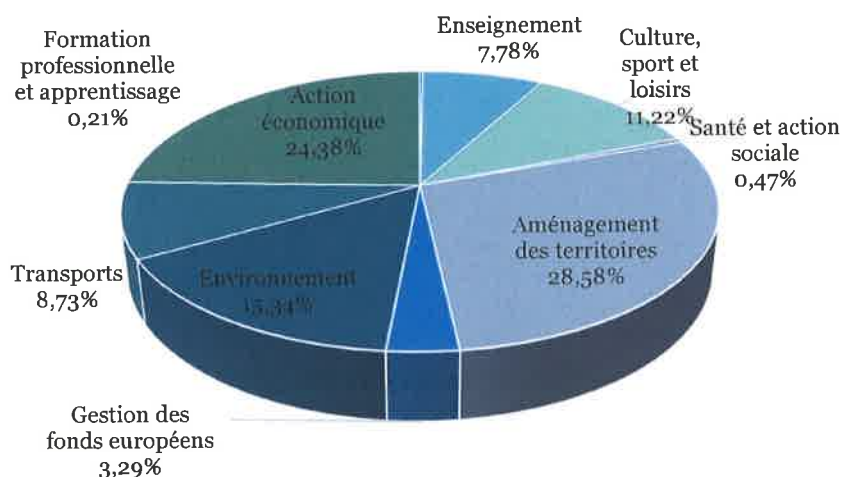


La répartition des subventions d'équipement par chapitres fonctionnels met en évidence :

- La prépondérance de ces dernières dans le domaine de l'aménagement du territoire (25.951 M€), avec notamment les aides octroyées aux communes et EPCI pour le financement de leurs projets d'aménagement, d'équipement, de construction et de rénovation de bâtiments publics ;
- La part importante distribuée au titre de la compétence en matière de développement économique, (22.133 M€), dont 56 % versés à l'ODARC pour les différents programmes d'aides aux acteurs agricoles de l'île, 38% alloués aux entreprises insulaires via les dispositifs mis en œuvre par l'ADEC, et 5% accordés à l'ATC pour ses actions conduites en matière de développement touristique ;
- Un montant significatif de dépenses dans le domaine de l'environnement (13.932 M€), constitué pour 63% des versements à l'OEHC pour la conduite d'opérations diverses sur les réseaux d'eau brute et d'eau potable (4.933 M€), et des aides allouées aux communes et EPCI pour le financement de travaux en matière d'eau et d'assainissement (3.901 M€). Les subventions versées au titre de la politique de l'énergie s'établissent, quant à elles, à 2.929 M€ et celles distribuées à l'OEC pour la protection et la mise en valeur de l'environnement à 2.169 M€.

- Une part importante allouées aux acteurs culturels et sportifs de l'île, avec 10.184 M€.
- Une enveloppe quasi-équivalente distribuée dans le domaine des transports (7.922 M€), pour le financement des routes départementales, et de l'enseignement (7.065 M€) dont 72% pour l'Université de Corse.

Répartition des Subventions d'équipement par chapitres



c) Les autres dépenses réelles

	2015	Arriérés	2016	2017
Autres	4,350	0,266	0,583	2,114
<i>Evolution n-1 en M€</i>			-4,033	1,531
<i>Evolution n-1 en %</i>				262,61%

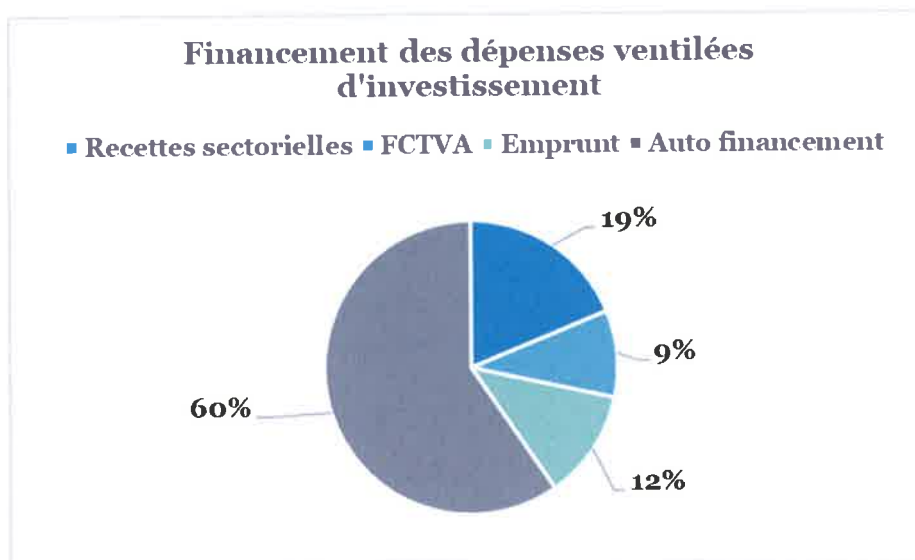
Avec un volume de 5,634 M€, elles représentent 29 % des dépenses totales et sont en augmentation de 5 M€ par rapport 2016 où elles s'élevaient à 0,849 M€.

Elles concernent :

- Des avances remboursables versées à des organismes financiers tels que la CADEC et autres sociétés dans le domaine de l'action économique à hauteur de 1.739 M€.
- Le remboursement de la deuxième partie du prêt à taux zéro contracté auprès de la CDC au titre du préfinancement du FCTVA à hauteur de 3.520 M€.
- La participation de la CTC à la recapitalisation de la SAEML Corse bois énergie à hauteur de 0.375 M€

3) Financement des dépenses d'investissement :

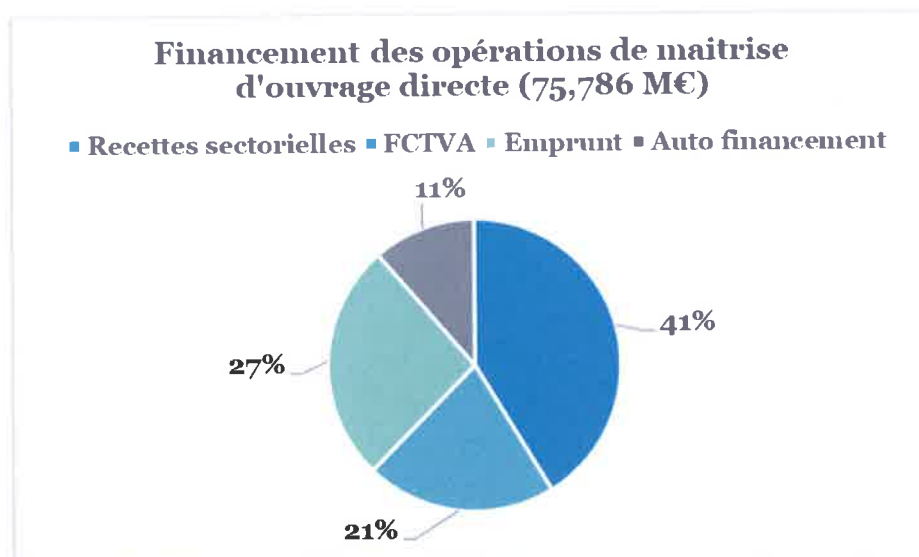
Les dépenses ventilées sont financées conformément au graphe ci-dessous :



Comparé au schéma de financement des investissements 2016 hors arriérés, on remarque que la part auto financée augmente de 6 points permettant à l'emprunt de diminuer de 9 points, tandis que la part des recettes est quasi stable.

Ainsi le financement des dépenses d'investissement 2017 présente un schéma classique.

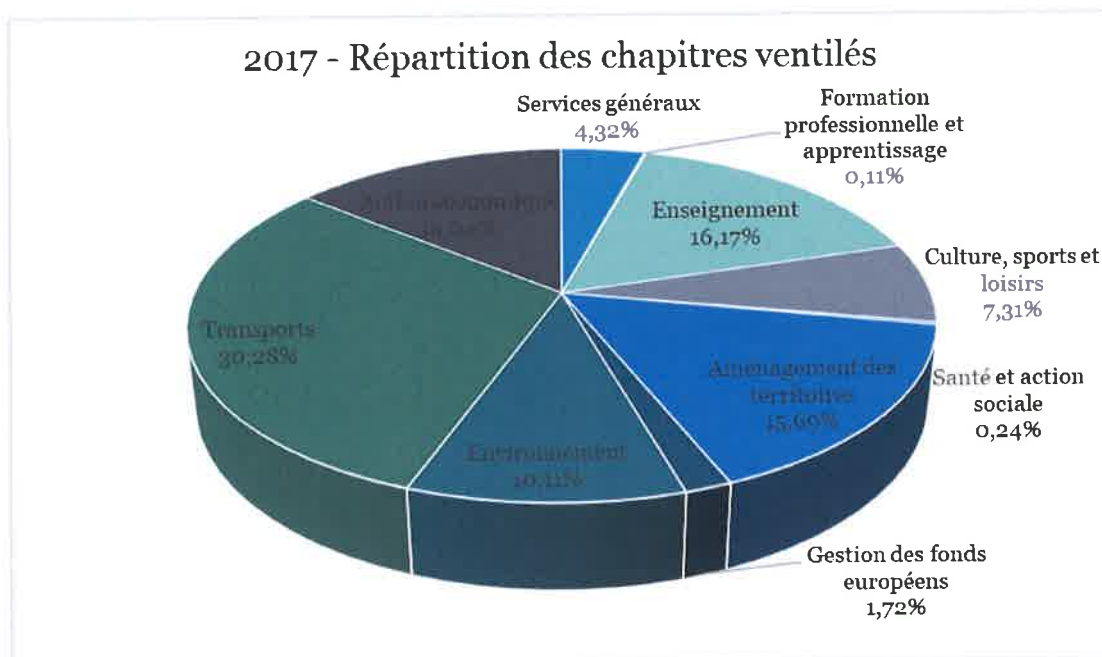
Les dépenses de maîtrise d'ouvrage directe réalisées à hauteur de 75,786 M€ sont financées comme suit : 27 % par l'emprunt, 62 % par les recettes et 11 % par l'autofinancement.



4) Taux d'emploi des crédits par chapitre fonctionnel :

Ces crédits sont répartis à hauteur de 173,762 M€ sur les chapitres ventilés dédiés au financement des politiques publiques et 18,739 M€ sur les chapitres non ventilés.

Les crédits réalisés au titre des chapitres ventilés sont répartis comme suit :



Le taux de réalisation des dépenses ventilées d'investissement, arrêté à 75,96 %, est en baisse par rapport à 2016 où il s'établissait à 89,4 %, année particulière de prise en charge du passif.

Les plus forts taux de réalisation (entre 85 et 95 %) sont enregistrés sur les chapitres enseignement, transports et services généraux, comptabilisant les opérations pour lesquelles la collectivité assure la maîtrise d'ouvrage. Les autres chapitres présentant des taux de 60 à 75 % concernent principalement des aides aux tiers pour lesquelles la collectivité est tributaire de la transmission des pièces justificatives par les bénéficiaires. Le chapitre environnement enregistre un taux de réalisation de 69,72 % correspondant à la baisse des dépenses au titre des actions de l'OEC.

IV. Les dotations versées aux agences et offices

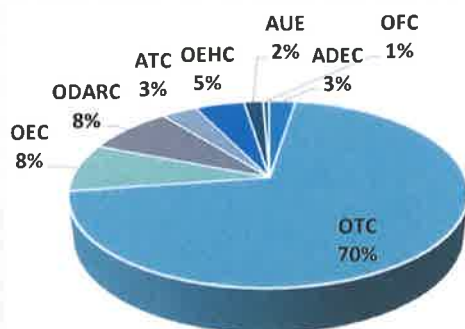
	FONCTIONNEMENT					INVESTISSEMENT					TOTAL				
	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
ADEC	4 650 000,00	4 500 000,00	4 250 000,00	4 350 000,00	4 700 000,00					2 000 000,00	4 650 000,00	4 500 000,00	4 250 000,00	4 350 000,00	4 700 000,00
Evol n-1 en M€		-150 000,00	-250 000,00	100 000,00	350 000,00							-150 000,00	-250 000,00	100 000,00	350 000,00
Evol n-1 en %		-3,23%	-5,56%	2,35%	8,05%							-3,23%	-5,56%	2,35%	8,05%
OTC	195 387 219,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00						195 387 219,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00
Evol n-1 en M€		-8 388 060,00	0,00	0,00	0,00							-8 388 060,00	0,00	0,00	0,00
Evol n-1 en %		-4,29%	0,00%	0,00%	0,00%							-4,29%	0,00%	0,00%	0,00%
OEC	18 882 119,36	19 654 019,93	18 522 820,75	17 305 000,00	19 875 910,50	3 481 523,48	1 398 488,72	6 039 587,62	11 312 307,46	2 169 405,38	22 343 642,84	21 053 508,66	24 532 406,37	28 617 307,46	22 045 315,88
Evol n-1 en M€		771 900,57	-1 131 199,18	-1 217 820,75	2 570 910,50		-2 062 034,76	4 610 098,90	5 302 719,84	-9 142 902,08		-1 290 134,19	3 478 899,72	4 084 899,09	-6 571 991,58
Evol n-1 en %		4,09%	-5,76%	-6,57%	14,86%		-59,57%	329,41%	88,24%	-80,82%		-5,77%	16,52%	16,65%	-22,97%
ODARC	8 150 618,00	10 653 383,00	8 780 000,00	8 760 000,00	9 529 000,00	14 664 034,08	15 875 535,99	24 036 954,24	12 867 089,20	12 479 720,02	22 814 652,08	26 528 918,98	32 796 954,24	21 657 088,20	22 008 720,02
Evol n-1 en M€		2 502 765,00	-1 893 383,00	0,00	769 000,00		1 211 501,91	8 161 418,25	-11 139 856,04	-417 378,18		3 714 266,91	6 268 035,25	-11 139 856,04	351 621,82
Evol n-1 en %		30,71%	-17,77%	0,00%	8,78%		8,26%	51,41%	-46,34%	-3,24%		16,28%	23,63%	-33,97%	1,62%
ATC	10 878 571,23	8 741 012,92	7 941 280,38	6 955 949,58	7 746 478,11	1 125 000,00	3 440 308,10	3 324 460,11	2 273 998,86	1 192 425,87	12 003 571,23	12 181 321,02	11 265 720,48	9 229 948,44	8 938 903,98
Evol n-1 en M€		-2 137 558,31	-799 752,54	-985 310,80	790 528,53		2 315 308,10	-115 847,99	-1 050 461,25	-1 081 572,99		177 748,79	-915 600,53	-2 035 772,05	-291 044,46
Evol n-1 en %		-19,65%	-9,15%	-12,41%	11,36%		205,81%	-3,37%	-31,60%	-47,56%		1,48%	-7,52%	-18,07%	-3,15%
OEHC	6 700 000,00	7 389 000,00	7 406 000,00	7 250 000,00	7 537 000,00	3 039 556,63	3 847 607,86	2 465 602,92	4 185 926,76	4 933 130,86	9 739 556,63	11 246 807,86	9 871 602,92	11 435 926,76	12 470 130,86
Evol n-1 en M€		689 000,00	7 000,00	-156 000,00	287 000,00		808 051,23	-1 382 004,94	1 720 323,84	747 204,10		1 507 051,23	-1 375 004,94	1 564 323,84	1 034 204,10
Evol n-1 en %		10,43%	0,09%	-2,11%	3,96%		26,58%	-35,92%	69,77%	17,85%		15,47%	-12,23%	15,85%	9,04%
AUE	2 800 333,00	2 385 000,00	3 300 000,00	4 295 000,00	4 834 187,30	0,00	0,00	59 325,76	0,00	96 921,40	2 800 333,00	2 385 000,00	3 358 325,76	4 295 000,00	4 931 108,70
Evol n-1 en M€		-415 333,00	915 000,00	995 000,00	539 187,30		0,00	59 325,76	-59 325,76	96 921,40		-415 333,00	974 325,76	935 674,24	636 108,70
Evol n-1 en %		-14,83%	38,36%	30,15%	12,53%		0,00%	100,00%	-100,00%	100,00%		-14,83%	40,85%	27,85%	14,81%
OFC	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 561 806,00	1 500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	1 561 806,00	1 500 000,00
Evol n-1 en M€		0,00	500 000,00	-500 000,00	0,00		0,00	0,00	1 561 806,00	-61 806,00		0,00	500 000,00	1 061 806,00	-61 806,00
Evol n-1 en %				-100,00%						-3,96%				212,36%	-3,96%
Total	247 448 860,59	240 331 574,85	237 679 240,13	235 915 108,58	241 221 734,91	22 290 114,19	24 562 940,67	35 895 930,63	32 231 137,28	24 371 603,53	268 738 974,76	264 894 515,52	273 575 170,78	268 146 245,86	265 593 338,44
Evol n-1 en M€		-7 117 285,74	-2 652 334,72	-1 764 131,55	5 306 626,33		2 272 826,48	11 332 989,98	-3 664 793,37	-7 859 533,75		-4 844 459,26	8 680 655,26	-5 428 924,92	-2 552 907,42
Evol n-1 en %		-2,88%	-1,10%	-0,74%	2,25%		10,20%	46,14%	-10,21%	-24,38%		-1,80%	3,28%	-1,98%	-0,95%

*ces montants tiennent compte des deux subventions exceptionnelles versées en 2013 à l'OTC (8.388 M€) et en 2014 à l'ODARC (1.983 M€) ainsi que les arriérés 2016 réintégré en 2015.

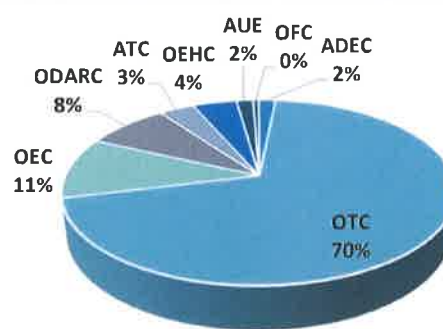
Les flux financiers versés aux agences et offices représentent un montant de 265.593 M€, en baisse de 2.553 M€, soit -0.95 %, par rapport à 2016 où ils s'élevaient à 268.146 M€. Ces dotations représentent 40 % des dépenses réelles totales contre 37.87 % l'an dernier, 39.90 % en 2015 et 43,8 % en 2014.

Il convient de rappeler que le montant 2016 intègre en investissement un montant d'arriérés de 8.896 M€, réparti à hauteur de 8.371 M€ à l'ODARC et 0.525 M€ à l'ATC.

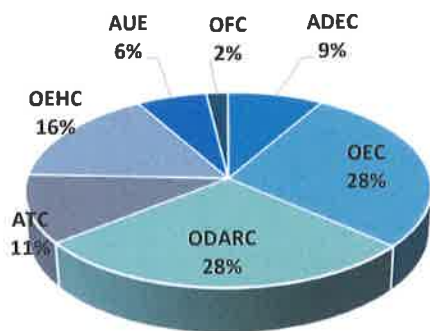
On constate qu'au fil des exercices, la répartition, telle qu'elle est présentée dans les graphiques ci-dessous, est sensiblement identique.



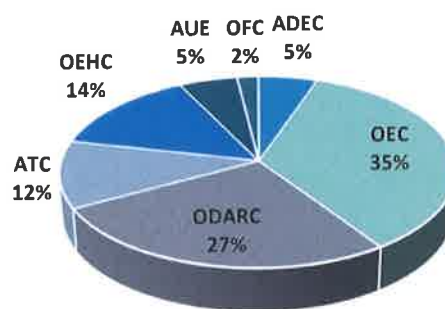
Répartition totale 2017



Répartition totale 2016



Répartition totale 2017 (Hors DCT)



Répartition totale 2016 (hors DCT)

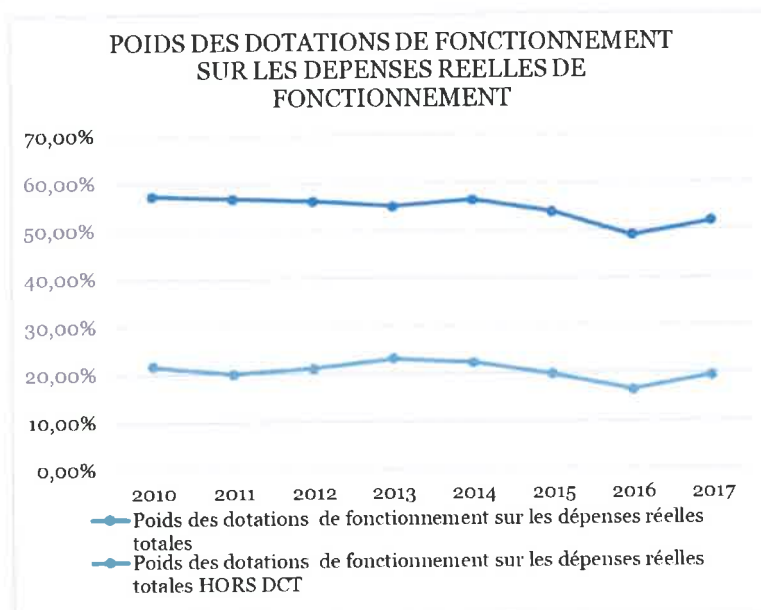
1) En fonctionnement :

Les dotations de fonctionnement versées aux agences et offices représentent 52 % des dépenses réelles et mixtes totales de fonctionnement de la CTC et 54.5 % des dépenses retraitées. Pour rappel, elles représentaient 48,86 % en 2016, 53.84% en 2015, 56.46 % en 2014, 55.14% en 2013.

Elles s'élèvent à 241.222 M€ et présentent une augmentation de 5.3 M€, soit 2.25 %, par rapport à 2016 où elles atteignaient un montant de 235.915 M€.

Elles se répartissent à hauteur de 235.033 M€ au niveau des dotations de fonctionnement propre et 6.188 M€ au titre des actions.

Le graphique et tableau ci-dessous met en évidence l'évolution par dotation. Concernant l'OFC, la dotation 2015 a été versée à titre d'avance. Elle a d'ailleurs, été restituée à la CTC par l'office la même année.

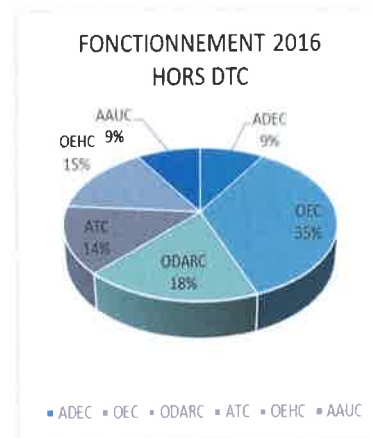
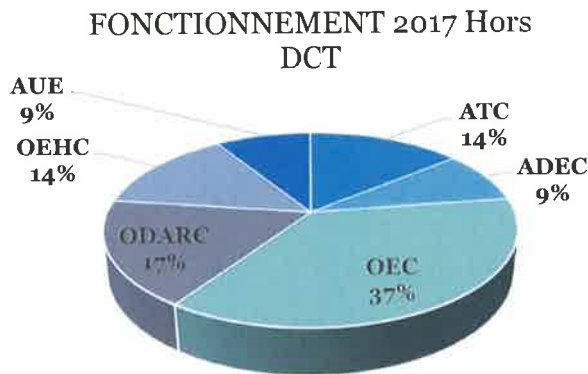


En neutralisant la dotation de continuité territoriale de la Corse, le montant des dotations s'établit alors à 54.223 M€ en hausse de 10.85 %, soit 5.307 M€, par rapport à 2016 chiffré à 48.916 M€. L'augmentation impacte majoritairement les actions financées par les structures au titre des politiques publiques.

	FONCTIONNEMENT				
	2013	2014	2015	2016	2017
ADEC	4 650 000,00	4 500 000,00	4 250 000,00	4 350 000,00	4 700 000,00
<i>Evol n-1 en M€</i>		-150 000,00	-250 000,00	100 000,00	350 000,00
<i>Evol n-1 en %</i>		-3,23%	-5,56%	2,35%	8,05%
OEC	18 882 119,36	19 654 019,93	18 522 820,75	17 305 000,00	19 875 910,50
<i>Evol n-1 en M€</i>		771 900,57	-1 131 199,18	-1 217 820,75	2 570 910,50
<i>Evol n-1 en %</i>		4,09%	-5,76%	-6,57%	14,86%
ODARC	8 150 618,00	10 653 383,00	8 760 000,00	8 760 000,00	9 529 000,00
<i>Evol n-1 en M€</i>		2 502 765,00	-1 893 383,00	0,00	769 000,00
<i>Evol n-1 en %</i>		30,71%	-17,77%	0,00%	8,78%
ATC	10 878 571,23	8 741 012,92	7 941 260,38	6 955 949,58	7 746 478,11
<i>Evol n-1 en M€</i>		-2 137 558,31	-799 752,54	-985 310,80	790 528,53
<i>Evol n-1 en %</i>		-19,65%	-9,15%	-12,41%	11,36%
OEHC	6 700 000,00	7 399 000,00	7 406 000,00	7 250 000,00	7 537 000,00
<i>Evol n-1 en M€</i>		699 000,00	7 000,00	-156 000,00	287 000,00
<i>Evol n-1 en %</i>		10,43%	0,09%	-2,11%	3,96%
AUE	2 800 333,00	2 385 000,00	3 300 000,00	4 295 000,00	4 834 187,30
<i>Evol n-1 en M€</i>		-415 333,00	915 000,00	995 000,00	539 187,30
<i>Evol n-1 en %</i>		-14,83%	38,36%	30,15%	12,55%
OFC	0,00	0,00	500 000,00	0,00	
<i>Evol n-1 en M€</i>		0,00	500 000,00	-500 000,00	0,00
<i>Evol n-1 en %</i>				-100,00%	
Total	52 061 641,59	53 332 415,85	50 680 081,13	48 915 949,58	54 222 575,91
<i>Evol n-1 en M€</i>		1 270 774,26	-2 652 334,72	-1 764 131,55	5 306 626,33
<i>Evol n-1 en %</i>		2,44%	-4,97%	-3,48%	10,85%

Cette augmentation impacte à hauteur de 1.350 M€, soit 2.89 %, le fonctionnement propre des structures et 3.957 M€ les actions.

Les crédits destinés à financer les dépenses de fonctionnement des agences et offices sont ventilés comme suit :

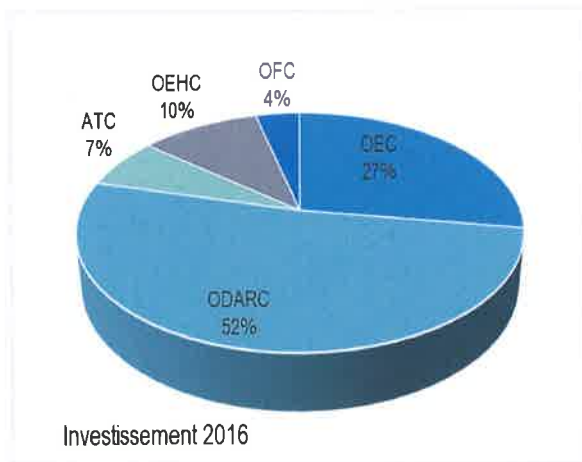
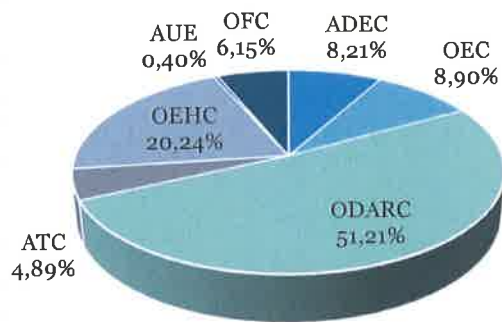


2) Participations aux actions en Investissement :

La part des subventions d'investissement versées aux agences et offices représente 12.6 % des dépenses réelles et mixtes d'investissement de la CTC. Pour mémoire, elles représentaient 16.53 % en 2016. Elles s'élèvent à 24,372 M€ et enregistrent une baisse de 7.859 M€, soit 24.38 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 32,231 M€.

La partie réservée au financement des dépenses d'investissement des agences et offices est ventilée comme suit :

Répartition de la dotation d'investissement 2017



D. La gestion des stocks d'autorisation :

SYNTHESE

La maîtrise des stocks doit demeurer une priorité. Les mesures prises sur l'exercice 2016 tant en terme de toilettage du stock antérieur, que d'inscription de nouvelles autorisations ont permis de réduire les volumes et de fiabiliser le stock.

En 2017, en investissement, le stock établi à hauteur de 784 M€ présente une augmentation de 10.35% par rapport à 2016. Ce stock est majoritairement consacré aux opérations de maîtrise d'ouvrage directe qui représentent 62 % du stock total, soit 486 M€ et relèvent des secteurs transports et réseau haut débit. La part consacrée aux aides aux tiers est de 28 % pour un volume de 216 M€. Celle-ci intègre 35 M€ consacrés au financement de la « subvention globale ». Les dotations d'investissement aux agences et offices représentent 10% du stock et relèvent des secteurs environnement, tourisme, agriculture.

Le ratio de couverture s'établit à 4.67 années et à 4.1 années après retraitement, soit en augmentation par rapport à 2016.

En fonctionnement, le stock établi à hauteur de 102 M€ présente une augmentation de 1.736 M€ correspondant à la nouvelle compétence transport dont le montant s'établit à 7.9 M€. Après retraitement le stock est ramené à 94.389 M€, en baisse par rapport à 2016. Ce stock est majoritairement orienté « aides aux tiers » avec une part de près de 67 % dont 24 % consacrés aux dotations versées aux agences et offices.

Le ratio de couverture est évalué à 0.28.

Le règlement budgétaire et financier de la Collectivité adopté par délibération N°16/053 AC du 11 Mars 2016 par l'Assemblée de Corse avait fixé les règles en matière de gestion pluriannuelle. Des

I. Les Autorisations de programme :

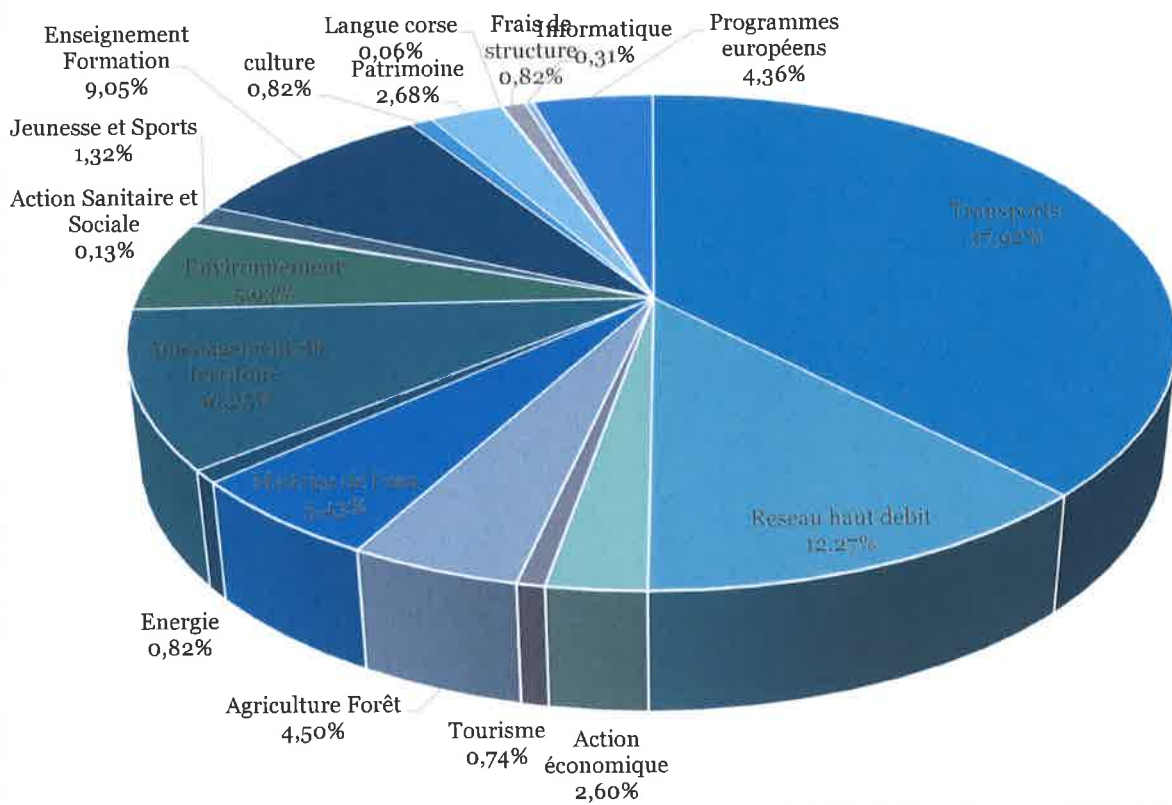
1) Les stocks d'AP :

Le stock d'autorisations de programme (AP) au 31/12/2017 s'établit à 784.266 M€ ; il augmente de 73.555 M€, soit +10.35 % par rapport à 2016 où il représentait un volume de 710.711 M€.

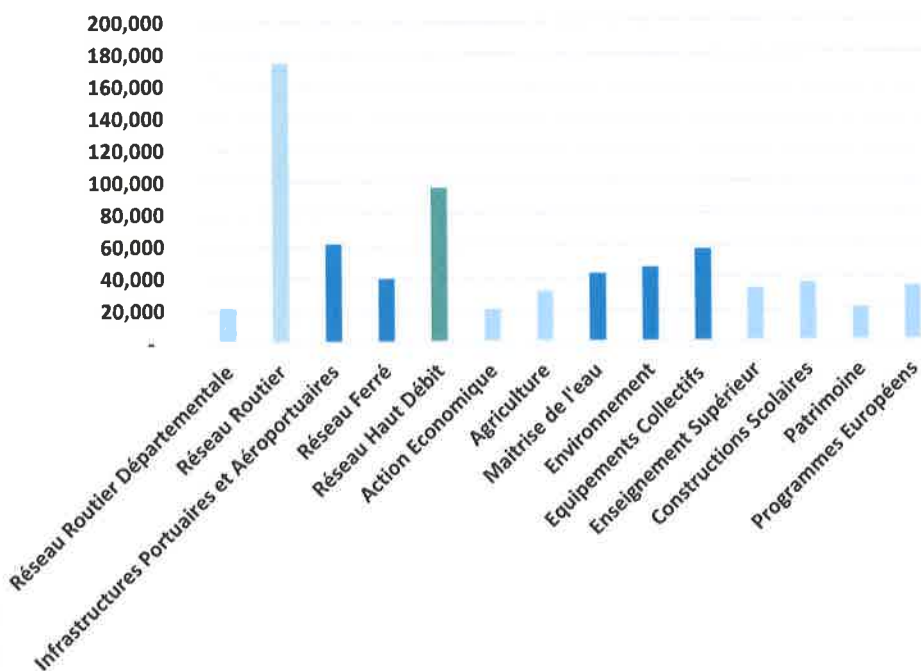
Ce stock est ventilé par secteur d'intervention et par chapitre fonctionnel comme suit :

Ventilation détaillée par secteurs :

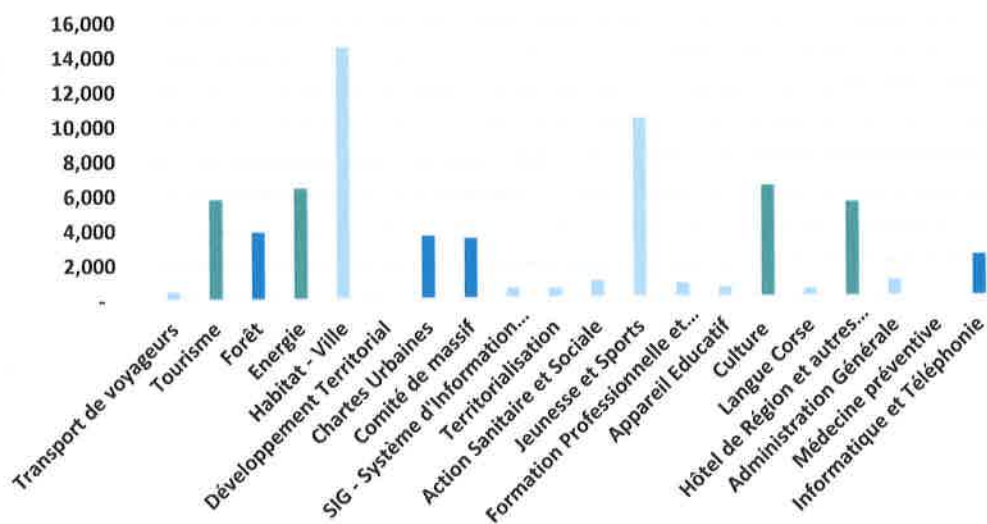
Secteurs	Stock au 31/12/2017	Part du stock par secteurs
Réseau Routier Départementale	21,504	2,74%
Réseau Routier	174,520	22,25%
Infrastructures Portuaires et Aéroportuaires	61,367	7,82%
Réseau Ferré	39,520	5,04%
Transport de voyageurs	0,500	0,06%
Réseau Haut Débit	96,257	12,27%
Action Economique	20,358	2,60%
Tourisme	5,804	0,74%
Agriculture	31,346	4,00%
Forêt	3,912	0,50%
Maitrise de l'eau	42,613	5,43%
Energie	6,426	0,82%
Habitat - Ville	14,546	1,85%
Environnement	46,472	5,93%
Développement Territorial	0,025	0,00%
Equipements Collectifs	57,485	7,33%
Chartes Urbaines	3,645	0,46%
Comité de massif	3,500	0,45%
SIG - Système d'Information Géographique	0,601	0,08%
Territorialisation	0,589	0,08%
Action Sanitaire et Sociale	0,999	0,13%
Jeunesse et Sports	10,365	1,32%
Enseignement Supérieur	33,067	4,22%
Formation Professionnelle et Apprentissage	0,834	0,11%
Appareil Educatif	0,579	0,07%
Constructions Scolaires	36,516	4,66%
Culture	6,427	0,82%
Patrimoine	21,006	2,68%
Langue Corse	0,462	0,06%
Hôtel de Région et autres Bâtiments Administratifs	5,462	0,70%
Administration Générale	0,944	0,12%
Médecine préventive	0,060	0,01%
Informatique et Téléphonie	2,399	0,31%
Programmes Européens	34,156	4,36%
Total	784,266	100,00%



Les secteurs les plus mobilisateurs d'AP au 31/12/2017



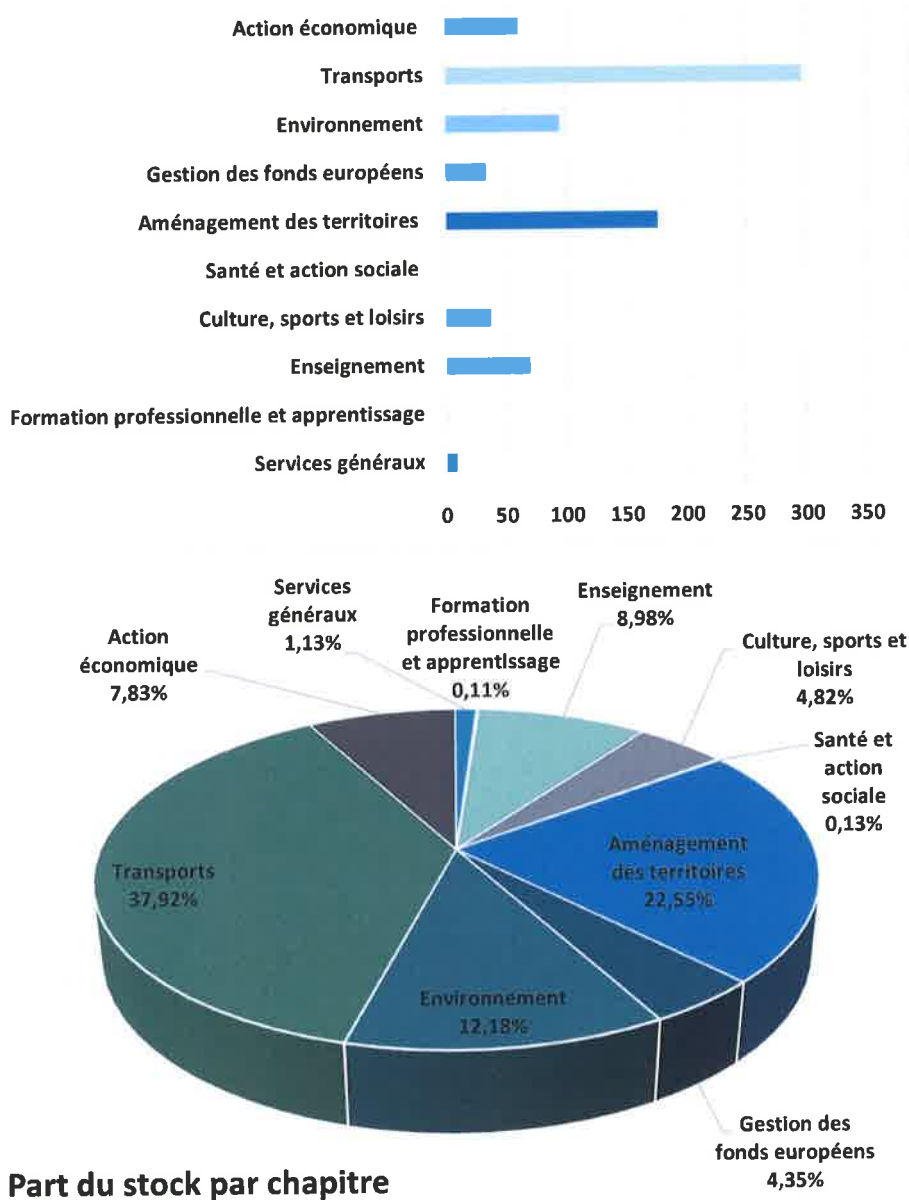
Les secteurs pour lesquels les stocks d'AP s'établissent à - de 15 M€



Ventilation par chapitres :

Chap.	Libellé	Stock au 31/12/2017	Part du stock par chapitre
900	Services généraux	8,867	1,13%
901	Formation professionnelle et apprentissage	0,868	0,11%
902	Enseignement	70,388	8,98%
903	Culture, sports et loisirs	37,797	4,82%
904	Santé et action sociale	0,999	0,13%
905	Aménagement des territoires	176,849	22,55%
906	Gestion des fonds européens	34,154	4,35%
907	Environnement	95,512	12,18%
908	Transports	297,411	37,92%
909	Action économique	61,421	7,83%
	Total	784,266	100,00%

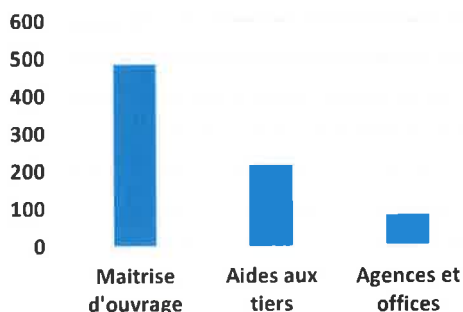
Répartition du stock par chapitres



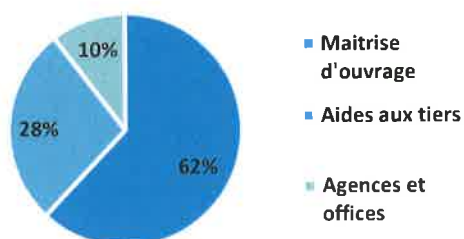
Ventilation par nature d'opérations :

	Stock au 31/12/2017	Part du stock par chapitre
Maîtrise d'ouvrage	486,291	62,01%
Aides aux tiers	216,477	27,60%
Agences et offices	81,498	10,39%
	784,266	100%

Répartition du stock par nature de dépenses

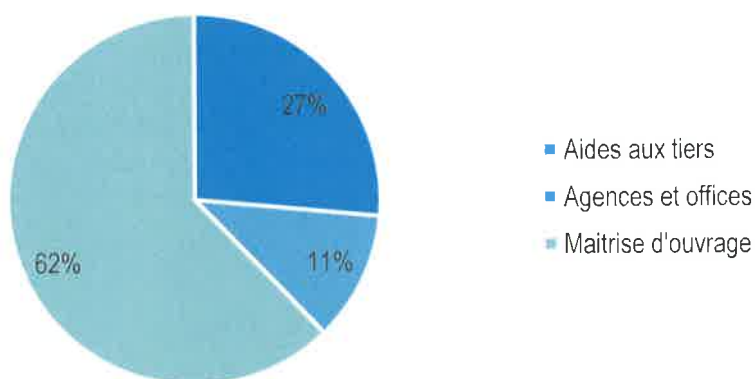


Part du stock d'AP par nature de dépenses



A noter que la structure du stock d'AP par nature de dépenses au 31/12/2017 est quasi-identique à celle de l'exercice précédent, en témoigne le graphique ci-dessous.

Part du stock d'AP 2016 par nature de dépenses



2) Analyse du stock :

Globalement, le stock d'AP au 31/12/2017 augmente par rapport au stock affiché au CA 2016, avec 784.266 M€, contre 710.711 M€ en 2016.

Il est important de rappeler que les années 2016 et 2017 sont deux années exceptionnelles. La première, marquée par une forte consommation des crédits d'investissement, pour partie due à la prise en charge des arriérés, et un toilettage important effectué au BS 2016, a contribué à réduire de manière significative le stock en cours. A contrario, la seconde, malgré l'effort effectué au niveau de l'ouverture des nouvelles AP a été impactée par une clôture anticipée, nécessaire à la mise en place de la nouvelle collectivité de Corse au 1^{er} janvier 2018, qui a ralenti la consommation et de fait contribué à l'augmentation du stock.

La plus importante partie de ce stock, plus de 38%, est concentrée sur le chapitre 908 dédié aux transports (297,411 M€). Il est en augmentation de près de 17 M€, soit 6.2 %. Il est important de préciser que l'essentiel des dépenses effectuées au titre de ce chapitre ventilé sont des dépenses sous maîtrise d'ouvrage directe. Le réseau routier mobilise un stock d'AP substantiel de 174.519 M€, soit 58.68 % du stock total. Les autres secteurs rattachés à ce chapitre présentent les stocks suivants :

- 61.367 M€ pour les infrastructures portuaires et aéroportuaires,
- 39.520 M€ pour le réseau ferré,
- 21.504 M€ pour le réseau routier départemental,
- 0.500 M€ pour les transports non urbains et scolaires.

La partie du stock basée sur un conventionnement entre la CTC et les ex-CD pour le financement des routes départementales, fera l'objet d'un toilettage important au budget supplémentaire de l'ordre de 21.5 M€. Ainsi, le chapitre 908 dédié aux transports verra son stock diminué de 7.23% et sera ramené à 275.906 M€, pour mémoire en 2016, il s'établissait à 280.118 M€.

Le second domaine de compétence le plus mobilisateur d'AP est l'aménagement du territoire (chapitre 905) avec un stock estimé à 176.849 M€, représentant 22.55% du stock total. La plus importante partie des AP sont concentrées sur les secteurs consacrés au réseau haut débit (96.257 M€), et aux équipements collectifs communaux et intercommunaux (57.485 M€). La hausse de ce stock par rapport à celui affiché au CA 2016 (+40.245 M€), est due à l'affectation d'une AP complémentaire de 28 M€ pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de la première phase du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse, à une hausse de 5 M€ des subventions attribuées au titre de la dotation quinquennale, et à l'inscription d'une AP de 3.5 M€ sur le nouveau programme dédié au Comité de Massif.

Le chapitre 907, consacré à l'environnement, laisse apparaître un stock d'AP de 95.512 M€, soit 12.18 % du stock total. Ce stock est principalement concentré sur les actions conduites par l'Office de l'Environnement de la Corse (27.568 M€) et sur les opérations menées par l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (42.613 M€ dont 33.423 M€ pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage CTC). La politique conduite en matière d'eau et d'assainissement mobilise au 31/12/2017 un montant d'AP de 18.904 M€. On note une stabilité du stock sur ce chapitre entre le CA 2017 et le CA 2016 (-0.109 M€).

S'agissant de l'enseignement (chapitre 902), le stock est estimé à 70.388 M€, dont la plus grande partie est consacrée aux travaux effectués sur les bâtiments d'enseignement supérieur (24.440 M€) et secondaires (36.516 M€). Ce stock est en baisse de 13.774 M€ par rapport au CA 2016, principalement dû à la maîtrise des affectations.

L'action économique (chapitre 909) affiche un stock d'AP de 61.421 M€, soit 7.83 % du stock total, contre 54.64 M€ au CA 2016. Cette hausse de 6.781 M€ est essentiellement liée à une baisse des dépenses sur ce chapitre. Ce stock est principalement concentré sur les actions conduites par l'ODARC (31.347 M€) et sur les aides aux entreprises via l'ADEC (20.358 M€).

Le chapitre 903, consacré à la culture, au sport et aux loisirs, laisse apparaître un stock d'AP de 37.797 M€, soit 4.82 % du stock total. Ce stock, en hausse de 2.65% par rapport au CA 2016, est réparti de la façon suivante :

- Patrimoine 21.006 M€,
- Sport et loisirs 10.365 M€,
- Culture 6.427 M€.

S'agissant du chapitre 906 « Gestion des fonds européens », le stock estimé s'établit à 34.154 M€, soit 4.35% du stock total. La hausse substantielle par rapport à 2016, soit 27.983 M€ est due au lancement de la programmation des aides PO FEDER-FSE 2014-2020, dont la CTC est autorité de gestion.

S'agissant du chapitre 900, dédié aux services généraux, incluant la subvention globale, le stock d'AP au 31/12/2016 s'établit à 17.620 M€ contre 38.475 M€ au CA 2015. L'importante diminution de ce stock est due à la maîtrise des inscriptions d'AP au cours de l'année.

Les stocks prévisionnels sur les chapitres 900 « Services généraux », 904 « Santé et action sociale » et 901 « Formation professionnelle » ne représentent qu'une infime partie du stock d'AP global.

3) Le ratio de couverture :

Au regard des stocks précédemment détaillés, et des consommations de crédits de paiements annuels, le taux de couverture prévu au 31/12/2017 s'établit à 4.67. Il évolue défavorablement par rapport à 2016 où il s'établissait à 3.07 en raison de la baisse des réalisations détaillée plus haut.

Il convient de préciser que les inscriptions d'AP au BP 2018 de la Collectivité de Corse ont été contenues afin de retrouver un ratio de couverture normé qui s'inscrit dans la trajectoire financière fixée, ce, en respectant à la fois les capacités de réalisation des services et les capacités financières de la Collectivité.

	2014	2015	2016	2017
Stock au 31/12	823	763	711	784
Evolution du stock		-7,29%	-6,82%	10.27%
Ratio de couverture	4,8	3,6	3,07	4,67
Evolution du ratio		-25,00%	-14,72%	52,12%

Il est important également de noter qu'un volume de 34 M€ est dédiée à la subvention globale ; les inscriptions de crédits de paiement correspondant à la couverture de ces AP sont neutres budgétairement. Ainsi après neutralisation de ce montant le ratio de couverture s'établit à 4.3 années et est conforme à la norme admise. Il devra également être retraité pour se situer à 4.1, des AP dédiées aux subventions versées sur « routes départementales » qui intègrent dorénavant les AP votées au titre des opérations sous maîtrise d'ouvrage.

Il est à noter que le gel des AP au CA 2017 s'établit à 40.596 M€ en nette augmentation par rapport à 2016 où il s'élevait à 30.839 M€, signe de la volonté de maîtrise des affectations.

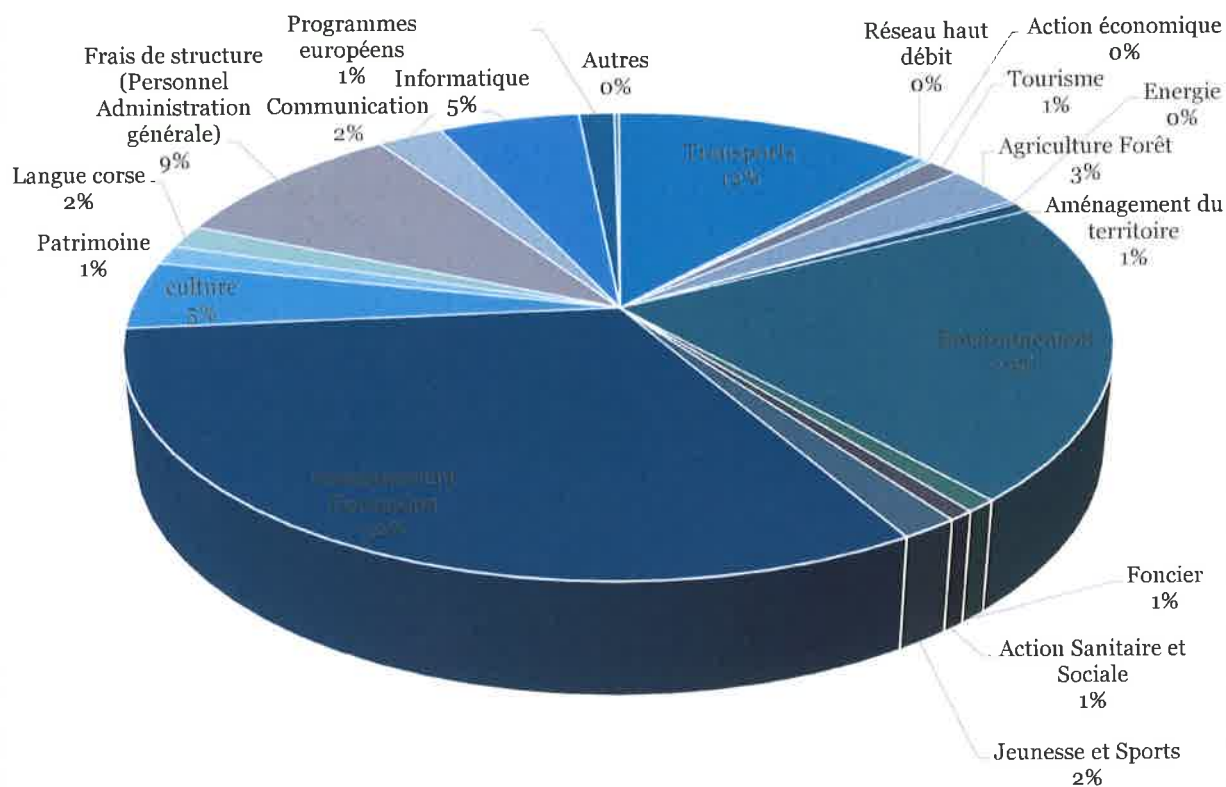
II. Les autorisations d'engagement :

1) Le stock d'AE :

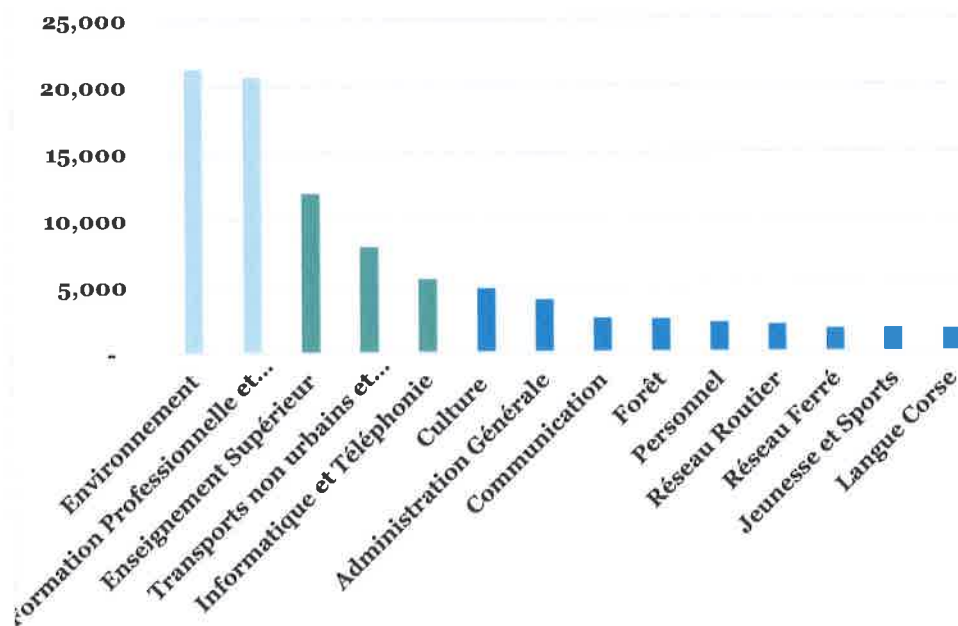
Le stock d'autorisations d'engagements (AE) au 31/12/2017 s'établit à 102.309 M€. Ce stock est ventilé par secteur d'intervention et par chapitre fonctionnel comme suit :

Ventilation par secteurs :

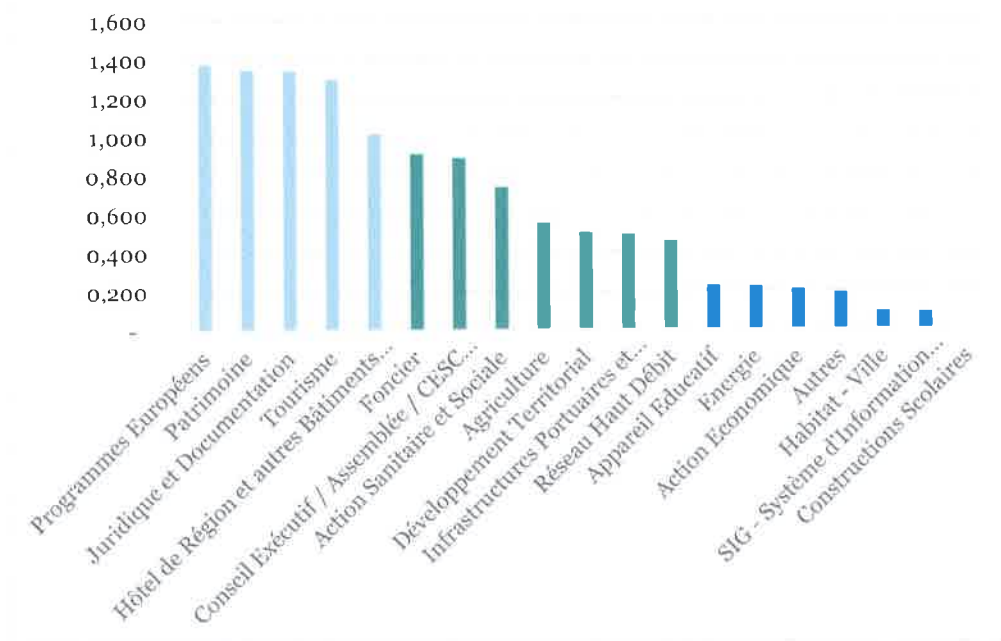
	Stock au 31/12/2017	Part du stock par secteurs
Réseau Routier	2,060	2,01%
Infrastructures Portuaires et Aéroportuaires	0,491	0,48%
Réseau Ferré	1,727	1,69%
Transports non urbains et scolaires	7,920	7,74%
Réseau Haut Débit	0,456	0,45%
Action Economique	0,207	0,20%
Tourisme	1,295	1,27%
Agriculture	0,550	0,54%
Forêt	2,462	2,41%
Energie	0,223	0,22%
Habitat - Ville	0,093	0,09%
Environnement	21,303	20,82%
Développement Territorial	0,502	0,49%
SIG - Système d'information géographique	0,089	0,09%
Foncier	0,911	0,89%
Action Sanitaire et Sociale	0,737	0,72%
Jeunesse et Sports	1,651	1,61%
Enseignement Supérieur	11,952	11,68%
Formation Professionnelle et Apprentissage	20,679	20,21%
Appareil Educatif	0,228	0,22%
Constructions Scolaires	0,006	0,01%
Culture	4,784	4,68%
Patrimoine	1,345	1,31%
Langue Corse	1,619	1,58%
Personnel	2,209	2,16%
Administration Générale	3,944	3,85%
Juridique et Documentation	1,342	1,31%
Conseil Exécutif / Assemblée / CESC / Groupes	0,889	0,87%
Communication	2,557	2,50%
Informatique et Téléphonie	5,499	5,37%
Programmes Européens	1,375	1,34%
Hôtel de la CTC et autres Bâtiments Administratifs	1,015	0,99%
Autres	0,189	0,18%
Total	102,309	100,00%



Les secteurs les plus mobilisateurs d'AE au 31/12/2017



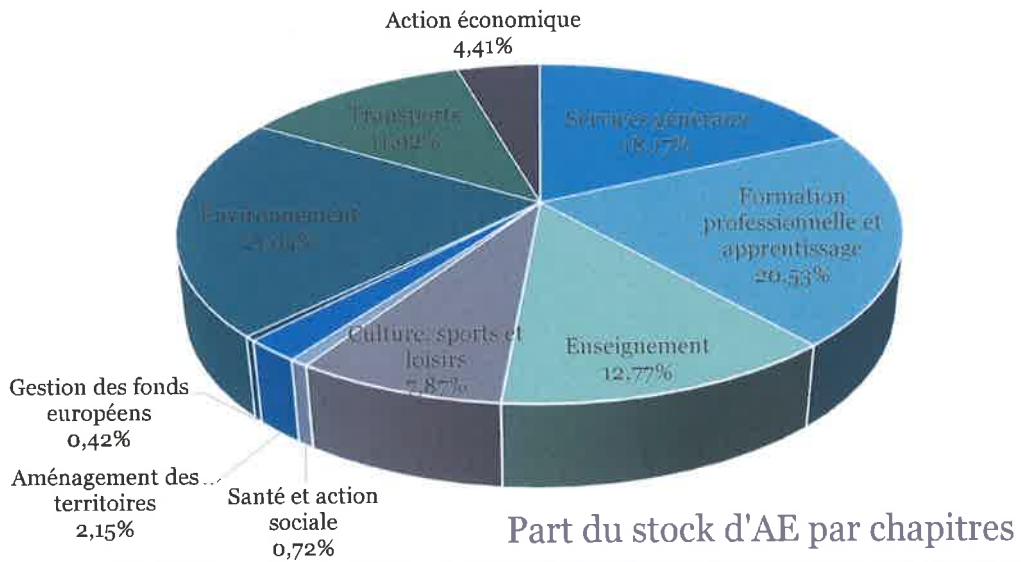
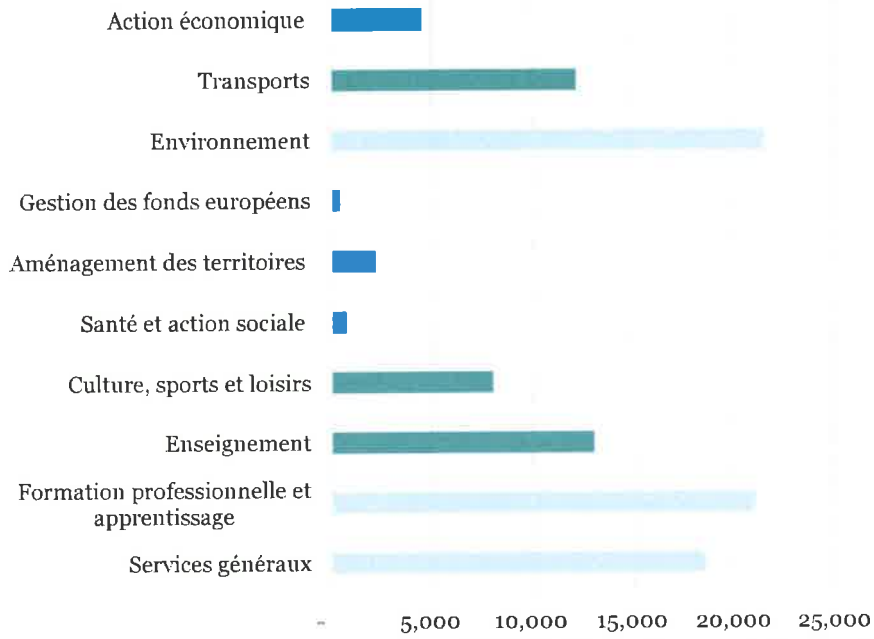
Les secteurs pour lesquels les stocks d'AE s'établissent à - de 1,5 M€



Ventilation par chapitres :

Chap	Libellé	Stocks au 31/12/2017	Part du stock par chapitres
930	Services généraux	18,587	18,17%
931	Formation professionnelle et apprentissage	21,008	20,53%
932	Enseignement	13,062	12,77%
933	Culture, sports et loisirs	8,050	7,87%
934	Santé et action sociale	0,737	0,72%
935	Aménagement des territoires	2,195	2,15%
936	Gestion des fonds européens	0,432	0,42%
937	Environnement	21,527	21,04%
938	Transports	12,197	11,92%
939	Action économique	4,514	4,41%
944	Groupes politiques		
Total		102,309	100,00%

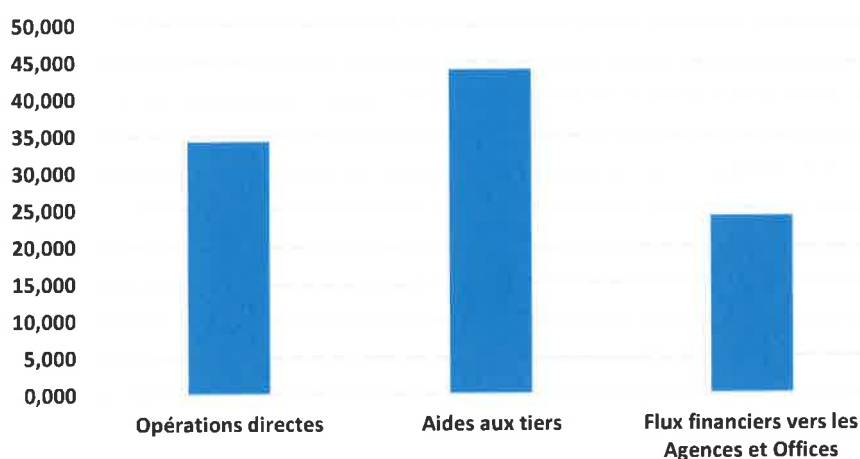
Répartition du stock d'AE par chapitres



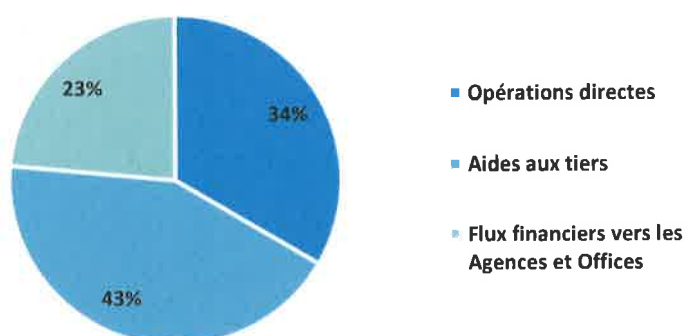
Ventilation par nature d'opérations :

	Stock au 31/12/2017	Part du stock par chapitre
Opérations directes	34,309	33,53%
Aides aux tiers	43,941	42,95%
Agences et Offices	24,059	23,52%
Total	102,309	100,00%

Répartition du stock par nature de dépenses



Part du stock d'AE par nature de dépenses



2) Analyse du stock :

Globalement, le stock d'AE au 31/12/2017 augmente par rapport au stock affiché au CA 2016, avec 102.309 M€, contre 100.573 M€ en 2016, soit + 1.736 M€. Cette hausse est complètement neutralisée et la tendance est inversée si on retranche au montant 2017 les stocks d'AE au titre de la compétence transports non urbains et scolaires (7.920 M€) transférée des départements sur l'exercice budgétaire.

En neutralisant ces inscriptions, le stock aurait été en diminution avec un montant de 94.389 M€.

La plus importante partie du stock d'AE, 21.04%, est concentrée sur le chapitre 937 dédié à l'environnement (21.527 M€). Ce stock concerne en quasi-totalité les actions conduites par l'Office de l'Environnement de la Corse (21.303 M€). Dans ce domaine, un effort de toilettage doit être effectué par l'office, sachant que les AE les plus anciennes ont été ouvertes en 2008.

Le chapitre 931, consacré à la formation professionnelle et à l'apprentissage, laisse apparaître un stock d'AE de 21.008 M€, soit 20.53 % du stock total. Une rationalisation de ce stock est attendue lors du prochain exercice de toilettage.

Le chapitre 930 consacré aux services généraux mobilise un stock d'AE de 18.587 M€, représentant 18.17% du stock global. La plus importante partie des AE sont concentrées sur les directions de la communication (2.557 M€), des systèmes d'information (4.541 M€) et de l'administration générale (3.944 M€). Il est à noter qu'au Compte Administratif 2016, le stock s'établissait sur ce chapitre à 19.218 M€.

L'enseignement apparaît comme étant également un domaine de compétence mobilisateur d'AE avec un stock au 31/12/2017 de 13.062 M€, soit 12.77% du stock total. C'est sur le programme dédié aux formations du supérieur que le montant d'AE restant à recouvrir est le plus important avec 11.952 M€. On note néanmoins une nette amélioration du stock d'AE entre 2016 et 2017 (-6.626 M€), due à la maîtrise des affectations.

S'agissant des transports (chapitre 938), le stock est estimé à 12.197 M€, en augmentation de 6.193 M€ par rapport à l'exercice précédent. Comme évoqué précédemment cette hausse est la résultante du transfert de la compétence transports non urbains et scolaires. En la neutralisant, la tendance est inversée avec un stock qui s'établit à 4.277 M€.

Le chapitre 933, consacré à la culture, au sport et aux loisirs, laisse apparaître un stock d'AE de 8.050 M€, soit 7.87 % du stock total. Ce stock, quasi identique à l'exercice (7.803 M€), est réparti de la façon suivante :

- Patrimoine 1.345 M€,
- Sport et loisirs 1.651 M€,
- Culture 4.783 M€,
- Langue Corse 0.270 M€.

L'action économique (chapitre 939) affiche un stock d'AE de 4.514 M€, soit 4.41% du stock total, contre 4.043 M€ au CA 2016. Dans ce domaine, la plus grande partie des AE concernent les actions conduites par l'ATC (1.295 M€) et la politique de la forêt (2.462 M€).

Le chapitre 935, consacré à l'aménagement des territoires, laisse apparaître un stock d'AE de 2.195 M€, soit 2.15% du stock total, dont le tiers est consacré à des études conduites par

l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse. Ce stock est en baisse de près de 0.523 M€ par rapport au CA 2016.

Les stocks sur les chapitres 936 « Gestion des fonds européens » et 934 « Santé et action sociale » ne représentent qu'une infime partie du stock d'AE global.

La maîtrise du stock d'AE a été un objectif prioritaire, en effet, sans le transfert de compétence ce dernier aurait été stabilisé au niveau de 2016.

3) Le ratio de couverture :

Au regard des stocks précédemment détaillés et des consommations de crédits de paiements annuels, le taux de couverture au 31/12/2017 est évalué à 0.28.

Ci-dessous l'évolution des stocks et des ratios :

	2014	2015	2016	2017
Stock au 31/12	130,859	126,814	100,573	102,309
Evolution du stock		-3,09%	-20.69%	1.73%
Ratio de couverture	0,38	0,36	0,25	0,28
Evolution du ratio		-5,26%	-30,56%	12,00%

Il est à noter que le gel des AE au CA 2017 s'établit à 9.468 M€ contre 7.718 M€ en 2016.

E. Présentation des volumes de crédits mandatés par politique publique :

Cette partie retrace les volumes de crédits mandatés par politique publique sur l'exercice 2017, sans retraitement opéré.

I. Services Généraux :

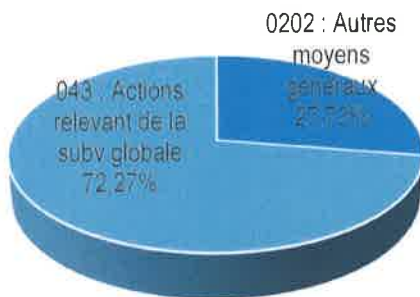
Le montant des dépenses affectées aux services généraux s'élève à 67.226 M€, soit une baisse de 17.12 % représentant un volume de 13.884 M€ par rapport à l'exercice 2016 (81.109 M€), La proportion des dépenses relatives aux services généraux sur les dépenses réelles et mixtes totales s'élève à 10.22 % contre 11.09% en 2016, 14.50% en 2015 et 11.34% en 2014.

Cette diminution est principalement due à maîtrise des charges de gestion en fonctionnement et à la baisse des crédits exécutés au titre de la subvention globale en investissement.

Ce chapitre avait également porté l'opération d'aménagement de la salle de télé présence et à la modernisation des équipements de l'hémicycle et des salles de réunion contribue également à cette évolution.

Ces deux éléments contribuent à la modification de la structure comme mise en évidence dans les graphiques ci-dessous :

2017



2015

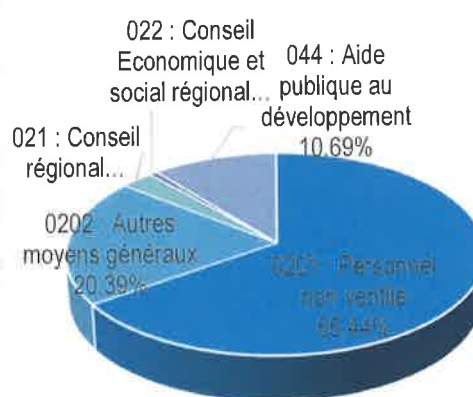
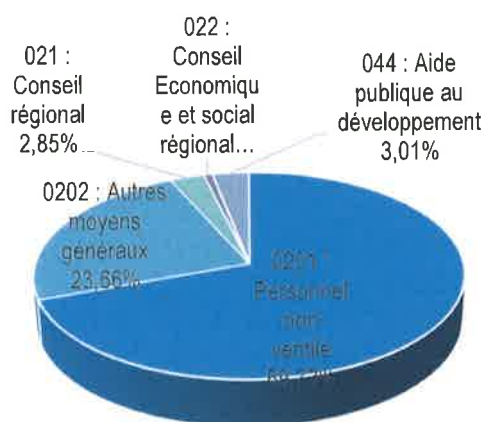
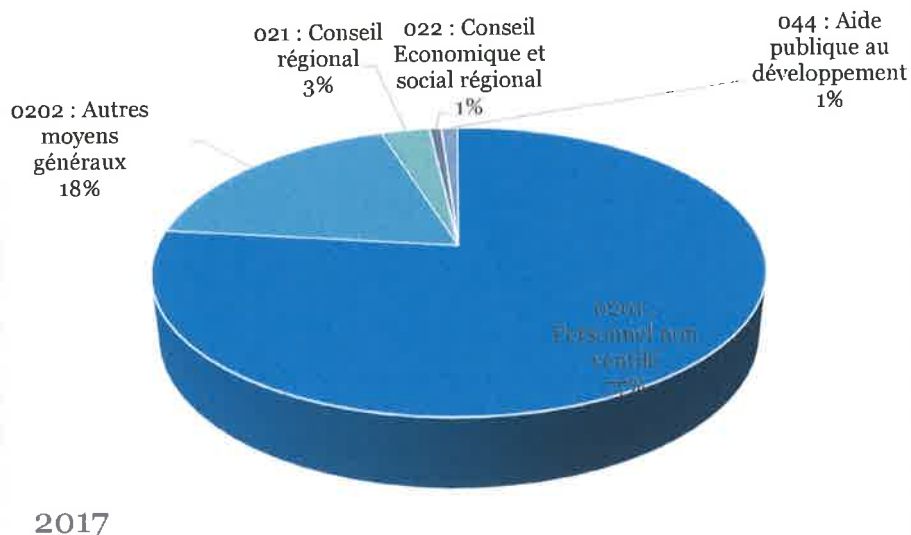


2016

Les dépenses de fonctionnement sont constatées à la baisse de 11.82 % pour s'établir à 59.725 M€ contre 67.734 M€ en 2016. Elles représentent 12.84 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La part la plus importante de ces dépenses, établie à 77%, demeure celle relative aux frais de personnel. Cependant, on note une évolution de la structure des dépenses qui reflète la baisse des dépenses relevant des moyens généraux qui s'élève à près de 3 M€, soit -0.77 %. Elle est la conséquence de la rationalisation des dépenses de structure déjà engagée en 2016 ; sur deux années, on constate une économie cumulée de près de 4 M€.

La part de l'aide publique au développement régresse de 2 points concomitamment à une baisse enregistrée de près de 6.6 M€, soit - 91.46 % résultant de la fin des projets PORTI et ACCESSIT.



II. Formation professionnelle et apprentissage :

Le montant des dépenses totales réalisées au titre de cette compétence s'établit à 26.948 M€. Il affiche une baisse par rapport au volume enregistré en 2016, mais revient à un niveau moyen constaté antérieurement. (Pour mémoire 28.426 M€ en 2015 et 23.418 M€ en 2014). Elles représentent 4.10 % des dépenses réelles et mixtes toutes sections confondues contre 5.57% l'an dernier.

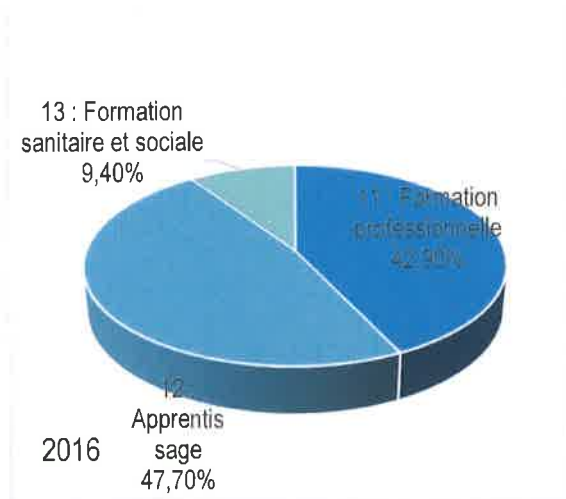
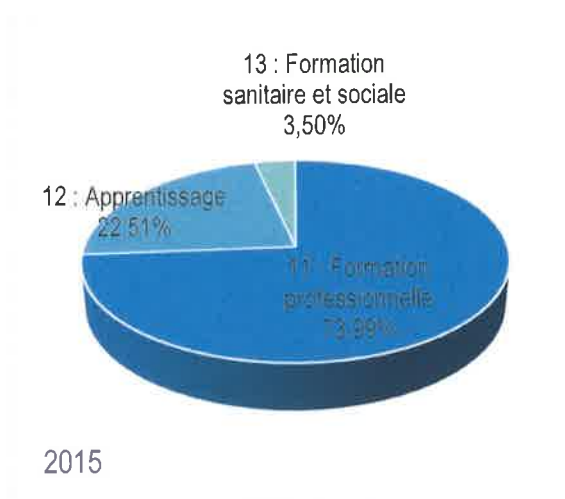
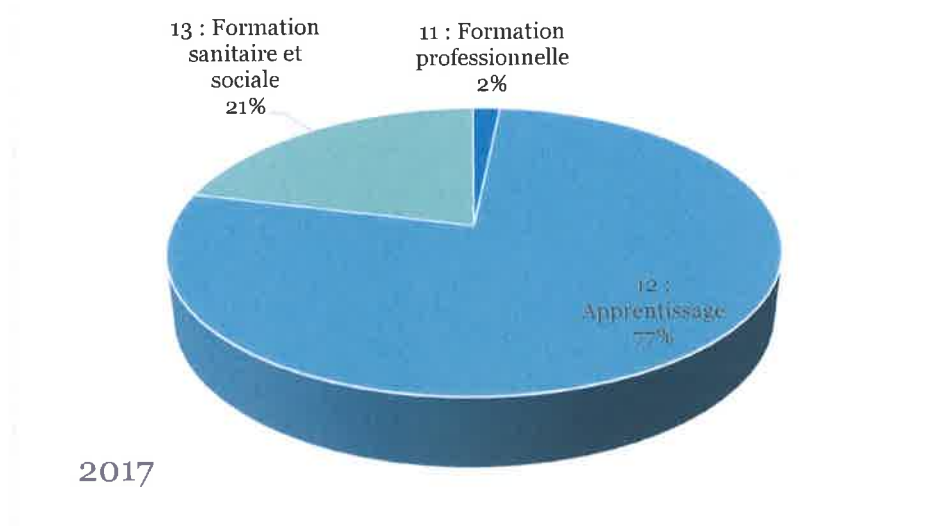
Cette baisse correspond sensiblement à la prise en charge sur 2016 d'un montant d'arriérés de près de 15 M€ et impacte principalement la section de fonctionnement où l'évolution est de -12.933 M€, soit 32.59 %.

En investissement, les dépenses accusent également une baisse de 0.869 M€, soit -81.67 % pour s'établir à 0.195 M€. Un montant d'arriéré de 0.642 M€ avaient été comptabilisés en 2016.

Elles représentent une part infime de 0.10 % des dépenses réelles d'investissement.

Elles concernent des subventions d'équipement aux Centres de Formation et d'Apprentis (0.091 M€), à la chambre des métiers de corse du sud (0.060 M€ et aux IFSI (0.041 M€).

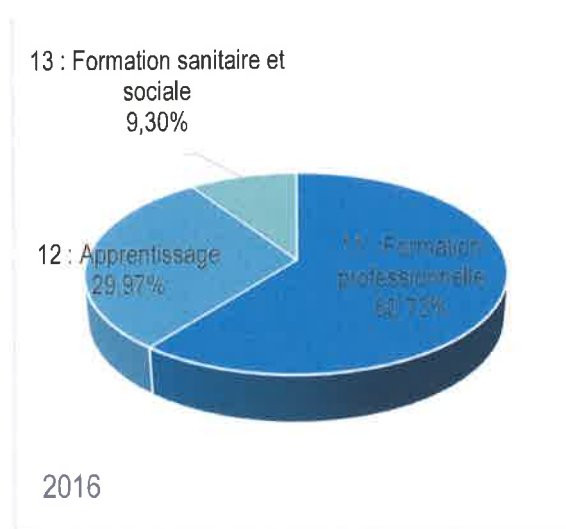
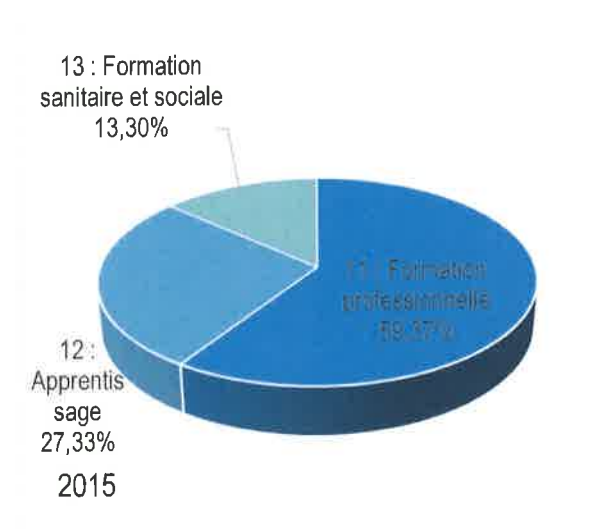
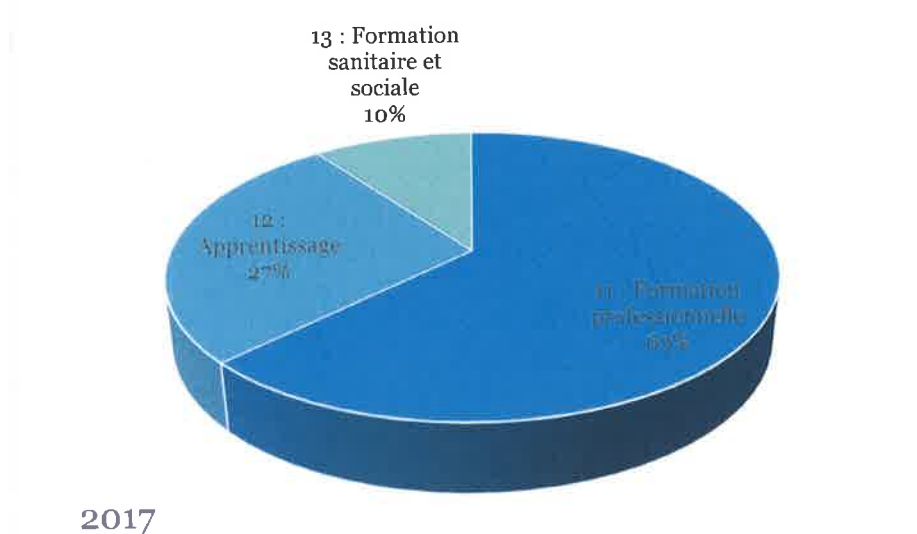
La structure de ces dépenses est quasi stable.



En section de fonctionnement, elles s'établissent à 26.753 M€ et représente 5.75 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles accusent une baisse de 12.933 M€, soit 32.59 % par rapport à 2016 où elles représentaient un volume de 39.686 M€. Il est important de préciser qu'un montant d'arriérés de 14.352 M€ a été comptabilisé en 2016. Ainsi, comparé à 2016 hors arriéré, à 2015 : 27.427 M€ et 2014 : 22.728 M€, on note une certaine stabilité.

L'AFPA (9.15 M€), les CFA (6.4 M€), les CFPPA (1.143 M€), et les Instituts de Formation en soins Infirmiers (2.8 M€) sont les principaux bénéficiaires des financements de la CTC dans le

domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les moyens mobilisés concernent principalement les primes apprenti-stagiaires et les aides aux employeurs.



III. Enseignement :

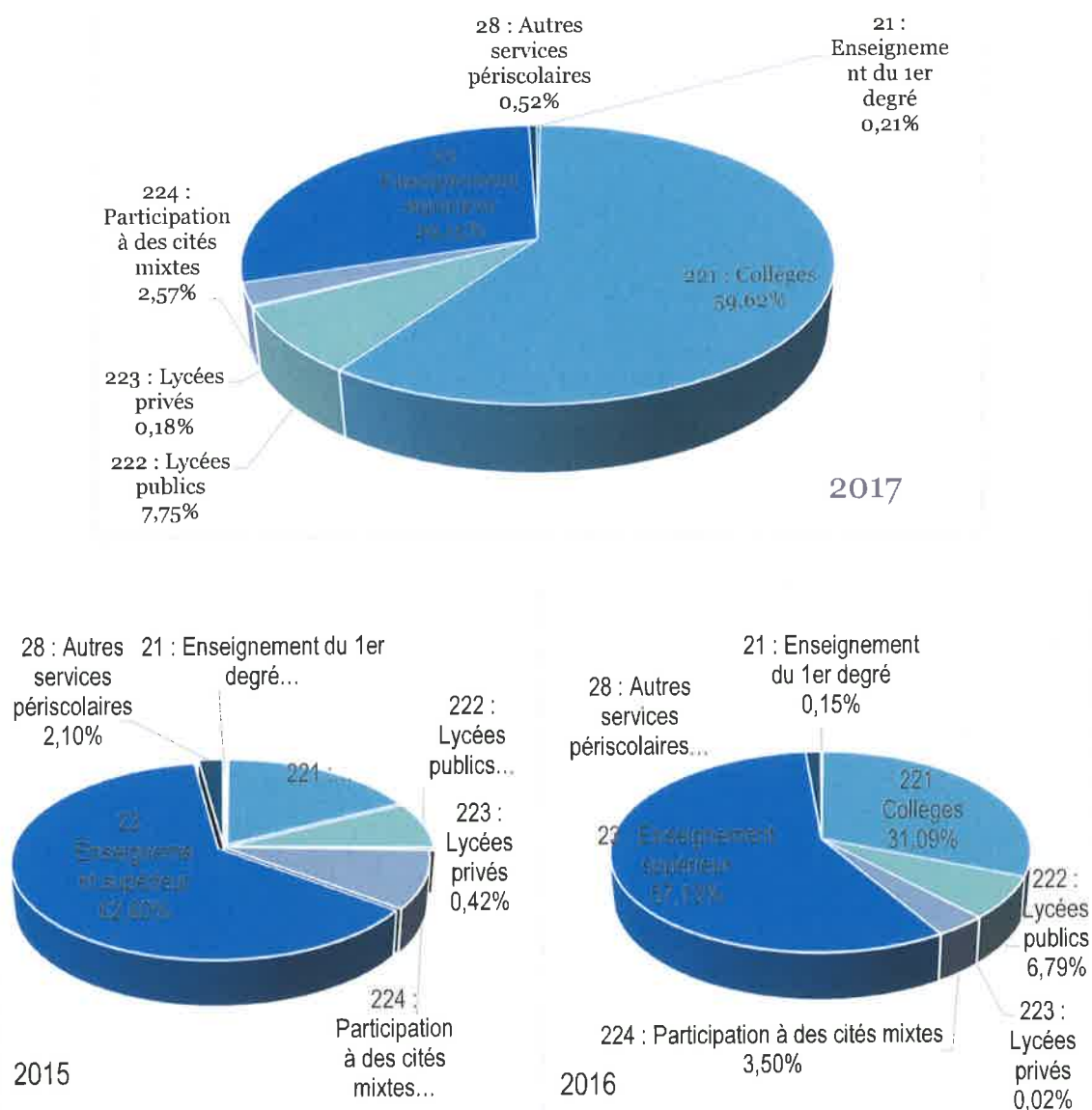
La part des dépenses réservée à l'enseignement représente 10.52 % des dépenses réelles totales contre 10.54 % l'an dernier. Leur montant s'établit à 69.221 M€, et affiche une baisse de 7.875 M€, soit 10.21 % par rapport à 2016 où leur volume était de 77.096 M€. Un montant de 15 M€ a été comptabilisé en 2016 au titre des arriérés, ce qui explique la baisse constatée.

En investissement, les dépenses s'établissent à 28.101 M€ contre 25.472 M€ en 2016, soit une augmentation de 10.32 % pour un montant de 2.629 M€ et 20.322 M€. Elles représentent 14.6 % des dépenses réelles d'investissement.

L'augmentation la plus significative impacte les dépenses réalisées au profit des collèges et lycées d'enseignement public. En effet, elles sont pratiquement doublées par rapport à l'an dernier, passant de 9.655 M€ à 18.981 M€. Cette évolution s'explique en partie par l'opération

de construction du nouveau collège du Stiletto qui a atteint cette année son rythme de croisière. A contrario, la part accordée à l'enseignement supérieur accuse une baisse de 6.362 M€, soit - 43.72 % marquée en partie par la fin de l'opération de construction de la bibliothèque universitaire dont la CTC a assuré la maîtrise d'ouvrage. Cette baisse est également liée à la prise en charge des arriérés en 2016 qui ont concerné les participations versées à l'Université de Corse, principal bénéficiaire des financements dans le cadre de cette compétence.

La structure de ces dépenses n'évolue qu'à la marge.



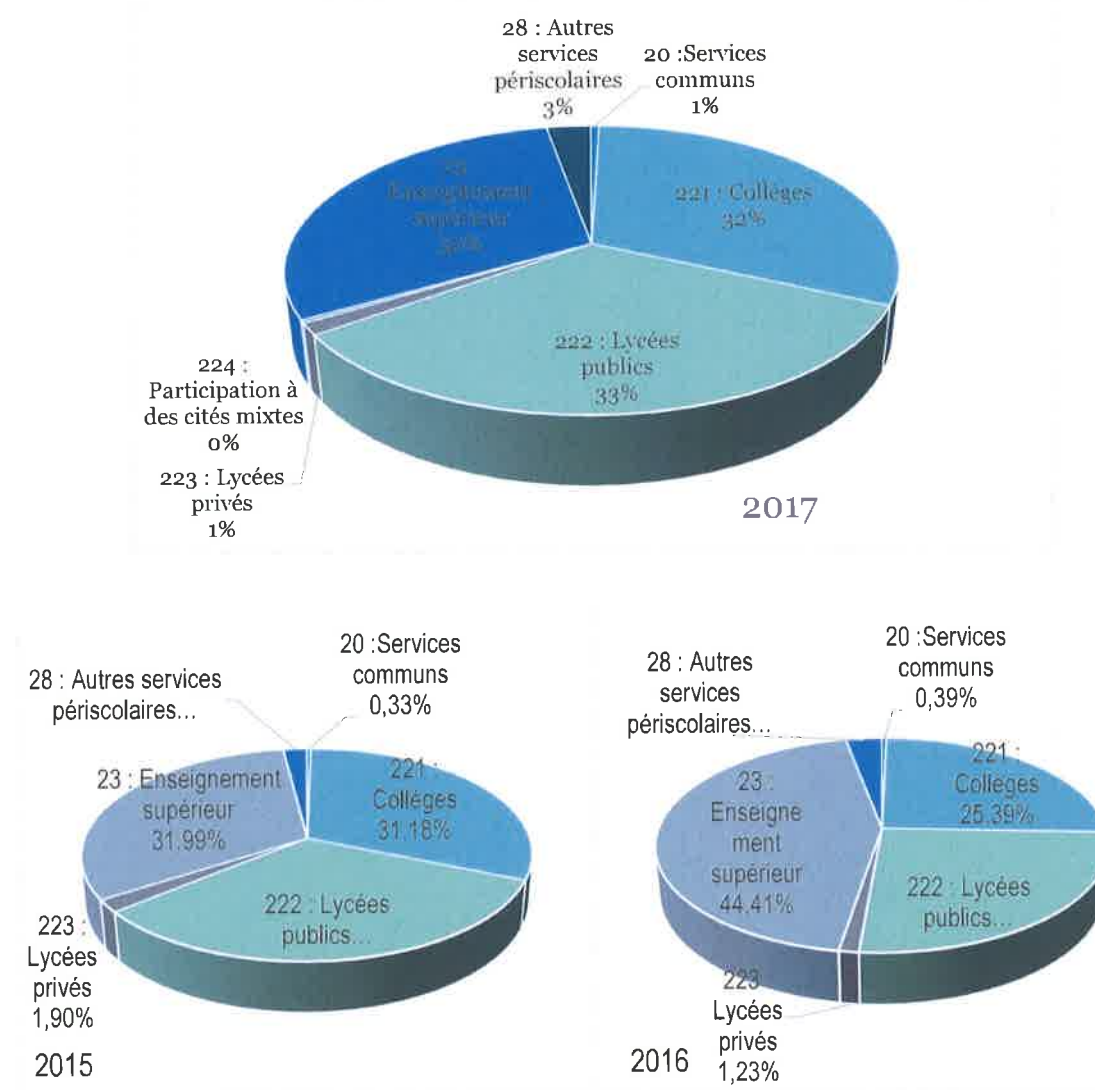
En fonctionnement, les dépenses représentent 8.84 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'élèvent à 41.120 accusant une baisse de 10.504 M€, sensiblement égale au montant des arriérés comptabilisés en 2016 à hauteur de 9.9 M€. Elles sont quasi stables par rapport à 2015 où pour mémoire, elles enregistraient une réalisation de 40.675 M€.

Près de 66 % de ces crédits, soit 27 M€, sont consacrés à l'enseignement du second degré (collèges et lycées publics) dans lesquels on retrouve les salaires des personnels ATECC et les dotations de fonctionnement aux EPLE. Les dépenses consacrées à l'enseignement supérieur,

avec 12.449 M€ sont en baisse de 45.70 %, soit 10.5 M€, par rapport à l'exercice 2016 qui comptabilisait un montant d'arriéré important.

Ce secteur, constitué essentiellement de subventions, principalement versées à l'Université de Corse (7.2 M€) et de bourses pour un montant de 1.3 M€.

La structure des dépenses demeure stable.



IV. Culture, sports et loisirs :

En s'établissant à 30.572 M€, elles représentent 4.65 % des dépenses réelles totales toute section confondue contre 4.51 % l'an dernier. Elles sont en baisse de 2.432 M€, soit 7.37 % par rapport à 2016 où un volume de 33.003 M€ leur était consacré dont 8.607 M€ d'arriérés. Ainsi déduction faite des arriérés, une hausse de 6.176 M€ est enregistrée pour ces secteurs de compétences.

En investissement, les dépenses totales diminuent de 9.94 %, soit 1.402 M€ pour s'établir à 12.703 M€, soit 6.6 % des dépenses réelles d'investissement. Les dépenses 2016 servant de

comparaison ont été arrêtées à 14.105 M€ et intègrent un montant d'arriérés de 4.446 M€. Ainsi, les réalisations 2017 présentent une augmentation de 3.044 M€ par rapport à 2016.

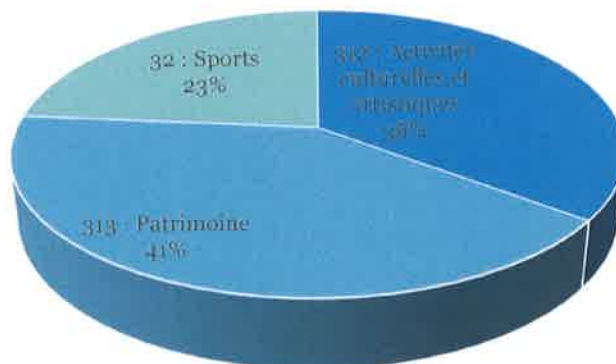
Plus de trois quarts des dépenses réelles, à savoir 80 % correspondant à un volume de 10 M€, est consacré à l'aide aux tiers tous secteurs confondus et est réparti comme suit :

- 4.297 M€ dans le domaine de la culture, soit 95.4 % des dépenses totales du secteur
- 2.958 M€ dans le domaine du patrimoine, soit 56.5 % des dépenses totales du secteur
- 2.959 M€ dans le domaine du sport et des loisirs, soit 100 % des dépenses totales du secteur

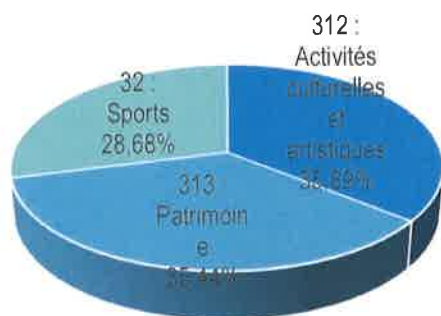
Par secteur, la plus grande part de ces dépenses, soit 41% est dédiée à la compétence patrimoine avec un montant dévolu de 5.239 M€, en baisse de 14.67 % pour un volume de 0.900 M€. L'essentiel de ces dépenses qu'elles prennent la forme de subventions comme indiqué plus haut ou de dépenses sous maîtrise d'ouvrage CTC à hauteur de 2.281 M€.

Le secteur de la culture bénéficie d'un volume de crédits de 4.504 M€ représentant 36 % de ces dépenses et accusant une baisse de 1.179 M€ par rapport à 2016 établie à hauteur de 5.684 M€. Ces baisses résultent de la prise en charge des arriérés.

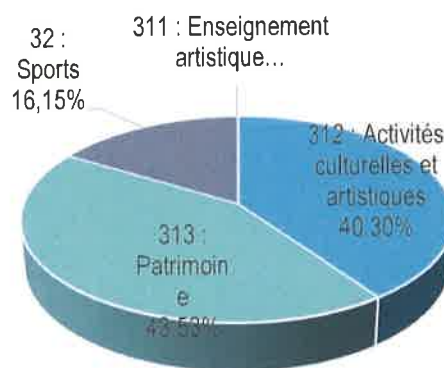
Une progression des investissements d'un montant de 0.681 M€, soit 29.87 %, est enregistrée dans le domaine du sport avec un montant réalisé de 2.959 M€ versés aux communes et communautés de communes et d'agglomérations.



2017



2015



2016

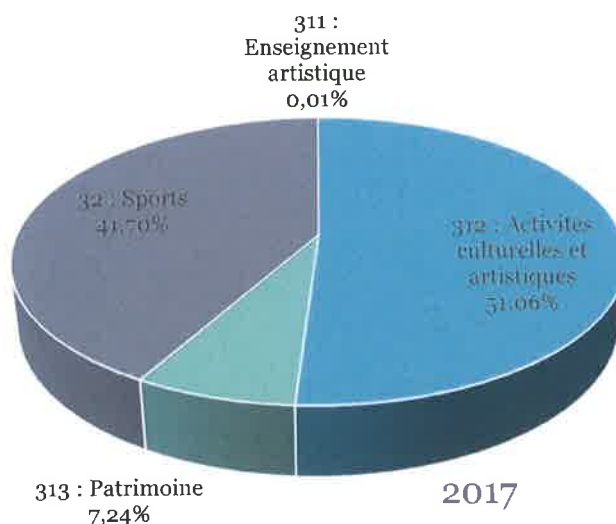
Les dépenses de fonctionnement sont également en baisse et atteignent le montant de 17.869 M€. L'évolution de -5.45 % représentant un volume de 1.030 M€ s'explique en partie par la prise en compte des arriérés à hauteur de 4.161 M€. Après neutralisation de ce montant une augmentation de 3.131 M€, soit 21.25 % est constatée. Leur part est de 3.84 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette augmentation respective de 4 et 16 % se répercute sur les secteurs de la culture et du patrimoine lesquels représentent 77 % des dépenses.

91 % de ces crédits mobilisés prennent la forme de subventions versées. La participation allouée au Conservatoire de Musique et de Danse Henri Tomasi représente une dépense importante pour la CTC, de l'ordre de 2.274 M€.

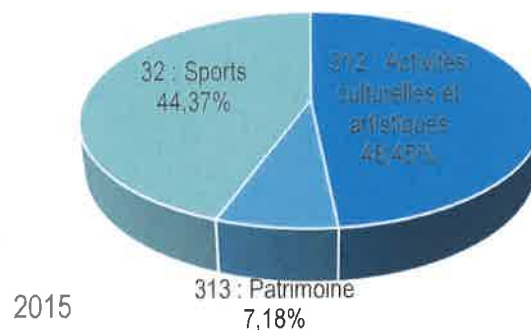
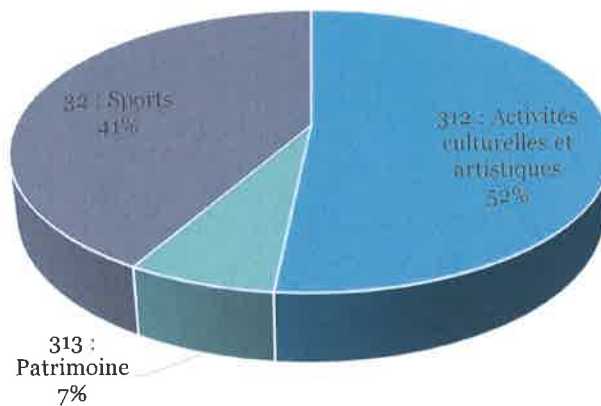
La compétence sport connaît également une hausse de 16.6 % correspondant à un volume de 1.063 M€. Le montant des crédits alloués à cette compétence s'élève à 7.451 M€ et concerne, outre la participation versée au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (0.780 M€), et le marché passé avec le Centre Régional d'Information et de Jeunesse (0.357 M€), les dépenses effectuées visent à soutenir les ligues, clubs, comités et associations dans leurs activités et leurs projets de développement. Une somme de 1.190 M€ a contribué au financement du tour de Corse automobile.

La structure des dépenses est stable après retraitement des arriérés en 2016.



2017

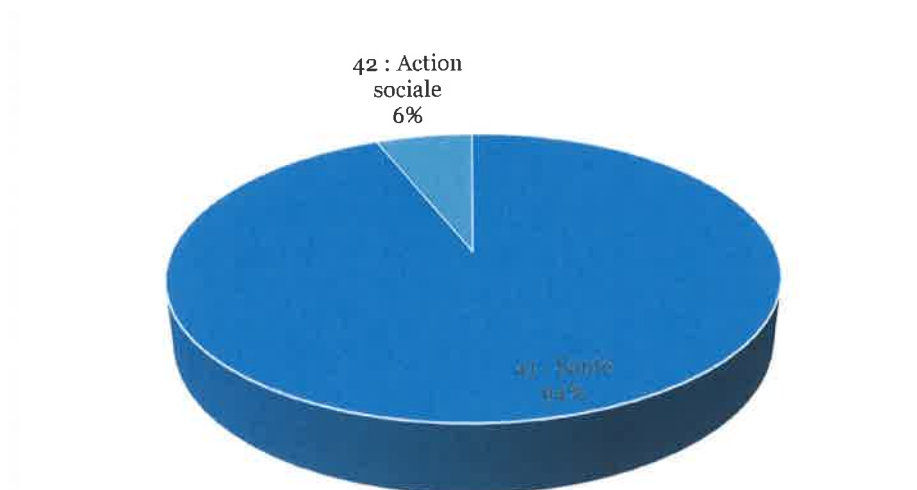
2016 retraité des arriérés



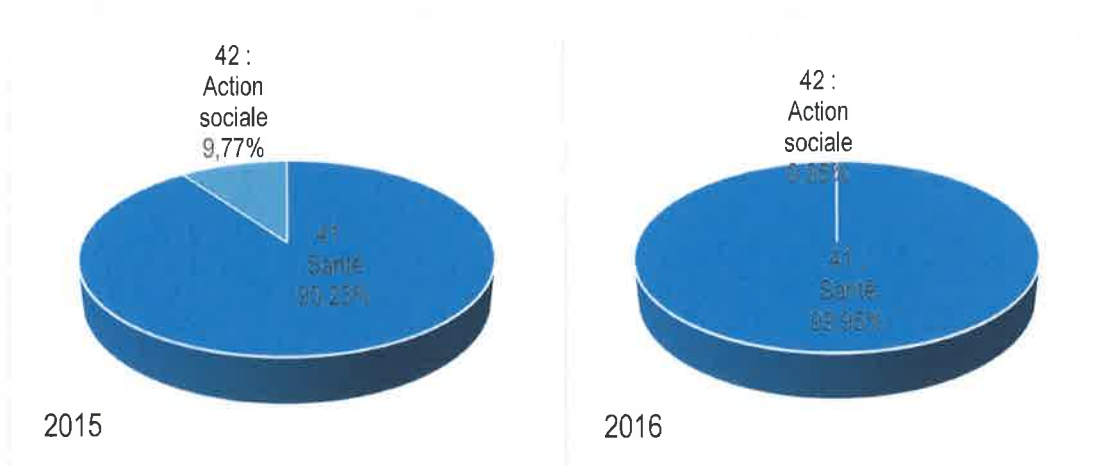
V. Santé et action sociale :

Le montant des dépenses réelles consacrées à ce secteur s'élève 1.351 M€, soit une baisse de 16.38% représentant un volume de 0.265 M€ par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 1.615 M€. La politique de la santé et de l'action sociale, compétence facultative de la Collectivité, représente une infime part des dépenses réelles et mixtes toutes sections confondues, soit 0.21%. Un montant de 0.452 M€ d'arriérés a été pris en charge en 2016 transformant ainsi la baisse de 0.265 M€ en une augmentation de 0.187 M€.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 0.424 M€, contre 0.723 M€ en 2016. Le secteur de la santé constitue 94 % des dépenses de ce chapitre, et recule de 44.86% avec 0.398 M€ contre 0.722 M€ en 2016, montant correspondant aux arriérés comptabilisés à hauteur de 0.373 M€. Le domaine de l'action sociale progresse de plus de 44% avec 0.025 M€ de subventions versées en 2017 dont les plus significatives ont été attribuées pour le financement d'équipements du centre hospitalier de Calvi Balagne (0.212 M€, de Corti (0.081 M€).



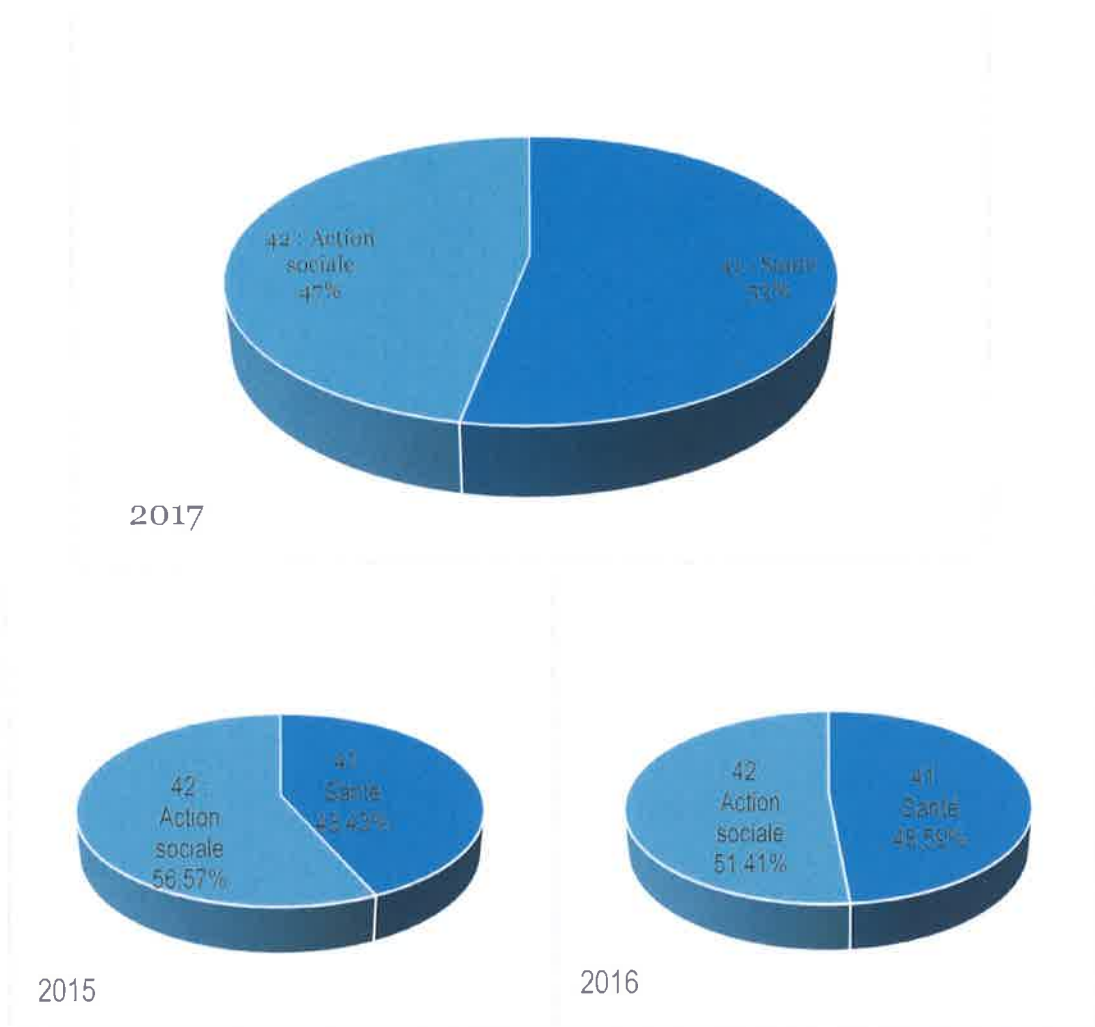
2017



En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 0.927 M€, soit une progression de 3.85 % pour un volume de 0.927 M€ par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 0.893 M€ intégrant un volume de 0.079 M€ d'arriérés. Elles représentent 0.20 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses du secteur de la santé s'établissent à 0.492 M€ et représentent 53 % des dépenses de fonctionnement de ce chapitre contre 48 % l'an dernier. Elles présentent une augmentation de 13.49 %, par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 0.434 M€. Elles correspondent principalement à la subvention octroyée à l'Observatoire Régional de la Santé (0.311 M€) dans le cadre de la convention d'objectifs 2012-2018.

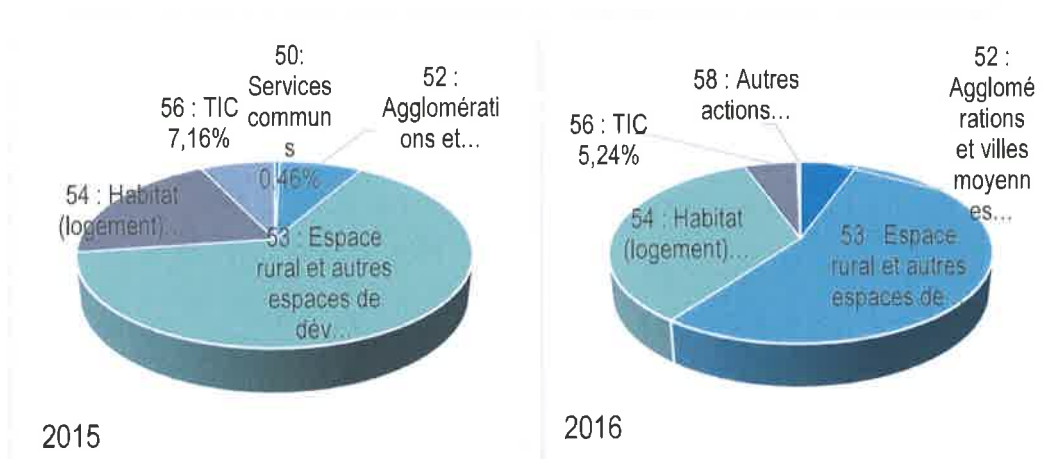
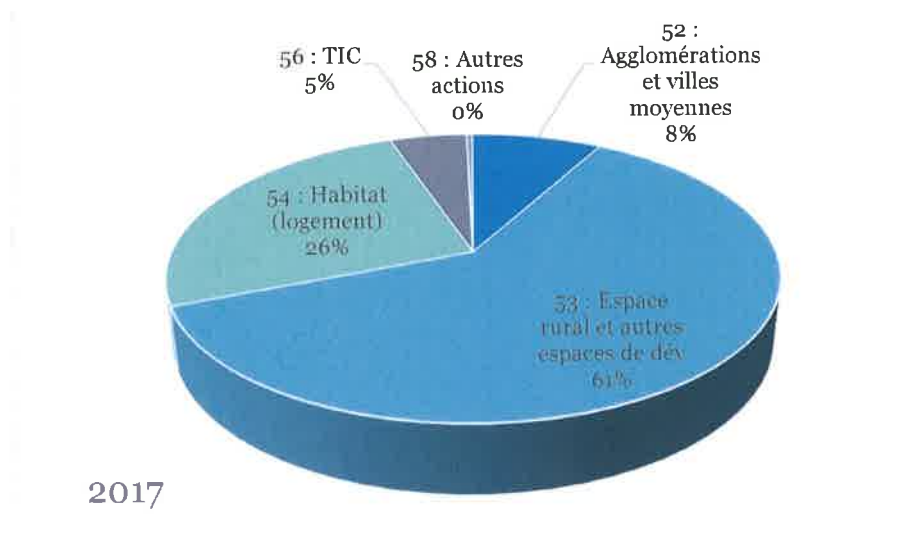
Compte tenu des arriérés comptabilisés en 2016 à hauteur de 0.084 M€, les dépenses de l'action sociale augmentent de 0.059 M€, soit 16 % pour s'établir à un montant de 0.435 M€, contre 0.375 M€ en 2016. Les actions conduites en faveur de cette politique se concrétisent principalement par le versement des primes aux chômeurs aux départements 2A et 2B (0.150 M€).



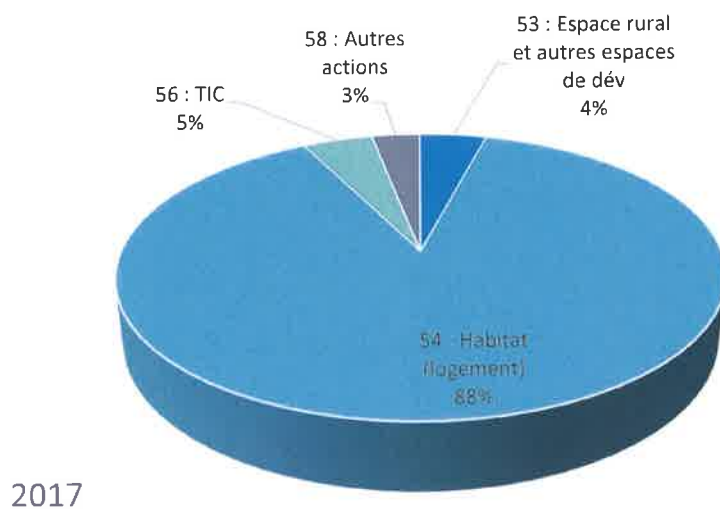
VI. Aménagement des territoires :

Le montant des dépenses réelles consacré à l'aménagement des territoires s'élève à 32.912 M€ soit une baisse par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 41.816 M€.

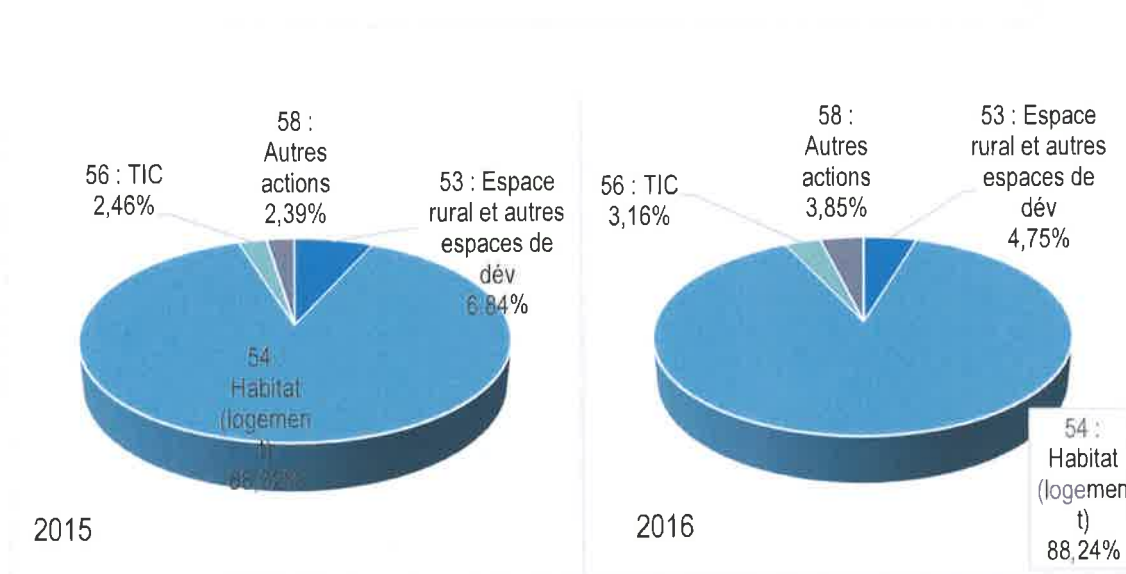
Cette tendance est à relativiser au vu du montant des arriérés mandatés en 2016 sur ce chapitre, à savoir 11.580 M€. En effet, après neutralisation, une progression de 8.85% constatée au CA 2017.



Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 10.78 %, pour s'établir à un montant total de 5.645 M€, contre 5.095 M€ en 2016. Cette augmentation résulte de l'évolution de la dotation de fonctionnement octroyée à l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (4.987 M€ en 2017 dont 0.479 M€ pour la conduite d'études / contre 4.295 M€ en 2016) et de la croissance des dépenses dévolues aux Technologies de l'Information et de la Communication + 54.61% (0.249 M€ en 2017).



2017



VII. Gestion des fonds européens :

Cette fonction regroupe les flux financiers que la collectivité reçoit de l'Union Européenne en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de la nouvelle programmation 2014-2020. Il s'agit des montants reçus en préfinancement ainsi que du solde des opérations pour lesquelles un tiers est bénéficiaire. Les montants dépensés sur ce chapitre budgétaire s'élèvent à 3.029 M€ au titre du FEDER et ne concernent que des subventions.

En investissement, les dépenses réelles s'établissent à 2.988 M€.

En fonctionnement, 0.041 M€ ont été mobilisés au profit de l'Association l'Ecole de la 2^{ème} Chance.

VIII. Environnement :

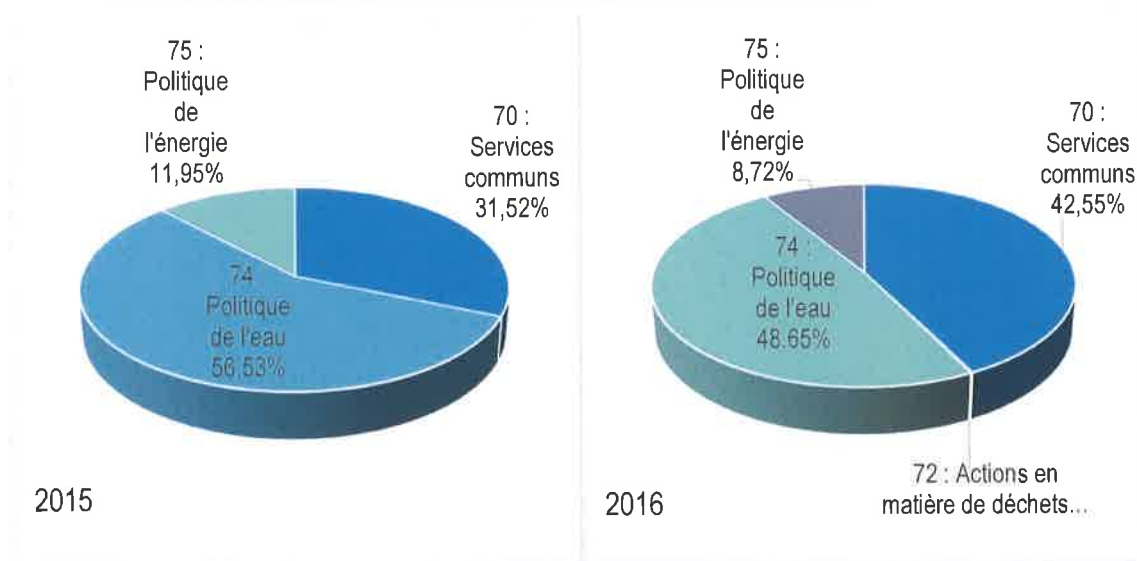
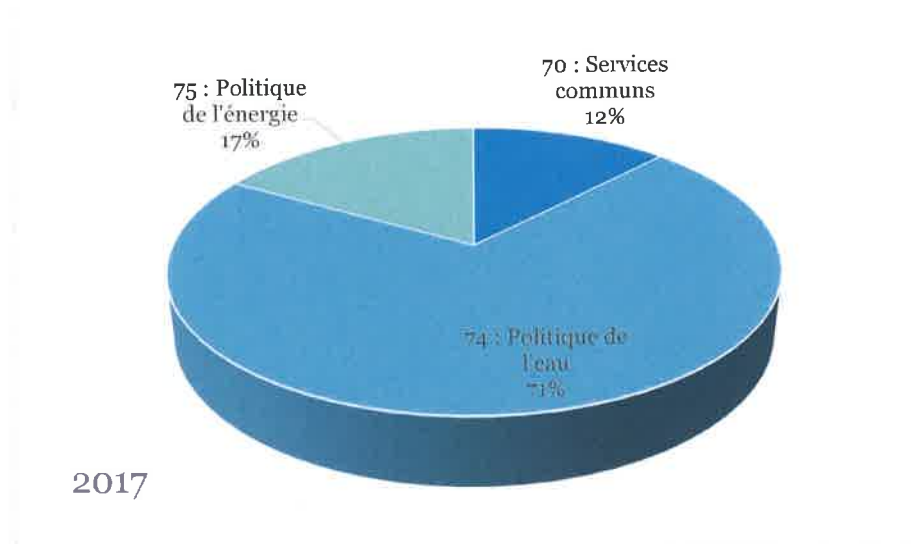
Le montant des dépenses réelles consacrées à ce secteur s'élève à 45.285 M€, soit un recul de 12.08% par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 51.509 M€.

Pour mémoire, les arriérés sur ce chapitre ont été estimés à 1.886 M€, ainsi déduction faite de cette somme, la baisse entre les deux exercices est ramenée à 8.74%.

Cette politique représente 6.88% des dépenses réelles et mixtes toutes sections confondues.

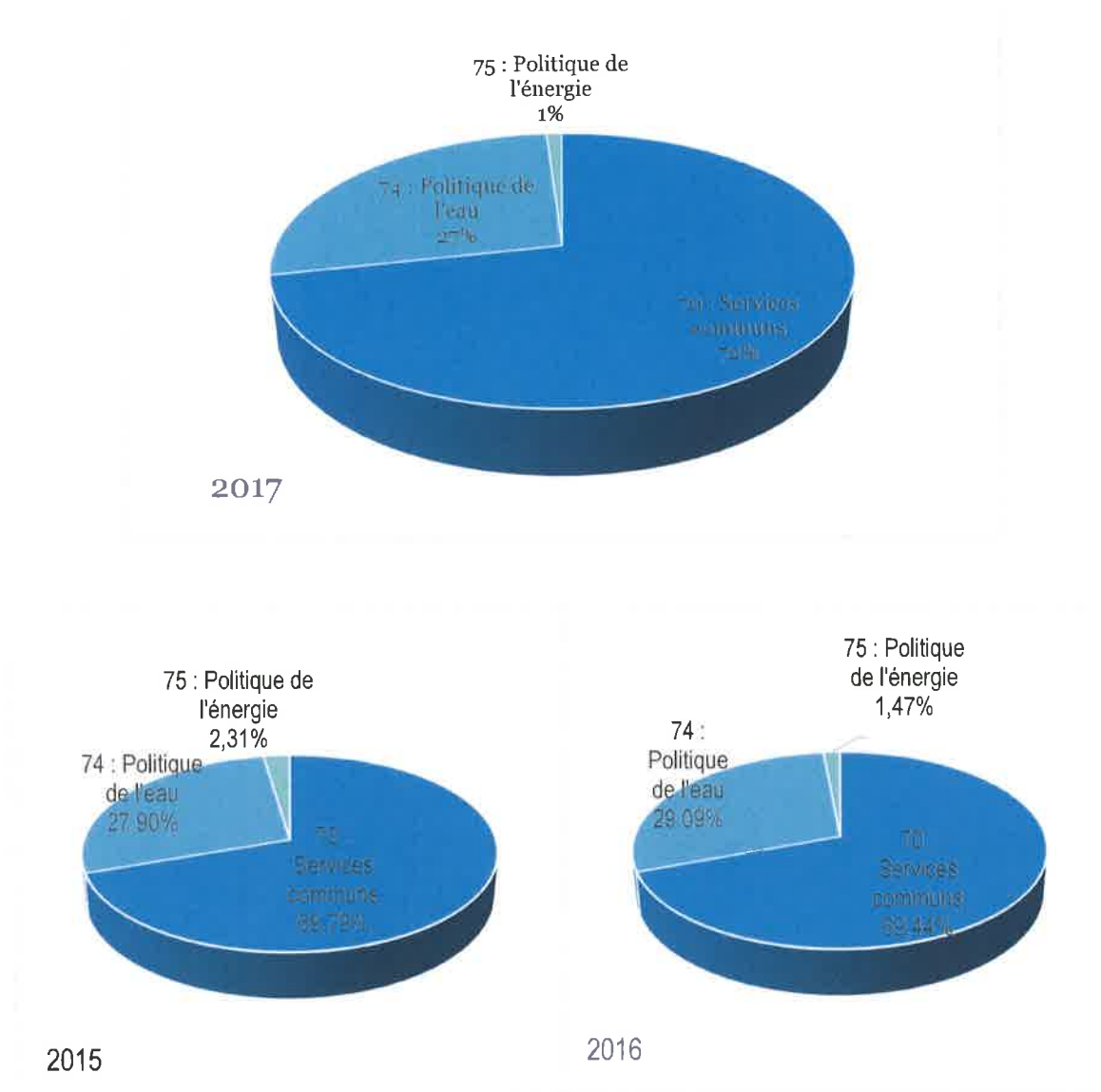
En investissement, on constate une baisse de 9.024 M€ induite, principalement, par une diminution des subventions d'équipement versées, sur présentation de certifications de dépenses, à l'Office d'environnement de la Corse (-9.143 M€) et par une réduction des aides allouées aux communes et intercommunalités en matière de politique de l'eau (-3.898 M€), dont le versement est conditionné par la transmission de justificatifs.

Cependant les opérations conduites par l'OEHC, sous maîtrise d'ouvrage CTC, augmentent de 2.662 M€. Déduction faite du montant des arriérés versés en 2016, la baisse est portée à -28.90%.



En fonctionnement, les dépenses consacrées à ce secteur croissent de 11.23% s'établissant ainsi à 27.721 M€ contre 24.922 M€ en 2016. Cette croissance constatée est essentiellement imputable à la hausse de la dotation de fonctionnement propre versée à l'OEHC (+0.287 M€),

et aux remontées de dépenses effectuées par l'OECE pour la conduite de ses actions de fonctionnement (2.573 M€).



IX. Transports :

La politique des transports représente une part majoritaire des dépenses avec un montant de 277.479 M€, soit 42.18% des dépenses réelles et mixtes toutes sections confondues.

Malgré la baisse enregistrée en 2017, leurs parts dans les dépenses réelles et mixtes croît de 1.89%.

Pour une analyse à périmètre constant, il convient de rappeler que 8.8 M€ d'arriérés impactent l'exercice 2016 et que les dépenses 2017 effectuées au titre de la compétence nouvellement transférée en matière de transports scolaires et interurbains représentent 10.973 M€.

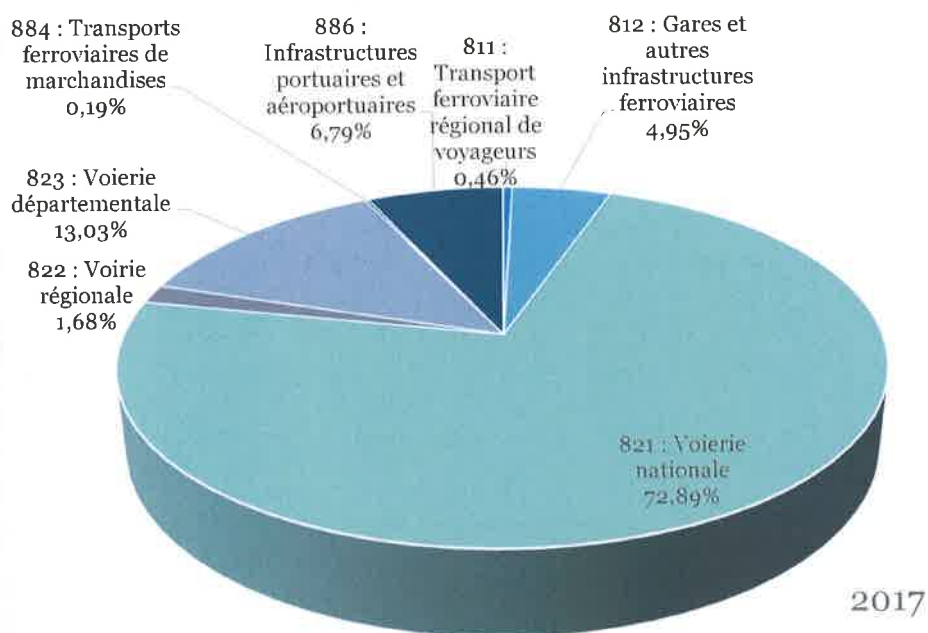
Le retraitement de ces sommes conduit à porter la baisse constatée entre les deux exercices à - 6.79% (CA 2016 : 285.933 M€ / CA 2017 : 266.506 M€).

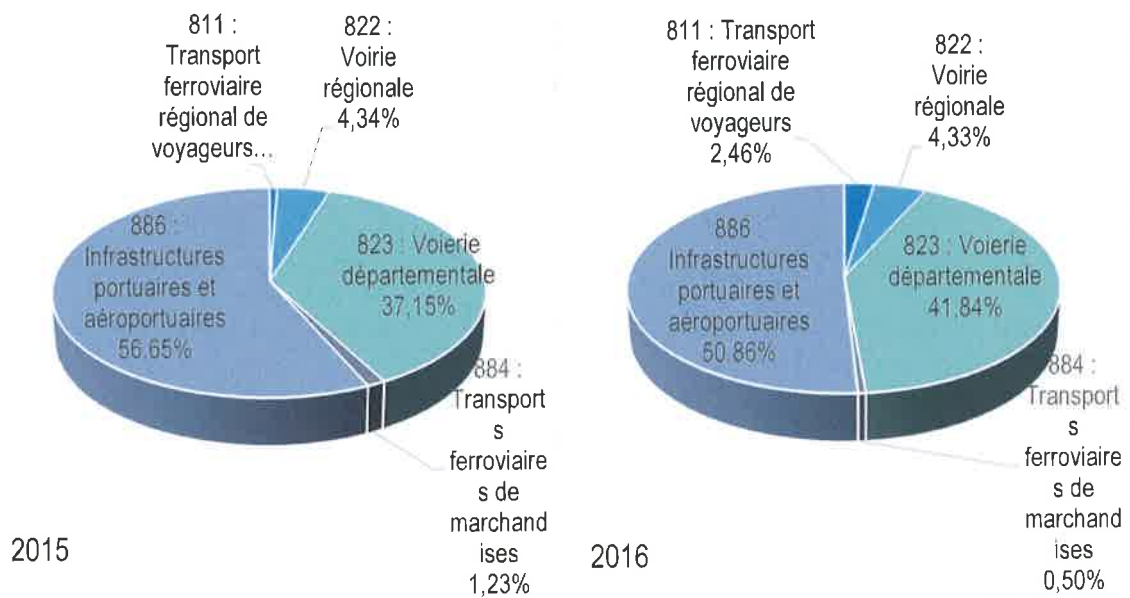
Ainsi, la baisse constatée est principalement imputable à la diminution des dépenses en matière de voirie territoriale et d'infrastructures portuaires et aéroportuaires.

S'agissant des infrastructures portuaires et aéroportuaires, la diminution constatée s'explique par les retards d'exécution des opérations suivantes :

- Quai 4 BUNIFAZIU,
- Etude jetée de la Citadelle d'AIACCIU,
- Parking d'aviation CALVI.

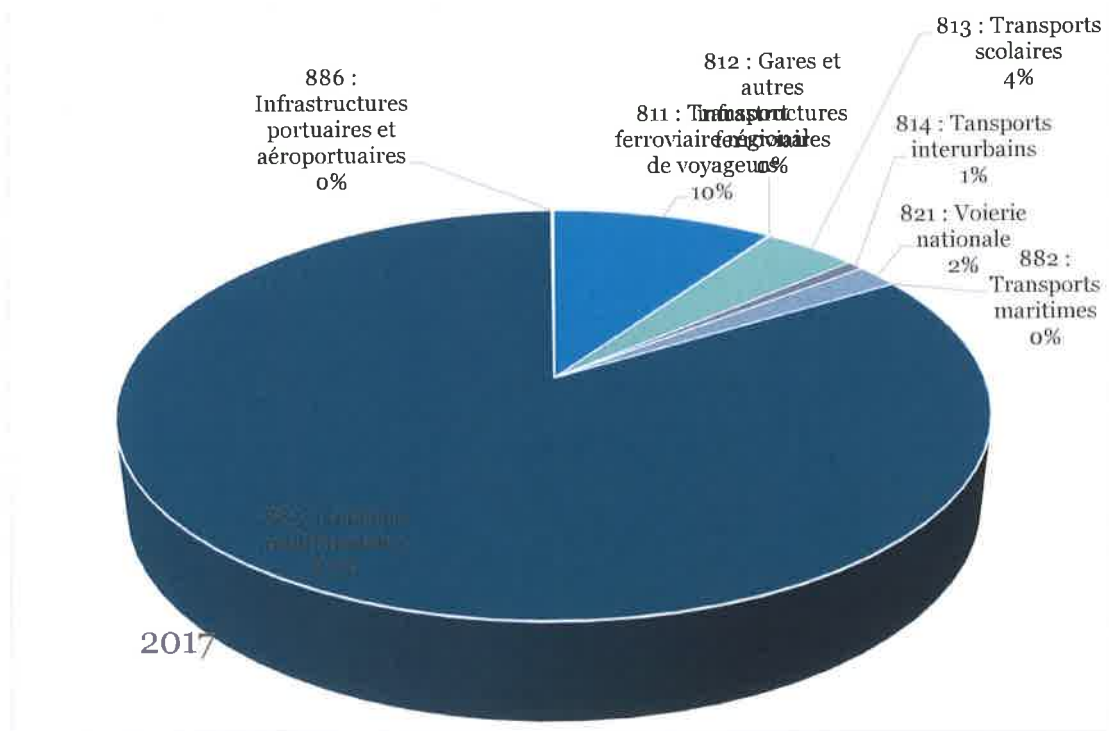
Ces retards sont dus aux délais d'instruction des enquêtes administratives.

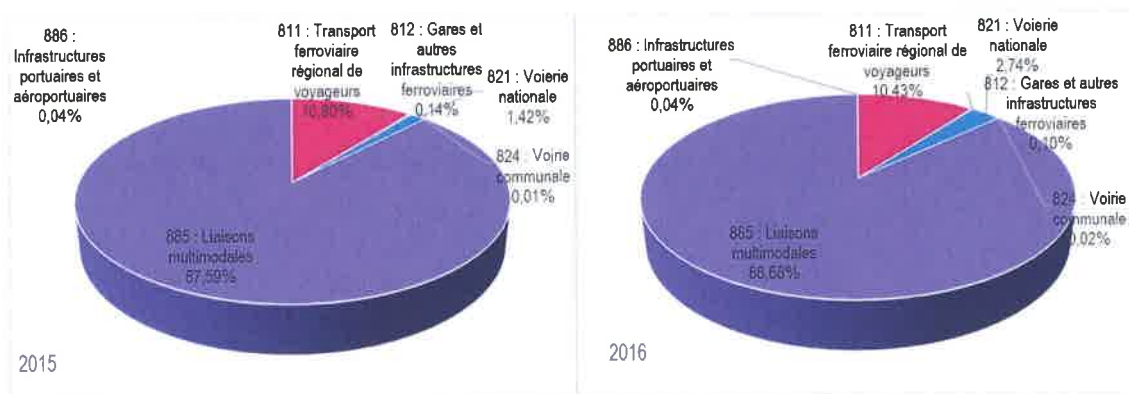




En fonctionnement, les dépenses consacrées aux transports sont en progression, passant 215.744 M€ en 2016 à 224.861 M€ en 2017 (4.23%). En neutralisant les 0.942 M€ d'arriérés sur 2016 et les 10.973 M€ mandatés en 2017 au titre des transports scolaires et interurbains, les dépenses sont quasi-stables (CA 2016 : 214.802 M€ / CA 2017 : 213.888 M€).

La Dotation de Continuité Territoriale (186.99 M€) et la participation versée à la SAEML Chemin de Fer de la Corse pour la gestion du réseau ferroviaire (22.140 M€) constituent les principaux postes de dépenses.





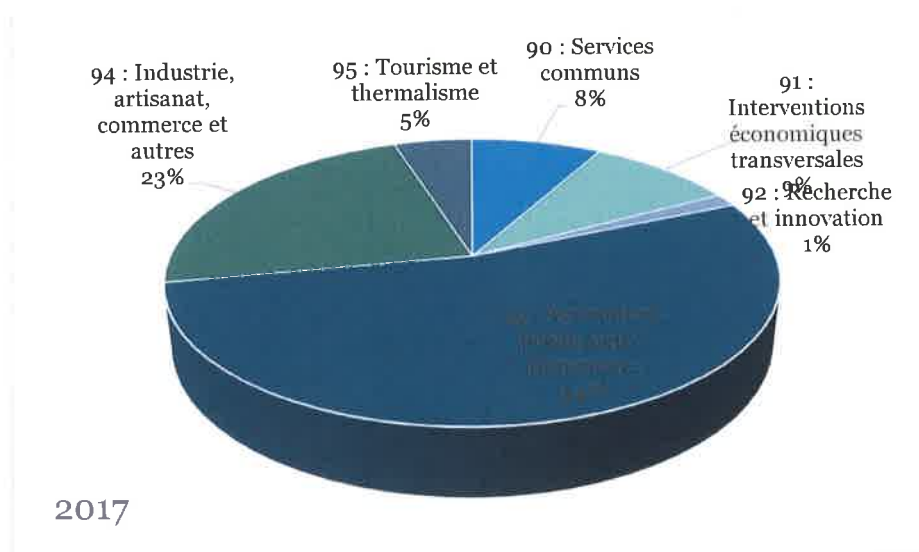
X. Action économique :

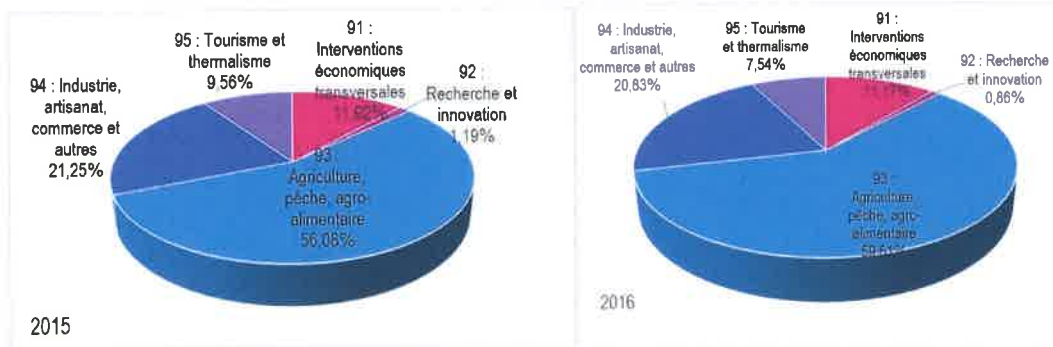
Les dépenses consacrées aux actions économiques s'élèvent à 49.553 M€, soit une baisse de 18% par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 60.430 M€.

Cette tendance est à relativiser au vu du montant des arriérés mandatés en 2016 sur ce chapitre, à savoir 11.484 M€. En effet, en le neutralisant, l'évolution est inversée avec une progression de 1.24% constatée au CA 2017.

Elles représentent 7.53 % des dépenses réelles toutes sections confondues.

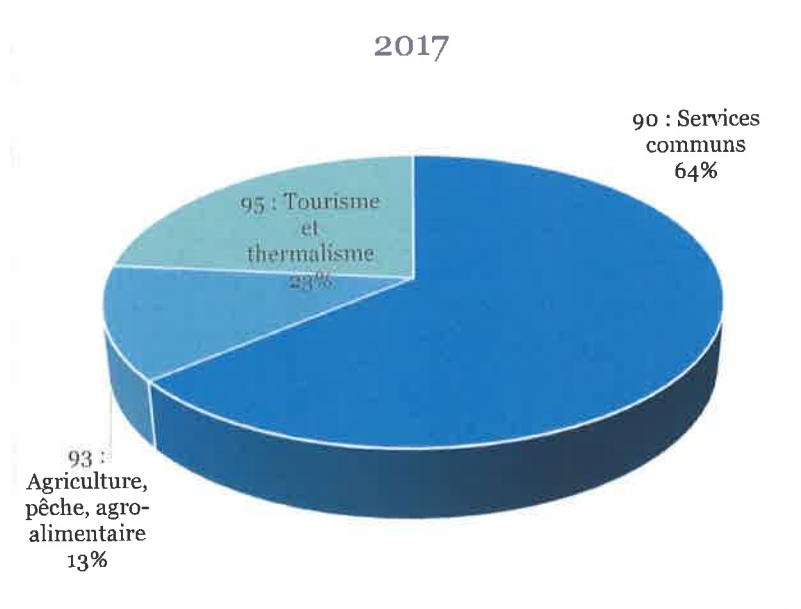
En investissement, elles connaissent un recul de 4.95% avec un montant total de 24.402 M€.



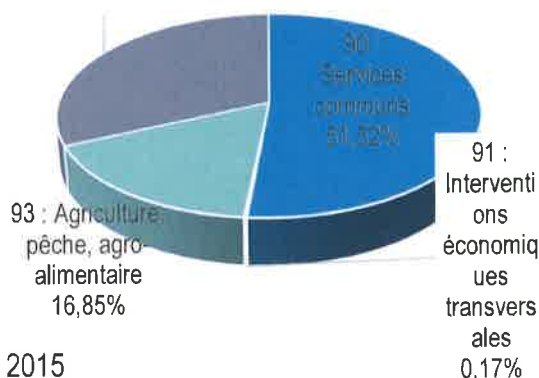


La section de fonctionnement est marquée par une augmentation des dépenses de l'ordre de 7.97% par rapport à l'année précédente, avec un montant de 25.151 M€ en 2017, contre 23.294 M€ en 2016.

Cette croissance constatée est essentiellement imputable à la hausse des dotations de fonctionnement versées à l'ATC (+0.426 M€), à l'ADEC (+0.350 M€), à l'ODARC (+0.769 M€ dont 0.550 M€ pour la participation au salon de l'agriculture).



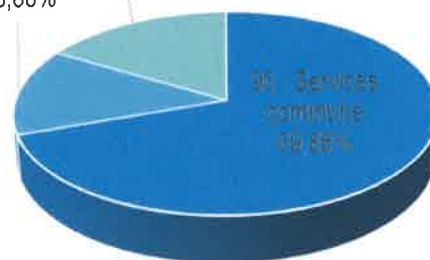
95 : Tourisme et thermalisme
31,45%



2015

93 : Agriculture, pêche, agro-alimentaire
13,86%

95 : Tourisme et thermalisme
16,26%



2016

F. Les rattachements de charges et de produits opérés dans le cadre des opérations de fin d'exercice :

Les budgets des collectivités locales sont notamment régis par le principe d'indépendance des exercices. Ainsi, en application de ce principe, doit apparaître au résultat d'un exercice donné l'ensemble des charges et des produits qui s'y rapportent et uniquement ceux-ci.

Cependant, le cadre temporel d'exécution du budget peut aboutir à écarter des opérations dont la procédure comptable débute en exercice N mais s'achève en N+1. La procédure de rattachement des charges et des produits vise à y remédier. Cette dernière ne concerne que la section de fonctionnement.

Cette technique comptable a pour finalité de réintégrer dans le résultat d'un exercice tous les produits, correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré, et toutes les charges, correspondant à des services faits, qui l'ont affecté, même si les pièces justificatives n'ont pas été reçues ou émises.

I. Les charges :

Elles s'élèvent à 7,874 M€ et sont en hausse par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 5.556 M€.

Elles sont constituées par :

- Les Intérêts Courus Non Echus pour un montant de 6,063 M€ en nette augmentation par rapport à 2016 où ils ont été comptabilisés à hauteur de 4.458 M€. La hausse de 1,6 M€, soit 36 % découle de la consolidation des emprunts, en augmentation par rapport à 2015 où pour mémoire ils étaient comptabilisés à hauteur de 3.893 M€, hausse liée à la renégociation de l'emprunt indexé sur le franc suisse.

→ Les prestations imputées sur les chapitres 938 au titre des transports scolaires et 944 au titre du fonctionnement des groupes d'élus, relèvent des charges à caractère général pour un montant global de 1,812 M€.

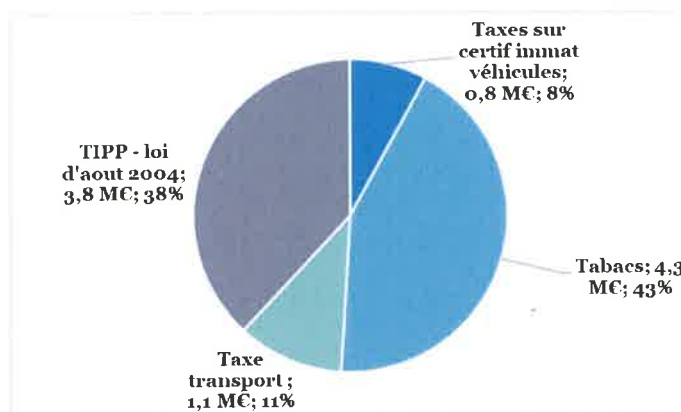
II. Les produits :

Il s'agit de recettes correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice (prestations effectuées avant le 31 décembre) mais non enregistrées dans la comptabilité générale ; le titre de recette n'a pas été émis.

Ils s'élèvent à 24 M€ et sont augmentation par rapport à 2016 où ils s'établissaient à 15 M€.

En effet, en plus de l'excédent de DCT attendu de la part de l'OTC au titre de l'exercice 2017 à hauteur de 14 M€, 10 M€ supplémentaires relevant des impôts et taxes et comptabilisés au chapitre 941 ont fait l'objet d'un rattachement. La clôture anticipée et le manque de journée complémentaire justifie la prise en compte de ces mouvements.

Ils sont ventilés comme suit :



G. Les opérations d'ordre :

L'impact budgétaire de ces opérations est neutre.

La balance de ces mouvements s'établit comme suit :

	DEPENSES			RECETTES		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
INVESTISSEMENT	306,611	187,504	152,028	408,477	292,678	224,708
Evolution en M€		-119,107	-35,476		-115,799	-67,970
Evolution en %		-38,85%	-18,92%		-28,35%	-23,22%
Dont 1068				96,514	95,778	56,133
Evolution en M€					-0,736	-39,645
Evolution en %					-0,76%	-41,39%
FONCTIONNEMENT	172,685	161,159	123,219	167,333	151,763	106,672
Evolution en M€		-11,526	-37,940		-15,570	-45,091
Evolution en %		-6,67%	-23,54%		-9,30%	-29,71%
REALISATION TOTALE	479,296	348,663	275,247	575,810	444,441	331,380
Evolution en M€		-130,633	-73,416		-131,369	-113,061
Evolution en %		-27,26%	-21,06%		-22,81%	-25,44%

Elles s'élèvent en dépenses à 275,247 M€ et sont en diminution de 73,416 M€, soit 21,06 % par rapport à 2016 où elles atteignaient 348,663 M€, du fait de la prise en charge des opérations de renégociation des emprunts toxiques. Elles sont réparties à hauteur de 152,028 M € en investissement et de 123,219 M€ en fonctionnement.

En recettes, elles s'élèvent à 331,380 M€ et sont également constatées à la baisse de 113,061 M€, soit 25,44 % par rapport à 2016 comptabilisées à hauteur de 444.441 M€.

Elles intègrent à hauteur de 56,133 M€ l'excédent de fonctionnement affecté à la section d'investissement qui est en diminution de 39,645 M€, soit 41,39 % par rapport à 2016.

	DEPENSES			RECETTES		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
INVESTISSEMENT	306,611	187,504	152,028	311,693	196,900	168,575
<i>Evolution en M€</i>		-119,107	-35,476		-115,063	-28,325
<i>Evolution en %</i>		-38,85%	-18,92%		-36,88%	-14,39%
FONCTIONNEMENT	172,685	161,159	123,219	167,333	151,763	106,672
<i>Evolution en M€</i>		-11,526	-37,940		-15,570	-45,091
<i>Evolution en %</i>		-6,67%	-23,54%		-9,30%	-29,71%
REALISATION TOTALE	479,296	348,663	275,247	479,296	348,663	275,247
<i>Evolution en M€</i>		-130,633	-73,416		-130,633	-73,416
<i>Evolution en %</i>		-27,26%	-21,06%		-27,26%	-21,06%

Après neutralisation de cette somme, comme précisé dans le tableau ci-dessus, le montant des dépenses et des recettes d'ordre s'équilibre à 275,247 M€, ventilés comme suit :

- en dépenses à hauteur de 152,028 M€ en section d'investissement et 123,219 M€ en fonctionnement
- en recettes à hauteur de 168,575 en investissement et 106,672 M€ en fonctionnement.

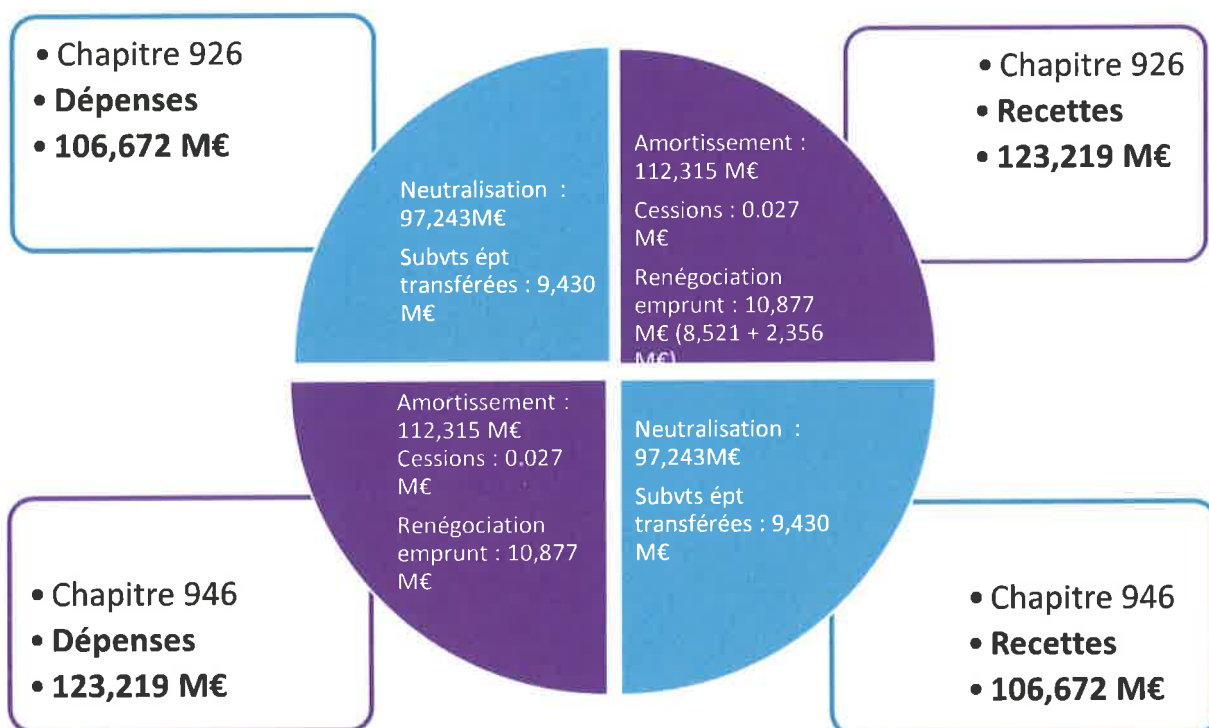
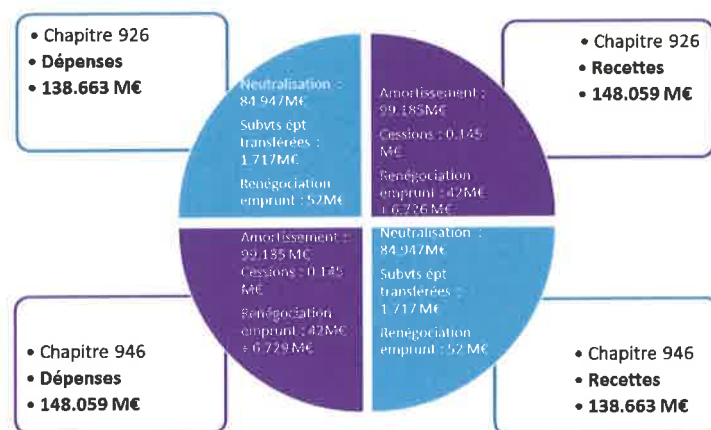
La combinaison de ces mouvements a pour conséquence la modification du virement de section à hauteur de 16,547 M€.

I. Opérations d'ordre budgétaire de section à section (chapitres 926 / 946) :

Ces deux chapitres font l'objet d'inscriptions et de réalisations croisées, le montant des recettes de l'un correspondant au montant des dépenses de l'autre. Le solde positif des opérations d'ordre budgétaire au sein de la section d'investissement contribue à l'autofinancement.

Le schéma qui suit détaille les opérations par chapitre :

Pour mémoire répartition 2016 :



Elles s'établissent, à 106,672 M€ contre 138.663 M€ en 2016, en dépenses au chapitre 926 et en recettes au chapitre 946 et à 123,219 M€ comparées à 148.059 M€ en 2016 en dépenses au chapitre 946 et en recettes au chapitre 926.

La diminution constatée provient essentiellement de la prise en compte en 2016 des dernières opérations relatives à la renégociation des emprunts toxiques.

→ **Les dotations aux amortissements :**

L'amortissement constitue une dépense obligatoire permettant de constater la diminution de la valeur d'une immobilisation du fait du temps, de l'usage ou de toute autre cause. Cet amoindrissement irréversible de la valeur du bien se traduit par une dépense de fonctionnement (chapitre 946) et une recette d'investissement (Chapitre 926) d'un même montant.

Ces opérations contribuent à l'amélioration de la connaissance de la situation patrimoniale de notre collectivité.

Elles s'élèvent à 112,315 M€ en augmentation de près de 13 M€, soit 13,24 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 99.185 M€.

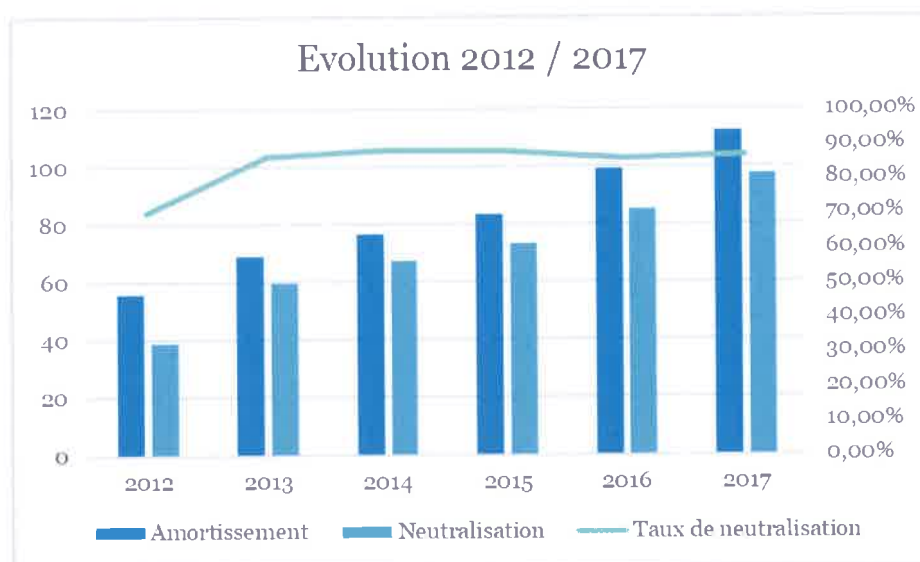
L'impératif budgétaire d'équilibre des sections implique que la dotation aux amortissements, inscrite en dépense de fonctionnement, soit financée par un produit de même montant. Au regard de la volumétrie des dépenses comptabilisées au titre de l'amortissement, une collectivité pourrait se voir dans l'obligation de procéder à l'inscription de nouvelles recettes réelles afin de financer cette dépense d'ordre.

La neutralisation des amortissements est un mécanisme comptable ayant pour objet de neutraliser cet impact budgétaire.

Son champ d'application pour la Collectivité de Corse résulte de l'article D4425-36 du Code général des collectivités territoriales. Aux termes de cet article, sont autorisées, la neutralisation de la dotation aux amortissements des bâtiments publics et des subventions d'équipement versées, déduction faite du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces biens. La neutralisation peut être totale, partielle ou nulle en fonction de l'option retenue par la collectivité. Sa comptabilisation est matérialisée par une recette de fonctionnement (chapitre 946) et une dépense d'investissement (chapitre 926).

Ainsi en 2017, les dotations aux amortissements font l'objet d'une neutralisation budgétaire à hauteur de 97,243 M€ également à la hausse de + 12,296 M€, soit 14,55 % par rapport à 2016 enregistrée à hauteur de 84.947M€.

L'évolution entre 2012 et 2017 est consignée dans le graphique ci-dessous :



L'autofinancement dégagé par ces transferts entre section s'élève à 16,547 M€ en hausse par rapport à 2016 où il s'établissait à 9,396 M€. Pour mémoire en 2015, il était de 5.352 M€ en 2015. Ce solde viendra réduire l'autofinancement constaté à la section de fonctionnement en opérations réelles et concourir au financement des dépenses d'investissement.

L'augmentation constatée au cours de cette période découle du travail d'amélioration de la qualité des comptes effectué sur le bilan patrimonial de la Collectivité.

- Le montant des subventions d'équipement transférées au compte de résultat s'élève à 9,430 M€ contre 1.717 M€ en 2016 et 1.698 M€ en 2015.
- Le montant des cessions réalisées est constaté à la baisse à hauteur de 0,027 M€ contre 0,145 M€ en 2016. Le détail de ces cessions est consigné dans l'annexe IV-B9.3 du CA 2017.
- Dans ces écritures apparaissent les opérations relatives à la consolidation des emprunts contractés en 2012 et 2013 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dont le volume représente 2,356 M€ (Soulte recapitalisée).
Au regard de l'impact budgétaire élevé des IRA dues au titre de la renégociation des emprunts toxiques effectuée sur les exercices 2015 et 2016, les instructions budgétaires et comptables autorisent un étalement de charges qui ne peut excéder la durée de vie du fonds de soutien, soit 13 ans. A ce titre, il a été réalisé 8,521 M€ auxquelles s'ajoute la part d'étalement de l'IRA remboursée au titre de la renégociation des emprunts toxiques dont l'étalement est effectué sur 13 ans, durée de vie du fonds de soutien comptabilisée à hauteur de 8,521 M€.

II. Opérations patrimoniales (chapitre 925) :

Ce sont des opérations d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section.

Elles sont réalisées au chapitre 925, en dépenses et en recettes pour un montant de 45,356 M€ et sont en baisse par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 48.840M€.

Elles correspondent à hauteur de 3,061 M€ à l'intégration de frais d'études suivis d'exécution sur les comptes d'imputation définitive. Les frais d'études, de recherches et d'insertions n'ont pas vocation à demeurer au compte 203. Ces frais, quand ils donnent lieu à la réalisation de l'équipement pour lequel ils ont été effectués, sont transférés, par opération d'ordre budgétaire, à la subdivision du compte d'immobilisation corporelle concerné.

En l'absence de réalisation du projet, ces frais doivent être amortis sur une période n'excédant pas cinq ans. Au terme du plan d'amortissement, ils doivent être sortis du bilan.

Il est important de préciser également que ces frais ne sont pas éligibles au FCTVA tant qu'ils demeurent sur un compte 203. Une fois intégrés sur un compte d'imputation définitive, les frais sont éligibles.

Le montant de ces transferts est en augmentation par rapport à 2016 arrêté à 2.115 M€.

Par ailleurs, considérant le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes, la CTC a procédé à la ré imputation de subventions d'équipement reçues entre 2005 et 2014, à hauteur de 42,294 M€.

Les subventions d'équipement reçues peuvent être transférables ou non transférables au résultat. La distinction résulte du caractère amortissable du bien qu'elles ont servi à financer.

En l'occurrence, les subventions ré imputées avaient initialement été portées sur des comptes de subventions transférables alors qu'elles avaient pour objet de financer des travaux non-amortissables.

Ces écritures budgétaires neutres permettent de renforcer la fiabilité du patrimoine de la collectivité et contribuent à l'amélioration de son bilan.

H. La dette :

SYNTHÈSE

La gestion active de la dette s'est poursuivie en 2017. En effet, profitant des opportunités offertes par le marché, une négociation a été engagée dans le cadre du réaménagement de la dette contractée auprès de la CDC. Elle a permis de revoir le niveau des taux d'intérêt rattachés à d'anciens contrats et à procéder à la consolidation des deux emprunts contractés en 2012 pour lesquels la CTC n'avait à ce jour payer que des intérêts 54,3 M€). Cette transaction a permis d'économiser près de 15 M€.

L'emprunt 2017, provisionné à hauteur de 58,6 M€ a été calibré au plus juste des réalisations effectives et mobilisé à hauteur de 19,9 M€. Il a été négocié auprès de la CDC sur la base d'une taux fixe arrêté à 1.35% et une durée de 15 ans. Il a contribué à financer un montant de 175 M€ d'investissement au titre des politiques publiques.

La dette de la CTC est ainsi composée de 22 emprunts répartis sur 8 prêteurs dont le CRD au 31/12/2017 représente un volume de 616 M€, soit une augmentation de 1,21 % par rapport à 2016 (609 M€). Elle émerge en totalité à la catégorie 1A, la moins risquée de la grille ad hoc. Elle se compose majoritairement de taux fixes (67 %), accessoirement de Livret A (23 %) et d'index variables classiques (10%). Le taux moyen progresse favorablement à 2,92 % en lien avec la renégociation menée à bien.

Eu égard à l'épargne dégagée, le ratio de désendettement demeure sain, à 4,23 ans.

I. Une gestion active de la dette :

Profitant des opportunités offertes par le marché, une négociation a été entreprise avec la Caisse des dépôts pour, d'une part, revoir le niveau des taux d'intérêt rattachés à d'anciens contrats et procéder, d'autre part, à la consolidation de deux emprunts de 48.6 M€ et 54.13 M€, contractés en 2012. Bien qu'entièrement versés à la Collectivité, ces deux contrats n'avaient pas fait l'objet de consolidation.

L'introduction de phase de consolidation consiste à pouvoir encaisser les fonds des emprunts contractés et à différer leur remboursement. Durant cette phase la collectivité s'acquitte d'intérêts au titre du préfinancement. La conséquence de ce choix de gestion est que bien que la Collectivité ait inscrit 102.73 M€ de recettes relatives à ces emprunts sur ses précédents budgets, elle n'a inscrit, en contrepartie, sur cette période que des intérêts de préfinancement au prorata des fonds utilisés.

La Collectivité a donc acquitté 4.3 millions d'euros d'intérêts de préfinancement depuis 2012. Cette charge se rajoute au coût financier calculé à partir des intérêts financiers qui seront intégrés aux annuités de remboursement une fois les contrats consolidés.

La phase de mobilisation négociée pour cinq années, renvoie la date ultime de consolidation des contrats à décembre 2017.

Ces deux emprunts ont été consolidés à compter du 1^{er} janvier 2017, sans attendre l'échéance prévue initialement, afin d'une part d'arrêter de supporter le coût du préfinancement et d'autre part de transformer la charge financière pour la Collectivité en remboursement des annuités (intérêts et capital).

Ces deux contrats ont également fait l'objet de la renégociation de taux exposée ci-dessous :

Négociation portant sur le stock d'encours déjà consolidés :

Il s'agit de trois emprunts référencés sous les N°1146690, N°1128959 et N°1146691, à taux fixe, compris entre 3.68% et 4.79% et affichant des durées résiduelles de 12 à 32 années. Le capital total restant dû au 1er janvier 2017 s'établit à 25.36M€.

Ces emprunts affichaient des taux importants au regard du marché. Les enjeux du réaménagement portent sur les taux, mais également sur le montant de soultes de sortie étant donné que les contrats prévoient des pénalités actuarielles très fortes. Les indemnités contractuelles calculées pour chacun des contrats s'élèveraient à 10.2 M€.

La CDC a consenti une remise sur ces indemnités qui permet à la Collectivité de ramener les soultes de sortie payées à 2.5 M€. Cela compense en partie le coût de l'emprunt supérieur aux conditions de marché actuelles.

Le réaménagement permet de ramener les taux à livret A plus 1.50%, soit 2.25%.

Ces taux renégociés dans le cadre d'un réaménagement sont supérieurs à ceux que la CTC a obtenus pour les emprunts réalisés en 2016 dans le cadre du marché actuel, mais l'opération analysée de façon globale reste intéressante pour la CTC avec un gain global de 7.2M€ par rapport à la situation actuelle. La CTC pourrait devenir perdante si le livret A venait à dépasser 2%.

L'estimation réalisée à partir des conditions de marché actuel, projetée à 9.77M€ le gain potentiel en intérêts financiers sur la période restant à courir. La collectivité supportera par contre 2.5M€ de remboursement en capital supplémentaire au titre des soultes refinancées.

Profil de dette après renégociation :

n° contrat	CRD	soulte refinancée	taux avant nego	total intérêts su période restante avant nego	taux après gego	total intérêts su période restante après nego	différentiel d'intérêts
1146690	13 814 264,06	2 013 803,75	4,79%	13 564 564,67	Livret A +1,50%	6 521 517,52	- 7 043 047,15
1128959	5 603 053,43	460 633,20	4,47%	1 757 884,07	Livret A +1,50%	934 770,48	- 823 113,59
1146691	5 595 594,83	30 758,11	3,68%	4 374 402,08	Livret A +1,50%	2 370 132,58	- 2 004 269,50
	total	2 505 195,06		19 696 850,82		9 826 420,58	- 9 870 430,24

Négociation portant sur le stock d'encours non consolidés :

Il s'agit des deux emprunts N°1298165 (54.13 M€) et N° 1298164 (48.60 M€) non consolidés d'un encours global de 102.73 M€, contractés à taux Livret A + 1% sur une durée de 40 ans.

La négociation a porté uniquement sur le taux, la durée restant inchangée sur 40 années. Elle permet de réduire la marge appliquée par la CDC sans acquitter aucune soulte de sortie en contrepartie.

Par avenants N° 1 aux contrats de prêts N°1298164 et 1298164 signés le 04 juillet 2017, la Collectivité Territoriale de Corse et la Caisse des Dépôts et Consignation ont décidé de la modification des caractéristiques financières des contrats initiaux.

Ces modifications ont permis :

- Une diminution du taux d'intérêt de 1.75% ramené à 1.50%,
- Une diminution de la marge sur index de référence de 1% à 0.75%

- Une révision des conditions de remboursement anticipé.

Ces deux contrats ont donc fait l'objet d'un réaménagement en date de valeur fixée au 01/01/2017 avec consolidation à cette même date des différents tirages effectués sur les contrats.

Profil de dette après renégociation :

n° contrat	CRD	soulte refinancée	taux avant nego	total intérêts su période restante avant nego	taux après gego	total intérêts su période restante après nego	différentiel d'intérêts
278 857	48 600 000,00	-	Livert A +1%	17 198 736,52	Livert A +0,75%	14 944 500,02	- 2 254 236,51
278 278 857	54 130 000,00	-	Livert A +1%	19 221 102,00	Livert A +0,75%	16 644 975,02	- 2 576 126,99
	total	-		36 419 838,52		31 589 475,03	- 4 830 363,49

L'estimation réalisée par la CDC permet d'escompter un gain sur la période de 4.8 M€ sur le différentiel d'intérêts.

A ce montant peuvent être comptabilisés les intérêts de préfinancement que la CTC aurait dû payer en 2017 pour un montant d'environ 1.8 M€, si elle n'avait pas fait le choix de consolider ces deux emprunts.

II. L'encours :

1) Son évolution :

Le tableau et graphique ci-dessous font état de l'évolution de l'encours sur la période 2014/2017 :

	2014	2015	2016	2017
Encours de dette	340,02	420,26	608,62	616,00
Evolution n-1 en M€	-	80,24	188,36	7,38
Evolution n-1 en %	-	23,60%	44,82%	1,21%

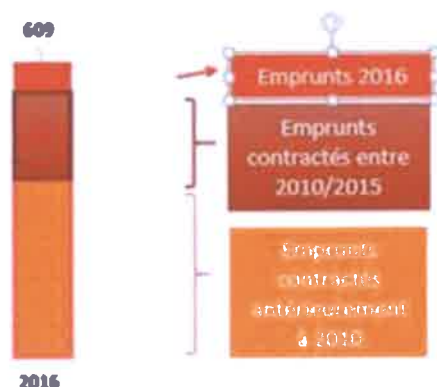
Pour mémoire, l'encours de la dette a connu, en 2016, une forte augmentation.

Un emprunt atypique a été inscrit à hauteur de 173,16 M€ mais, conformément aux engagements pris dans le cadre du protocole d'accord ayant conditionné le vote du budget 2016, la mobilisation de cet emprunt a été réalisée au regard des réalisations effectives.

Ainsi, seuls 155.801 M€ ont été mobilisés, et ont permis de couvrir 107 M€ d'arriérés de paiement, 10 M€ de soulte finançant la sortie des emprunts toxiques et 42 M€ au titre des IRA recapitalisés dans le cadre de la négociation de la deuxième partie de l'emprunt indexé sur le franc suisse. Seulement 49.144 M€ ont été réservés au financement des investissements de l'année.

Ces emprunts ont été contractés auprès du Crédit Coopératif (5M€), de la Caisse des Dépôts et Consignations (10.305 M€), de la Société Générale (15M€), de la Caisse d'Épargne (20 M€), de la SFIL (35 M€ intégré dans la négociation), de la Caisse des Dépôts et Consignations (10,5 M€ restants sur l'enveloppe « Université ») et de la banque postale (60 M€).

L'encours arrêté à 608,62 M€ au 31/12/2016 était constitué comme suit :



En 2017, l'emprunt budgété à hauteur de 52,472 M€ a été réalisé pour un volume de 19,864 M€ en fonction de la consommation des crédits d'investissement. 4 nouveaux emprunts ont été contractés auprès de la CDC répartis comme suit :

- 9,170 M€ : financement des aménagements urbains, contrat 5157164
- 2,525 M€ : financement des infrastructures ferroviaires, contrat 5157171
- 2,079 M€ : financement des ressources en eau, contrat 5157159
- 6,090 M€ : financement du collège du Stiletto, contrat 5157132

Dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Date d'effet : 30/08/2017
- Taux : Fixe 1.35%
- Amortissement progressif
- Échéance : constante
- Périodicité : Trimestrielle
- 1ère échéance : 01/12/2017
- Dernière échéance : 01/09/2032
- Durée : 15 ans

Compte tenu du remboursement en capital effectué à hauteur de 14,844 M€, l'encours n'a progressé que de 5 M€ pour atteindre au 31/12/2017 un montant de 616 M€, soit +1,21 %.

Il est important de noter que cet encours, après application des décrets publiés le 31/12/2015 qui permettent aux collectivités ayant recours au fonds de soutien, dans le cadre des emprunts toxiques, de minorer de leurs ratios financiers relatifs à l'endettement le montant de l'aide allouée par ce dispositif de soutien, est porté à 528 M€.

2) Sa répartition :

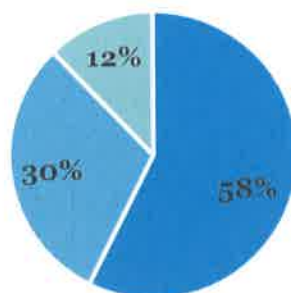
a) Par période :

La ventilation du stock de dette laisse ainsi apparaître comme détaillé dans le graphe ci-dessous :

- Un stock constitué à hauteur de 354 M€ des anciens emprunts contractés avant 2010. Ce montant intègre également les nouveaux emprunts renégociés ayant remplacé les emprunts structurés toxiques ;
- Un stock constitué de 187 M€ d'emprunts imputable à la période 2010 et 2015 dont 100 M€ mobilisés en 2016 pour couvrir les arriérés de paiement ;
- Un stock de 75 M€ contracté en 2016 et 2017 pour financer les dépenses d'équipement imputables à ces exercices.

Répartition du stock de 616 M€ par période

- Période antérieure à 2005/2009
- Période 2010/2015
- Période 2016/2017



Il est important de rapporter ce volume d'emprunt mobilisé au montant réalisé en section d'investissement.

b) Par prêteur :

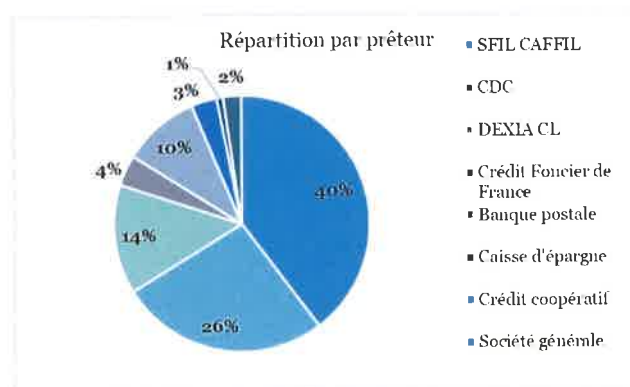
L'encours présente, depuis 2016, un éventail plus diversifié de prêteurs. En effet, la stratégie financière 2016-2017 a été présentée aux établissements bancaires et financiers qui se sont engagés dans un partenariat pluriannuel aux côtés de la collectivité. Cet engagement des banques signe la crédibilité de la CTC auprès des partenaires financiers.

En effet, en 2015, l'encours était réparti entre 4 prêteurs : CDC, DEXIA, Crédit foncier et le SFIL. A ce jour, l'encours est partagé entre 8 prêteurs : Société générale, Caisse d'épargne, Crédit coopératif et Banque postale en plus des 4 précédemment énoncés.

Il est réparti entre ces prêteurs de la façon suivante :

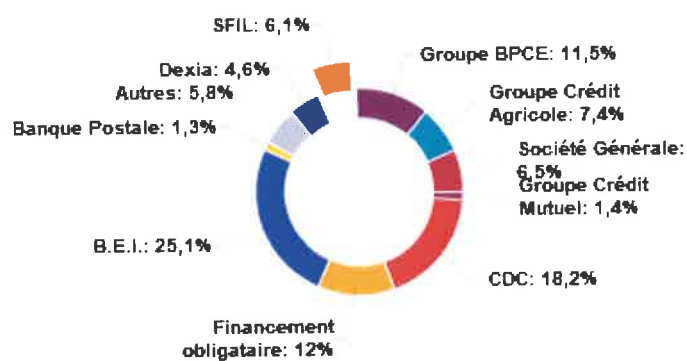
Prêteur	CRD 2015	CRD 2016	CRD 2017
SFIL CAFFIL	182	254	245
CDC	123	143	163
DEXIA CL	89	87	85

Crédit Foncier de France	26	25	24
Banque postale		60	60
Caisse d'épargne		20	20
Crédit coopératif		5	5
Société générale		15	14
Total	420	609	616



Pour comparaison, la répartition pour l'ensemble des régions s'établit ainsi :

Régions

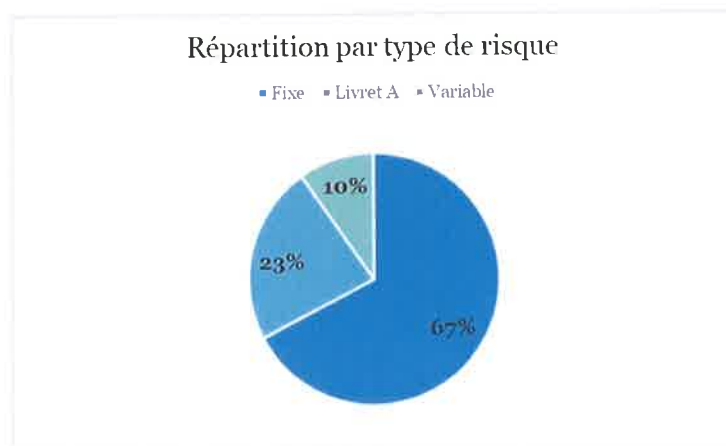


c) Par type de risque :

La totalité de l'encours est assise sur des taux fixes ou variables simples comme détaillé dans le graphique ci-dessous :

Type	CRD 2015	CRD 2016	CRD 2017	% d'exposition	Taux Moyen (1)
Fixe	299	432	415	67.42%	3.67%
Taux Zéro		3			
Livret A	97	114	141	22.84%	1.65%

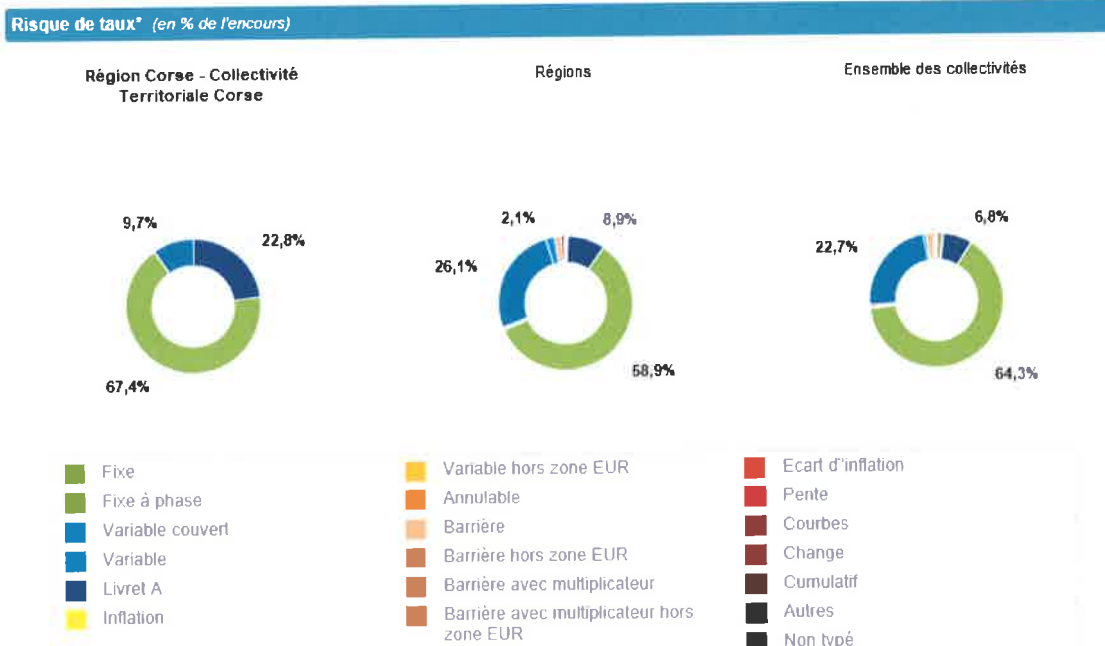
Variable		60	60	9.74%	0.69%
Change	24				
Total	420	609	616	100 %	2.92%



La dette de la CTC au 31/12/2017 est majoritairement constituée de prêts à taux fixe pour 67 %, et indexés sur le livret A (23 %). La collectivité a fait le choix de la sécurité et a opté pour des taux fixes.

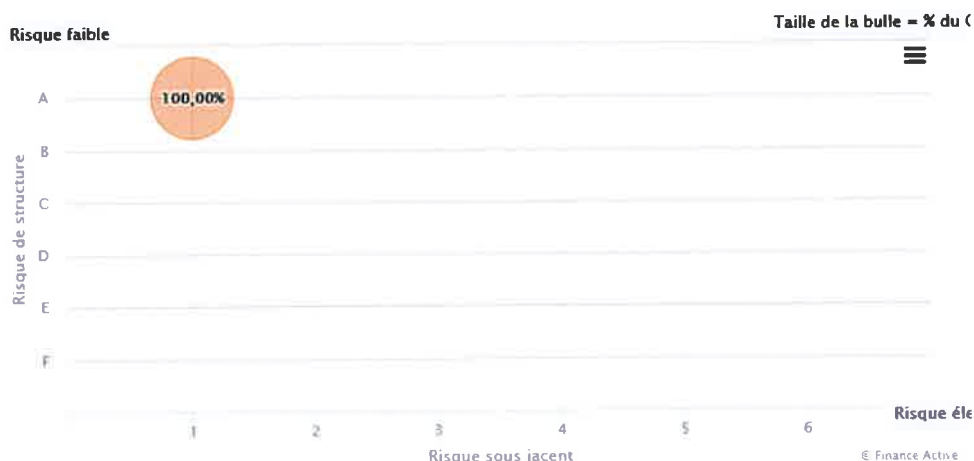
Cependant, la CTC a souscrit un emprunt de 60 M€ auprès de la Banque Postale à un taux variable indexé sur Euribor 12 mois.

La comparaison avec les régions et l'ensemble des collectivités locales (source : observatoire finance active) s'établit comme suit :

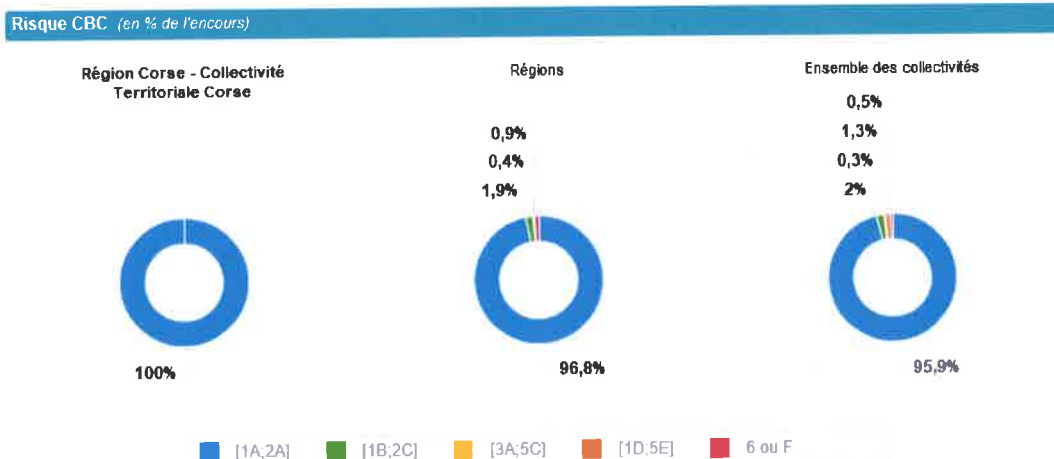


Dette selon la charte GISSLER

L'encours est désormais constitué de 100 % de risque faible.



Ainsi, depuis 2015, la Collectivité Territoriale de Corse n'est pas plus exposée que la plupart des régions métropolitaines et outre-mer, elle fait même figure d'élève modèle avec 100% des emprunts notés 1A selon la charte GISSLER :

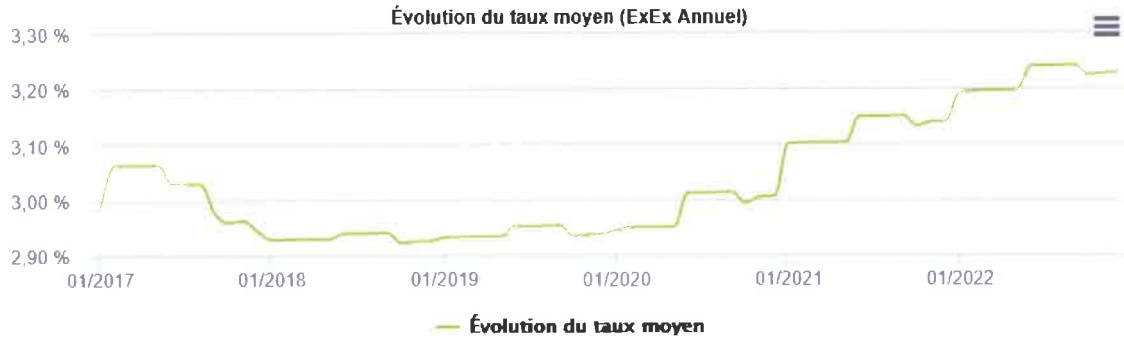


d) Les principaux indicateurs :

Le taux moyen ExEx Annuel s'établit en 2017 à 2,92 % en baisse par rapport à 2016 où il était de 3,16%. En 2015, le taux moyen était de 3,63 %. La baisse entre 2015 et 2016 était due à la renégociation de la seconde partie de l'emprunt indexé sur le franc-suisse, avec la mise en place de taux fixes à 3,35%. En 2017, la baisse résulte en partie de la renégociation des anciens emprunts CDC.



e) Le graphique ci-dessous illustre cette évolution :



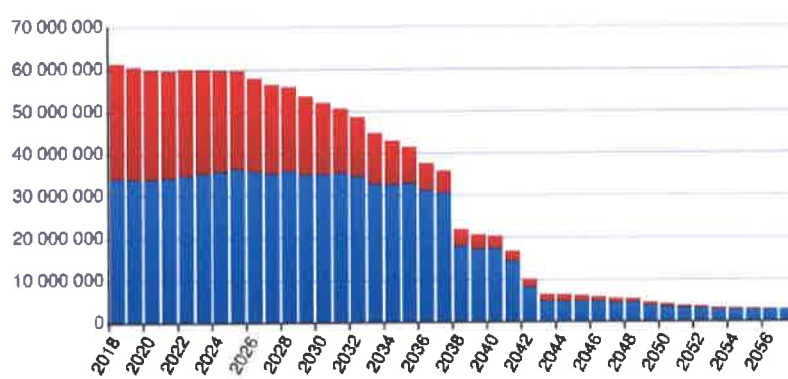
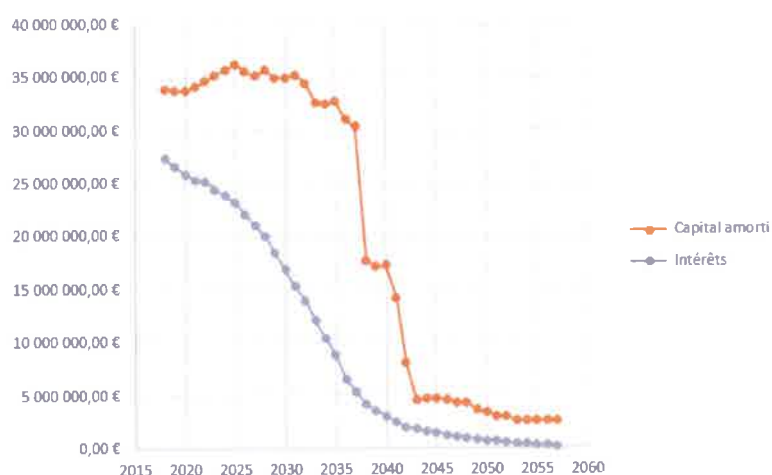
La durée de vie moyenne établie à 13 ans et 6 mois correspond à la Vitesse moyenne du remboursement du prêt exprimée en années, durée nécessaire pour rembourser la moitié du CRD compte tenu de son amortissement

La durée de vie résiduelle représente la durée restante avant l'extinction totale de la dette et est de 24 ans et 9 mois.



Les flux de remboursement sur les exercices à venir :

Le capital amorti atteindra son pic entre 2018 et 2025 pour un montant approchant les 36 M€, le remboursement des intérêts sera dégressif comme indiqué dans les graphiques ci-dessous :



III. Les ratios d'analyse :

L'endettement d'une collectivité ne doit pas être analysée au regard du volume de sa dette mais de sa capacité à y faire face. Cette indication peut être analysée au regard du taux d'épargne brut dégagé par la collectivité et de sa capacité à se désendetter via l'épargne qu'elle dégagne de manière récurrente.

Ces ratios d'analyse financière qui figurent en annexe au compte administratif sont généralement comparés aux valeurs moyennes nationales calculées par strate de collectivités. Il faut cependant garder à l'esprit que la collectivité territoriale de Corse exerce des compétences particulières et affiche de ce fait une structure budgétaire atypique. L'analyse comparée peut ainsi s'avérer moins pertinente pour certains ratios.

Depuis le 1er janvier 2016 date d'entrée en vigueur du décret N°2015-1893 du 29 décembre 2015, le calcul des ratios financiers relatifs à l'endettement a été modifié. Ce décret permet aux collectivités bénéficiaires du fonds de soutien de déduire de l'encours de leur dette le montant de l'aide restant à percevoir.

Selon la note de présentation du décret, ce dernier « n'aura aucun impact budgétaire et comptable » et respectera ainsi « les principes d'universalité et de sincérité ».

En sachant que l'aide restant à percevoir s'élève à 87,947 M€, l'encours sera porté à 528 M€ et les deux ratios impactés par cette modification sont :

1) L'encours de dette par habitant :

Il est calculé en rapportant l'encours de la dette à la population et permet d'apprécier le niveau d'endettement de la Collectivité. Il s'établit au 31/12/2017 à 1 622 € contre 1 574.9 €/habitant en 2016 (1860 €/habitant hors application du décret). Cet indicateur ne signifie pas pour autant que la CTC est trop endettée. Cela indique un niveau d'investissement important mais il peut s'expliquer également par les compétences spécifiques qu'exerce la CTC par rapport aux régions de droit commun. Ce ratio doit être apprécié avec la capacité de désendettement qui mesure la capacité de la Collectivité à honorer ses engagements.

2) Le taux d'endettement :

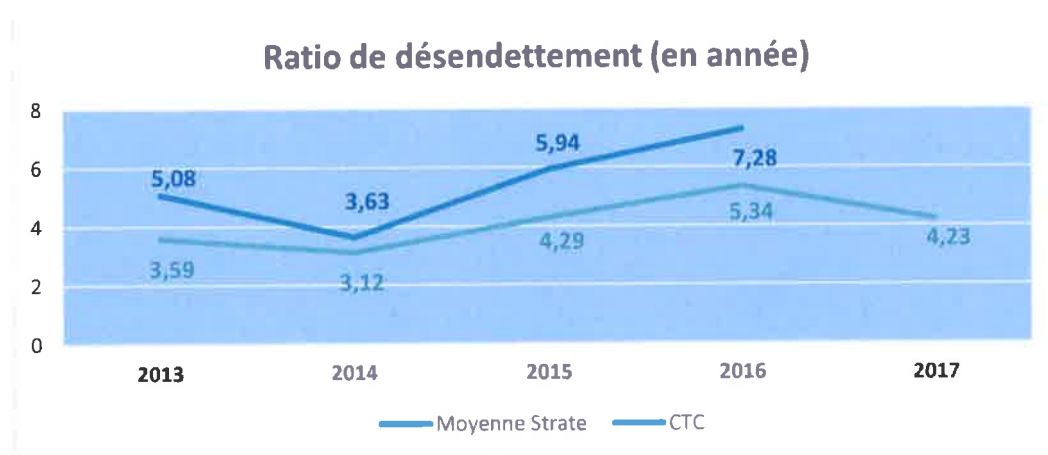
Ce ratio rapporte l'encours de la dette aux recettes réelles de fonctionnement. Il s'établit au 31/12/2017 à 101% après application du décret.

Ce ratio permet de déterminer si l'encours de la dette est trop élevé ; au regard de la surface financière (recettes courantes gérées), la dette de la CTC se situera dans la moyenne des régions fin 2017.

3) Capacité de désendettement :

Elle exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute et est égale au rapport entre l'encours de la dette au 31/12 de l'année et l'épargne brute dégagée au cours de l'exercice considéré.

Calculé sur la base de l'épargne brute retraitée arrêtée à 143,272 M€, le ratio 2017 s'établit au 31/12/2017 à 4,3 années en nette progression par rapport à 2016 où il se situait à 5,34 années. Il progresse à 4,44 années s'il est rapproché de l'épargne brute non retraitée (137,140 M€).



4) Ratio rapport annuité de la dette / produits réels de fonctionnement :

Pour l'exercice 2017, l'annuité de la dette s'élève à 33.321 M€ et est répartie ainsi :

	2016	2017	Evol 2016/2017 en M€	Evol 2016/2017 en %
<i>Capital</i>	9,442	14,844	5,402	57,21%
<i>Intérêts</i>	15,395	16,872	1,477	9,59%
<i>ICNE</i>	0,565	1,605	1,040	184,07%
TOTAL	25,402	33,321	7,919	31,17%

Rapporté aux produits réels de fonctionnement (pour mémoire : 602.446 M€), le ratio s'établit à 5.53 %, en augmentation par rapport à 2016 où il était de 4.56%. Ce taux se situe bien en deçà de la moyenne constatée à 10% au niveau des régions de droit commun.

L'augmentation constatée tant en capital qu'en intérêts résulte des nouveaux emprunts contractés dans le cadre de la renégociation des emprunts toxiques dont l'impact sur l'encours a été considérable et les taux fixes imposés par la SFIL restent assez élevés par rapport au marché financier Elle découle également de l'emprunt mobilisé en 2016 dont la répercussion en terme de couts est intervenue en 2017. Enfin, s'agissant de l'augmentation des ICNE elle est liée à la renégociation des emprunts CDC qui ont été signés en 2017 et dont une partie nécessitait des rattachements à l'exercice 2017.

IV. L'exécution des crédits en matière de dette :

1) Les frais financiers

	Votés	Réalisés	% real
Investissement	14 846 000 €	14 844 262.46 €	99,99%
CAPITAL	14 846 000 €	14 844 262.46 €	99,99%
Fonctionnement	18 626 723 €	18 625 629.78 €	99,99%
frais et commissions	147 000 €	148 803.36 €	100 %
Intérêts	16 872 591 €	16 871 852.49 €	100 %
ICNE	1 607 132 €	1 604 973.93 €	99.9 %

2) Le remboursement du capital :

Il est réalisé à 100 % à hauteur de 14.844 M€ et présente une augmentation de 57.21 %, soit un volume de 5.402 M€ comparé à 2016 où il s'établissait à 9.442 M€.

L'augmentation résulte essentiellement de l'impact des nouveaux emprunts contractés à hauteur de 155.8 M€ en 2016.

3) Le remboursement des intérêts :

Il comprend les intérêts dus au titre de l'année soit 16.872 M€, en augmentation de + 9.59 % soit 1.477 M€ par rapport à 2016 où ils s'élevaient à 15.395 M€ et les Intérêts Courus Non Echus pour un montant de 1.040 M€ en augmentation par rapport à 2016 où ils s'établissaient à 0.565 M€.

La mise en place des nouveaux emprunts est à l'origine de cette augmentation. L'évolution du montant des ICNE est la conséquence de la consolidation des emprunts CDC dont les avenants ont été signés en 2017.

Ligne de trésorerie :

Elle sert de relai en début d'exercice en attendant le versement de la Dotation de Continuité Territoriale qui intervient à la mi-février. Ainsi, 55 M€ ont été mobilisés en Janvier 2017 contre 65 M€ en 2016, pour permettre à la Collectivité de faire face aux dépenses.

Les frais découlant de cette mobilisation se sont élevés à 0.149 M€ accusant une baisse de 0.039 M€, soit -20.74 %. Les termes du nouveau contrat mettant fin à la commission de non utilisation ont permis ces économies.

I. Le bilan et la situation patrimoniale :

L'instruction M71 a pour objet d'améliorer et de renforcer la comptabilité patrimoniale des collectivités locales. Pour ce faire, elle décrit un dispositif de suivi des immobilisations, effectué conjointement par les services de la collectivité et du comptable public. Par ailleurs, certains dispositifs budgétaires et comptables ont été introduits par cette instruction applicable, à compter du 1^{er} janvier 2005. Pour exemple, il s'agit notamment du provisionnement, de l'amortissement ou encore du rattachement de charges et de produits.

Contrairement au compte administratif qui retrace les opérations de l'année, le compte de gestion du comptable présente aussi le bilan de la collectivité. Etabli par le Payeur de Corse, ce document reflète, au 31/12 de l'année considérée, la situation et met en regard **l'actif** (emplois) constitué des biens et valeurs appartenant à la collectivité, et **le passif** (ressources) constitué des moyens dont elle dispose pour financer ses emplois. La comptabilité du comptable étant tenue en partie double, les débits sont toujours égaux aux crédits. Ainsi, actif et passif sont systématiquement équilibrés.

La présentation du bilan est normée et indique en partant du haut de bilan, l'intégralité de l'actif et du passif, du moins au plus liquide. Par exemple, à l'actif, les immobilisations sont présentées dans le haut de bilan alors que les disponibilités (caisse) figurent dans le bas de bilan.

Le bilan synthétique de la Collectivité Territoriale de Corse s'établit au 31/12/2017 ainsi :

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

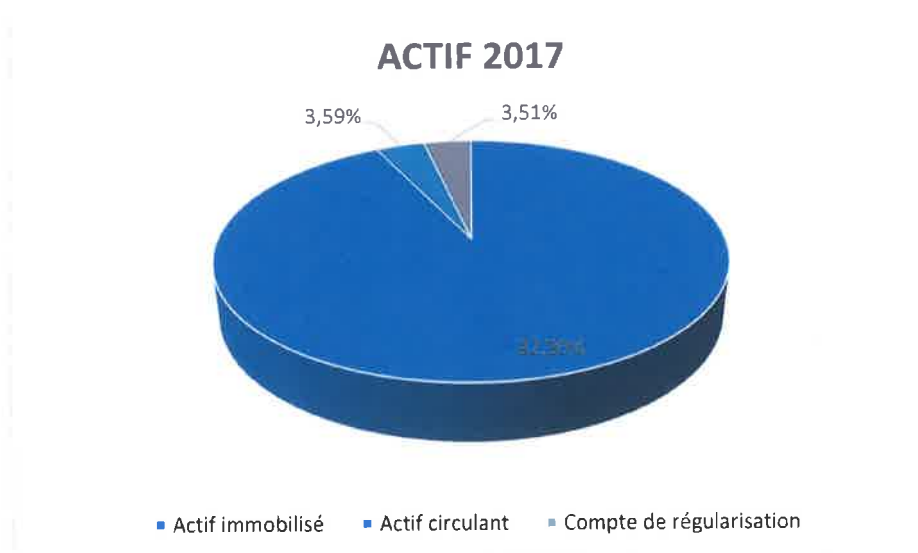
ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	678 940,76	Dotations	143 652,18
Terrains	15 151,26	Fonds globalisés	289 061,19
Constructions	405 036,81	Réserves	1 519 036,26
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	941 151,87	Différences sur réalisations d'immobilisations	-548 472,24
Immobilisations corporelles en cours	437 944,50	Report à nouveau	8 222,12
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	120 593,20
Autres immobilisations corporelles	29 464,94	Subventions transférables	184 780,48
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 828 749,39	Subventions non transférables	364 505,75
Immobilisations financières	77 088,12	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	35,70
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 584 778,26	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	2 081 414,64
Créances	53 935,33	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 000,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	629 306,71
Disponibilités	45 578,11	Fournisseurs	3 863,95
Autres actifs circulants	458,22	Autres dettes à court terme	53 191,31
TOTAL ACTIF CIRCULANT	99 971,66	Total dettes à court terme	57 055,26
Comptes de régularisations	97 556,09	TOTAL DETTES	686 361,96
		Comptes de régularisations	3 529,41
TOTAL ACTIF	2 782 306,01	TOTAL PASSIF	2 782 306,01

Le total du bilan s'élève à 2 782 M€ contre 3 595 M€ en 2016 soit une diminution de 813 M€ représentant 22.62 %.

I. L'analyse de l'actif :

Il se compose de l'actif immobilisé à hauteur de 2 585 M€ (3 399 M€ en 2016 soit -23.97%), de l'actif circulant pour 99,972 M€ (89,669 M€ en 2016 soit +11.49%) ainsi que des comptes de régularisations débiteurs.

Ces derniers s'élèvent à 97,556M€ (105,972M€ en 2016 soit -7,94%) dont 97,450M€ au titre des IRA ayant fait l'objet d'un étalement de charges.



ACTIF				
	2015	2016	2017	Evol n-1
Immobilisations incorporelles	1 443 350,89	1 504 849,40	678 940,76	-54,88%
<i>Terrains</i>	13 925,27	14 689,65	15 151,26	3,14%
<i>Constructions</i>	365 557,03	368 414,25	405 036,81	9,94%
<i>Réseaux et installations de voirie</i>	867 705,87	902 673,20	941 151,87	4,26%
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	491 793,98	501 563,65	437 944,50	-12,68%
<i>Immobilisations mises en Concession, affermage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	8 694,37	28 869,36	29 464,94	2,06%
Immobilisations corporelles	1 747 676,52	1 816 201,11	1 828 749,39	0,69%
Immobilisations financières	77 919,39	78 768,23	77 088,12	-2,13%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 268 946,80	3 399 827,74	2 584 778,26	-23,97%
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>	45 209,15	67 239,65	53 935,33	-19,79%
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	20 721,53	21 970,83	45 578,11	107,45%
<i>Autres</i>	458,22	458,22	458,22	0,00%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	66 388,90	89 668,69	99 971,66	11,49%
<i>Comptes de régularisations</i>	60 660,70	105 971,89	97 556,09	-7,94%
TOTAL ACTIF	3 395 996,40	3 595 468,33	2 782 306,01	-22,62%

En Milliers d'€

1) L'actif immobilisé :

Il diminue de 23,97% et représente 2 585M€ en 2017. Il s'élevait à 3 400M€ en 2016 ce qui représente une réduction de 815M€. Cette variation significative s'explique par des opérations d'apurement et de régularisation comptables impactant actif et passif, en miroir.

En effet, la CTC s'est engagée dans un processus d'ampleur visant à améliorer la qualité comptable. Pour y parvenir, deux moyens sont retenus :

- L'amélioration du traitement des opérations de l'année en cours en instaurant un contrôle comptable de second niveau préalable au mandatement
- La reconstitution comptable, de manière rétrospective, des opérations sur années antérieures.

Actif immobilisé 2017



L'actif immobilisé est constitué par :

- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel aux subventions d'équipement versées à des tiers. Elles représentent 679 M€ contre 1 504 M€ en 2016, soit une réduction de 826M€ (-54,88%). Cette variation résulte notamment d'opérations exceptionnelles d'apurement comptable.

En effet, conformément aux observations formulées par la Chambre régionale des comptes, la CTC a procédé, en lien avec la Paierie de Corse, à des opérations ayant pour objet de réduire les écarts constatés entre la balance du Payeur et l'inventaire comptable de la collectivité. Ces régularisations ont fait l'objet d'une délibération (17/397 AC du 10 novembre 2017) pour un montant de 804M€.

Par ailleurs, la Paierie a procédé à une régularisation d'anomalie comptable relative à la transposition de nomenclature M51/M71 et s'élevant à 13M€.

Enfin, il convient de préciser que l'actif du bilan synthétique est net, c'est-à-dire qu'il correspond à l'actif brut dont sont déduits les amortissements. Ainsi, en 2017, le reliquat de variation résulte d'un amortissement de 98M€ qui s'avère supérieur aux investissements effectués (89M€), soit -9M€.

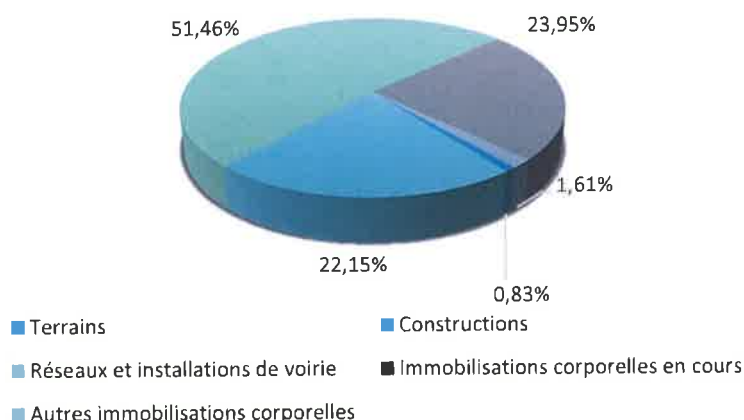
- Les immobilisations corporelles qui englobent les terrains et les bâtiments propriétés de la collectivité (siège administratif, lycées, collèges ...) ainsi que les équipements destinés aux services et aux lycées et collèges. Elles sont inscrites à l'actif pour 1 829M€ (1 816 M€ en 2016), soit une augmentation de 0,69% (+12,5 M€). Sur la période 2015/2016, l'évolution s'élevait à 68,5M€ (+3,92%). Cependant, il convient de noter que des opérations de régularisation d'écarts balance/inventaire ont conduit à comptabiliser des sorties d'actifs pour 47M€.

Par ailleurs, il convient de souligner que le montant relatif aux immobilisations en cours a sensiblement diminué en raison de la volumétrie des intégrations effectuées. En effet, les

comptes 23XX, relatifs aux travaux en cours, sont des comptes d'imputation provisoire. Lors de la mise en service du bien, ce dernier est transféré sur un compte d'imputation définitive par une opération d'ordre non-budgétaire. En 2017, ces transferts se sont élevés à 133M€. Ces opérations de transfert améliorent la qualité des comptes de la collectivité. D'une part, car les opérations portées sur des comptes de travaux en cours ont vocation à être intégrées sur des comptes d'imputation définitive. D'autre part, car ce transfert est le fait générateur de l'amortissement qui est une dépense obligatoire.

L'inventaire comptable a permis également d'optimiser les recettes de la collectivité, notamment en dégageant des recettes par le biais du FCTVA ; il s'agit de transférer les frais d'études, de recherche ou d'insertion du compte 203 vers un compte d'immobilisation corporelle 23 ou 21 lorsque ces frais sont suivis d'exécution. Ces opérations de transfert sont budgétaires. Les dépenses opérées sur ce chapitre 925 « opérations patrimoniales » sont alors éligibles au FCTVA.

Immobilisations corporelles 2017



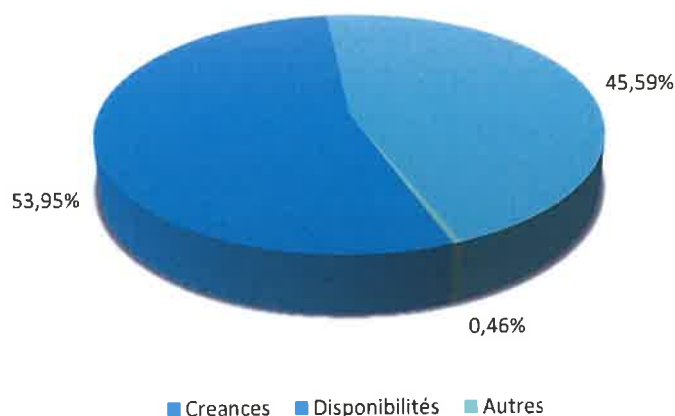
- Les immobilisations financières représentent 77,088M€ contre 78.768 M€ en 2016, elles sont décomposées comme suit :
 - Participations financières au capital des sociétés : 67,361 M€
 - Avances remboursables et prêts : 2,759 M€
 - Dépôts et cautionnements : 3.293 M€
 - Créances sur particuliers : 3.300 M€

Elles représentent 2,98% de l'actif immobilisé.

2) L'actif circulant :

Il augmente de 11,49%, soit +10,302M€ par rapport à 2016 (89,669M€) et s'élève à 99,972M€ :

Actif circulant 2017



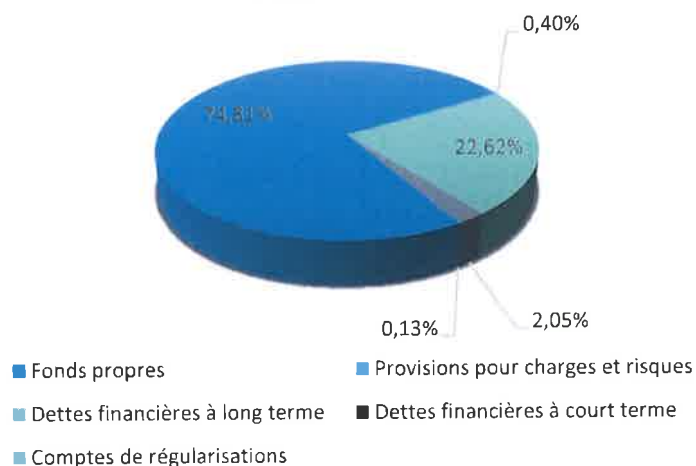
- Les créances à court terme qui s'élèvent à 53,935M€ (67,240M€ en 2016), diminuent de 19,79% par rapport à l'exercice précédent :
 - Redevables et comptes rattachés : 0,141M€ (0,482M€ en 2016),
 - Opérations d'investissement sous mandat : 3,085M€ (3,068M€ en 2016),
 - Créances sur l'état et autres collectivités publiques : 15,692M€ (11,329M€ en 2016). En effet, la collectivité ne travaille plus seulement en comptabilité de caisse, elle émet des titres dès lors qu'une créance est certaine et exigible (Cf programmes contractualisés). Les versements sur le compte 515 de la collectivité interviendront lors du 1^{er} semestre 2017.
 - Autres créances : 35,017M€ (52,361 M€ en 2016).
- Les disponibilités (compte du trésor) sont de 45,587M€ et représentent plus du double du solde 2016 (21,971M€).

II. L'analyse du passif :

Il s'élève à 2 782M€ en diminution de 22,62% par rapport à 2015 (3 595M€).

Cette forte variation résulte des opérations de régularisation décrites précédemment et ayant pour objet d'améliorer la qualité comptable.

Passif 2017



Il est détaillé conformément au tableau ci-dessous et permet de constater la structure du financement de la collectivité.

PASSIF				
	2015	2016	2017	Evol n-1
<i>Dotations</i>	8 740,20	1 700,18	143 652,18	8349,23%
<i>Fonds globalisés</i>	259 247,00	276 651,15	289 061,19	4,49%
<i>Réserves</i>	2 183 598,12	2 279 376,14	1 519 036,26	-33,36%
<i>Différences sur réalisations immobilisations</i>	-366 362,26	-451 242,01	-548 472,24	21,55%
<i>Report à nouveau</i>	3 279,24	0,00	8 222,12	
<i>Résultat de l'exercice</i>	92 498,27	64 355,49	120 593,20	87,39%
<i>Subventions transférables</i>	409 972,04	416 179,23	184 780,48	-55,60%
<i>Subventions non transférables</i>	295 921,77	313 591,07	364 505,75	16,24%
<i>Droit de l'affectant, du concédant ...</i>	35,70	35,70	35,70	0,00%
FONDS PROPRES	2 886 930,58	2 900 646,95	2 081 414,64	-28,24%
Provisions pour charges et risques			11 000,00	
Dettes financières à long terme	426 334,24	618 525,65	629 306,71	1,74%
<i>Fournisseurs</i>	17 065,94	5 234,49	3 863,95	-26,18%
<i>Autres dettes à court terme</i>	65 262,94	76 571,69	53 191,31	-30,53%
Dettes à court terme	82 328,88	81 806,18	57 055,26	-30,26%
DETTES	508 663,12	700 331,83	686 361,96	-1,99%
<i>Comptes de régularisations</i>	402,70	-5 510,47	3 529,41	-164,05%
TOTAL PASSIF	3 395 966,4	3 595 468,31	2 782 306,01	-22,62%

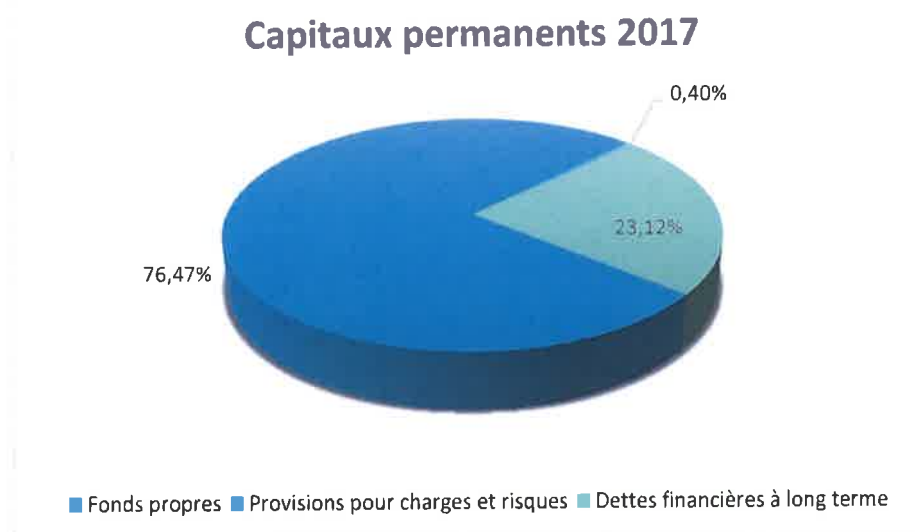
En milliers d'€

Il est constitué par :

- Les capitaux permanents :
 - Ils s'élèvent à 2 721M€ contre 3 519 M€ en 2016 et représentent 97,86% (97,88% en 2016) du passif de la collectivité. Ils sont composés des fonds propres pour 2 081M€ (2 901 M€ en 2016), des provisions pour risques et charges à hauteur de 11M€ et des dettes financières à long terme (629M€ pour 618M€ en 2016).

La règle du financement des emplois stables par des ressources stables est respectée, l'actif immobilisé étant entièrement financé par les capitaux propres et les dettes financières.

Les fonds propres représentent 74,81% des ressources de la collectivité et 76,47 % des capitaux permanents, la collectivité conserve ainsi une structure financière saine.



Il ressort des observations précédentes que la structure bilantielle de la collectivité a été considérablement modifiée en raison des opérations de régularisation effectuées en 2017.

Toutes ces opérations, effectuées en lien avec la Paierie dans le respect des instructions comptables et budgétaires, s'inscrivent dans une logique d'amélioration de la qualité comptable et de sincérité du bilan.

Elles résultent d'un travail de fond et se sont traduites par :

- Des opérations de régularisation portant sur la transposition comptable M51/M71 effectuée en 2005.
- Des opérations d'apurement comptable ayant permis de comptabiliser des sorties de subventions d'équipement versées ne devant plus figurer au bilan
- Des sorties d'immobilisations corporelles ne figurant plus à l'inventaire physique de la collectivité

L'objectif de certification des comptes, à moyen terme, implique de poursuivre cette démarche.

J. Conclusion :

La présentation du compte administratif 2017 clôt une période de deux années marquée, d'un point de vue financier par l'assainissement des comptes et le redressement d'une situation budgétaire défailante.

Malgré deux exercices atypiques, marqués par un changement de mandature, par la découverte d'un passif de 100M€, par la préfiguration de la fusion des trois collectivités, les résultats obtenus sont conformes à ceux annoncés par l'Exécutif dès 2016.

La trajectoire financière globale s'est confirmée sur la période tant au niveau de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, que de la priorité donnée aux investissements avec 410 M€ injectés dans l'économie sur la mandature soit une moyenne annuelle de 205M€ supérieure à la moyenne réalisée sur les trois exercices précédents.

Elle répond de façon rationnels aux choix exprimés par la majorité des Corses et offre à la nouvelle collectivité de Corse le socle financier nécessaire à sa construction.

Ces résultats traduisent la démarche entreprise par la majorité territoriale, qui s'inscrit bien au-delà d'une mandature politique. Ils sont le reflet d'une attitude responsable et sincère, garante des intérêts matériels et moraux du peuple Corse.

Il vous est demandé de bien vouloir :

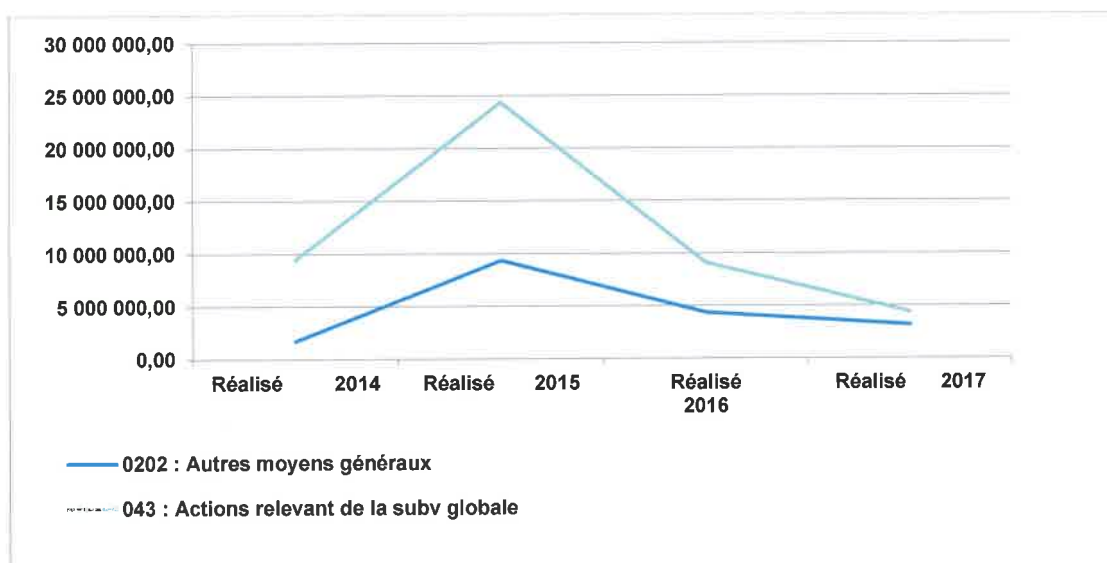
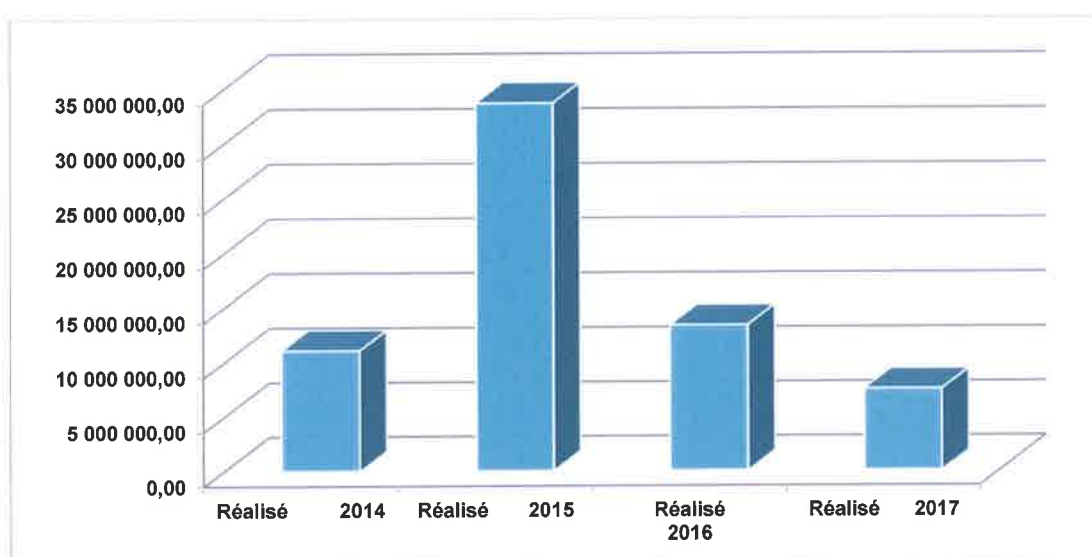
- **Arrêter** le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur de Corse
- **Adopter** le compte administratif de l'exercice 2017 de notre collectivité dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par le Payeur de Corse
- **Arrêter** le résultat de la section de fonctionnement à **128.815.321,35 €** et le solde d'exécution de la section d'investissement à **- 107.055.466,75 €**
- **Acter** le résultat des comptes à hauteur de **+ 21.759.854,60 €**.

ANNEXE I
REPERES CHIFFRES PAR CHAPITRE ET FONCTION
SUR LA PERIODE

Services généraux

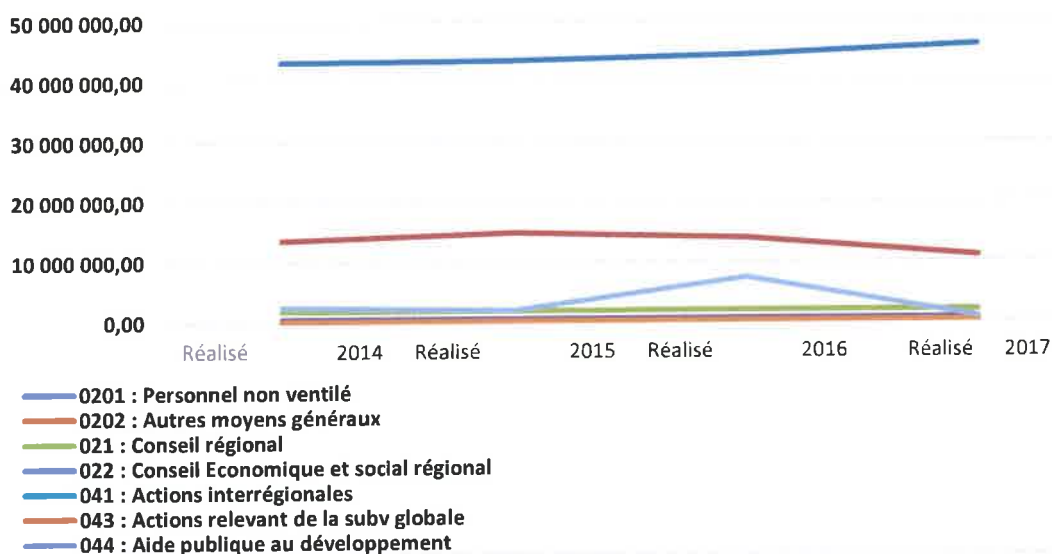
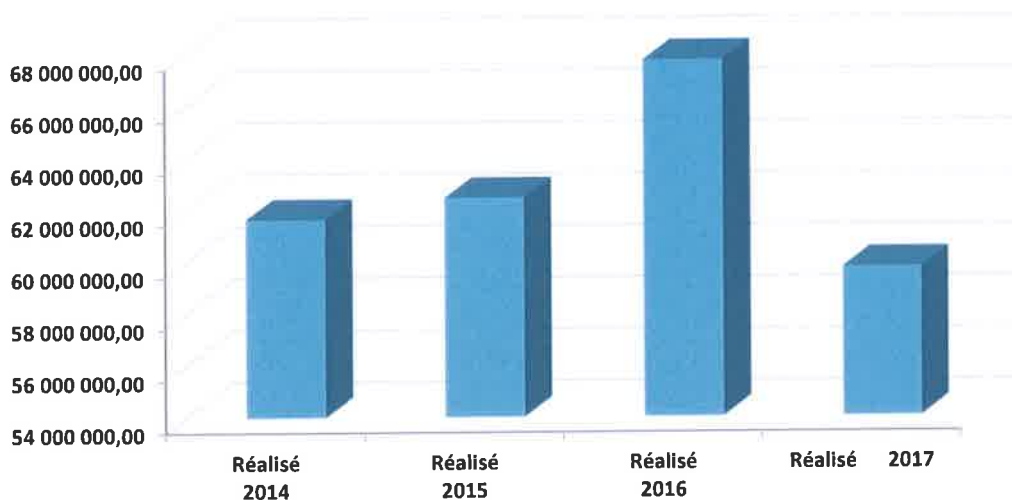
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
900	0202 : Autres moyens généraux	1 699 669,58	9 346 192,01	4 323 356,53	3 141 785,52	-27,33%	22,73%
	043 : Actions relevant de la subv globale	9 430 216,00	24 354 459,97	9 052 585,65	4 358 924,87	-51,85%	-22,68%
900		11 129 885,58	33 700 651,98	13 375 942,18	7 500 710,39	-43,92%	-12,33%



Fonctionnement :

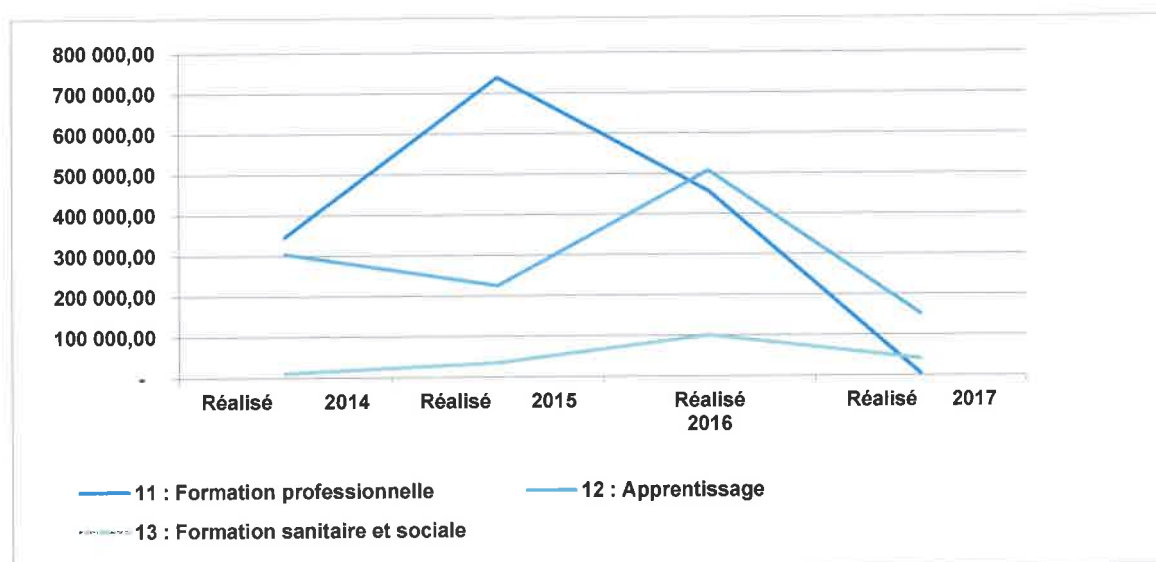
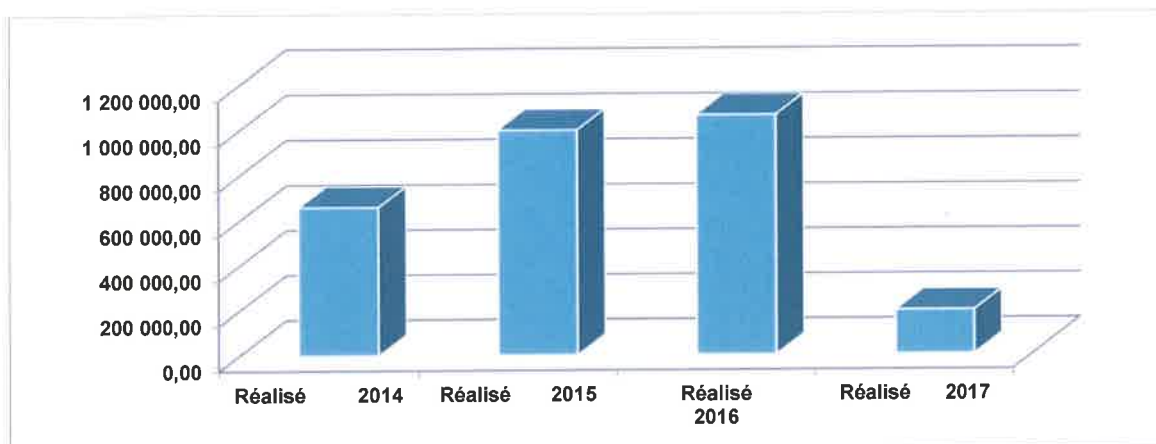
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
930	0201 : Personnel non ventilé	43 305 372,09	43 543 155,82	44 322 916,91	46 020 771,65	3,83%	2,05%
	0202 : Autres moyens généraux	13 559 131,28	14 777 102,67	13 811 832,24	10 816 076,61	-21,69%	-7,26%
	021 : Conseil régional	1 849 468,86	1 777 362,55	1 872 668,79	1 827 542,02	-2,41%	-0,40%
	022 : Conseil Economique et social régional	455 892,06	463 549,57	488 080,72	442 912,55	-9,25%	-0,96%
	044 : Aide publique au développement	2 465 654,14	1 882 571,45	7 238 064,61	617 861,49	-91,46%	-36,95%
930		61 635 518,43	62 443 741,86	67 733 683,27	69 725 164,32	-11,82%	-1,04%



Formation professionnelle et apprentissage

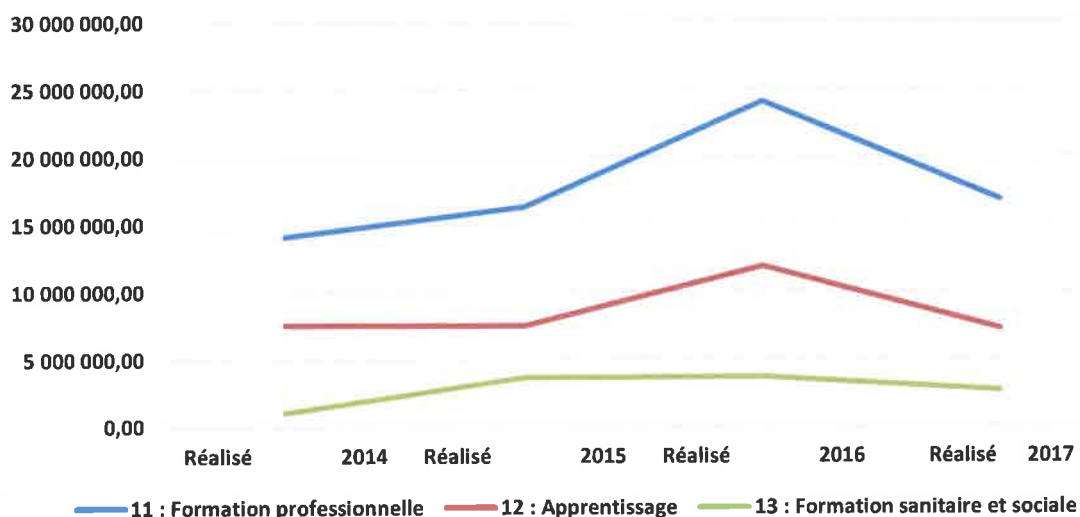
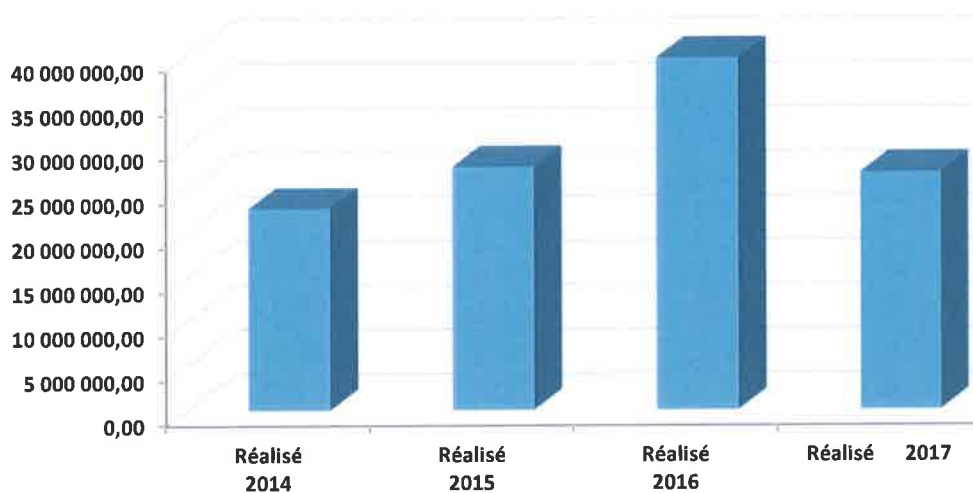
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evo. 2016/2017	Evo. moyen 2014/2017
901	11 : Formation professionnelle	346 172,04	739 007,59	456 293,26	3 240,00	-99,29%	-78,93%
	12 : Apprentissage	303 809,51	224 814,52	507 356,44	150 827,03	-70,27%	-20,82%
	13 : Formation sanitaire et sociale	10 000,00	35 000,00	100 000,00	40 917,98	-59,08%	59,95%
901		659 981,55	998 822,11	1 063 649,70	194 985,01	-81,67%	-33,40%



Fonctionnement :

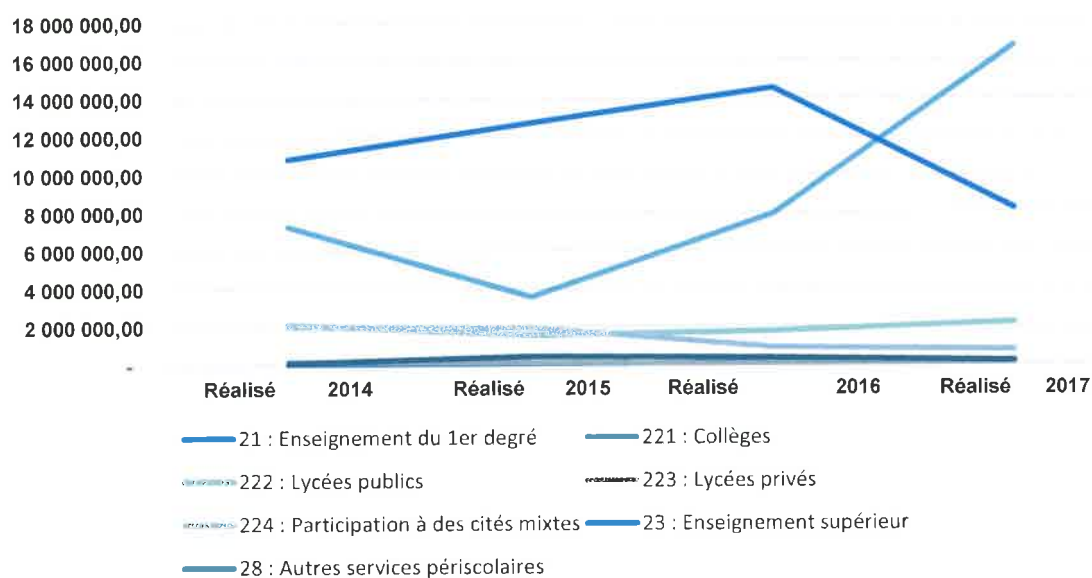
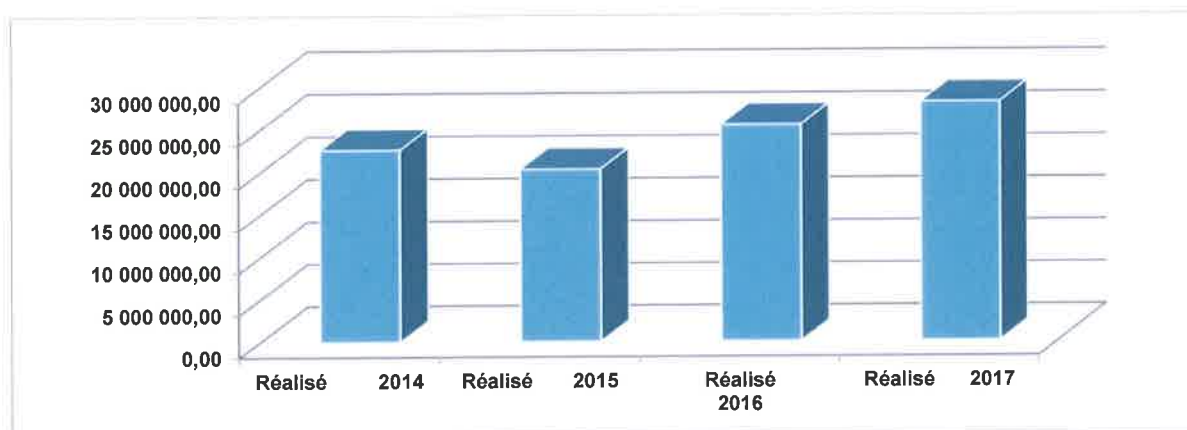
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
931	11 : Formation professionnelle	14 106 530,65	16 283 268,04	24 100 938,70	16 831 604,63	-30,16%	6,06%
	12 : Apprentissage	7 564 235,90	7 496 079,85	11 892 723,16	7 246 376,23	-39,07%	-1,42%
	13 : Formation sanitaire et sociale	1 086 900,00	3 647 616,00	3 692 363,00	2 675 314,60	-27,54%	35,02%
931		22 757 666,55	27 426 963,89	39 686 024,86	26 753 295,46	-32,50%	5,54%



Enseignement

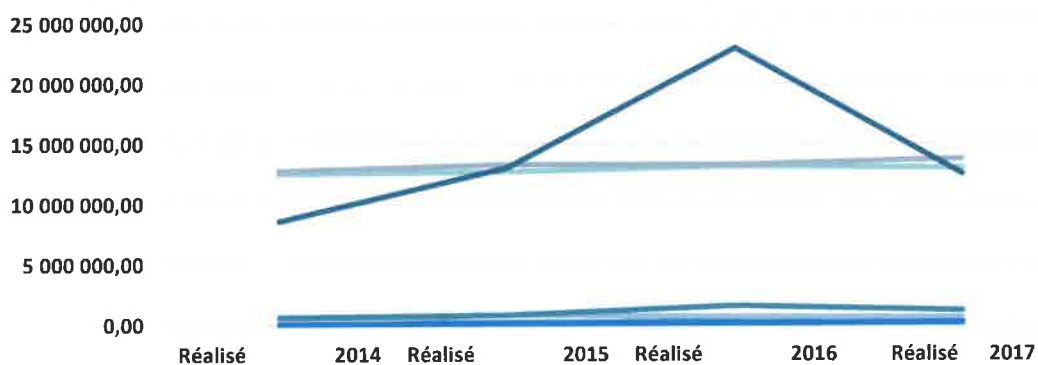
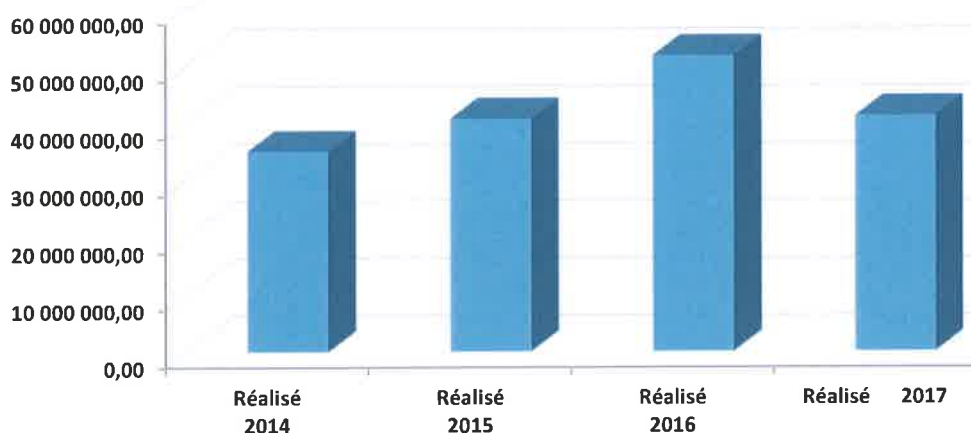
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
902	21 : Enseignement du 1 ^{er} degré	33 367,49	45 085,17	37 843,54	59 557,65	57,38%	21,30%
	221 : Collèges	7 292 664,79	3 568 922,18	7 919 866,72	16 753 173,95	111,53%	31,95%
	222 : Lycées publics	2 141 049,95	1 541 583,21	1 729 015,20	2 177 769,48	25,95%	0,57%
	223 : Lycées privés	181 599,16	84 600,61	6 307,40	50 095,58	694,24%	-34,90%
	224 : Participation à des cités mixtes	2 031 074,98	1 932 493,93	890 510,08	722 980,04	-18,81%	-29,13%
	23 : Enseignement supérieur	10 846 729,51	12 722 349,21	14 552 811,04	8 190 171,22	-43,72%	-8,94%
	28 : Autres services périscolaires	108 869,64	426 996,61	335 840,16	147 368,49	-56,12%	10,62%
902		22 635 355,52	20 322 030,92	25 472 194,14	28 101 116,41	10,32%	7,48%



Fonctionnement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
932	20 : Services communs	142 581,30	133 880,00	199 379,00	207 872,00	4,26%	13,39%
	21 : Enseignement du 1 ^{er} degré	7 320,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00%	-100,00%
	221 : Collèges	12 551 940,16	12 680 538,50	13 105 225,23	12 929 910,15	-1,34%	0,99%
	222 : Lycées publics	12 768 290,77	13 285 851,37	13 241 760,90	13 707 284,09	3,52%	2,39%
	223 : Lycées privés	281 007,00	773 971,00	633 407,00	540 319,00	-14,70%	24,35%
	224 : Participation à des cités mixtes	2 544,00	0,00	0,00	137 900,00		278,46%
	23 : Enseignement supérieur	8 597 586,73	13 011 133,83	22 927 509,81	12 448 843,35	-45,70%	13,13%
	28 : Autres services périscolaires	623 679,00	788 085,50	1 516 711,90	1 147 776,38	-24,32%	22,55%
932		34 974 948,96	40 675 460,20	51 623 993,84	41 119 904,97	-20,35%	5,54%

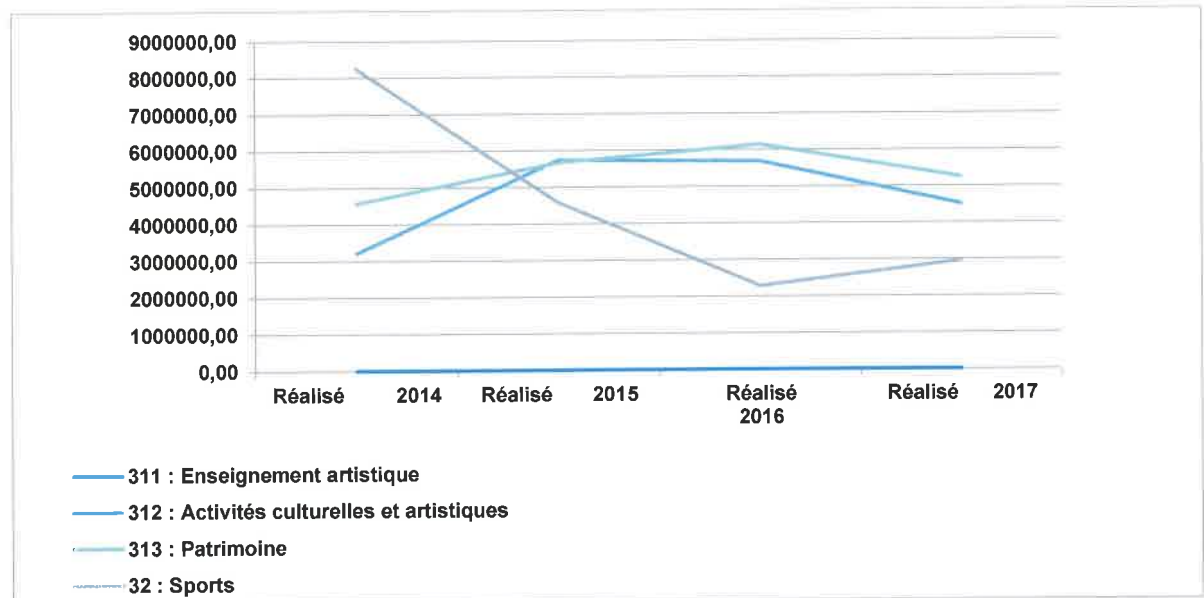
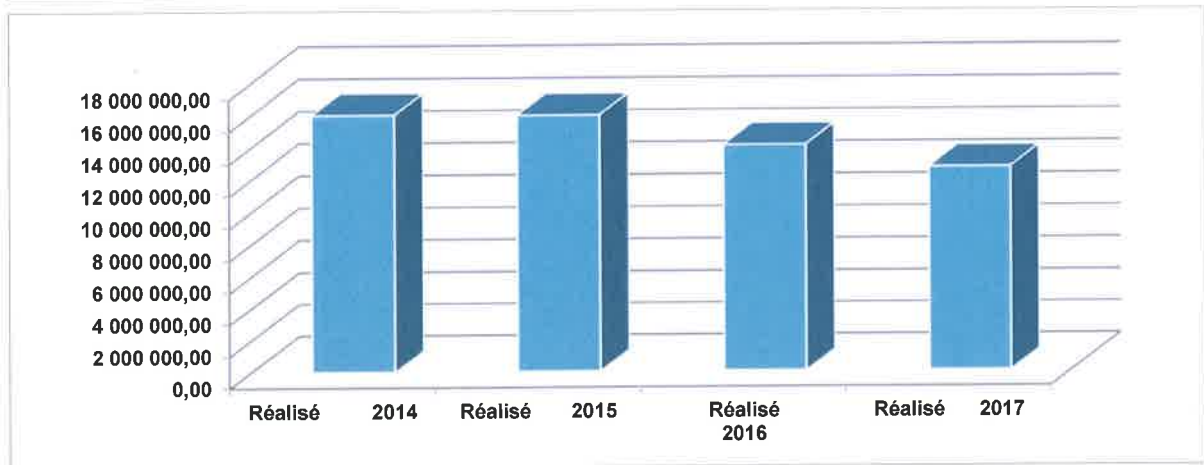


- 20 : Services communs
- 21 : Enseignement du 1er degré
- 221 : Collèges
- 222 : Lycées publics
- 223 : Lycées privés
- 224 : Participation à des cités mixtes
- 23 : Enseignement supérieur
- 28 : Autres services périscolaires

Culture, sports, loisirs

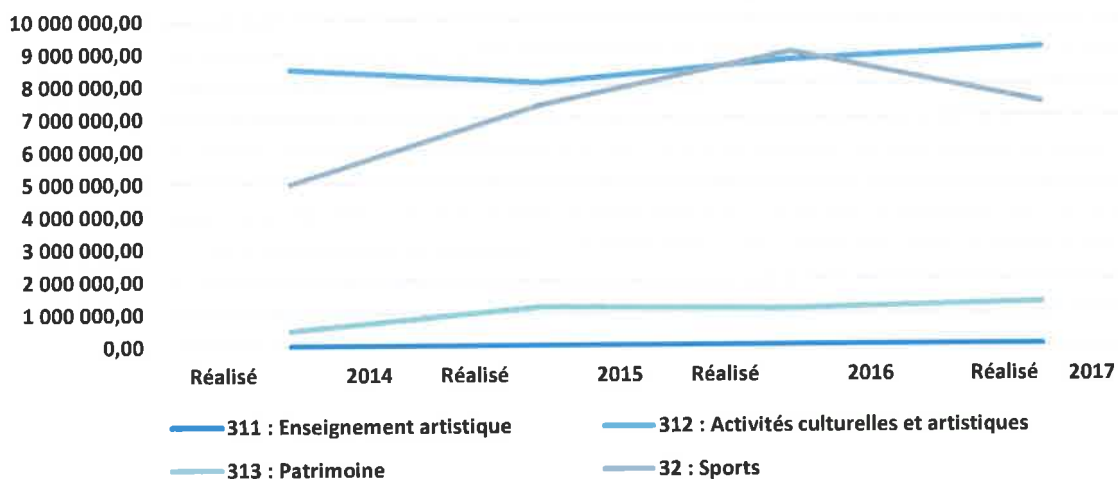
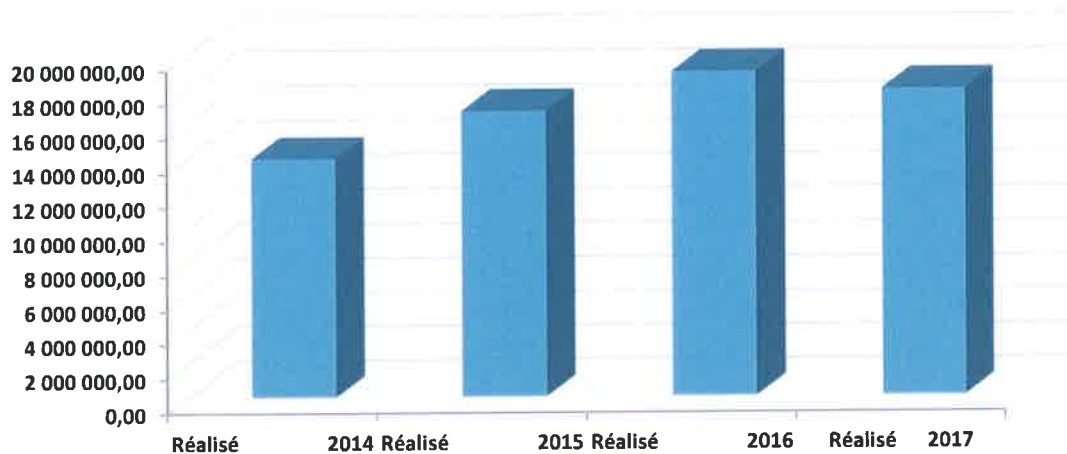
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
903	311 : Enseignement artistique	0,00	0,00	2890,13	0,00	-100,00%	
	312 : Activités culturelles et artistiques	3 210 378,45	5 739 202,22	5 683 571,04	4 504 170,87	-20,75%	11,95%
	313 : Patrimoine	4 567 599,37	5 666 910,35	6 139 780,02	5 239 204,69	-14,67%	4,68%
	32 : Sports	8 263 258,85	4 585 815,43	2 278 479,75	2 959 160,12	29,87%	-28,99%
903		16 041 236,67	15 991 928,00	14 104 720,94	12 702 535,68	-9,94%	-7,48%



Fonctionnement :

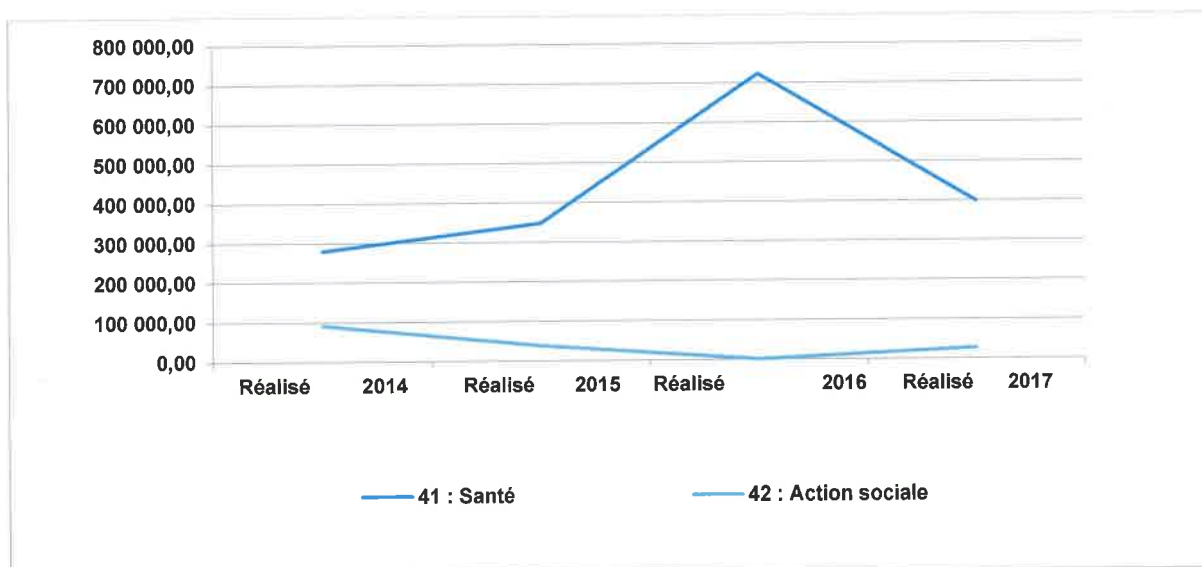
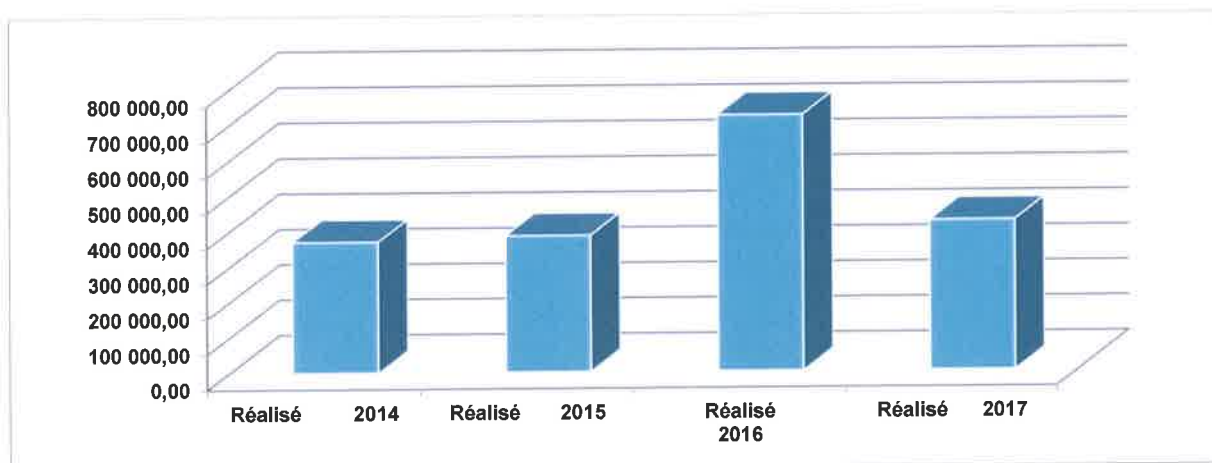
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
933	311 : Enseignement artistique	35,00	0,00	7 251,40	1 560,00	-78,49%	254,56%
	312 : Activités culturelles et artistiques	8 501 143,73	8 081 389,66	8 766 408,23	9 123 410,07	4,07%	2,38%
	313 : Patrimoine	470 087,54	1 197 155,25	1 114 748,10	1 293 495,05	16,03%	40,13%
	32 : Sports	4 982 595,68	7 399 678,36	9 010 321,82	7 450 669,34	-17,31%	14,35%
933		13 953 881,95	16 678 223,27	18 888 729,55	17 888 134,46	-5,45%	8,59%



Santé et action sociale

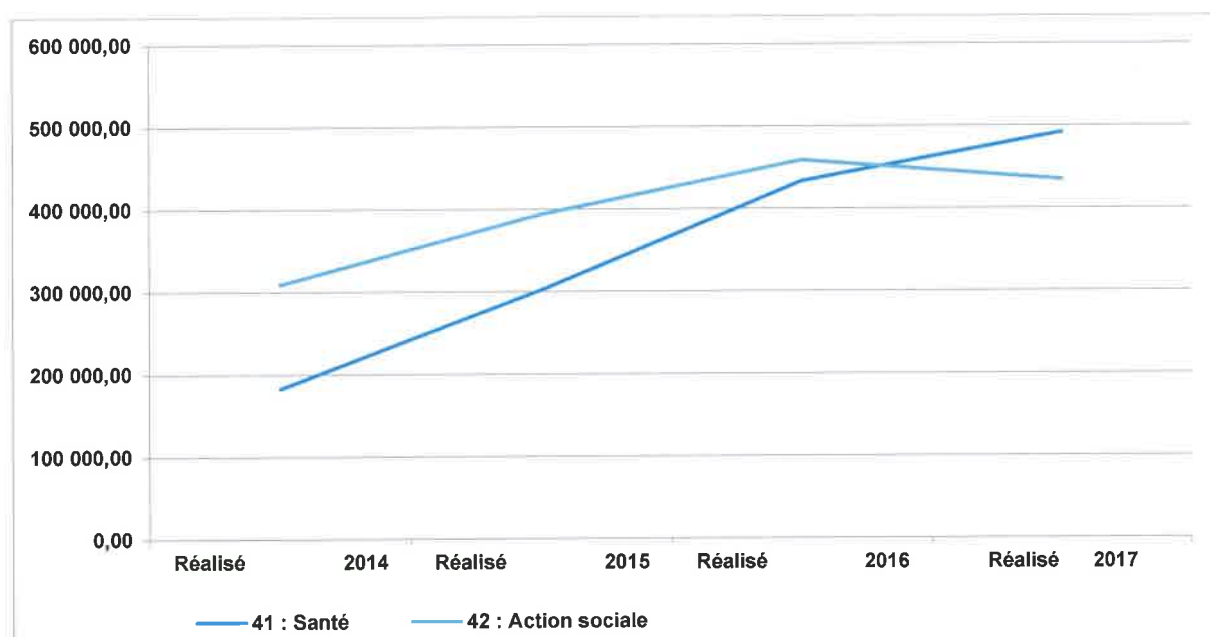
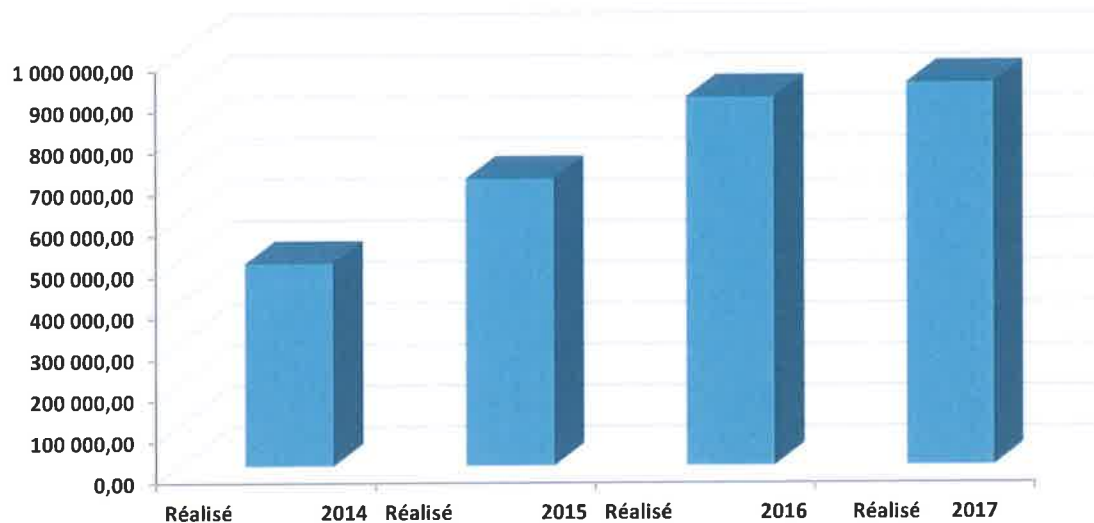
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
904	41 : Santé	279 912,17	348 409,07	722 621,55	398 431,41	-44,86%	12,49%
	42 : Action sociale	91 021,27	37 724,05	393,83	25 739,91	6435,79%	-34,36%
904		370 933,44	386 133,12	723 015,38	424 171,32	-41,33%	4,57%



Fonctionnement :

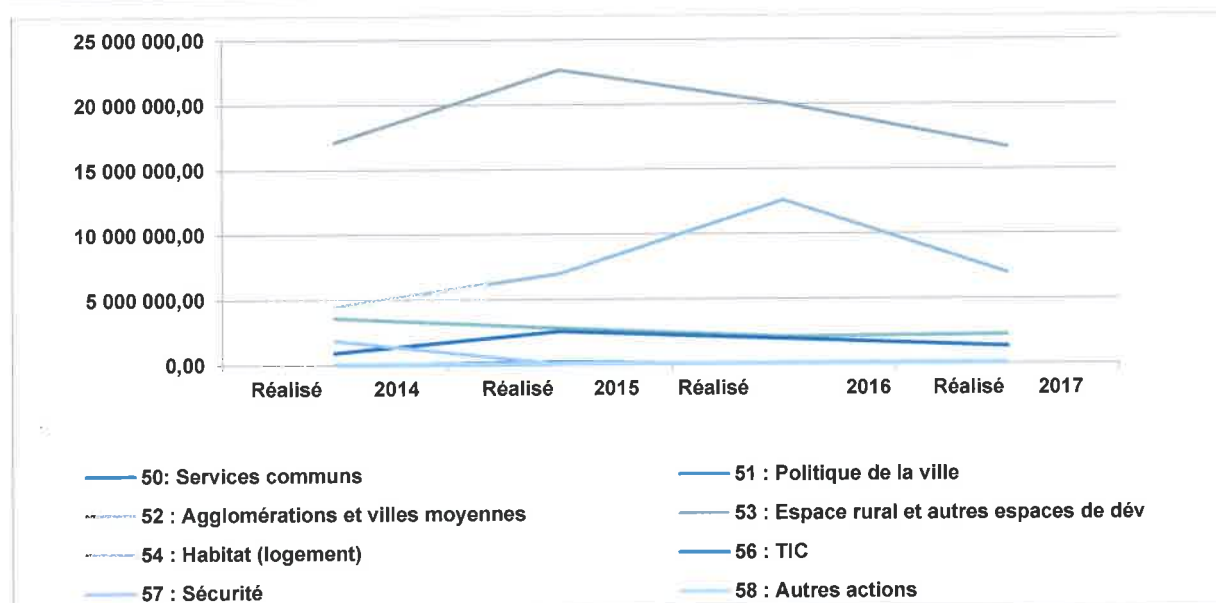
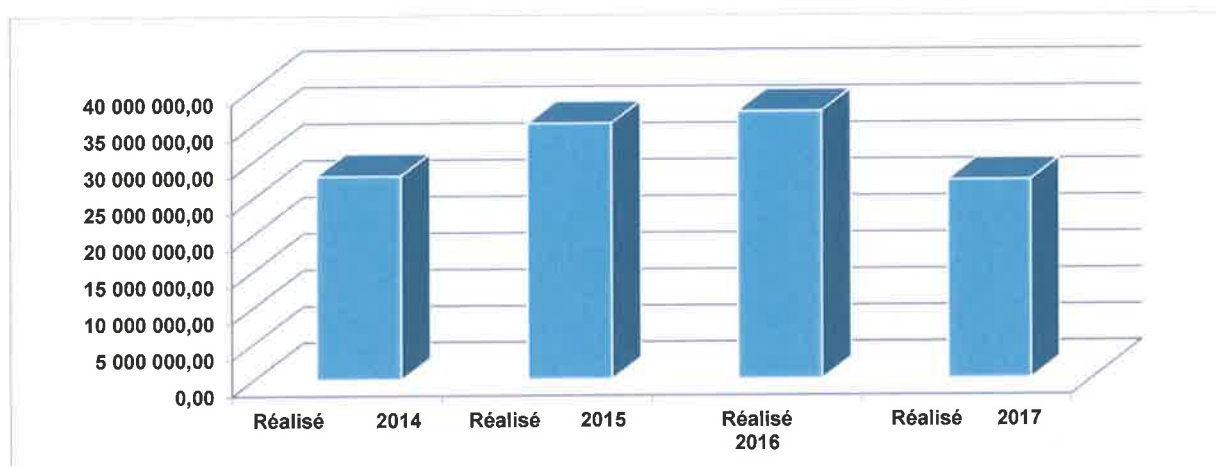
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
934	41 : Santé	182 652,19	302 386,92	433 532,78	492 023,81	13,49%	39,14%
	42 : Action sociale	309 395,00	393 874,78	458 762,66	434 594,48	-5,27%	11,99%
934		492 047,19	696 261,70	892 295,44	926 618,29	3,85%	23,49%



Aménagement des territoires

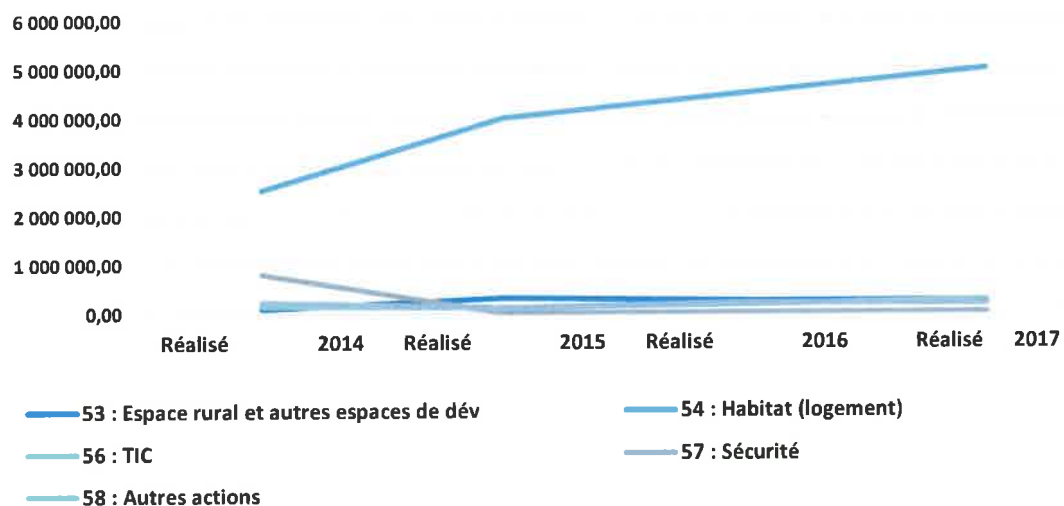
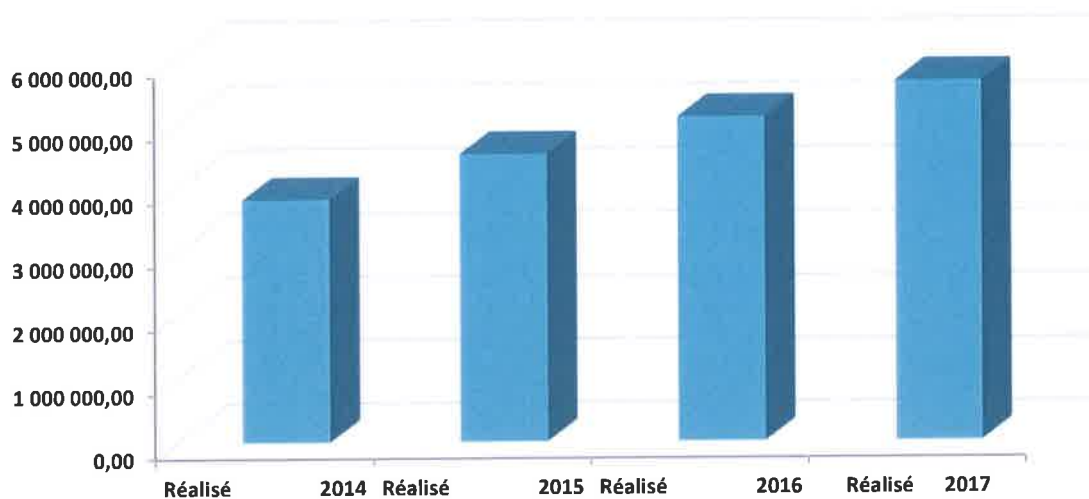
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
905	50: Services communs	0,00	160 437,86	0,00	0,00	0,00%	
	52 : Agglomérations et villes moyennes	3 580 422,49	2 759 076,21	2 063 310,13	2 214 903,75	7,35%	-14,79%
	53 : Espace rural et autres espaces de dé	17 114 735,56	22 662 805,65	20 032 994,62	16 669 254,08	-16,79%	-0,88%
	54 : Habitat (logement)	4 479 193,06	6 958 177,03	12 597 641,53	6 965 787,12	-44,71%	15,86%
	56 : TIC	902 813,77	2 508 529,88	1 924 349,70	1 316 500,98	-31,59%	13,40%
	57 : Sécurité	1 862 011,63	0,00	0,00	0,00	0,00%	-100,00%
	58 : Autres actions	41 981,00	65 000,00	101 690,99	100 962,85	-0,72%	33,98%
905		27 981 157,51	35 114 026,63	36 719 986,97	27 267 408,78	-25,74%	-0,86%



Fonctionnement :

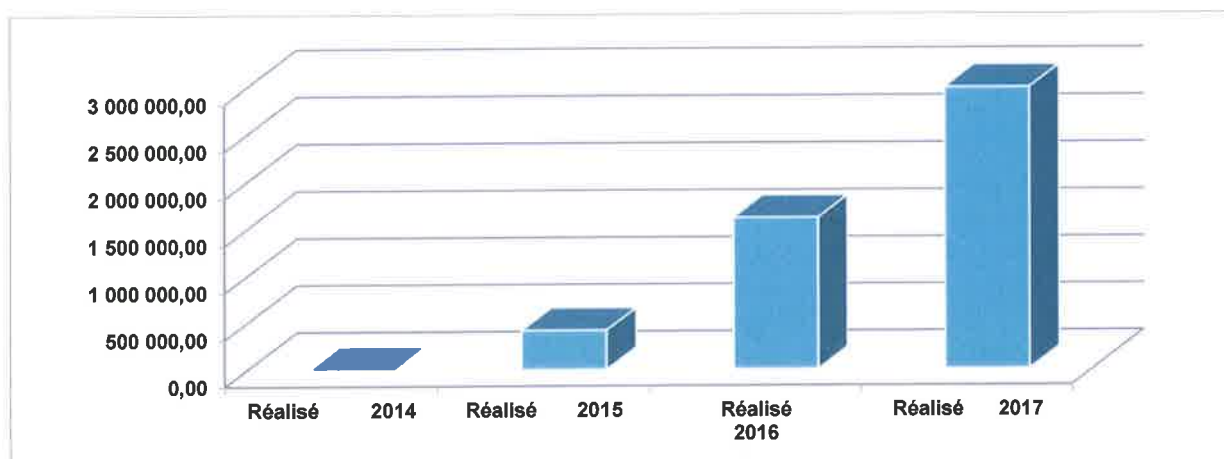
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
935	53 : Espace rural et autres espaces de dév	94 810,00	309 312,91	241 851,56	236 129,48	-2,37%	35,55%
	54 : Habitat (logement)	2 534 566,20	3 996 510,26	4 496 525,94	4 987 046,23	10,91%	25,31%
	56 : TIC	154 899,78	111 160,30	161 182,25	249 210,39	54,61%	17,18%
	57 : Sécurité	804 324,67	0,00	0,00	0,00	0,00%	-100,00%
	58 : Autres actions	231 468,08	107 929,20	196 277,00	172 750,56	-11,99%	-9,29%
935		3 820 068,73	4 524 912,67	5 095 836,75	5 645 136,68	10,78%	13,90%



Gestion des Fonds Européens

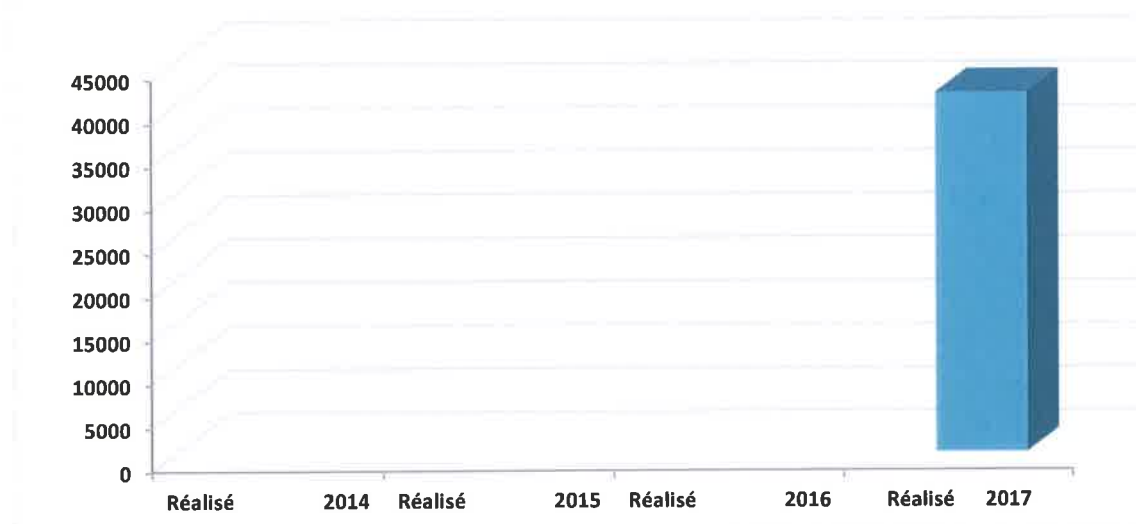
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
906	62 : FEDER	0,00	417 901,50	1 610 502,24	2 987 759,46	329,57%	
906		0,00	417 901,50	1 610 502,24	2 987 759,46	329,57%	



Fonctionnement :

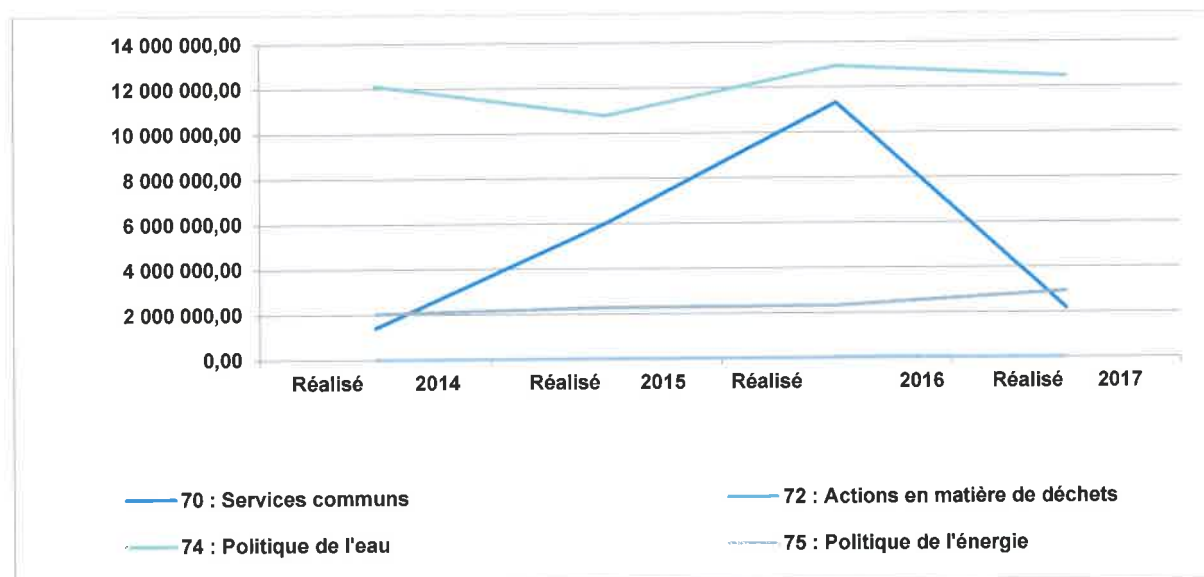
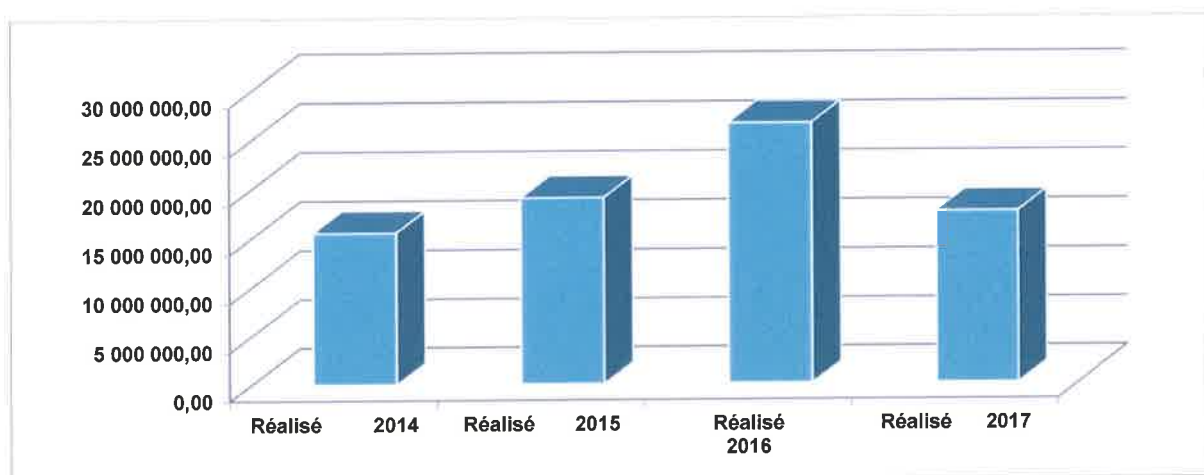
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2010/2017
936	61 : FSE				41 280,38		
936		0,00	0,00	0,00	41 280,38	0,00%	



Environnement

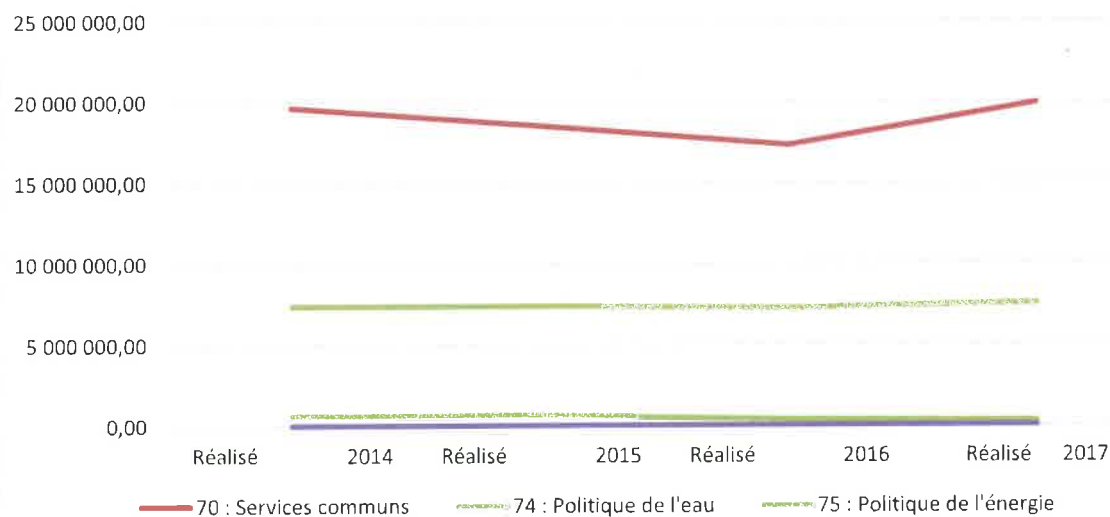
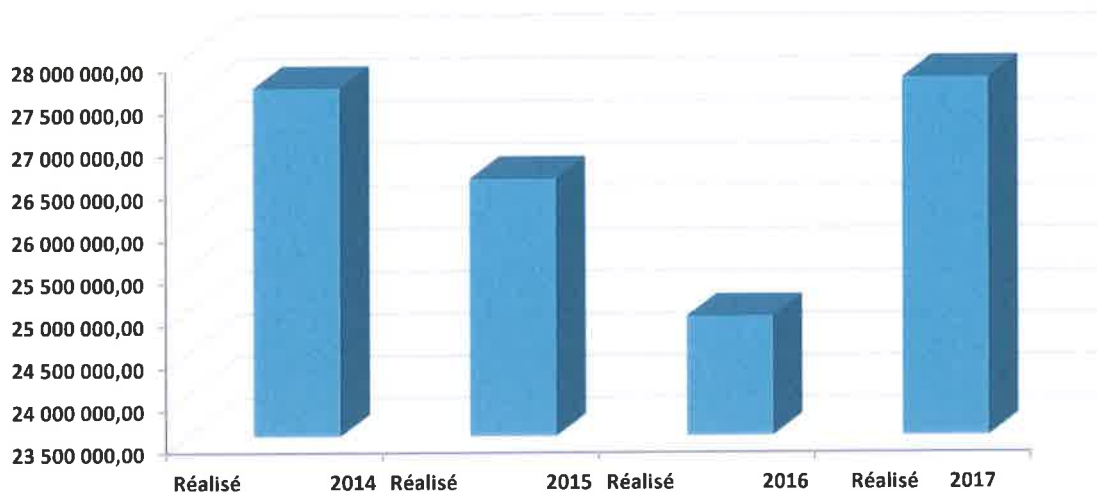
Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
907	70 : Services communs	1 399 488,72	6 009 587,62	11 312 307,46	2 169 405,38	-80,82%	15,73%
	72 : Actions en matière de déchets	0,00	0,00	22 440,10	0,00	-100,00%	
	74 : Politique de l'eau	12 144 379,55	10 778 941,50	12 933 936,91	12 465 950,07	-3,62%	0,87%
	75 : Politique de l'énergie	2 029 038,08	2 278 546,21	2 318 708,04	2 928 517,27	26,30%	13,01%
907		15 572 906,35	19 067 075,33	26 587 392,51	17 563 872,72	-33,94%	4,09%



Fonctionnement :

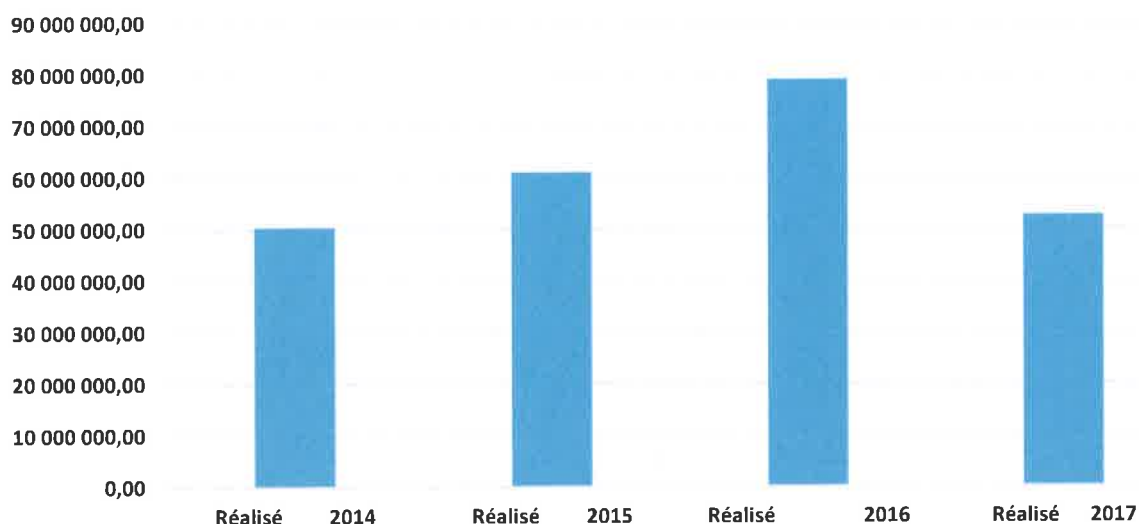
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
937	70 : Services communs	19 654 019,93	18 522 820,75	17 305 000,00	19 905 910,50	15,03%	0,43%
	74 : Politique de l'eau	7 399 000,00	7 406 000,00	7 250 000,00	7 537 000,00	3,96%	0,62%
	75 : Politique de l'énergie	556 446,49	613 797,90	366 815,87	278 251,72	-24,14%	-20,63%
937		27 609 466,42	26 542 618,65	24 921 815,87	27 721 162,22	11,23%	0,13%



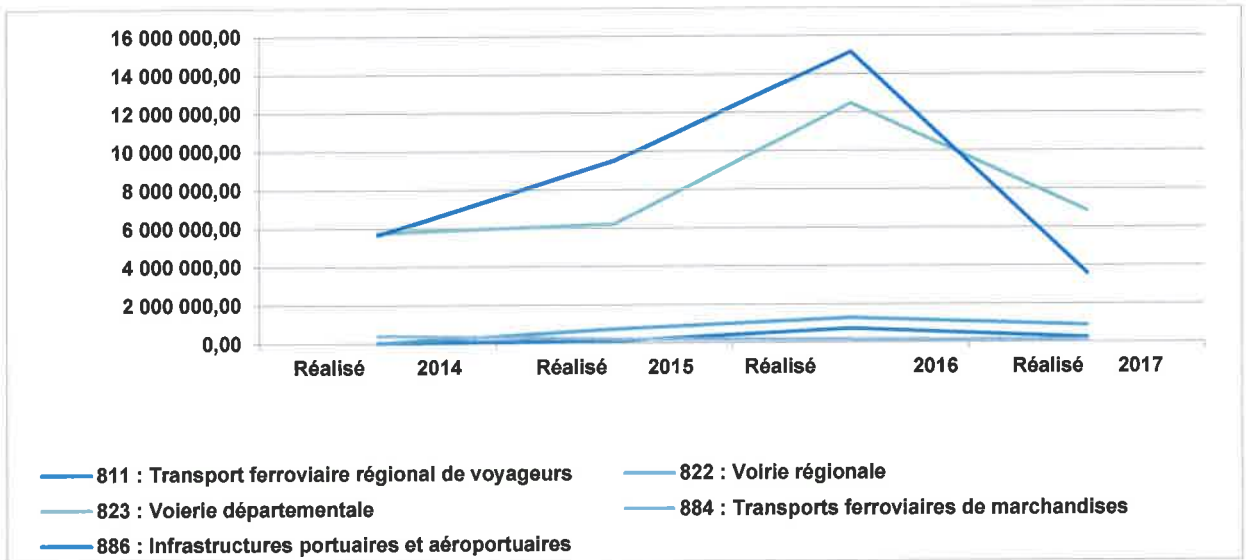
Transports

Investissement :

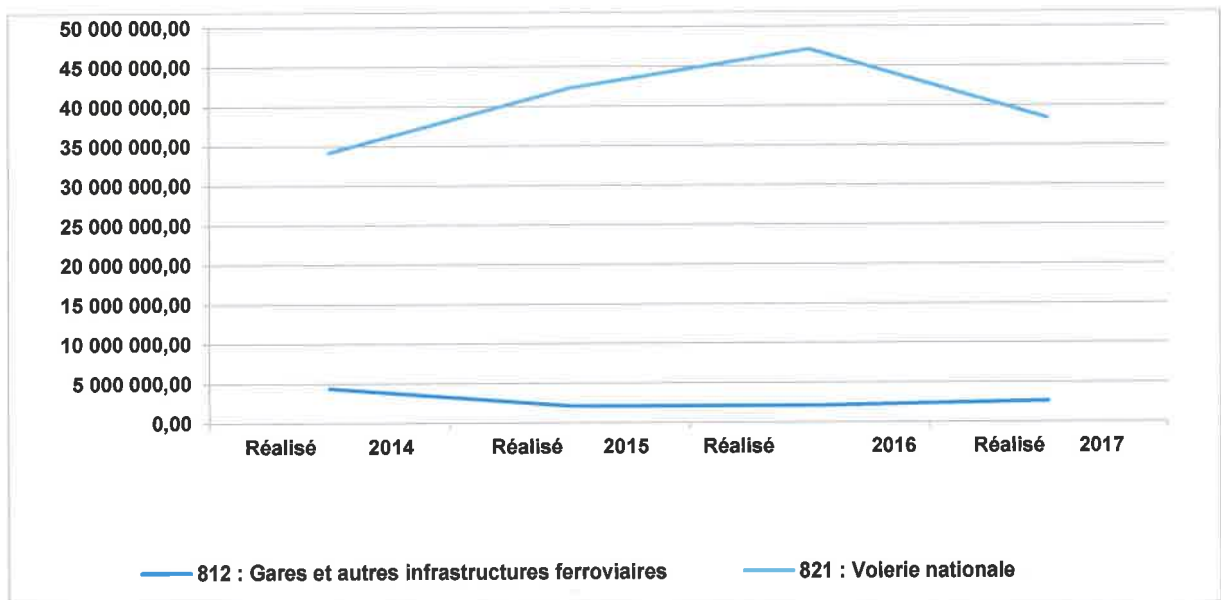
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
908	811 : Transport ferroviaire régional de voyageurs	20 759,49	106 168,23	732 667,69	242 367,34	-66,92%	126,86%
	812 : Gares et autres infrastructures ferroviaires	4 390 409,55	2 079 840,59	2 047 348,46	2 603 602,32	27,17%	-15,99%
	821 : Voirie nationale	34 183 431,50	42 270 932,44	47 121 391,02	38 353 505,87	-18,61%	3,91%
	822 : Voirie régionale	0,00	725 207,00	1 292 511,12	884 476,34	-31,57%	
	823 : Voirie départementale	5 753 441,64	6 212 514,00	12 478 485,88	6 858 273,02	-45,04%	6,03%
	884 : Transports ferroviaires de marchandises	414 610,72	205 691,00	150 000,00	100 000,00	-33,33%	-37,75%
	886 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires	5 651 334,26	9 472 882,05	15 167 214,36	3 575 194,59	-76,43%	-14,15%
908		50 413 987,16	61 073 235,31	78 989 618,53	52 617 419,48	-33,39%	1,44%



Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
908	811 : Transport ferroviaire régional de voyageurs	20 759,49	106 168,23	732 667,69	242 367,34	-66,92%	126,86%
	822 : Voirie régionale	0,00	725 207,00	1 292 511,12	884 476,34	-31,57%	
	823 : Voirie départementale	5 753 441,64	6 212 514,00	12 478 485,88	6 858 273,02	-45,04%	6,03%
	884 : Transports ferroviaires de marchandises	414 610,72	205 691,00	150 000,00	100 000,00	-33,33%	-37,75%
	886 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires	5 651 334,26	9 472 882,05	15 167 214,36	3 575 194,59	-76,43%	-14,15%
908		11 840 146,11	16 722 462,28	29 820 879,05	11 660 311,29	-60,90%	-0,51%

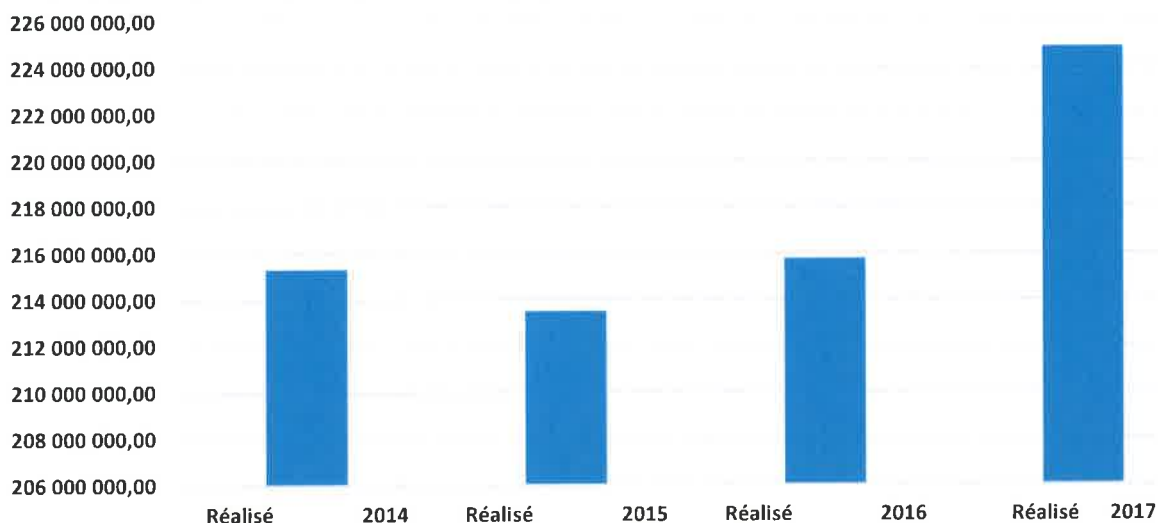


Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
908	812 : Gares et autres infrastructures ferro	4 390 409,55	2 079 840,59	2 047 348,46	2 603 602,32	27,17%	-15,99%
	821 : Voirie nationale	34 183 431,50	42 270 932,44	47 121 391,02	38 353 505,87	-18,61%	3,91%
908		38 573 841,05	44 350 773,03	49 168 739,48	40 957 108,19	-16,70%	2,02%

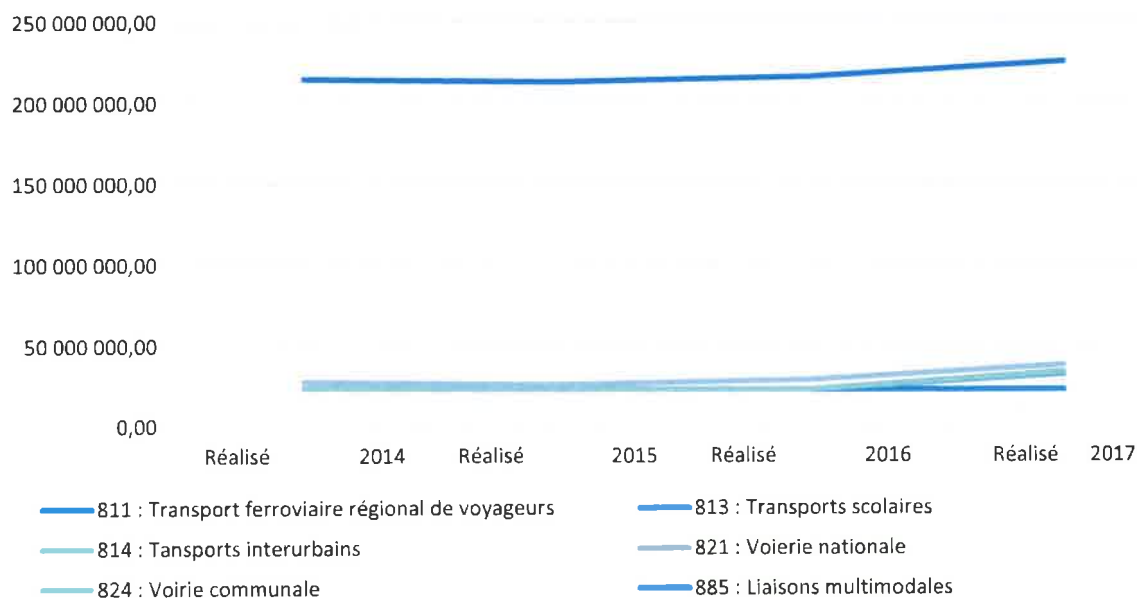


Fonctionnement :

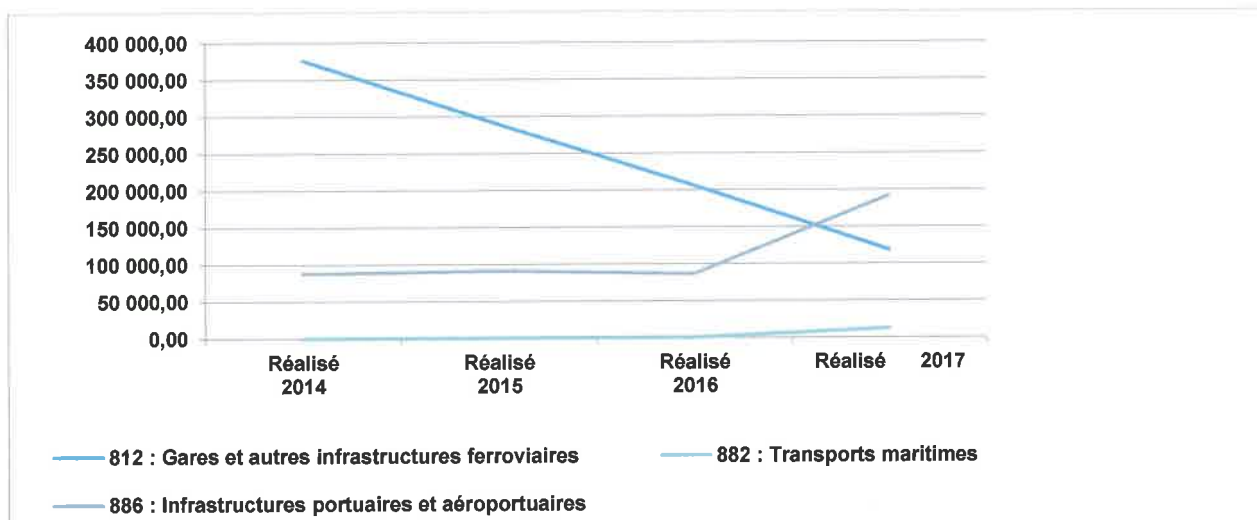
Chapitre	Fonction	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2010/2017
938	811 : Transport ferroviaire régional de voyageurs	16 857 172,17	21 357 982,07	23 378 237,91	27 040 255,20	24 268 442,28	23 055 123,32	22 493 671,92	22 022 997,31	-2,09%	3,89%
	812 : Gares et autres infrastructures ferroviaires	2 054 093,08	844 562,16	177 943,67	275 166,42	376 190,85	289 280,55	205 250,32	118 283,51	-42,37%	-33,49%
	813 : Transports scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 310 693,89	0,00%	
	814 : Transports interurbains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 244,26	0,00%	
	821 : Voirie nationale	10 055 612,37	10 944 858,89	8 734 073,48	8 688 077,61	3 590 219,84	3 041 337,53	5 919 277,28	4 174 827,48	-29,47%	-11,80%
	824 : Voirie communale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 376,00	39 847,39	0,00	-100,00%	
	882 : Transports maritimes	0,00	53 222,00	75 348,00	57 144,96	0,00	0,00	0,00	11 940,00		
	885 : Liaisons multimodales	186 999 318,00	186 999 159,00	189 795 179,00	195 387 219,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	187 368 663,56	0,20%	0,03%
	886 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires	124 082,79	172 027,60	141 103,45	73 855,08	87 327,71	91 051,92	86 610,06	191 716,66	121,36%	6,41%
938		216 090 278,41	220 371 811,72	222 301 885,51	231 521 718,27	215 321 339,68	213 503 328,32	215 743 815,97	224 861 366,67	4,23%	0,57%



Chapitre	Fonction	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2010/2017
938	811 : Transport ferroviaire régional de voyageurs	16 857 172,17	21 357 982,07	23 378 237,91	27 040 255,20	24 268 442,28	23 055 123,32	22 493 671,92	22 022 997,31	-2,09%	3,89%
	813 : Transports scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 310 693,89	0,00%	
	814 : Transports interurbains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 244,26	0,00%	
	821 : Voirie nationale	10 055 612,37	10 944 858,89	8 734 073,48	8 688 077,61	3 590 219,84	2 721 737,53	5 919 277,28	4 174 827,48	-29,47%	-11,80%
	824 : Voirie communale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 376,00	39 847,39	0,00	-100,00%	
	885 : Liaisons multimodales	186 999 318,00	186 999 159,00	189 795 179,00	195 387 219,00	186 999 159,00	186 999 159,00	186 999 159,00	187 368 663,56	0,20%	0,03%
938		213 912 102,54	219 301 999,96	221 907 490,39	231 115 551,81	214 857 821,12	212 803 395,85	215 451 955,59	224 539 426,50	-0,96%	0,70%



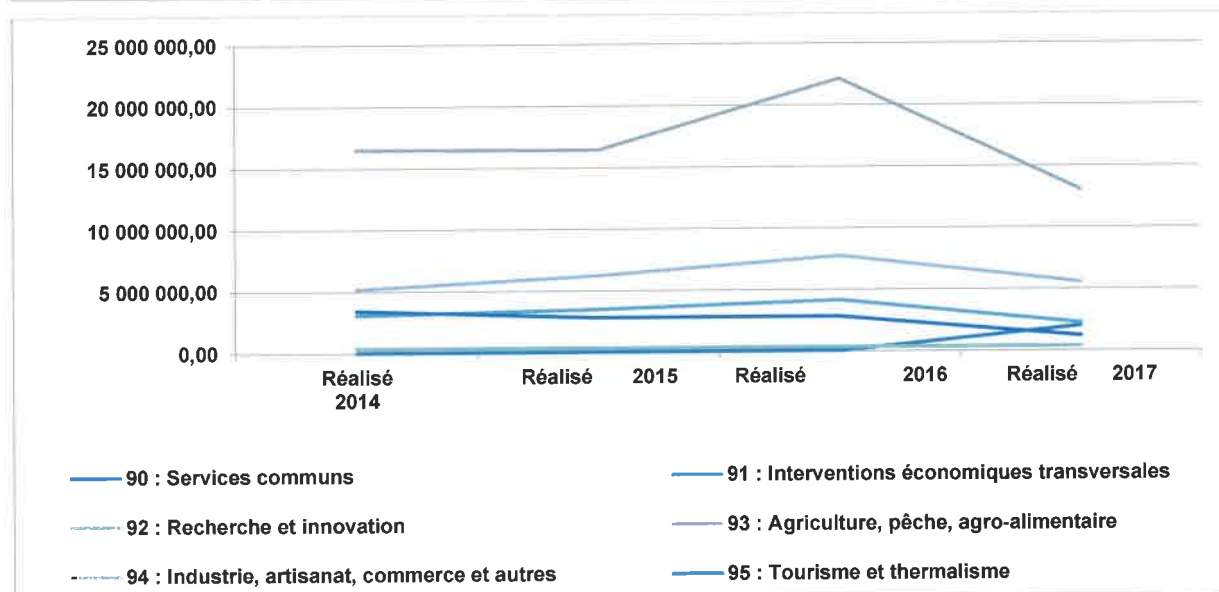
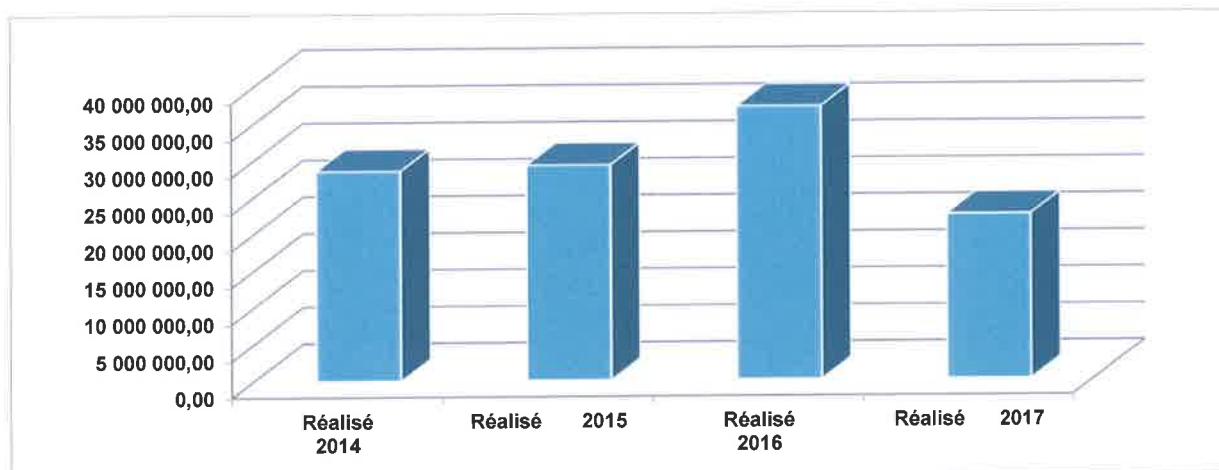
Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2010/2017
	812 : Gares et autres infrastructures ferroviaires	376 190,85	289 280,55	205 250,32	118 283,51	-42,37%	-32,00%
	882 : Transports maritimes	0,00	0,00	0,00	11 940,00	0,00%	
	886 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires	87 327,71	91 051,92	86 610,06	191 716,66	121,36%	29,97%
938		463 518,56	380 332,47	291 860,38	321 940,17	-17,95%	-11,44%



Action économique

Investissement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
909	90 : Services communs	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00%	
	91 : Interventions économiques transvers	3 077 524,16	3 489 246,83	4 147 352,13	2 235 712,54	-46,09%	-10,10%
	92 : Recherche et innovation	383 917,21	349 402,76	320 193,54	353 009,27	10,25%	-2,76%
	93 : Agriculture, pêche, agro-alimentaire	16 495 721,98	16 419 395,26	22 135 454,43	13 055 380,95	-41,02%	-7,50%
	94 : Industrie, artisanat, commerce et autr	5 176 662,71	6 222 888,93	7 733 899,75	5 566 172,68	-28,03%	2,45%
	95 : Tourisme et thermalisme	3 440 308,10	2 799 460,11	2 798 998,86	1 192 425,87	-57,40%	-29,76%
909		28 574 134,16	29 280 393,89	37 135 898,71	24 402 701,31	-34,29%	-5,12%



Fonctionnement :

Chapitre	Fonction	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Evol 2016/2017	Evol moyenne 2014/2017
939	90 : Services communs	15 798 580,55	13 010 000,00	16 278 000,00	16 104 658,89	-1,06%	0,64%
	91 : Interventions économiques transversales	94 135,09	43 525,04	0,00	0,00	0,00%	-100,00%
	93 : Agriculture, pêche, agro-alimentaire	2 988 039,31	4 255 165,55	3 228 257,67	3 175 542,66	-1,63%	2,05%
	94 : Industrie, artisanat, commerce et autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	-100,00%
	95 : Tourisme et thermalisme	8 741 012,92	7 941 260,38	3 787 949,58	5 870 819,22	54,99%	-12,43%
939		27 623 767,87	25 249 950,97	23 294 207,25	25 151 020,77	7,97%	-3,08%

